BnF Gallica

Le Journal des coiffeurs : publication des coiffeurs réunis / créé par Mariton

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



. Le Journal des coiffeurs : publication des coiffeurs réunis / créé par Mariton. 1864-01-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

V

1537

XXXe ANNÉE. 1re LIVRAISON. 1er JANVIER 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURES

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés recevront dans ce numéro une planche spéciale de grandes têtes coiffées, en plus de notre planche habituelle de coiffures.

Des planches semblables seront publiées désormais chaque hiver pendant les mois des bals et soirées.

Nos abonnés comprendront facilement toute l'importance de cette amélioration.

ADIEU à la vieille année, salut à 1864. L'une emporte quelques bons souvenirs pour les uns, de bien mauvais jours pour d'autres; quant à la nouvelle arrivée, ce sont les mains chargées de présents qu'elle se présente à nous. Par les plus beaux rêves elle trouble le sommeil des petits enfants, se voyant déjà posseseurs de mademoiselle Peau-d'Ane, d'une jolie trousse de parfumerie, une belle poupée marchant et parlant comme une grande personne, ou bien encore d'un régiment et d'une forteresse, d'un mobilier lilliputien en laque de Chine, enfin de mille trésors du

même genre. Dames et jeunes filles ont aussi leurs rêves : quelques-unes souhaiteront de recevoir une belle jardinière ornée de fines sculptures, un coffret couvert de riches incrustations pour recéler dentelles ou bijoux, ou bien encore un coquet sachet où seront blottis quelques-uns des élégants mouchoirs de la maison Chapron; du reste, comment ne les désirerait-on pas? ils sont à *nul autre pareils*, ils sont coquets et charmants comme une jolie femme, et parés avec un goût exquis et inimitable, dont Chapron, en vrai spécialiste, a seul le secret. Mlle Noëline de V..., fillette de quinze ans, ne songe plus, depuis quelques jours, qu'aux jolis bijoux, aux riches parures qu'elle a admirés dans la maison Ménard et Saivres. Tantôt elle rêve d'un bracelet ruban, traversé de place en place par un cordon de brillant, ou bien d'un large ruban d'or fermé par une riche applique de brillants et de perles fines. En passant en revue tous ces joyaux, elle soupire, car elle n'a que quinze ans, et il faut être *madame* pour porter le brillant; mais le sourire renaît sur son visage, car, au milieu de ces visions, il lui apparaît colliers, myosotis composés de turquoises avec perles fines pour calice; puis colliers de corail rose, boucles d'oreilles en corail avec pendants enchâssés d'un filet d'or mat; puis des bagues : oh! les jolies petites bagues de jeune fille, émaillées bleu de ciel, ayant au milieu une croix incrustée de diamants, ou bien la première lettre de son nom; une autre bague simplement composée d'un rubis fixé entre deux perles; puis viennent aussi de ravissantes croix bleues lapis avec perles fines aux quatre coins et rose au milieu; des croix de turquoise, de grenat. Enfin, différents modèles, tous plus jolis les uns que les autres, et qui font véritablement honneur à la fabrique de MM. Ménard et Saivre.

Bien des jolies femmes convoitent en secret un de ces sacs coquets où le nom de *Siraudin* scintille en lettres de brillants, et où de fort bons diables de toutes couleurs sont emprisonnés. Ces sacs sont tous parés comme une élégante; les uns sont en demi-toilette, en toilette habillée, toilette du soir et de promenade; passementerie, chenille, forment les ornements de ces sacs.

Sa Majesté, notre toute gracieuse Impératrice, est revenue de Compiègne; lorsqu'elle n'est pas à Paris, on aime peu à danser, aussi les salons ne s'ouvrent réellement que dès son retour dans notre bonne ville. Bals et fêtes de tous genres vont donc se succéder sans interruption. Le talent de Leroy va plus que jamais être mis à contribution, car lui seul sait étudier le genre de coiffure le plus harmonieux; puis il crée sans cesse du nouveau, et du nouveau si charmant que toute femme, un peu femme, c'est-à-dire désireuse de plaire, fait demander Leroy, qui, en un instant, réalise les rêves les plus ravissants échappés de son imagination inventive. Pour une beauté un peu chiffonnée, rien n'est plus coquet que la coiffure Watteau avec touffe de fleurs sur le côté, touffe de fleurs derrière, inclinée du côté opposé, et sur le côté, un ruban passé parmi les coques de cheveux semblent réunir entre elles ces deux touffes de fleurs. Parmi les préparations rehaussant d'un éclat ravissant, surtout le soir, la beauté du teint, je puis en toute sécurité recommander à mes lectrices le blanc et le rouge d'Asie, composés par M. Chapellier-Blain, chimiste et fournisseur des théâtres.

Jusqu'alors, bien des cosmétiques du même genre ont paru au nombre des mille articles de parfumerie; mais des cosmétiques nuisibles mélangés de plomb, sont de ceux auxquels je fis dernièrement allusion lorsque je reprochai à quelques jolies élégantes de se servir de bland ou de rouge. Le blanc et le rouge d'Asie ne peuvent nullement abîmer la peau; plusieurs de nos grands artistes lui donnent depuis longtemps leur préférence; ces deux préparations pâteuses, d'une très grande affinité, d'un emploi prompt et facile, ne donnent aucun lustre et aucune irritation à la peau; pour la ville, il suffit de les étendre avec le bout du doigt sur le visage, puis de les y

étendre avec un linge pour donner à la peau un velouté rose et blanc, d'un merveilleux effet, qui prêtent à la beauté d'une femme en toilette de bal un charme indescriptible. On porte encore beaucoup de coiffures formées d'une torsade de tulle s'enroulant autour d'un rouleau de velours, retenant sur le côté du front une tête de plume avec aigrette de velours posée au pied ou un papillon en nacre. La plume se remplace parfois avec une touffe de fleurs; le cactus est très en vogue, on le transfigure en toutes couleurs : il y a des cactus bleu de Chine, rose vif, groseille, enfin de toutes nuances. On portera encore beaucoup de robes en tarlatane blanche, ornées de ruches rehaussées de dentelle noire, et décrivant les plus capricieux contours. Parmi les toilettes nouvellement exécutées, je citerai, pour soirée, une robe de moire antique mauve rosée ; le bas de la jupe est garni par des bouillonnés en crêpe de la même nuance, des touffes de boutons de roses sont posées çà et là parmi les plis du crêpe. Un volant d'application d'Angleterre, légèrement froncé, est posé au-dessus de cette première garniture et remonte un peu en tunique sur le côté, où se trouve encore une touffe de boutons avec une grosse rose au milieu ; un cordon de boutons de roses serpente à la tête de cette dentelle parmi une ruche chicorée en crêpe mauve. Le corsage est uni, à pointe, et les manches courtes sont également garnies de bouillons en crêpe et de dentelle blanche, accompagnés par des touffes de fleurs. La coiffure se compose d'un pouffe en roses mousseuses, posé sur le côté gauche du front ; une dentelle semblable à celle de la robe tourne derrière, et va rejoindre devant, sur le côté, les fleurs au moyen d'un cordon en boutons de rose : deux épingles en diamant retiennent cette dentelle. La sortie de bal de cette toilette genre Pompadour, est en cachemire blanc doublé de satin et garni de cygne ; une riche broderie noire et or, d'un effet très original, encadre ce vêtement, vers le bas, autour des entournures et le bas des manches.

Pour jeune fille, voici la description de ravissantes toilettes. Une première robe est en tulle blanc posé sur un dessous en taffetas blanc ; le bas de la jupe est garni, jusqu'à la hauteur des genoux, par des bouillonnés de tulle posés en biais et formant losange, dans chaque coins desquels se trouve une rosace, ayant au milieu une paquerette rose en velours. Le corsage, en taffetas blanc, est drapé de tulle et des mêmes groupes roses ; les manches sont bouillonnées de tulle dans le même style. La coiffure est composée d'une couronne de paquerettes en velours, interrompue presque au milieu par une touffe des mêmes. Cette coiffure est complétée par une résille en velours, formant une foule de petits croisillons ; la résille, dite genre Figaro, est très petite et ne soutient qu'à moitié les cheveux tournés en coques derrière. Pour accompagner cette toilette, on avait fait faire une sortie de bal en peluche rose, doublée de taffetas blanc, et entourée d'une cordelière en chenille rose, qui revient vers l'encolure retenir le vêtement ; cette cordelière se termine par des glands en chenille.

Une seconde toilette, pour jeune fille, se compose d'une première jupe en taffetas blanc, garnie par trois rangs de ruches en tulle ; une seconde jupe, formant tunique, est à traîne, en crêpe bleu azuline, garnie d'un volant en blonde venant aboutir à la hauteur de la jupe de taffetas blanc. Le corsage est blanc, décolleté carrément, puis orné du haut avec des ruches en crêpe bleu et en crêpe blanc. Une ceinture corselet pointue, très basse et en velours bleu, entoure la taille ; trois pans en velours, faisant suite au corselet, retombent sur la jupe blanche ; le corselet, ainsi que les pans, sont bordés d'une ruche de blonde blanche très fournie. Les manches courtes sont ornées de ruches en crêpe bleu et blanc ; sur chacune on pose une belle épaulette en chenille bleue et blanche, tombant à la suite d'un léger médaillon en chenille. La coiffure est composée d'une couronne de camélias blanc et d'anémones en velours bleu. Le manteau, sortie de bal, est en pe-

luche blanche, bordée d'une tresse en chenille bleue, des revers bleus piqués ornent les manches.

Parmi les modèles de chapeaux nouvellement créés, je recommande à mes lectrices ces modèles ainsi composés : Le premier est en velours rose tendre ; la passe est garnie tout autour d'une blonde blanche et d'une ruche en marabout blanc ; sur le côté gauche, trois têtes de plumes blanches entourent un colibri à gorge vaste. Le bavolet est également en velours bordé d'une blonde et d'une ruche en marabout. Dans l'intérieur de la passe, des liserons en velours blanc sont fixés parmi un coquillé de blonde blanche.

Un second modèle est en crêpe blanc, orné d'un apprêt à trois pointes, rejoignant la passe et tournant sur le bavolet ; cet apprêt est brodé en perles de jais blanc et entouré d'uue blonde blanche à larges dents ; un biais en taffetas blanc orne la partie de crêpe brodé en perles ; le fond de la calotte est également brodé de même. Sur le côté de la passe on pose une touffe de fruits à boules tombantes en velours ponceau ; dans l'intérieur, même ornement et frange de jais blanc au bord de la passe tombante sur le front seulement.

Un troisième modèle est en velours royal blanc, orné, vers la passe et sur le bavolet, par une bande de peluche rose découpée capricieusement, montée en tuyautant légèrement, et entourée d'une belle dentelle Chantilly à larges dents du côté tombant sur la calotte et sur le bas du bavolet ; de larges églantines en peluche rose sont posées sur le côté de la calotte. Dans l'intérieur de la passe, on pose les mêmes fleurs.

Les toilettes d'enfants se font généralement en étoffe écossaise ; la popeline est particulièrement adoptée.

J'ai remarqué, pour petite fille de quatre ans, une jolie robe à petits carreaux verts et bleus, avec jupe à bord découpé à dents arrondies, ornées par un petit velours noir zéro, au-dessus duquel trois rangs du même velours sont posés. Le corsage est décolleté carrément, découpé et orné de même que le bord de la jupe ; les petites manches sont très courtes, plates, découpées au bord et reversibles l'une sur l'autre, ce qui fait qu'il n'y a pas de couture sous le bras. Avec cette robe, on met, comme de coutume, la chemisette à plis suisses avec manches longues en nanzouck, à poignets brodés et ruchés d'une petite valencienne.



Un petit chapeau rond en velours noir accompagne cette toilette ; une plume noire orne ce chapeau, une aigrette en velours écossais vert et bleu est posée au pied de la plume.

Une autre robe fort jolie pour petit garçon-bébé de trois ans est en velours noir, très décolletée, une frange en chenille de soie écossaise, blanche, ponceau, etc., forme berthe autour du corsage. Une tresse de même chenille est fixée au-dessus de l'ourlet de la robe, et sur les poignets des tous petits bouillons formant manche courte. Une mignonne rotonde en velours noir entourée de chenille, comme la robe, complète cette toilette ; un chaperon en velours noir, de forme écossaise, et entouré de velours écossais, accompagne cet ensemble. On porte avec cette robe des guêtres ponceau.

Comme confection, les enfants, comme leurs mamans, portent des paletots en draps velours dans les nuances cuir, gris lilas et gris cendre.

Louise de Nogarel.

DESCRIPTION DES GRAVURES.

PLANCHE DE SOIRÉE

Coiffure Pompadour, ornée de roses et de ruban bleu. — Les cheveux sont relevés en racines droites sans séparation ; de chaque côté, près de l'oreille, on laissera une partie de cheveux pour faire les trois boucles roulées qui accompagnent le devant de la coiffure.

Derrière, cheveux attachés et séparés en deux parties : la première roulée en dessous,

l'autre en sens inverse. Ornement de roses en forme d'aigrette et ruban chiffonné, ainsi que l'indique la gravure.

Coiffure de fantaisie, ornée de velours noir et de coquillage de nacre. — Les cheveux sont demi en pointe, se prolongeant derrière l'oreille ; le bandeau séparé à mi-tempe ; la partie basse roulée sur elle-même, de façon à former un bandeau dégageant les tempes et se continuant derrière l'oreille, où il forme coque. L'ornement, en forme de diadème, est placé d'abord, puis l'on relève une première mèche de cheveux par-dessus une bande de velours, que l'on fait reparaître au-dessus d'un autre bandeau.

Derrière, les cheveux sont attachés et séparés en deux parties : l'une est tressée en trois avec une bande de velours, l'autre forme le chignon, au-dessus duquel on fait passer la natte.

J. SYRET, *professeur.*

—

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES (TRAVESTISSEMENTS)

Coiffure de fantaisie (n° 1). — Devant, racine droite, sur laquelle on échelonne une masse de petites frisures neige. Derrière, chignon moderne.

Coiffure à la déesse du jour (n° 2). — Devant, un diadème en or, surmonté de pièces d'or, que l'on met sur le front avant de faire la coiffure de cheveux. Il faut ensuite relever les cheveux entre chaque interstice, et en former autant de petits bandeaux en racine droite ; sur les côtés, faire quelques coques ou frisures pour accompagner ; derrière, une grosse bourse ; toute la coiffure doit être poudrée or.

Coiffure poudrée, style Marie-Antoinette (n° 5). — Devant, racines droites ondulées, avec boucle à l'extrémité des cheveux et une boucle accompagnant le cou. Derrière, chignon Louis XVI, composé d'une grosse coque, que l'on termine par une natte ou une torsade, qui se trouve arrêtée par un nœud de ruban posé sur le sommet de la tête.

Ornementation : diamant entouré de perles fines posé du côté gauche ; au-dessus de cette coiffure, on pose un pouff en gaze, qu'on surmonte d'une aigrette de plume d'autruche.

A. RANDON, *professeur*

—

SOIRÉES

Coiffure n° 3. — Nouer les cheveux par derrière ; en prendre la moitié, et ajouter des cheveux suffisamment pour former une grosse natte. Partager les cheveux du devant en deux parties ; former premièrement le bandeau du haut ; faire passer la natte en diadème, puis repasser le bandeau de dessous au-dessus de la natte ; faire venir le bout de la natte ; garnir derrière le bandeau du côté droit. Avec la seconde partie des cheveux de derrière, former deux coques croisées, une tombante et l'autre montante, qui coupent une touffe de boucles légères. Un pouff de fleurs avec deux légères traînées, une garnissant le côté gauche, et l'autre, plus courte, formant un courbe entre les boucles et les deux coques.

Coiffure n° 4. — Natter les cheveux en trois par derrière ; trois nattes formées de cheveux lisses et crépés, et ayant ensemble la forme d'une seule coque de cheveux lisses garnissant les côtés, et faisant passer la mèche des cheveux de derrière autour du peigne. Partager les cheveux de devant en deux ; tourner le bandeau du haut du côté de la figure et le remonter jusqu'à la raie ; relever le bandeau du bas et le fixer au même point que le premier ; faire passer les quatre bouts des bandeaux au milieu en avant, et former ainsi les petites coques. Un pouff de roses avec une plume ; un velours plissé, partant du pouff, traverse la tête en formant un léger courbé, et au bout une rose qui revient sur le côté.

NOIRAT, *professeur.*

CLOTURE DES COURS DE COIFFURE

—

Les cours de coiffure viennent de se terminer par de brillantes soirées de concours, où nous avons vu avec plaisir l'assistance se montrer plus empressée à chaque nouvelle séance ; ce qui prouve combien est vif l'amour de notre art et le désir de chacun de se tenir au courant de tout ce qui l'intéresse. Quoi de plus intéressant, en effet, que ces soirées où l'on peut apprécier le talent et le goût des élèves qui se disputent les récompenses. Les trois écoles de coiffures ont adopté pour leurs concours le système inauguré l'an dernier par M. Robert, qui consiste à faire exécuter, par des professeurs étrangers à l'école, un modèle de coiffure que les élèves doivent reproduire. MM. Baumont et Durand ont cependant jugé à propos de partager les leurs en deux parties : la première, avec coiffure d'après modèle; l'autre, pour les coiffures de fantaisie. La raison de ces deux genres de concours me paraît une excellente idée ; car, s'il est bon de juger de la capacité des élèves en leur donnant un modèle auquel ils ne soient pas préparés, il ne faut pas oublier que, dans leurs jeunes têtes naissent souvent de bonnes idées, qu'il ne faut pas empêcher d'éclore en les privant de la seule occasion qu'ils aient de les faire connaître.

La soirée de M. Baumont, qui a eu lieu la première, a été aussi une des plus belles. Les élèves étaient peu nombreux ; mais nous avons eu une série de très jolies coiffures exécutées par les professeurs. A huit heures, les élèves commencèrent a coiffer pour le concours de fantaisie, et s'y distinguèrent par la bonne exécution de coiffures simples et le bon goût de leur ornementation. Le jury décerna le prix d'émulation (médaille d'or), avec une majorité de neuf voix sur treize, à une charmante coiffure composée de trois bandeaux de chaque côté, et d'un double nœud derrière; une branche de roses, fort bien placée, donnait à cette coiffure un cachet de bon goût que le jury a justement apprécié. M. Randon et moi fûmes désignés pour exécuter le modèle du second concours ; le hasard voulut que nous fîmes à peu près la même coiffure : une Pompadour accompagnée de trois boucles derrière l'oreille, avec chignon relevé ; cette coiffure, d'une exécution facile, ne fut cependant pas reproduite d'une façon bien satisfaisante. L'élève qui a remporté le prix, ne l'a dû qu'à l'ornement, qui était de très bon goût : une aigrette avec plume blanche et nœud de rubans bleus étaient très coquettement disposée.

M. Lasseray, qui présidait le jury, en a sagement dirigé les opérations. Nous le félicitons ici des bons conseils qu'il a adressés aux élèves.

« Ne croyez pas, leur a-t-il dit, que ces diverses récompenses constatent le plus haut degré où l'on peut arriver dans l'art si fécond de la coiffure ; ce ne sont que des encouragements à marcher avec plus de puissance dans la voie que vous devez parcourir. » Je regrette de ne pouvoir reproduire en entier ces bonnes paroles, qui ont été accueillies par de chaleureux applaudissements. La séance se termina par l'exposition des coiffures, qui se fit avec un ordre que l'on voudrait voir plus souvent. Huit jours après, nous assistions à la soirée de l'école Dufour et Robert; le programme, où figurent les noms des professeurs les plus connus, nous promettait une de ces belles soirées auquel M. Robert nous a habituée. Deux médailles d'or étaient destinées au concours, dont MM. Dondil et Leblond firent les modèles avec la dextérité et le bon goût qui les distinguent. Les dix-sept élèves qui se disputèrent ces récompenses reproduisirent leurs coiffures d'une façon tout à fait remarquable : aussi, le jury fut-il très embarrassé de faire un choix parmi tant de perfections.

Un premier tour de scrutin donna à peu près un nombre égal de voix à cinq coiffeurs ; un second tour donna identiquement le même résultat; le cas devenait embarrassant, une seule coiffure avait deux voix de plus, devait-on lui décerner le prix ou passer à un troisième ballotage ? les uns étaient pour, les autres contre. Le public et le jury se divisent en deux camps qui ne voulaient pas céder ; chacun donnait son avis ; ce fut pendant un

instant un tumulte étourdissant, que l'on eut beaucoup de peine à apaiser. Enfin, par un troisième vote, le n° 8, qui chaque fois avait eu deux voix de plus, obtint une majorité de neuf voix sur dix-sept, le prix lui fut décerné, au grand contentement du public, qui approuva le choix du jury par ses applaudissements.

Le second prix ne fut également donné qu'après deux tours de scrutin. Tous ces votes, qui auraient pu être abrégés de moitié, ne se terminèrent qu'à minuit moins dix minutes. Les portes devant être fermées à minuit, on n'espérait plus voir coiffer les professeurs, qui se mirent pourtant bravement à l'ouvrage; que faire, hélas! en si peu de temps? A peine les cheveux étaient-ils démêlés, que l'on commençait à éteindre le gaz; trois coiffeurs seulement purent exécuter avec une habileté incroyable, mais ne purent être admirés au milieu de la débandade générale et de l'obscurité; c'est ainsi que se termina cette soirée, dont la meilleure partie ne put être exécutée par suite des longs retards apportés dans l'organisation du jury. Une foule considérable, composée surtout de dames et de jeunes gens que l'amour de la danse plus que celui de l'art avait attirés, se pressait, huit jours plus tard, au concours de l'école Durand, qui s'est terminé par un bal de nuit. M. Durand a le monopole de ces sortes de soirées, auxquelles il s'entend très bien. Son concours, le plus important par le nombre des élèves qui y ont pris part, et la valeur des prix offerts, n'eût laissé rien à désirer si le jury eût été composé autrement que par des gens pour la plupart inconnus, et dont le bon goût en coiffure a paru très contestable. La première partie du concours eut lieu d'après une charmante coiffure de M. Desmarest; cette coiffure, bien appropriée à la circonstance, fut exécutée plus ou moins fidèlement par vingt-trois concurrents, pour lesquels il y avait quatre prix qui furent vivement disputés. On attendait avec impatience le second concours, pour lequel étaient réservés cinq autres prix, au nombre desquels figurait le grand prix de 100 fr. Ici, la fantaisie avait le champ libre, et nous pûmes nous convaincre que de très bonnes idées auraient été étouffées si l'on eût supprimé ce mode de concours; malheureusement, il eût fallu un plus grand nombre de récompenses pour quo le jury se décidât à couronner les meilleurs modèles. Vu la grande quantité d'exécutants, les professeurs travaillèrent en même temps que les élèves, ce qui fit que la plupart de leurs coiffures passèrent inaperçues. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de mentionner une très jolie poudre Marie-Antoinette d'un jeune professeur, et une charmante coiffure de soirée d'un très bon goût, faite par M. Vachet fils; deux autres coiffures poudrées furent également remarquées par leurs extravagances : il m'est impossible d'assigner une époque à ces coiffures, que des confrères indulgents comparèrent à des biscuits de Savoie à côtes surmontés d'une brioche ornée de panaches de corbillard. En somme, cette soirée, qui s'est prolongée jusqu'à quatre heures du matin, a été très brillante.

Nous donnons ci-après les noms des élèves couronnés, où l'on remarquera avec plaisir que plusieurs jeunes gens, qui, l'an dernier, avaient obtenu des récompenses secondaires, en ont remporté de plus élevées, grâce à leur persévérance au travail.

ÉCOLE BEAUMONT.

Prix unique d'émulation, médaille d'or, M. Allard.
Prix de Belgique, médaille d'or, M. Vaillant.
1re *classe*, 1er prix, médaille d'argent, M. Vaillant, déjà nommé.
2e prix, MM. Delécolle.
Accessit, Pradanoff.
2e *classe*, 1er prix, Golbin.
2e prix, Pidoue.

ÉCOLE ROBERT.

Prix du bureau, médaille d'or, M. Puyregun.
Prix de Belgique, médaille d'or, M. Gray Henri.
1re *classe*, 1er prix, médaille d'argent, M. Puyregun, déjà nommé.
2e prix, méd. d'argent, M. Villate.
3e prix, méd. bronze, M. Palmésa.
2e *classe*, 1er prix, méd. bronze, M. Desprunaux.



2e prix, méd. bronze, M. Mesgerlier.
3e prix, — — M. Réautte.

ÉCOLE DURAND.

Prix Durand, MM.	Lafortas.
— Hamon,	Marius Delaux.
— Belge,	Allard, déjà nommé.
— Lefrançois,	Barthélemy.
— Durand,	Brault.
— Nésac,	Wind.
— Lecornu,	Lelomer.
— Godun,	Brault, déjà nommé.
— Pallette,	Barthélemy, déjà nommé.

J. SYRET.

THÉATRES

—

OPÉRA. — Reprise de *Moïse*. — Cette reprise d'un chef d'œuvre a été ce que l'on attendait, et rarement spectacle plus grandiose fut offert à l'admiration du public. Nous avons assisté hier à une merveilleuse fête dont les annales de l'Opéra conserveront le souvenir. Un succès pareil illustre un théâtre et honore le public. S'il est glorieux pour l'Opéra d'avoir entouré de cet éclat une œuvre de cette valeur, il est également glorieux pour le public de l'avoir si bien comprise et de l'avoir applaudie avec tant d'enthousiasme.

Tout est dit sur *Moïse*, et nous n'avons pas la prétention de nous livrer, à cette heure avancée, à une appréciation que nous ne pourrions d'ailleurs développer qu'à l'aide de redites parfaitement inutiles. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en proclamer l'immense succès, de rendre justice aux artistes et à l'administration de l'Opéra. L'exécution a été magnifique, la mise en scène est d'un goût et d'une splendeur au-dessus de tout éloge. On se ferait difficilement une idée de l'attitude pleine d'admiration et de respect du public en présence de ce splendide monument de l'art musical. L'auditoire était à la fois enthousiasmé et ému. Toute la salle battait des mains, tous les cœurs étaient remués, tous les yeux étaient ravis

La reprise de *Moïse* est sans contredit un des grands événements de cette saison. Les artistes de l'Opéra ont été à la hauteur de l'œuvre dont l'interprétation leur était confiée. Tous, sans exception, ont une part à réclamer dans la gloire de ce grand et pur triomphe. Obin, chargé du rôle de Moïse, a donné à son personnage une physionomie pleine de grandeur et de majesté. Il est impossible de chanter avec une expression plus pénétrante, avec une autorité plus souveraine. Faure a dit le rôle de Pharaon avec un style magistral et une magnifique voix. Il a été rappelé après le duo du deuxième acte, dans lequel il avait Warot pour partenaire, qui, lui aussi, a eu des accents pleins de suavité et de charme.

Mlle Marie Battu a fait un début éclatant dans le rôle d'Anaï. Sa voix émouvante et agile, sa méthode si pure, son chant vigoureux et flexible ont décidé son succès dès les premières notes qu'elle nous a fait entendre. Mlle Battu, qui ne s'était encore révélée que dans le répertoire italien, est dès aujourd'hui une de nos premières cantatrices françaises. On ne dit pas avec plus de netteté, de charme et de correction. Mlle Battu avait à lutter contre le souvenir encore récent de Mme Bosio, et ce danger ne l'a nullement effrayée; cette vaillance a été pleinement justifiée par son talent.

JACQUES DURAND.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, no 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, no 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



Janvier 1864

LE BON TON

J.AL DE MODES

64, Rue S.te Anne, Paris.

N.os 1, 2 et 5 par M.r Randon, Professeur, 54 Rue de Seine.

N.os 3 et 4 par M.r Noirat, Professeur, Rue N.ve des Capucines, 7.

On s'abonne à l'Administration, 64, Rue S.te Anne, Paris.

...r du Hasard, 6





544.

Imp. Marito

BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

1er Janvier 1864.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
22 [illegible]
1864

XXXe ANNÉE. 2e LIVRAISON. 1er FÉVRIER 1864.

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE



GRAVURES

Malgré la gelée, qui suspend ses cristaux au bord de ses toits, les plus jolies roses nous apparaissent, revêtues de leurs plus fraîches couleurs. Tout comme au mois de juin, il serait, en ce moment, possible de former charmants bouquets des champs ou de jardin.

Oui, mes chères lectrices, les plus ravissantes fleurs voyagent sans avoir à craindre la trop rigoureuse saison, car elles ne sont que l'image, parfaitement reproduite dans les ateliers de Guélot, des fleurs de printemps ou d'été nées dans nos parcs et nos prairies; elles voyagent sur la tarlatane, le crêpe, le tulle ou la gaze, et, toutes frileusement, se cachent sous de coquettes sorties de bal, garnies de cygne, dans la maison Lolley Serveille, où j'ai dernièrement remarqué, pour garniture de manteaux en velours, un choix fort beau de martre-zibelines du Canada, puis de tous mignons manchons d'Astracan.

Cette dernière fourrure est surtout très en vogue pour orner les confections de deuil, sur les coutures et au bord desquelles on la pose par petites bandes larges comme un ruban nº 5, de même que vers le bas des manches où ces bandes tracent le contour d'un parement simulé. Chez Saran, *A la Scabieuse,* plusieurs manteaux en drap-velours, gris, violet monseigneur ou noir, sont ainsi garnis; du reste, dans cette

maison, le deuil ou demi-deuil y est interprété de la façon la plus distinguée.

Une variété immense de tissus en laine se présente à nous ; puis des soieries magnifiques ou simples, à volonté.

Pour toilette demi-deuil de soirée, j'ai admiré un taffetas blanc d'un charmant effet, semé d'étoiles noires; puis un autre semé de fleurettes mauves ou à mille raies pékin mauve. Dans les ateliers de confection de la *Scabieuse*, une robe de ce genre vient d'être exécutée; au bas de la jupe, on avait disposé deux ruches chicorée en taffetas mauve, formant des ondulations entrelacées d'une dentelle Chantilly. Le corsage était décolleté, coupé à pointe devant et à toute petite basque carrée derrière; un tuyauté en taffetas mauve bordait le bas de ce corsage, un fichu genre paysanne d'Auvergne complétait l'ornement du corsage. Ce fichu était formé simplement d'une draperie en tulle illusion, pincée au milieu du dos et sur chaque épaule; les fronces se trouvaient cachées par une petite ruche chicorée. Une dentelle Chantilly encadrait ce fichu noué négligemment devant, et retenu par une riche agrafe de jais, également choisie chez Saran; un riche collier Cléopâtre, également en jais, complétait cette parure.

Sur les cheveux, la même personne portait quelques violettes de Parme accompagnées de dentelle.

Une robe en taffetas blanc à étoiles noires était, sur chaque couture des lés de la jupe, ornée d'un coquillé de dentelle de Chantilly tournant autour de quelques bouquets de simples violettes échelonnées de place en place; arrivé au bas de la jupe, le coquillé de dentelle, toujours mélangé aux violettes, traçait une large dent arrondie entre chaque lé. Le corsage était coupé à la façon bernoise, et traversé sur chacune des trois coutures du devant par un coquillé en dentelle pareil à ceux de la jupe, et coupé par trois touffes de violettes; le haut de ce corsage se terminait par une draperie en tulle.

La coiffure, assortie, se composait d'une touffe de marabout, ayant au pied un bouquet de violettes avec étoile de brillants au milieu.

Comme toilette de ville, je citerai une robe de moire antique violet monseigneur, garnie, au bas de la jupe, par un grillage formé en chenille noire. Le corsage à pointe gilet en taffetas noir, devant, forme veste Figaro, finissant en mourant sous les entournures, et se terminant derrière en postillon basque.

Une autre toilette était en pou-de-soie gris, garnie au bas de la jupe par une ondulation de dentelle Chantilly, ayant à la tête une ruche chicorée en taffetas gris. Le corsage était à taille ronde avec pinces très basses; autour de l'entournure des manches, une légère ruche en taffetas se trouvait fixée, puis à la suite, une dentelle noire formait jockey. Cette manche, demi-ajustée et à coude, était fendue carrément du bas, puis garnie de dentelle.

Dans les ateliers de Saran, *A la Scabieuse*, vous le voyez, mes chères lectrices, il se crée de toutes gracieuses et élégantes toilettes; la confection des manteaux y reçoit aussi une bien grande extension. A part les manteaux de deuil, pour lesquels la maison Saran s'est acquis une réputation bien méritée, les dames peuvent y trouver, soit en soie, en velours ou en drap, des vêtements qui, tout en excluant le caractère excentrique que certaines maisons affectent, auront toujours ce cachet si comme il faut et de bon goût particulier aux jolies nouveautés de *la Scabieuse*.

Pour compléter la grâce d'un corsage et de toute une toilette, il est deux choses qu'il est indispensable de bien choisir : le corset et la sous-jupe à ressorts.

Le premier, c'est chez Josselin que vous le trouverez. Rien n'est plus coquet et charmant comme ses délicieuses et inoffensives miniatures de corsets. Josselin, dont le nom est depuis longtemps connu dans plusieurs cours étrangères, a étudié scrupuleusement les moindres mouvements, et la cause de ces langueurs souvent mortelles des jeunes filles ou des jeunes femmes; puis, d'après

ses observations, il a créé, pour les unes, le *corset Médicis*, pour d'autres, le *corset suissesse*, modèle très commode pour accompagner les toilettes de bal qui demandent un corset très bas, presque un simple simulacre ; puis, vient ensuite le *corset andaloux*, le *corset impératrice* en soie grise, et la ravissante *ceinture mignonne*. Toutes ces ingénieuses créations, complétement en rapport avec les pulsations du corps, ne peuvent en rien nuire à la santé : du reste, l'éloge le plus sérieux qu'on en puisse faire, n'est il pas tout entier dans la signature de Josselin? Il en est des corsets comme de toute œuvre véritablement complète.

Il en est des jupons comme des corsets, ce n'est qu'après une étude toute spéciale que l'on est parvenu à créer un modèle gracieux et vraiment indispensable, surtout pour accompagner les robes à traîne, qui sont plus que jamais à la mode. Parmi tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour en ce genre d'article, c'est le jupon *multiforme* qui véritablement mérite la prédilection que nos élégantes lui accordent.

Ce jupon donne une grâce ravissante aux toilettes ; s'il fait un temps pluvieux, on a l'avantage immense de n'en être nullement embarrassée, car, au moyen d'un lacet passé dans plusieurs suites d'œillets qui le traversent trois ou quatre fois du haut en bas, on peut le relever aussi facilement que les robes.

Le jupon *multiforme* obtient un succès immense : pour soutenir les manteaux de cour, rien n'est plus élégant. Derrière, sa pente descend d'une façon simple et charmante tout à la fois ; devant, le jupon *multiforme* ne produit aucun de ces vilains et ridicules effets si communs aux sous-jupes ordinaires.

Pour soutenir les toilettes légères ou les robes de foulard, il est nécessaire, surtout, d'avoir un jupon d'une coupe élégante comme le modèle si ingénieusement combiné, que je recommande tout particulièrement à mes aimables lectrices.

Une vogue soutenue s'est attachée aux robes de foulard, et cette vogue durera longtemps, je puis l'affirmer, car elle est, à juste titre, motivée par les qualités sérieuses de cette étoffe, dont on trouve un choix particulièrement bon et coquet aux magasins de la *Colonie des Indes*, qui vient de faire fabriquer tout spécialement, pour les toilettes de soirée de jeunes filles, une variété toute gracieuse de foulards blancs à légers semés de fleurettes mignonnes. Ces robes se garnissent de rubans, de ruches en taffetas découpé ou de biais, assorties à la nuance de la fleurette ou du fond si le foulard compose une toilette de ville, pour laquelle on emploie de préférence beancoup de *Schangaï* uni ou quadrillé. Ce foulard, plus étoffé que l'autre, établit avec lui presque la même différence qui existe entre la moire et le taffetas ; seulement, il peut également servir pour les deux saisons. Au magasin de la *Colonie des Indes*, j'ai remarqué particulièrement la grande variété de nuances magnifiques que l'on est parvenu à produire sur ce genre de tissus soyeux, de nuances précieuses, surtout pour leur solidité, et admirablement réussi comme tons flatteurs aux regards.

J'ai dernièrement été tout émerveillée par une coquette toilette de jeune fille, ainsi composée : La première jupe était en tarlatane blanche, garnie en bas par trois volants montés à plis et avec ourlet, ayant un ruban rose rosé en satin passé à l'intérieur, et passant de place en place par petites boucles plates ; au-dessus de cette première jupe, il en retombait une seconde en foulard blanc, semé de fleurettes bleues et relevée de chaque côté, à la Pompadour, par une ruche blanche et bleue en taffetas découpé, imitant, à s'y méprendre, un cordon de fleurs.

Le bord du bas de cette jupe était également encadré de même. Autour du petit corsage, coupé de forme bernoise, une ruche bleue et blanche, mais plus légère, était posée en haut et en bas ; ce corselet se trouvait soutenu sur les épaules par un nœud en velours bleu, au milieu duquel, d'un côté seulement, une branche de roses rosées se trouvait blottie. Le haut du corsage était

composé tout simplement, terminé par une draperie en tarlatane, traversée dans le haut par des rubans en satin rose, passés sous les draperies de place en place.

Sur les cheveux, une simple rose rosée était posée, et soutenue par un ruban bleu enroulé dans la coiffure.

Louise de NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

PLANCHE DE SOIRÉE

Coiffure ornée d'une catalane. — Diviser les cheveux très en arrière; devant, commencer par diviser les cheveux du sommet à l'oreille, et faire de la partie qui formait autrefois le double bandeau une torsade repoussée; de la partie du devant, faire un petit bandeau court et ondulé, et un autre qui remonte dessus en tournant de l'avant à l'arrière et en l'arrêtant sur le haut. Il faut établir quelques petites frisures sur le front. Derrière, diviser les cheveux en deux, faire un nœud à main-levée de la partie haute et une bourse de la partie basse.

Ornementation : la catalane doit se poser entre les deux bandeaux-cornes très en avant et tomber naturellement sur le chignon.

Coiffure ornée d'un pouff de fleurs avec aigrette. — Devant, tirer les raies du sommet derrière l'oreille, et faire de chaque côté six petites coques coquillées ayant la forme d'une Marie-Stuart; entre chaque coque, établir des petites frisures crevées, avec des cheveux postiches montés sur peigne. Derrière, des coques entremêlées de frisures et étagées.

Ornementation : poser le pouff du côté gauche.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Nos 1 et 2. — Quoique cette coiffure ait du rapport avec celle dite Marie-Stuart, elle en diffère cependant d'une manière très sensible au point de vue de la forme et de l'exécution. Pour ornement, une guirlande placée en arrière du bandeau opposé donne à cette coiffure, du genre mixte, un cachet de légèreté et de distinction qui sied très bien à une jeune femme blonde.

Exécution : les cheveux sont attachés très bas et laissés en suite; par devant, les bandeaux sont partagés obliquement de haut en bas; la partie de devant, qui doit rester plus forte et crépée fortement, est tournée en arrière de bas en haut, contrairement à la Marie-Stuart; de la partie restée, on en forme deux rouleaux; l'excédant est réuni au chignon. Les frisures sont fausses et doivent être préparées à l'avance et placées très haut sur le bandeau; le derrière est composé d'un large chignon crépé; un ruban est chiffonné au-dessus, ce qui complète l'ornementation.

AUBERT, *professeur.*

Nos 3, 4 et 5. — *Coiffure poudrée.* — Ornements, plume et aigrette, perles et diamants, rubis, émeraudes, c'est un détail; l'aigrette blanche, la plume bleue ou rouge, selon la toilette, cheveux relevés, racines droites, chignon et rouleaux, cheveux crépés ou bourrés de faux crépés, c'est aussi facile à faire d'une manière que de l'autre; mais il est préférable d'employer des crépés, cela abîme moins les cheveux, car, en les décrépant, il est bien difficile de n'en pas casser quelques-uns.

Coiffure ornée de velours et de boutons de roses.

Cinq bandeaux roulés d'un côté et trois de l'autre; si on emploie des crépés pour les bandeaux, il en faut des petits et des gros, selon la forme de ces bandeaux roulés; les dames en ont maintenant de toutes sortes; dans le cas contraire, il y en a chez le coiffeur. Chignon et natte en trois; chou de velours, surmonté d'un bouquet de roses et boutons avec feuillage; bretelle de velours parsemée de boutons de roses sans feuillage (velours plain); bouquet de roses et feuillage au bout de la bretelle, qui se termine au coin l'oreille.

PETRUS, *professeur.*



COURRIER DES SALONS

Salut à la jeune et nouvelle année!... c'est un feuillet de plus que le livre de la destinée retourne. Que contient-il?... du bonheur et des larmes. N'est-ce pas là le secret de la vie?... espérer et désespérer.

Le 1er janvier s'est accompli au milieu des protestations d'affection, de dévouement et de reconnaissance plus ou moins francs. Mais qu'importe!... le cœur humain se contente plutôt du semblant que de la réalité.

Bien commencer l'année est, pour certaines natures superstitieuses, un point capital.

Mais qu'appelle-t-on bien commencer l'année?

Est-ce recevoir de belles étrennes, soit une parure en diamants, une voiture, un hôtel ou bien un portefeuille de sultane contenant cent billets de 1,000 fr. de l'azur le plus tendre?

Pour la plupart des femmes, il n'y a certes pas de plus beau jour que le jour de l'an; mais pour d'autres, bien commencer l'année, c'est faire une bonne œuvre, et soulager la misère de ceux qui souffrent et qui pleurent.

Heureux les bons cœurs! que de jouissances intimes ils éprouvent!

J'ai été bien émue l'autre matin, le 1er janvier, en ouvrant la *Gazette des Étrangers*, et en y trouvant l'article suivant :

Pour la petite Eugénie, s'il vous plaît.

Cet article était signé Henri de Pène, et voici ce qu'il contenait :

« Je vous demande mes étrennes, ou plutôt c'est moi qui vais vous offrir les vôtres, parce qu'il s'agit de vous convier, lecteurs de la *Gazette des Étrangers*, à la douceur d'une bonne action.

» Hier, 30 décembre, tout le long, le long des boulevards, envahis par les marchands d'étrennes et les acheteurs d'étrennes, une petite fille, qui n'a pas douze ans, a fait la route à pied, seule, du faubourg du Temple à la Madeleine, sans même songer à donner un coup-d'œil aux poupées et aux bonbons étalés sur sa route, pour venir nous dire : Je n'ai pas mangé aujourd'hui; ma mère est malade; nous ne gagnons rien à nous deux depuis bien des jours, et bientôt plus d'asile, car le propriétaire s'est lassé. »

Celle qui parlait ainsi, avouant sans emphase, et presque sans tristesse, les embarras de son enfance et les peines de son triste logis, c'est une grande artiste de onze ans. Vous l'avez applaudie à la Gaîté, dans *Giroflée, Girofla*, à côté de Mme Doche. Dans les *Pirates de la Savane*, elle allait aux genoux du vaillant Dumaine. Dans le *Monstre et le Magicien*, l'enfant pour lequel vous frémissez, c'était elle. Dans les *Etrangleurs de l'Inde*, on l'a attachée à la bouche d'un canon. Plus récemment, dans *André Gérard*, dans *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, vous avez applaudi ensemble la petite Eugénie et Frédérick-Lemaître, le lion et le moucheron.

Dernièrement, elle a paru dans la *Sorcière* et dans la *Poissarde*. Eh bien! tant de lauriers ne l'ont pas préservée de la foudre : le monstre auquel l'enfant est en proie aujourd'hui, s'appelle la misère; soyez, soyons le bon magicien qui la tirera de là.

La chose me paraît si simple, que je craindrais de douter de mes lecteurs en insistant.

Je ne crains qu'une chose, en demandant pour la petite Eugénie, qui ne demande pas, elle, c'est d'offenser la dignité de ce chiffon. Vraie artiste et vraie enfant de Paris jusqu'au bout des ongles, elle souffre coquettement, et avec un joli nœud de rubans dans les cheveux.

Figurez-vous qu'il s'agit de réunir deux ou trois cents francs, pas davantage!...

Avec ces quelques louis, la mère et l'enfant auront un asile, des vêtements, du pain sur la planche, comme on dit, et même quelques confitures à l'occasion du jour de l'an.

A ces natures-là, les confitures sont souvent plus nécessaires que le pain. Puis, la santé revenue, la mère reprendra son aiguille. Avec quatorze heures de travail, on a bien 25 sous de rente par jour; et puis les beaux jours reviendront pour l'enfant. Un rôle, un engagement, ce qu'elle préfère à tous les trésors du monde et même aux poupées.

Où placer mieux une bonne action, que sur cette jolie tête blonde d'une artiste de onze ans? Traduisez aujourd'hui vos bravos en monnaie. Si tous ceux qui ont déjà applaudi la petite Eugénie répondaient à notre appel, ce n'est pas un secours, c'est une fortune qu'elle aurait en peu d'instants.

Mais la fortune, elle se la fera elle-même; laissez grandir l'enfant et s'épanouir sa grâce et son bien dire; je me fie à elle pour son avenir. Faisons seulement luire sur les journées sombres de son présent une vague protection.

Une souscription en miniature pour la petite Eugénie est, à partir d'aujourd'hui, ouverte dans nos bureaux, 19, *rue de Provence.*

La *Gazette des Etrangers* s'inscrit *pour 20 francs*, faisons comme la *Gazette des Etrangers*, ou plutôt comme M. Henri de Pène.

Tendons notre main et notre bourse à la petite Eugénie, en lui disant: « Courage, chère enfant! les plus grands artistes sont ceux qui ont été éprouvés par la lutte et les souffrances. Il faut travailler et surtout ne pas désespérer de la providence; le bon Dieu n'abandonne jamais ceux qui le prient et qui s'adressent à sa sollicitude inépuisable.

Maintenant qu'on a fini avec les étrennes, que les fleurs sont fanées, que les bonbons sont croqués et les cadeaux à peu près oubliés, on va danser.

Les salons s'organisent, les lustres s'allument.

Les étrangers sont toujours les premiers à faire les honneurs de Paris.

Mme Charles Heine et sa mère, Mme Furtado, ont donné une première soirée de retour dans leur ravissant hôtel de la rue de la Pépinière. Waldteuffel conduisait l'orchestre.

On a dansé jusqu'à cinq heures du matin.

Une piquante surprise avait été ménagée au milieu du bal, à tous les invités: c'était un arbre de Noël, ayant à chaque branche des bibelots artistiques pour les dames, et des paquets de cigarres pour les danseurs. Les paquets de cigarres ont été acclamés avec le plus grand enthousiasme, et la maîtresse de la maison réputée une femme charmante.

Un splendide souper a terminé cette brillante réunion, où l'on comptait toutes les fleurs de beauté dans leur plus radieux printemps, telle que Mlles Heine, de Bassano, de Tascher de la Pagerie, de la Borde, Slidell, Rosalès, de Errazu, King, Mayer.

Parmi les belles dames, on remarquait Mmes Pilié, Michel Heine, la jolie Mme Rodrigue, Mme Paul Fould; et au nombre des cavaliers de distinction, MM. le vicomte de Flamarens, le baron G. de Soubeyran, sous-gouverneur du Crédit foncier; le baron Randoin, sous-préfet d'Étampes; le comte de Geoffre; MM. Rodrigue, Paul Fould, Goldsmith, le comte de Laborde, etc.

La cour de France a également inauguré les vastes salons officiels du palais des Tuileries.

Le premier grand bal a eu lieu mercredi. Il en est encore décrété deux autres, pas plus, en raison du peu de durée du carnaval.

Les bals intimes de S. M. l'Impératrice commenceront lundi, 11 janvier, et se continueront de semaine en semaine.

Aux réceptions impériales du 2 janvier, l'Impératrice avait une délicieuse toilette en robe de gaze lamée d'argent, dont la traîne en velours vert était garnie d'hermine.

On a également dansé chez Mme la duchesse Tascher de la Pagerie.

La saison des plaisirs va réparer le temps perdu.

C'est du reste une mode adoptée de commencer les bals après le jour de l'an, et de danser encore quand les lilas sont effeuillés.

Ce qui fait fureur cet hiver, dans les réunions artistiques et aristocratiques, ce sont les *pupazzi* de M. Lemercier de Neuville.

Les pupazzi sont tout autant des marionnettes que des poupées, car ils représentent des petits acteurs en bois, si bien faits et si naturels de pose, de forme et d'allure, qu'on n'est nullement surpris de les voir marcher et de les entendre parler soit en prose, soit en vers.

Ils ne sont pas accrochés, comme les marionnettes de Séraphin, à un fil grossier, qui ôte toute illusion au spectateur, car ils se meuvent au moyen d'un ressort très simple, mais admirablement dissimulé. Il y a donc progrès.

Les marionnettes (pupazzi) de M. Lemercier de Neuville se rapprochent beaucoup de celles qui jouent la comédie sur le grand théâtre de la vie. Ce qu'il y a surtout de curieux à signafer, c'est que chaque pupazzo a pris les traits et la tournure d'une célébrité contemporaine, soit dans les arts, le théâtre et les sciences.

C'est de la photographie animée, ou qui mieux est l'album de Gavarni en action.

Que font ces pupazzi? jouent-ils des pièces?... chantent-ils l'opéra? dansent-ils un ballet? nullement. Ils font des charges, des caricatures, du sentiment, de la réalité, de la fantaisie. Ils fredonnent admirablement bien la chansonnette. En un mot, ils sont spirituels, aimables et presque aussi indiscrets que les échos du *Figaro*.

A propos du *Figaro*, parlons du succès de l'*Autographe*.

Il est inouï, fabuleux, et cela se comprend, l'idée est neuve, originale et nouvelle.

L'*Autographe* est le complément de la galerie contemporaine de Nadar.

Chacun veut connaître l'écriture des grands hommes. La curiosité est éveillée; c'est assez pour faire pleuvoir trois cents abonnements par jour aux *Bureaux du Figaro*, 14, *rue de la Grange-Batelière*.

Parmi les autographes du second numéro, citons quelques maximes signées de noms connus et aimés. Commençons par quatre vers d'Eugène Scribe, *sur un parapluie* :

Ami commode, ami nouveau,
Qui, contre l'ordinaire usage,
Reste à l'écart quand il fait beau,
Et se montre les jours d'orage !

Puis quatre autres vers où la rime est assez libre d'hémistiches, de Lola-Montez, la célèbre Marie, comtesse de Landsfeld, qui mourut, dit-on, religieuse, après avoir fait scandale dans le monde entier.

« Libre fille des airs, j'ai retrouvé mes ailes ; comme vous, au printemps, légères hirondelles, je vais voltiger ; à la scène, où je parais demain, aurai-je des amis qui me tendront la main? »

Puis une sentence d'Anaïs Fargueil, l'héroïne des *Diables noirs*.

« La photographie est à la nature ce que l'orgue de barbarie est à la musique. »

Puis une maxime de Charles Briffaut (le Ponsard de 1804), comme dit M. Gustave Bourdin, dans une annotation qu'il publie sur chaque célébrité qu'il fait apparaître comme un pupazzo en bois animé :

« Quelle est la femme qui ne fait ce qu'elle dit? Celle qui jure de n'aimer jamais ou d'aimer toujours. »

Puis une pensée de Paul Lacroix (bibliophile Jacob) :

« L'esprit n'est jamais vieux, tant que le cœur est jeune. »

M. Paul Lacroix a parlé pour lui, car il est toujours le même qu'il y a vingt ans.

Et pour clore ces quelques citations prises au hasard, terminons par cette pensée éminemment patriotique d'Émile Souvestre :

« Tu n'as jamais peut-être pensé à ce qu'est la patrie? C'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé. Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces jeunes filles qui passent là en riant, c'est la patrie! Les lois qui te protégent, le pain qui paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquelles tu vis, c'est la pa-

trie!... La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie! Tu la vois, tu la respires partout!... Figures-toi, mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et ta reconnaissance, réunis tout cela sous un seul nom, et ce nom sera *la patrie!* »

Terminons ce courrier des salons et des arts en annonçant le retour de Nadar à son beau palais de photographie, boulevard des Capucines.

Nadar est aujourd'hui plus qu'une actualité, c'est un grand homme, un grand cœur, une profonde intelligence. Il aura donné le premier mot de l'hélice aérienne; et peut-être un autre profitera-t-il de son invention et de sa gloire.

Pauvre Nadar!... les vents ont tourné contre lui. Il part en ballon, le ballon sombre, il ne se décourage pas, et, clopin clopant, il part à Londres pour exploiter la curiosité de nos voisins les Anglais, et leur montrer les débris glorieux de son naufrage. Malheureusement, l'aristocratie anglaise était dans ses terres à chasser le renard.

Il faut donc absolument reprendre le chemin du boulevard des Capucines, pour aller voir Nadar opérant lui-même, après avoir rêvé la conquête de l'air.

MARQUISE DE FIRMIANI.

THÉATRES

—

OPÉRA-COMIQUE. — La *Fiancée du Roi de Garbe*, poëme de M. Scribe, musique de M. Auber — Il est bien difficile de parler de cette pièce, avec la liberté qui convient à la saine critique. Si l'on veut se montrer sévère envers la partition nouvelle, vingt voix s'élèvent aussitôt, et vous rappel au respect des morts ou à la déférence pour la vieillesse; si, au contraire, vous vous abandonnez à l'éloge le plus sincère, bien des sourires ironique vous accueillent, et vous êtes accusé de complaisance servile envers les positions faites.

Comment se tirer de là?

En disant la vérité. — Honni soit qui mal y pense.

L'exécution laisse peu à désirer.

Mlle Cico est charmante dans le rôle qui lui est confié, et elle n'a pas toujours été aussi heureuse. Prilleux a également droit à tous nos éloges, et nous ne doutons pas que cette partition, ainsi rendue, ne fournisse une très honorable carrière.

SALLE ROBIN. — Le succès extraordinaire des charmantes soirées de M. Robin est du à son habileté et à sa fidélité à tenir la promesse qu'il nous a faite, dès son début, de varier sans cesse son spectacle. Ainsi l'arbre de Noël et la fantasmagorie qui avaient été représentés à l'occasion des fêtes du Jour de l'An, vont faire place, mardi prochain, à une série d'expériences nouvelles, et de nouveaux tableaux de l'Agioscope représentant les phénomènes de la nature qui contribuent tous les jours à la transformation de notre globe.

Ces nouveautés, jointes aux Apparitions de Spectres qui reçoivent tous les soirs du public un accueil enthousiaste, ne peuvent manquer de faire accourir la foule, ainsi qu'elle n'a cessé jusqu'ici.

JACQUES DURAND.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les États Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

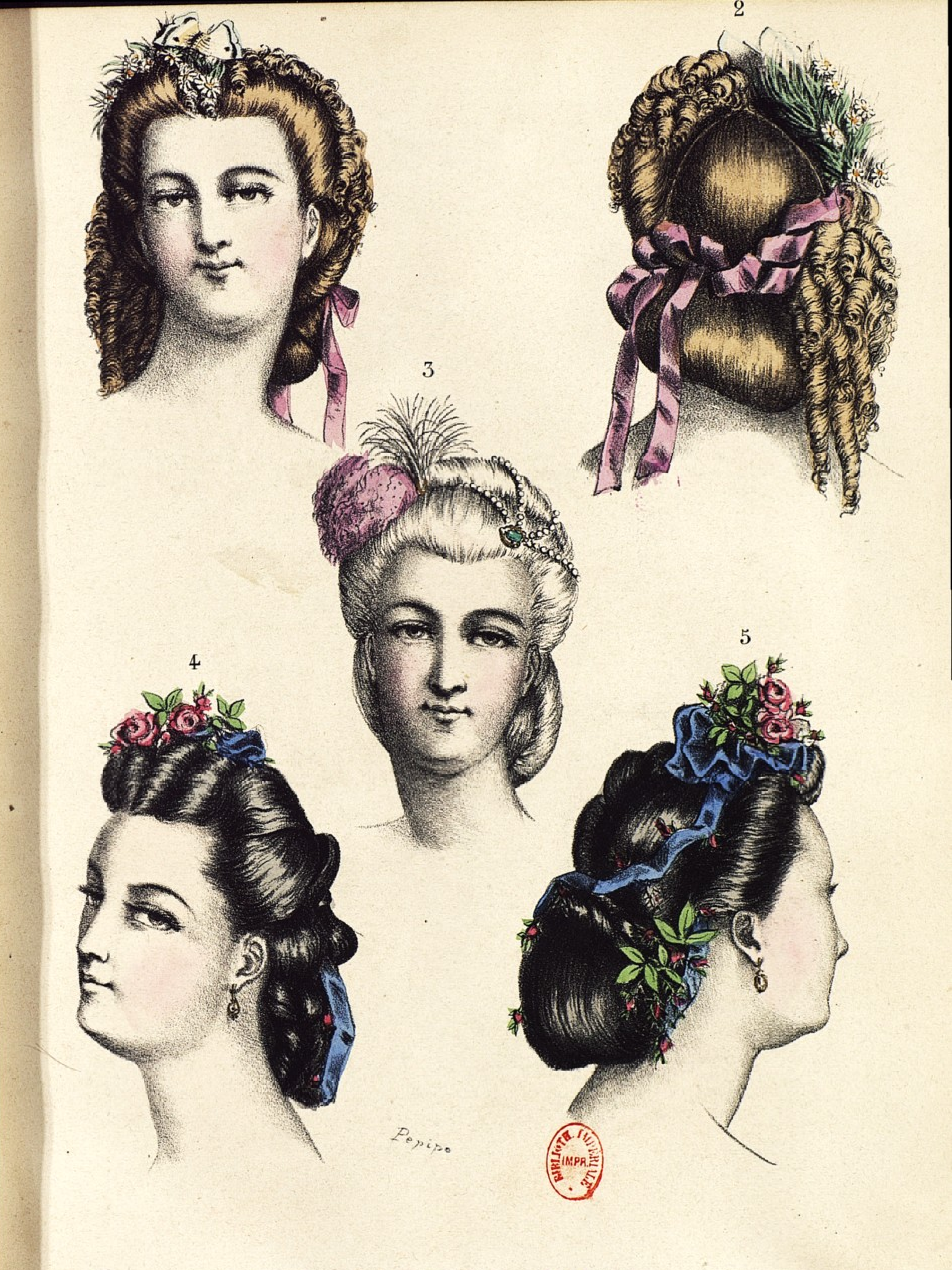
1er Février 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne, 64, à Paris.

BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR



LE BON TON

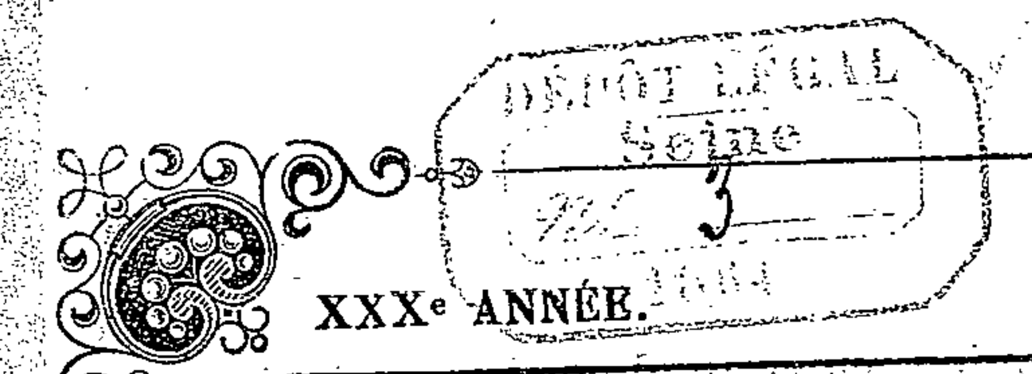
JOURNAL DE MODES.

64, Rue Ste Anne, Paris.

Nos 1_2 par Mr AUBERT, Professeur, rue de la Victoire, 25.
Nos 3_4_5 par Mr PÉTRUS, Professeur, rue de Castiglione, 6.

..6, r. du Hazard, Paris





XXXe ANNÉE. 3e LIVRAISON. 1er MARS 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

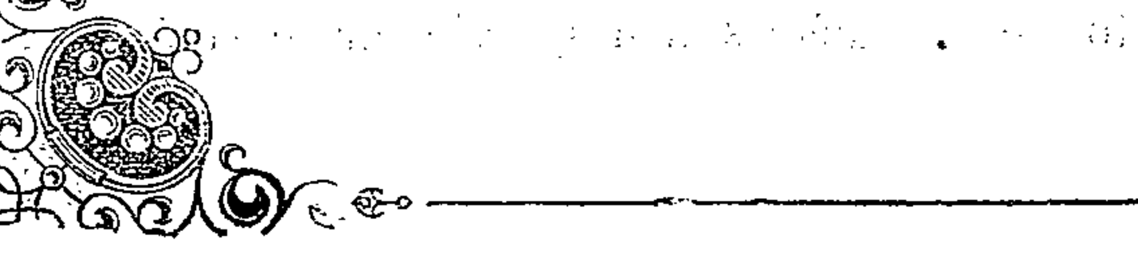
GRAVURE

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés recevront encore dans ce numéro une planche spéciale de grandes têtes coiffées, en plus de notre planche habituelle de coiffures.

Des planches semblables seront publiées désormais chaque hiver pendant les mois des bals et soirées.

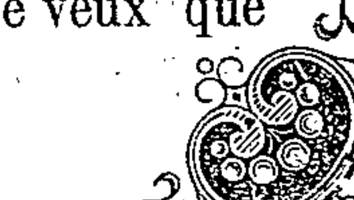
Nos abonnés comprendront facilement toute l'importance de cette amélioration.



LES PRISONNIERS POLITIQUES



E titre fera sans doute sourire quelques personnes, et peut-être leur fera supposer que, tout en chiffonnant gazes et dentelles, je vais m'occuper des Russes, des Prussiens, des Polonais, etc. ; détrompez-vous. Il est trop pénible d'envisager les grandes douleurs pour que je tienne à en placer les tristes récits sous les yeux de mes lectrices; je préfère rester dans le domaine des fleurs, et je veux que



les ravissants mouchoirs de la maison Chapron n'aient à dissimuler que des physionomies riantes et non des larmes entre les plis de leurs fines dentelles et de leurs délicates broderies.

Pourtant, quoi que puisse en penser de malicieux esprits, il est une politique dont nous devons nous occuper : nous avons nos guerres, et puis enfin nos prisonniers d'état. Au temps passé, d'un songe, du vol d'un oiseau, on tirait bon ou mauvais augure ; aujourd'hui, une charmeuse, qui se plaît à entourer mes chères lectrices du prestige de ses coquettes inspirations, fera, j'en suis certaine, presque rétrograder avec plaisir quelques esprits féminins vers les superstitions de nos aïeux ; voici, en un mot, ce qui se passe dans nos domaines :

Depuis longtemps déjà, messieurs les papillons se croyaient maîtres de l'univers; ils allaient, revenaient et voletaient sur les fleurs en brisant ou froissant plus d'une blanche ou rose corolle.

Je ne sais si cette captivité, cette prison, d'un genre nouveau, plaît à messieurs les inconstants, mais ce que je souhaite tout bas à mes lectrices, c'est qu'elles retiennent toujours ainsi prisonniers près d'elles le mari choisi par leur cœur, et elles n'ont, je crois, qu'à tirer bon augure de la guerre faite aux papillons.

C'est Leroy qui est l'exécuteur des hautes œuvres de nos gracieuses fées la Mode et la Fantaisie. Sur les plus charmants che veux blonds ou bruns, qu'il dispose d'une façon si ravissante en boucles ou rouleaux, sur ces échafaudages si artistement combinés, Leroy vient enchaîner les plus beaux papillons.

Rien n'est plus poétique qu'une coiffure ainsi parée.

Lorsque je me trouve à même, dans un bal ou une soirée, de remarquer et de passer en revue toutes les jolies têtes de femmes, dont la beauté est encore rehaussée par le talent de notre habile coiffeur, je comprends les envieux qu'il peut faire, car n'a pas qui veut l'esprit tout particulier d'observation, en vertu duquel on crée de si gracieuses innovations, en rapport tantôt avec une physionomie grave, tantôt avec une physionomie douce, tendre ou malicieuse.

Leroy est depuis longtemps déjà nommé coiffeur de plusieurs têtes couronnées, au nombre desquelles l'une des plus belles, celle de notre gracieuse Impératrice, vient prendre place. Tout cela excite la jalousie des confrères de Leroy ; aussi, on pousse le dépit jusqu'à lui contester, dans le petit coin d'un journal babillard et méchant, ce titre de coiffeur de l'Impératrice des Français, titre si justement mérité par un talent vraiment inimitable, car Leroy n'est pas un copiste, mais un artiste d'une imagination toujours féconde.

Une robe de satin blanc, garnie au bas de la jupe, jusqu'à une hauteur de trente centimètres, par des bouillonnés en tulle blanc, voilé d'un entre-deux en blonde blanche ; bouillonnés et entre-deux se trouvaient posés en biais ; puis au-dessus, une jupe de tulle retombait, et se trouvait tout autour, du haut en bas, bouillonnée cinq fois ; ces fronces étaient cachées par une très légère passementerie blanche satinée, figurant une rangée de perles ; au bas de chaque rang de fronces, on avait posé un ravissant bouquet composé de myosotis, entourant une rose blanche, sur laquelle était arrêté un papillon aux ailes d'or. Le corsage était coupé à pointe devant, à basque carrée derrière, et entièrement voilé de tulle. Une belle blonde blanche bordait la basque, sur laquelle était aussi fixé un gros nœud en tulle à larges pans bordés de blonde, avec tête cachée par un ruban de satin bleu couvert d'un entre-deux. Une berthe en tulle bouillonné dans le même sens que le bas de la jupe, et accompagnée de ruban bleu et d'entre-deux, complétait cette robe. Une blonde blanche entourait le bas de la berthe. Sur une épaule seulement, un bouquet de fleurs avec papillon au milieu était placé.

La coiffure, assortie, se composait d'une touffe des mêmes fleurs, fixée sur le côté

du front, et d'une autre derrière, enlacée dans une écharpe de tulle.

Une autre robe, également en satin blanc, était vraiment d'une coquette originalité ; jusqu'aux genoux, on avait fait des bouillons en tulle ponceau, nuance très en vogue en ce moment ; sur ces bouillonnés, des losanges étaient tracés par un petit ruban en satin ponceau. Une jupe de tulle de même nuance retombait au-dessus de cette garniture, et se trouvait relevée et ornée deux fois du haut en bas, sur le côté, par deux larges rubans en satin, voilés d'une large barbe en dentelle noire; entre ces deux garnitures, d'un côté seulement, on avait ajouté un cordon flexible de boutons de roses moussues ponceau. Ce cordon de fleurs se continuait tout autour du bas de cette jupe. Le corsage était accompagné d'une berthe en tulle, toujours de même nuance, bien bouillonné et losangé. Un cordon de fleurs en bordait le haut et le bas.

La coiffure se composait des mêmes fleurs, entremêlées gracieusement parmi des coques de cheveux.

Une autre est en taffetas blanc, garnie au bas de la jupe par des bouillonnés froncés en biais et séparés avec des entre-deux en dentelle noire posés sur ruban de satin blanc. Une jupe de tulle retombe au-dessus des bouillonnés, et se trouve relevée d'un côté par trois bouquets de géranium rose de Chine. Le corsage est à pointe et accompagné d'une berthe en tulle bien neigeuse, ornée par trois touffes de fleurs posées les unes sur les épaules et une autre au milieu ; d'un côté seulement, un nœud d'épaule en dentelle Chantilly est ajouté. La coiffure, assortie, se compose d'une touffe de géranium fixée sur le côté du front, et d'une autre placée derrière, un peu avant sur le côté du cou. Un papillon en nacre était blotti parmi les fleurs posées au-dessus du front.

Une coquette toilette demi-deuil pour bal se compose d'une robe de satin blanc, couverte d'une jupe de tulle semé de petits papillons noirs; un haut volant de tulle blanc, sur lequel était appliqué trois rangs de dentelle, alternativement en blonde blanche et en dentelle noire, ornait le bas de cette jupe. Sur le côté, la jupe de tulle est relevée par une traînasse de pensées en velours violet à calice nacré.

La coiffure, assortie, se compose d'une plume blanche jetée de côté, puis ayant sur le pied une touffe de pensées d'un beau violet de lumière. Une pensée en brillants, montée avec un goût et une légèreté inouïe, était posée parmi les fleurs de cette coiffure.

Cette fleurette en diamant était réellement un petit chef-d'œuvre de joaillerie, d'un goût exquis et sortant des fabriques de la maison Ménard et Saivres. Beaucoup de grands mariages seront, dit-on, célébrés après Pâques. Dans la maison que je viens de citer, on a fait des commandes très importantes de bijoux, destinés à compléter dess corbeille de noce.

Pour soirée, on porte généralement des toilettes en taffetas de nuance fer.

Parmi celles qui ont été dernièrement exécutées, il y en a une dont le corsage se portera, dit-on, cet été.

Cette robe était en taffetas mauve. Le corsage, demi-montant derrière, était décolleté carrément sur le devant, dont l'ouverture est restée découpée de façon à former des crevés, par lesquels passe un riche jabot en valenciennes. Un petit nœud en ruban de satin n° 4 est fixé tout le long de ce corsage sur chaque patte. La manche, assortie, est également découpée comme le devant du corsage, sur la couture de la saignée, puis ornée de valenciennes et de nœuds; une légère épaulette en passementerie mauve en garnit le haut ; un ornement du même genre est répété au-dessus du poignet. Le bas de la jupe est orné d'un haut volant d'une nuance plus claire, monté par groupe de cinq plis, entre lesquels retombait, découpée en lambrequin, le bord de la jupe d'une petite ruche chicorée.

Comme toilette de ville, j'ai vu une très jolie robe en pou-de-soie, garnie au bas

de la jupe par une étroite ruche tuyautée, puis par sept biais en velours noir formant demi-croissant, se croisant à chaque extrémité, où on ajoute, entre les jonctions, un nœud en velours avec bouts frangés de chenille. Sur le haut des manches, coupées à coude et demi-ajustées, on pose deux petits croissants, puis un nœud en velours. Le corsage est coupé à pointe devant et derrière à petite basque-habit carrée.

Une autre robe très élégante pour dîner est en taffetas bleu turquoise, couverte d'un pointillé de neige; cette robe est coupée façon princesse devant et derrière à basque, se terminant d'un seul morceau en trois longues pattes de même étoffe, ornées tout autour d'une ruche-chicorée en taffetas uni et tombant sur la jupe. Devant, l'espèce de tablier formé par la coupe princesse est, de chaque côté, orné de légers pouffs en taffetas uni découpé. Sur le devant de cette jupe, au milieu, on avait posé, à partir du haut du corsage, décolleté carrément et orné à plat tout autour par une belle guipure ancienne très fine, des boutons en satin blanc, imitant à s'y méprendre de grosses perles blanches, placées à la tête de quelques brins de chenille blanche, pointillés de satin. La manche de cette robe était entièrement fendue sur la saignée à la manière de celles des robes du temps de Louis XIV. Une guipure pareille à celle encadrant le haut du corsage retombait à plat de chaque côté de cette ouverture, retenue du haut et du bas seulement. Des sous-manches en tulle, formant des bouillonnés très fournis et séparés par des velours bleus, complétaient cette toilette. Une torsade de tulle illusion formait une ravissante coiffure assortie à cette robe. Quelques ravissants papillons bleus naturels étaient emprisonnés dans les plis de ce tulle auprès d'une grosse rose blanche à feuillage doré.

Les chapeaux, pour la nouvelle saison, auront une forme ravissante, légère et toute mignonne.

Il se porte, je crois pouvoir l'affirmer, beaucoup de blanc et de rose, c'est-à-dire composés de crêpe, tulle et fleurs d'une seule nuance.

J'ai vu un charmant modèle en crêpe rosé, voilé de tulle de même nuance, cachant à moitié trois magnifiques roses posées sur le côté de la passe. Dans l'intérieur, les mêmes fleurs étaient répétées et voilées de tulle également; les joues étaient en crêpe rose tuyauté.

Un autre modèle assez original est avec passe de velours ponceau, calotte en crêpe blanc, fond en velours noir drapé et bavolet en crêpe blanc. Sur le côté de la passe, quelques têtes de plumes blanches sont posées avec coquillé de nacre au pied; le bord de la passe est, tout autour, orné de petits coquillages nacrés, placés comme des perles les uns à côté des autres. Un second rang semblable entoure le fond de la calotte. L'intérieur de la passe est garni d'une neige de tulle illusion, puis sur le côté par un un charmant bouquet de fleurs ponceau à calice de nacre.

Un autre modèle est en crêpe blanc, avec fond de calotte en velours, plissé de façon à se prolonger jusque sur le côté de la calotte, où ces mêmes plis semblent tout naturellement venir retenir une touffe de plumes bleues avec coquillé de nacre au pied. Un bouillonné de tulle bleu couvre la passe, dont l'intérieur est orné de tulle illusion blanc et de coques en velours bleu.

Un autre est en paille belge, avec fond en taffetas de nuance paille, plissé en rayons; entre chaque rayon, on pose un petit velours noir, dont l'extrémité est terminée par un brin de chenille noire, complété par une petite perle de satin chiné paille et noir. Chaque extrémité de ces velours dépasse un peu le fond de taffetas sur le côté, en se détachant bien les uns des autres. Un nœud de ruban en taffetas mélangé de velours noir vient cacher la naissance des plis formant rayons. Le bord de la passe est garni d'une frange en chenille noire et paille. Le bavolet est en tulle blanc voilé de dentelle noire. L'intérieur de la passe est orné d'un bouillonné de crêpe

paille, mélangé de velours noir. Sur le côté nœud en taffetas et velours noir.

Pour jeune fille, un charmant modèle tout en tulle blanc bouillonné en neige aura le fond de la calotte traversé par des ruches de crêpe rose découpé, dans lesquelles viendront se blottir quelques petites roses de mai. L'intérieur de la passe est simplement orné de tulle illusion bouillonné, puis d'un bandeau en velours noir, accompagné sur le côté par une touffe de petites roses avec boutons et feuillage d'une imitation si parfaite, qu'elles semblent naturelles.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure de mariée. — Bandeaux mi-relevés, mélangés de frisures légères; chignon de nattes et frisures; diadème de fleurs d'oranger ; voile à la vierge en tulle illusion 12 1/4 (douze quarts), posé sans épingles, excepté une seule pour fixer la branche de fleurs d'oranger au-dessus du chignon. Le voile doit descendre un peu plus bas que la taille par devant, et couvrir la robe jusqu'au bas par derrière.

Coiffure ornée d'églantines. — Devant, deux bandeaux, un roulé en dessus, l'autre en dessous, un peu ondulés sans ébouriffage ; chignon de frisures; églantines et feuillages courant dans la coiffure.

PETRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2.) — On divise les cheveux de façon à en conserver beaucoup sur le devant. Faites d'abord le rouleau cintré près de la raie, ensuite les deux autres petits rouleaux garnissant les tempes, en commençant par celui de dessus ; ces rouleaux sont tournés de bas en haut, puis fixés avec une épingle sur le premier bandeau ; alors, on reploie la mèche sur elle-même, de manière à pouvoir se servir des pointes pour la coque roulée qui se trouve au-dessus de l'oreille.

L'ornement de cette coiffure est composé d'un pouff de velours, que l'on pourra facilement confectionner soi-même en prenant du velours en biais dont on fera une natte, que l'on tournera en colimaçon. Ajoutez quelques rangs de perles et une de ces charmantes aigrettes en verre filées qui ont eu tant de succès cet hiver, et vous aurez un ornement peu coûteux et de très bon goût.

(No 3.)—Cette coiffure, du genre Louis XV, sera d'un charmant effet poudrée en blond, surtout si on y ajoute un peu de poudre diamanto, dont on recommence à faire usage. Son exécution est des plus simples. Relevez vos cheveux en racine droite, et placez de chaque côté une fausse frisure montée en natte, avec laquelle vous ferez une chute de coques légères, bien graduées de longueur.

Pour chignon, une large coque tombante est roulée en sens opposé. Un pouff de roses avec longue traînée est placé sur le côté droit. Disposez la branche de manière à séparer les coques du chignon et laisser flotter l'extrémité sur l'épaule gauche.

J. SYRET, *professeur.*

—

Coiffure ornée de roses, lilas et plumes (nos 4 et 5). — Les raies sont tirées un peu en arrière des oreilles; les cheveux de derrière sont noués en deux parties superposées; avec la portion du bas, faites une coque-chignon en relevant les pointes, qui vous serviront pour faire une boucle sur le côté droit ; avec la deuxième partie, faites une deuxième coque par-dessus la première, et les pointes vous serviront à faire les deux petites coques qui sont au-dessus. Les bandeaux sont faits de deux Marie-Stuart, une petite et l'autre très élevée et bien cambrée ; de fausses boucles sont rapportées sur le côté entre les bandeaux et le chignon. Une plume, quelques roses avec un peu de lilas blanc, complètent cette coiffure.

DESMAREST, *professeur.*

CHRONIQUE SUR L'ART DU COIFFEUR

—

Nous avons retardé d'un mois pour faire le résumé des cours de coiffure, parce que nous avions l'espérance d'assister à un concours qui devait avoir lieu dans le courant de janvier. Ce concours n'a pas été donné; nous le regrettons beaucoup, vu que deux jeunes professeurs devaient nous faire voir des merveilles. Revenons à notre résumé.

Il y a deux questions à se faire, auxquelles il faut répondre catégoriquement : a-t-on fait du nouveau? et les élèves ont-ils fait tout ce qu'ils devaient faire? Pour ce qui est de la première question, je répondrais : Non, on n'a rien fait de nouveau, et ceci est facile à comprendre. Depuis bien des années, pour ne pas dire des siècles, on a fait, avec les cheveux, à peu près tout ce qu'on pouvait faire, c'est-à-dire les bandeaux courts ou longs, larges ou étroits, les nattes, les frisures, les coques, les torsades, l'un comme l'autre plus ou moins crépé.

Sorti de là, que peut-on inventer? Rien, si ce n'est une disposition plus ou mois heureuse de placer les choses ci-dessus désignées; ce qu'il y a de plus joli n'a été qu'une reproduction du quinzième siècle. On a voulu aborder la coiffure Empire premier; il y a eu quelques réussites, mais rien n'égale le style Louis XV, fin du règne. Tous les jeunes professeurs et même les élèves qui ont eu des prix se sont signalés par des coiffures du genre Louis XV. Ils n'ont donc rien innové, puisque, depuis sept ou huit ans, on a adopté insensiblement ces coiffures. Voici pour la première demande.

Les élèves ont-ils fait tous les progrès qu'ils devaient faire? Non, et voici pourquoi. Il y a trois classes tenues par les chefs de bureau de placement, à qui il importe peu de faire faire des progrès aux élèves, c'est du moins ce qu'il faut présumer. Chacune de ses écoles a trois ou quatre professeurs, et quelquefois plus, qui ont chacun leur principe pour démontrer à coiffer. Voici ce qni arrive de cet état de choses. Un professeur démontre à un élève la manière de faire un bandeau ou une coque; l'élève reproduit le mieux possible les principes qu'on lui a montrés, quand survient un autre professeur de la même école qui critique la manière de travailler de l'élève; l'élève se récrie, en disant que tel professeur lui a montré comme cela, ce qui n'empêche pas le professeur-critiqueur de faire adopter à l'élève ses principes, qui sont complétement opposés à ceux du premier professeur. Comment veut-on faire faire des progrès aux élèves avec une organisation semblable? Il est temps que les professeurs de chaque école adopte un système pour démontrer les premiers principes de l'art de la coiffure. Nous saurons plus tard dire quel est le meilleur. Il serait étrange que, dans un collége de certains professeurs, ils fassent commencer l'alphabet par la lettre Z; c'est cependant ce qui arrive dans notre métier.

Le 12 février dernier, dix professeurs de notre corporation se sont cotisés pour offrir aux coiffeurs de Paris un bal salle Barthélemy; ils ont mis chacun 50 fr.

Le bal était composé de plus de huit cents jeunes gens et à peu près trois cents dames. J'ai cherché vainement quelques jolies coiffures, et je n'ai pu en découvrir qu'une; c'était une Louis XV pure, sans poudre. C'est déplorable à dire, mais il faut ajouter que peu de coiffeurs de dames du monde assistaient à cette réunion.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

Terminons cet article en rectifiant un fait erroné mis en circulation : un journal annonçait, en effet, que Leroy n'était plus coiffeur de S. M. l'Impératrice, et le célèbre artiste n'a jamais cessé d'être le coiffeur breveté de notre auguste souveraine, honneur bien mérité, du reste, par le talent hors ligne que toutes nos dames lui connaissent.

COURRIER DE PARIS

Puisque le carnaval vient de mourir, jetons quelques anecdotes sur sa tombe.

Quelqu'un disait au pape Benoît XIV : « Puisque l'Eglise est si condescendante, n'aurait-elle pas dû diviser le carême en quatre parties, et faire jeûner dix jours au commencement ou à la fin de chaque saison de l'année. — Elle l'aurait pu ; mais elle n'a pas dû le faire, répondit le Saint-Père ; car il aurait pu arriver qu'il y eût alors quatre carnavals et point de carême. »

Ah ! qu'un époux est un sot animal !
Hier encor, disait la jeune Hortense,
Le mien jaloux, égoïste et brutal,
A jusqu'au bout poussé l'impertinence ;
Car, tout exprès, il meurt en carnaval,
Pour me priver du plaisir de la danse.

La tragédie de *Scipion*, par Pradon, ayant été jouée en carême, on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Dans sa pièce de *Scipion*,
Pradon fait voir ce capitaine
Prêt à se marier avec une Africaine.
D'Annibal il fait un poltron.
Ses héros sont enfin si différents d'eux-mêmes,
Qu'un *quidam* les voyant masqués plus qu'en un bal,
Dit que Pradon donnait, au milieu du carême,
Une pièce de carnaval.

Ne voulant pas être moins généreux à l'égard du carême, nous poursuivons nos recherches savantes à son profit.

C'est au pape Télesphore, mort le 5 janvier de l'an 138, que nous avons obligation de la messe de minuit et du carême, par la raison que Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Mangez ce qu'on vous donnera. »

Ce fut Charlemagne, en revanche qui, en 789, décerna la peine de mort contre quiconque enfreindrait sans dispense la loi du carême.

Croirait-on qu'il y ait eu des tribunaux assez imbéciles, assez lâches, assez barbares, pour condamner à mort, — en vertu de la loi de Charlemagne probablement, — de pauvres diables qui n'avaient commis d'autre crime que d'avoir mangé de la viande de cheval en carême ?

Cependant, il existe un arrêt de cette espèce, et ce qu'il y a d'étrange, c'est que les juges qui ont prononcé de pareilles sentences se soient crus supérieurs aux Iroquois.

« Nous, après avoir vu les pièces du procès, et de l'avis des docteurs en droit, déclarons ledit Guillou, écuyer, dûment atteint et convaincu d'avoir, le 31 du mois de mars passé, jour de samedi, en carême, emporté des morceaux d'un cheval jeté à la voirie, dans le pré de cette ville, et d'en avoir mangé le 1er avril. — Ce cheval ne serait-il pas un poisson ? — Pour réparation de quoi nous le condamnons à être conduit sur un échafaud qui sera dressé sur la place du marché, pour y avoir la tête tranchée. »

Suit le procès-verbal de l'exécution.

Le carême des catholiques était une branche de commerce pour certains hérétiques. Clément XIV voulant établir de nouveaux droits sur des marchandises qui venaient d'Angleterre et de Hollande, on lui représenta qu'il indisposerait ces deux pays : « Bon, bon ! répondit-il en riant, ils n'oseront montrer leur mécontentement, car s'ils me fâchent, je supprimerai le carême. »

Nous n'oserions affirmer que la maladie dont est mort *mardi-gras* soit épidémique ; mais il est assez étrange de voir mourir dans le même mois trois des gloires carnavalesques les plus incontestables de Paris.

C'est d'abord Mengin, l'homme au casque, dont la renommée empêchait de dormir bien des gens qui ne sont pas des marchands de crayons.

On a dit de M. Alexandre Dumas, que c'était Mengin sans casque.

Mais il n'est pas le seul.

L'homme pourtant qui était le plus jaloux de Mengin, c'était Pradier, le bâtoniste qui, « ayant eu l'honneur de travailler devant des têtes couronnées, n'avait pu obtenir de la police que le droit de station sur la place des Pyramides, tandis que son

rival en charlatanisme trônait sur celle de la Madeleine.

Eh bien! au moment où *le Ciel* le débarrassait généreusement de son ennemi intime, Pradier a dû aussi plier bagage pour se rencontrer encore peut-être dans un autre monde, en rivalité avec lui.

Il est réellement des gens qui n'ont pas de chance!

La troisième illustration populaire passée de vie à trépas, par ce carnaval, c'est le *Père La Hire,* dictateur de la Grande-Chaumière, de dansante mémoire.

Dictateur absolu qui veillait à la décence relative de son bastringue avec une vigilance et une énergie dignes de tous les éloges.

Les *municipaux* les plus pudibonds n'étaient que de la Saint-Jean auprès de ce gros homme en chapeau blanc qui se promenait autour des danseurs et près des bosquets, découvrant avec l'œil du maître les moindres infractions et les punissant d'abord par le *communiqué*, c'est-à-dire l'interpellation publique; par l'*avertissement*, privation du droit de remuer les jambes pendant un ou plusieurs quadrilles; tertio, par la *suspension,* ou la consigne à la porte pour un ou plusieurs bals, et enfin par la *suppression*, c'est-à-dire l'expulsion absolue.

Il y avait, dit-on, beaucoup de monde au convoi du Père La Hire; mais combien d'illustrations en tous genres qui n'y étaient pas et qui auraient dû y être, si tous ces Télémaques, rentrés au bercail, n'avaient pas oublié le *Mentor* indulgent de leur trop folâtre jeunesse.

Nous voudrions trouver une transition convenable, pour ne pas laisser de prétexte à nos lecteurs de confondre avec ces industriels, plus que nous ne le faisons nous-mêmes, un homme qui, au dire de M. Alexandre Dumas, qui s'y connaît, « avait plus fait pour la littérature dramatique que tous les ministres à la fois. »

Cet homme se nommait Jean-Baptiste Porcher et n'était, pas plus par sa situation que par son nom, un de ces grands seigneurs qui se transformaient jadis en Mécènes, moyennant un peu d'or distribué aux écrivains.

Celui-ci ne donnait pas son argent; mais il le prêtait aux jeunes gens qui faisaient du théâtre, — sur la seule hypothèque de leurs futurs succès.

Dès qu'on avait une pièce *reçue* à un théâtre quelconque, si vous ne vouliez pas mourir de faim en attendant le jour souvent fort éloigné de la représentation, vous alliez trouver M. Porcher qui, à ses risques et périls, vous avançait sur les droits d'auteur à vous revenir plus tard, une somme représentant approximativement le produit de vos billets d'auteur.

Si votre pièce avait du succès, il rentrait dans ses déboursés, sinon — il attendait, se consolant philosophiquement de quelques rentrées, un peu tardives, par la considération dont l'honoraient ses clients, c'est-à-dire à peu près tous ceux qui écrivaient pour le théâtre.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIERE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les États Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

Mars 1864.

Lith: Michelet, 6, r. du Hazard.

JOURNAL DE MODES.

64, Rue Ste Anne.

Nos 1-2-3, Coiffures de Mr Syret, Professeur rue Montyon, 17.

Nos 4 et 5, Coiffures de Mr Desmarest, Rue Boucher, 16.





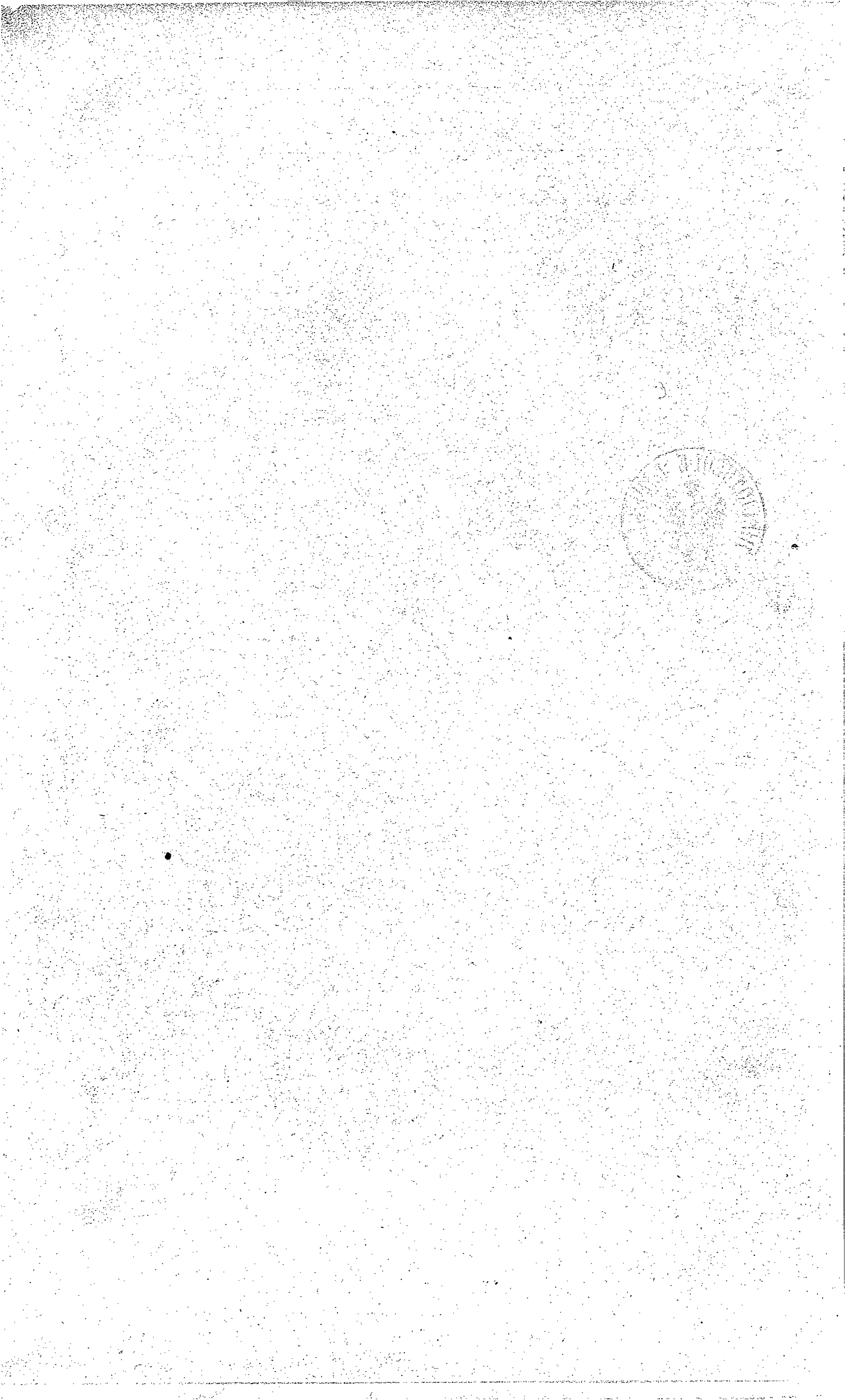
LE BON TON

1er Mars 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne, 64, à Paris.



DÉPOT LÉGAL

XXXe ANNÉE. 4e LIVRAISON. 1er AVRIL 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



De tous côtés, de verts rameaux s'agitent autour de nous en signe d'allégresse, et semblent être autant de symboles d'espérance préssageant les beaux jours. « *Aimez-vous les uns les autres,* » disait celui sur lequel tant de verdoyantes palmes, arrachées aux arbres, furent jetées lors de son entrée à Jérusalem.

Ces belles et simples paroles du Christ, étant bien comprises, ne renferment-elles pas la clef du bonheur? Méditons bien cette douce maxime durant la sainte semaine qui va s'écouler, et les âmes souffrantes seront plus sereines, la vie décolorée des désœuvrés deviendra riante, puis, le grand jour de Pâques venu, les cœurs seront à l'unisson.

C'est à dater de cette fête solennelle qu'il est coutume d'arborer les fraîches toilettes printanières ; il faut donc causer un peu chiffons.

Mes chères lectrices, les rayures Pékin seront encore en vogue ; on les reproduit sur tous les fonds ; elles sont souvent noires ou de trois couleurs.

J'ai vu aussi de très beaux taffetas quadrillés nuance sur nuance, puis des moires antiques semées d'un pointillé foncé, égrené parmi un léger broché de même teinte que le fond, et par conséquent visible seulement, est charmant aux miroitements du jour.

L'étoffe la plus belle que j'aie admirée,

c'est une moire antique d'été, couverte d'un élégant dessin de plumes de paon, étalant gracieusement leurs palmes, richement nuancées aux couleurs naturelles; ce dessin de plumes est tracé sur l'étoffe d'une façon toute artistique; sans symétrie, elles se coudoient et s'enlacent légèrement sur fond chamois, gris, mauve, etc.

Les taffetas à fines rayures, presque imperceptibles à distance, seront aussi très bien portés. Comme vous le voyez, chères lectrices, l'écossais de toutes couleurs sera dédaigné pour la nouvelle saison.

Chez Saran, *à la Scabieuse*, j'ai vu un choix ravissant d'étoffes de tous genres, aux fonds de nuance deuil ou demi-deuil. En soieries surtout, il y a de charmantes robes, suivant les dispositions que j'ai indiquées plus haut.

Pour toilettes de ville, non, de deuil, on portera beaucoup de taffetas ou de moires antiques d'été à petits et moyens quadrillés noirs et blancs ou à rayures noires et blanches ou grises et blanches.

On parle encore très peu des étoffes légères. Il est question de voir bientôt paraître de nouvelles gazes du Thibet et de Chambéry. Les mousselines à dessins simulant des dentelles seront encore en vogue. Le mois prochain, nous donnerons une plus longue nomenclature des tissus légers. Pour toilettes simples, l'alpaga anglais sera encore à la mode.

Outre le choix charmant de soieries nouvelles que le magasin de *la Scabieuse* vient de recevoir, je recommande aussi particulièrement à mes lectrices un bel assortiment d'alpagas vendus, dans la même maison, à des conditions exceptionnelles.

Les chapeaux à fond mou se porteront de nouveau. Les modes que l'on trouve *à la Scabieuse* ont cela de particulier, c'est qu'elles ne ressemblent en rien à celles des autres magasins de deuil; elles s'en distinguent surtout par leur forme d'une élégance et d'une grâce exquises et des ornements d'un goût parfait.

J'ai vu un modèle tout en crêpe violet, dont le fond mou et tombant était soutenu par une légère résille très fine et entouré d'un simple cordon de violettes noué sur le côté de la calotte, où retombaient quelques fleurs de violettes montées de même. L'intérieur de ce chapeau était garni des mêmes violettes.

Un autre était en crêpe mauve, avec bord de passe couvert de violettes de Parme et fond en tulle blanc, sur lequel voltigeaient deux petites barbes de dentelle noire formant nœud, avec violettes de Parme cachant le lien et posées sur le milieu de la calotte. Le bavolet était en crêpe mauve bouillonné, coupé par trois légères barrettes en violettes de Parme. Dans l'intérieur de la passe, crêpe mauve, froncé et piqué de violettes vers le front. Ruche de tulle uni vers les joues.

Les confections, à en juger d'après les élégants et nouveaux modèles que j'ai vus *à la Scabieuse*, resteront de forme paletot.

Pour toilettes simples, on portera encore beaucoup de paletots ou de collets de même nuance que les robes et garnis soit d'entre-deux en dentelle, de galons, de riches dessins en taffetas découpé et même de broderies en soutache ou au point russe.

Avec les machines à coudre Wheeler-Wilson, on exécute, dans ces différents genres d'ornements, de ravissantes nounouveautés. Cette machine, si bien perfectionnée par M. Martougen, est une véritable petite fée; rien ne lui est impossible: son aiguille infatigable retient sur toute espèce de tissu les arabesques les plus originales, les plus enchevêtrées et les plus capricieuses.

Au nombre des étoffes composant aussi de délicieuses toilettes printanières, le foulard mérite d'être placé au premier rang, surtout ceux que l'on trouve au magasin de la *Colonie des Indes*. Ces tissus sont véritablement d'une variété et d'une qualité exceptionnelle, quoique marqués à des prix fabuleux de bon marché.

Dans cette maison, mes chères lectrices trouveront tous les plus beaux et soyeux tissus indiens. Les nouveautés du jour sont les foulards Shanghaï à raies et à car-

reaux de toutes nuances, à dessins cachemire sur rayures pervenche et sur rayures blanches d'un coquet effet; viennent ensuite de charmants foulards. Pékin noir à raies pourpre et noire, ou bleu et or à petites palmes; des semés, des fleurettes Pompadour, puis une quantité de foulards unis dans toutes les teintes nouvelles. Ce qu'il y a vraiment d'agréable dans ce genre d'étoffe, c'est la solidité inaltérable de ses couleurs de toutes sortes, que la moindre goutte d'eau ne peut tacher; aussi, on peut, grâce à cette certitude de durée dans la fraîcheur des foulards de la *Colonie des Indes*, revêtir de ravissantes toilettes par les temps les plus douteux.

Les corsages les plus (je ne dirai pas jolis), mais les plus nouveaux, sont coupés en veste. Il y a des maisons qui ont mis en vogue la longue basque, qui rappelle celle des habits d'hommes du règne de Louis XV. On modifie cette basque de différentes manières, en la faisant tantôt courte, carrée du bout, ou avec trois plis de chaque côté.

La veste postillon subit aussi quelques changements. Celle qui forme trois pattes un peu plus larges du bas et bien amincies du haut est toujours gracieuse.

La veste dite des gardes françaises est encore une des nouveautés excentriques; elle est véritablement pareille à celle des costumes de ce genre.

J'ai vu une robe de Faille dont le corsage était coupé en veste de ce genre, à deux pans carrés derrière; chaque coin en était relevé et doublé de taffetas violet; les pans du devant étaient également à coins relevés et doublés. Une autre basque rappelait les pans d'habits des *incroyables*; une très longue partie d'étoffe, carrée du bas et encadrée d'entre-deux en dentelle, doit retomber derrière à la suite du milieu du dos jusqu'à la moitié de la jupe; de chaque côté, au-dessus de cette espèce d'incroyable, deux autres basques dépendant du patron, formant le petit côté du dos, viennent retomber elles-mêmes jusqu'à moitié de la longue basque nite incroyable; ces deux dernières parties sont arrondies d'un côté seulement, comme les pans d'habits d'hommes, et encadré également d'entre-deux.

Voilà, chères lectrices, de la nouveauté; mais je doute qu'elle plaise beaucoup à toutes nos élégantes, car cela est vraiment bien original. Les manches se font à coude et de plus en plus étroites du bas; on les garnit d'épaulettes ou de jockeys, puis de parements vers le bas.

La maison *Charpentier* qui, par erreur d'impression, a été citée dans le dernier bulletin de modes sous le nom de *Carpentier*, la maison Charpentier, dis-je, n'adopte pas les excentricités fantasques de la saison nouvelle; du reste, mes lectrices ont déjà pu en juger elles-mêmes par la description des ravissantes toilettes que j'ai dépeintes dans le numéro du 10 mars, toilettes mises par erreur sous un autre nom. Lorsque de si gracieuses compositions sont créées, n'est-il pas bien naturel d'en accorder l'honneur à qui de droit? A chacun ses œuvres.

Parmi les dernières toilettes exécutées dans la maison Charpentier, je citerai trois robes:

La première est en taffetas violet, avec jupe coupée en pointe et garnie du bas par un biais de dix centimètres en taffetas blanc voilé d'un effilé violet gaufré, de même hauteur que le biais, puis au-dessus une ruche de taffetas violet; cette ruche remonte le long de chaque couture, et vient se terminer toujours en diminuant jusqu'à la taille. Le corsage est à pointe devant et derrière, puis bordé de ganses, couvertes l'une en taffetas blanc et l'autre en taffetas violet. Devant, ce corsage est ouvert et à petits revers de chaque côté. Ces revers sont encadrés d'une bande en taffetas blanc, d'effilés et d'une ruche comme à la jupe, sauf que ces ornements sont plus petits. Sur la manche, très étroite du bas, on répète deux fois, et posé en travers, un ornement assorti, composé d'un biais en taffetas, d'effilés et de ruche.

Une deuxième toilette est en taffetas, à rayures noires et blanches; la jupe, cou-

pée en biais, est bordée d'une grosse ganse en taffetas vert impérial et d'une guipure noire. Cette ganse remonte à chaque lé, et se trouve attachée au lé suivant par une charmante frange à boules espagnoles. Le corsage est à petites basques carrées derrière et à pointes devant. La basque est, comme la jupe, garnie de ganse, de guipure et de petites boules. La manche est un peu ouverte du bas, et garnie tout le long de la couture du coude, ainsi qu'autour de l'entournure, par une ganse, une guipure et des petites boules espagnoles.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de plumes et velours. (*Exécution.* — Faites les divisions de côté un peu en arrière, et séparez le bandeau en deux parties; commencez par le rouleau du haut, que vous créperez fortement, afin de pouvoir lui donner une forme élevée bien cambrée; prenez ensuite la partie des cheveux garnissant les tempes; crépez légèrement, et relevez-la de bas en haut, de manière à lui faire couvrir le bas du premier bandeau.

Pour chignon, placez quelques frisures au-dessous de l'attache des cheveux, et relevez ceux-ci en forme de nœud sans apprêt.

L'ornement se compose d'une coiffure de velours, forme diadème.

Coiffure ornée d'étoiles de diamants. (*Exécution.*) — Les divisions seront faites ainsi que pour la précédente coiffure, et l'on commencera également par le bandeau près de la raie; sur ce bandeau on posera une fausse natte; recouvrez ensuite la tête et la pointe de votre natte par un petit bandeau dégageant bien l'oreille.

Derrière, les cheveux sont attachés, puis séparés en deux parties; de celle du haut, faites un catogant pas trop tombant; de l'autre, une natte que vous passerez par-dessus.

Terminez la coiffure par quelques frisures courtes et légères.

J. SYRET, *professeur.*

CHRONIQUE SUR LES COIFFURES

Le carnaval, cette année, a été très brillant dans le monde officiel; les bals et les soirées se sont succédés sans interruption jusqu'au mercredi des cendres. Il y a eu des jours où il y avait jusqu'à trois bals officiels.

Les dames du monde faisaient ce qu'elles appellent leur tournée; elles commençaient par l'un des trois, allaient ensuite au deuxième, et finissaient leur soirée, ou plutôt leur nuit, dans un troisième bal.

Les pauvres coiffures étaient bien un peu chiffounées par toutes ces entrées et sorties, mais, comme on aime les cheveux ébouriffés, cela n'en faisait que mieux.

Heureux temps où, plus une femme se trouve coiffée négligemment, plus elle se voit jolie, pourvu toutefois que sa coiffure ait du cachet et qu'elle ne ressemble pas à toutes les autres. Faisant nos efforts pour conserver, à notre époque, le goût qui la caractérise en faisant ces mille et une variétés qui plaisent tant aux dames, j'aurais, puisque je suis sur ce chapitre, quelques descriptions à faire sur plusieurs coiffures qui ont été admirées dans la haute société, et qui furent portées par nos plus élégantes Parisiennes.

Généralisons d'abord les genres de coiffures et d'ornements.

Comme coiffure ordinaire, les cornes ont eu encore quelque succès, mais elles étaient faites bien différemment des années précédentes; au lieu de ces petits bandeaux qui cachaient bien souvent un très joli front, on les fit rejeter en arrière, en ondulant toute la partie du devant et en faisant en sorte qu'ils se rejoignent à la raie du milieu, ce qui produisait une Marie-Stuart sans raies; ajoutez à cela des frisures légères ou roulées sur les doigts, que l'on pose de chaque côté, et vous aurez une idée exacte du coiffage de devant. Derrière, des coques seules ou entremêlées de frisures courtes, voilà pour le genre ordinaire.

Un autre style, à qui on a donné le nom d'Empire (quoique cela ne lui ressemble en rien), se fait de la manière suivante:

Devant, une grosse natte ou torsade re-

poussée, posée à cinq centimètres de la naissance des cheveux; les cheveux des tempes relevés en racines droites dessus; des frisures courtes montées sur fil de fer mises dessous la torsade, tombant sur le front et descendant sur le sommet de la tête. Cette coiffure demande peu d'ornement. Derrière, un cache-peigne en frisures légères bien échelonnées finit cette coiffure, qui ne manque pas de cachet, vu sa nouveauté.

Autre genre, style Louis XVI, commencement du règne. Dans ce genre, la fantaisie a beau jeu : les cheveux en racines droites, le toupet double ou simple, les grosses boucles, les frisures molles, le chignon haut ou bas, les coques, les nattes, les marteaux, enfin à peu près tout ce qui peut se faire en cheveux, avaient sa place, suivant l'ornementation et la stature de la personne que l'on coiffe. Ce genre a dominé, et voici pourquoi : lorsque l'on adopte ces coiffures de haut style, il faut nécessairement que tout se suive : la robe, les diamants, les plumes ou fleurs, il faut que tout soit joli; je n'ai pas besoin de parler de la personne que l'on coiffe. Tout coiffeur intelligent sait que ses coiffures ne vont bien qu'aux très jolies femmes.

Les ornementations ont varié beaucoup cette année : on est revenu au tulle et à la gaze. Les coiffeurs *chiffonniers* redeviennent de mode. On a porté beaucoup de barbes en tulle illusion de toutes les couleurs plus ou moins chiffonnées dans les coiffures de cheveux, les diamants et les fleurs se marient très bien avec; là encore, la fantaisie est illimitée.

Pour les soirées ordinaires, on a porté beaucoup de catalanes en velours, tulle ou dentelle, surmontées de fleurs ou d'agréments d'or.

Des aigrettes d'uu nouveau modèle ont fait leur apparition; peu de dames en ont voulu, et pour cause : elles sont très vilaines, coiffent mal et ont trop de raideur; je veux parler des aigrettes en verre filé.

En excentricités, les bals travestis nous ont fourni, comme chaque année, des coiffures ridicules et d'autres originales, et même jolies. Laissons les premières de côté, et ne nous occupons que des autres.

Une naïade aux cheveux blonds dorés, dont la pointe était ondulée à l'épingle et le reste soutenu par un cercle d'or, surmonté d'une guirlande de nénuphars et de feuilles d'eau. La pointe des cheveux tombait en flots sur les épaules, et s'entremêlait avec des grandes herbes marines, qui descendaient jusqu'à la ceinture.

Une coiffure coq de bruyère, composée d'une large coque, qui part du sommet de la tête et descend sur le front en formant la crête de coq.

Une coiffure 1811, chignon haut, composée de quatre coques, revenait en avant sur des frisures légères qui tombaient sur le front; un peigne très large à galerie étroite formait un diadème; ajoutez à cela le costume de l'époque.

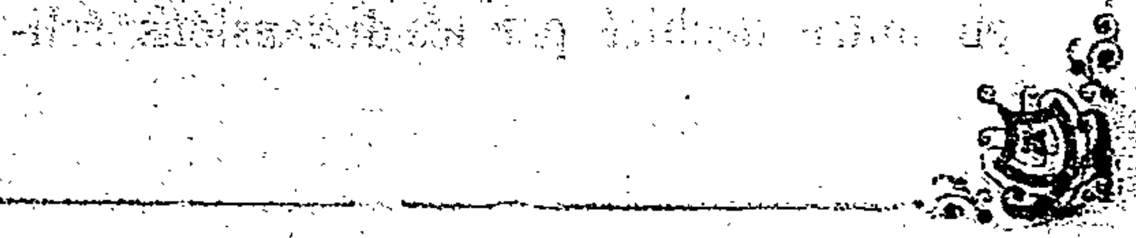
Une dame habillée en hussard. Sa doiffure de cheveux représentait un colbach fait avec ses cheveux; toutes les racines étaient ondulées, et le tout relevé sur une forme, à laquelle on ajoute une aigrette de plumes qui retient une chaînette qui forme un demi-cercle, et va se fixer derrière par un pompon.

Une coiffure de mai. Cheveux relevés à la Louis XV, surmontés d'un nid d'oiseaux, entouré de petites roses de mai; au-dessus du nid, un oiseau vivant, à qui on laisse la liberté de voltiger à 10 cent. de la coiffure.

Une autre représentait l'hiver. Costume garni de cygne, coiffure poudrée avec de la poudre de nacre, des feuilles mortes garnies de glaçons et de neige, montées sur des fils d'argent.

Je n'en finirais pas si j'énumérai toutes les coiffures qui ont été remarquées par leur originalité et leur bon goût. Les comètes, les belles-de-nuit, les coiffures historiques de toutes les époques, voilà, en résumé, les petites nouveautés qui se sont produites dans la saison des bals; elles pourront profiter, j'ose l'espérer, à nos confrères de province et de l'étranger.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*



MARIE STUART

Jamais peut-être ce doux nom de Marie ne fut porté par une femme mieux faite pour lui donner toute sa signification: Aimer. Quelle étoile féminine a rayonné d'une lumière plus brillante? Jamais encore femme plus accomplie ne fut soumise à la pression de circonstances plus funestes. Jamais on ne vit fortune plus haute, chute plus profonde et plus long martyre.

Cette belle Marie d'Écosse, dont la beauté fut rehaussée par l'éclat de deux couronnes et sacrée par le malheur, toucha aux sommets de toutes les gloires de ce monde, et fut ensevelie vivante, à la fleur de l'âge, dans une prison qui fait songer à l'un des cercles de l'enfer de Dante. La joie de cette splendide créature passa comme l'éclair lumineux qui donne la vie, et la nuit sombre s'étendit pour toujours sur son printemps.

Fille de Marie de Guise et de Jacques V, qui mourut lorsqu'elle était encore au berceau, Marie Stuart, née en 1542, fut élevée presqu'en prisonnière au château de Stirling, puis dans une habitation au milieu du lac Menteith. Sa mère en agissait ainsi par crainte des entreprises d'Henri VIII, qui voulait marier la jeune princesse à son fils Edouard, et réunir ainsi les deux couronnes d'Écosse et d'Angleterre.

A six ans, Marie fut envoyée en France, où elle reçut une éducation très complète, dont elle profita à merveille. Elle y passa les meilleures années de sa vie, et y fut au comble de la fortune et des grandeurs. Malheureusement, la mort prématurée de son époux, François II, qui ne régna que dix mois, renversa tout à coup ce bel édifice. A dix-neuf ans, Marie, reine douairière de France et reine d'Ecosse, dut dire adieu à son pays d'adoption, et retourner dans ses Etats héréditaires.

La situation de l'Écosse était horriblement tourmentée. Ce pays, en proie à toute la barbarie des mœurs féodales, était en outre déchiré par les dissensions religieuses. Le presbytérianisme dur et étroit de Knox gagnait chaque jour du terrain. Les biens de l'Église catholique formaient une magnifique curée que se disputaient avidement les lords écossais. La plupart se déclarèrent partisans d'un régime spirituel, qui leur donnait d'aussi larges dépouilles temporelles.

La première année du règne de Marie fut heureuse, grâce à l'habile direction de son frère naturel, le comte de Murray, qu'elle avait fait le premier dans l'État par la faveur et la puissance. Mais tout changea de face dès que Marie, répondant au vœu de la nation, fut assez malheureuse pour épouser le jeune Darnley, allié à la famille royale d'Angleterre. L'ambition détacha Murray de sa sœur et en fit un rebelle, secrètement protégé par Elisabeth.

Ce mariage de raison et pour un moment d'inclination avait associé Marie à un être faible et nul, grossier, débauché, le plus triste personnage du monde, sous quelques apparences. Non content d'avoir blessé la reine par sa conduite, persuadé en outre que l'italien Rizzio était le principal obstacle à ce qu'il obtînt le titre de roi-époux, Darnley complota avec le chancelier Morton, lord Ruthwen, Maitland, de faire assassiner, sous les yeux mêmes de Marie, alors enceinte de six mois, son secrétaire intime. Murray, une première fois réfugié en Angleterre, était averti et favorable à cette conspiration, espérant ressaisir le pouvoir sous le manteau du misérable Darnley.

Après s'être forcément abaissée à reprendre son empire sur Darnley, Marie s'échappe avec lui d'Holyrood, court à Dunbar, appelle l'Ecosse à son aide, et par son unanime adhésion force les assassins de Rizzio à renoncer à la lutte et à se réfugier en Angleterre. Bientôt, la reine pardonne à Murray et proclame une amnistie, dont Morton lui-même n'est pas excepté.

Mais ce succès enhardit sans doute la pauvre Marie, qui pense alors à se venger de ses humiliations et à se délivrer de cet odieux Darnley, imbécile, crapuleux et meurtrier. La fatalité qui s'attache à Marie

devient ici plus terrible. Ayant eu la mauvaise chance de donner sa main à Darnley, il faut qu'elle ait le malheur plus grand de la laisser tomber dans le gantelet sanglant de Bothwell. Moins sot, mais aussi ignoble que Darnley, Bothwell montre plus d'audace et de scélératesse.

Marie s'appuie sur lui pour se venger du premier. Bothwell, d'accord avec Morton, Maitland et autres, fait périr le triste Darnley. Puis, après le crime, il engage ses complices Morton et Maitland à signer, dans un repas, un acte par lequel ils déclarent qu'il est innocent de ce meurtre, et que Marie ne saurait choisir un plus digne époux. Un jugement dérisoire acquitte Bothwell, mais la conscience publique se soulève d'horreur.

A la suite de son enlèvement simulé par Bothwell, Marie le crée duc d'Ockney, et l'épouse à la face du ciel et de la nation, moins de quatre mois après la mort de Darnley. La pauvre Marie ne tarde pas à connaître le caractère de ce nouveau protecteur. Ses brutalités lui deviennent si intolérables qu'elle est sur le point de se frapper d'un poignard pour échapper à tant de misères.

Ces mêmes lords qui avaient été les complices de Darnley et de Bothwell, Morton, Maitland et autres, profitent de la révolte du sentiment public et déclarent la guerre à Bothwell. Celui-ci rassemble des troupes ; mais à peine les armées sont-elles en présence que la réprobation est si générale des deux côtés, que Bothwell est contraint à une fuite honteuse. Marie capitule et se rend aux lords, qui la ramènent à Édimbourg. Elle y rentre sous le poids de l'animadversion populaire et comme une condamnée, poursuivie par une bannière qui représente son époux mort et son fils à genoux demandant justice au ciel.

Les lords rebelles se décident à enfermer la reine au château de Locleven, et à remettre la régence à Murray, enfin parvenu au but de son ambition. Par un de ces miracles dus au dévouement que provoquent la beauté et le malheur, Marie s'échappe et ressaisit pour quelques jours la liberté et un reste de pouvoir. Mais, sa petite armée ayant été battue à Langseide par Murray, elle est contrainte de quitter l'Écosse. Généreuse elle même, elle a la folle témérité de compter sur de pareils sentiments chez Elisabeth et de lui confier ses destins.

La jalouse, l'astucieuse, la cruelle fille d'Henri VIII, tient Marie sous sa griffe féline pendant dix-neuf ans, et lui donne enfin le coup de grâce, en lui faisant trancher la tête par la main du bourreau.

Marie avait quitté la France dans sa dix-neuvième année, avait régné en Ecosse environ sept ans, fut prisonnière dès l'âge de vingt-six ans, et ne fut délivrée que par la mort, qui la frappa dans la quarante-sixième année de son âge.

Lorsqu'on examine cette société du XVI[e] siècle, au milieu de laquelle vécut l'infortunée Marie Stuart et qu'on y cherche le peu de bien qui s'y trouve dans les personnes et les choses, on s'arrête l'âme triste et l'esprit fort embarrassé.

Les meilleurs ce sont encore les réformateurs protestants, tels que Wisshart et Knox. Au moins ces hommes ont une vie morale, souvent sublime d'abnégation et glorifiée par le martyre. Puis viennent de rares guerriers aux sentiments chevaleresques, comme Kircaldy de Grange, quelques poëtes et artistes, comme Chastelard, Rizzio. Ceux-ci apportent de la douceur, du charme, de nobles émotions dans ces jours de barbares violences. Quant aux hommes politiques, presque tous sont couverts de crimes en ces époques grossières. Le chancelier de l'Hôpital, avec sa grande âme et sa vertu, est un phénomène prodigieux qu'on ne saurait assez admirer. Les Murray, les Morton, les Elisabeth nous offrent d'affreux revers de médaille. Il faut beaucoup regarder, non leurs actes et les moyens qu'ils ont employés, mais les résultats de ces actes, qui ont établi l'ordre pour un temps et permis au peuple de respirer.

Avec ses talents d'administrateur et de guerrier, Murray est un ingrat et un traître vis-à-vis d'une sœur qui l'a comblé de bien-

faits. Son ambition l'associe à toutes les trames perfides d'Elisabeth. Morton et Maitland sont encore plus souillés par la trahison et le crime. Comme régent, Morton ajoute à son infamie par ses cruautés et son avarice insatiable. Il renvoie à Élisabeth le comte de Northumberlang qui lui avait donné l'hospitalité lors de ses fuites en Angleterre. La reine fait décapiter Northumberlang et remet à Morton le brave Kircaldy de Grange qui s'était rendu par capitulation au commandant des troupes anglaises. Morton, frère d'armes du Bayard écossais, le condamne à mourir sur l'échafaud.

La grande Elisabeth, la mère de l'Angleterre, le boulevard du protestantisme, laisse voir en toute occasion une cynique duplicité, une cruauté digne de la fille d'Henri VIII. Elle joue avec la tête de Marie, sa prisonnière, comme avec celle de ses favoris. Elle verse le sang d'une main et de l'autre essuie hypocritement ses larmes. C'est une sorte de Louis XI en jupons. Ambitieuse, habile et cruelle comme lui, elle réussit par les mauvais côtés de sa nature en rapport avec la barbarie de son époque.

La corruption, la trahison, la débauche crapuleuse, la férocité déshonorent l'âme humaine chez les grands. Les petits, ignorants, fanatiques, misérables, souffrent en victimes et font le mal comme des bêtes inconscientes.

Si la pauvre Marie avait eu moins de qualités et quelques-uns des défauts de sa rivale, il est probable qu'elle eût conservé le trône de ses pères par la ruse et le meurtre. Mais elle était confiante, généreuse, très sensible aux arts, aux manifestations de la vie, très susceptible d'attachement. Trop richement dotée par la nature, elle fut un moment trop gâtée par la fortune. Marie Stuart fut une des meilleures créatures de son temps, comme elle en fut peut-être la plus belle. Mais l'époque était si mauvaise, la société si grossière que toutes ses qualités devaient tourner contre elle, et pour la perdre, et pour altérer sa nature, en couvrant d'un nuage sa splendide beauté.

Pourquoi Marie a-t-elle attiré autant d'hommages après sa mort que de son vivant; ce qui n'est pas peu dire puisque chacun de ses sourires lui valait une conquête? Pourquoi, malgré ses erreurs et ses fautes, une sorte de culte passionné s'attache-t-il à sa mémoire? Pourquoi cette beauté évanouie est-elle encore vivante au cœur de ceux qui connaissent sa tragique histoire? Pourquoi cette poussière féminine conserve-t-elle le pouvoir de charmer? Pourquoi cette gracieuse apparition de femme fait-elle définitivement partie de la tradition humaine? En vérité, cela ressemble à un enchantement, à une possession.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'en soit pas ainsi à l'occasion d'autres femmes. Mais, assurément, le phénomène est remarquable au sujet de Marie Stuart, à qui manquent l'innocence, la pureté, la vertu, l'héroïsme pour une grande cause. Cependant la possession existe. C'est un fait dont témoignent de nombreux écrits. Vivante, Marie a séduit tous ceux qui l'ont approchée; morte, elle fait des chevaliers servants de tous ceux qui la connaissent.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cº, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

1.er Avril 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau ; rue S.te Anne, 64, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

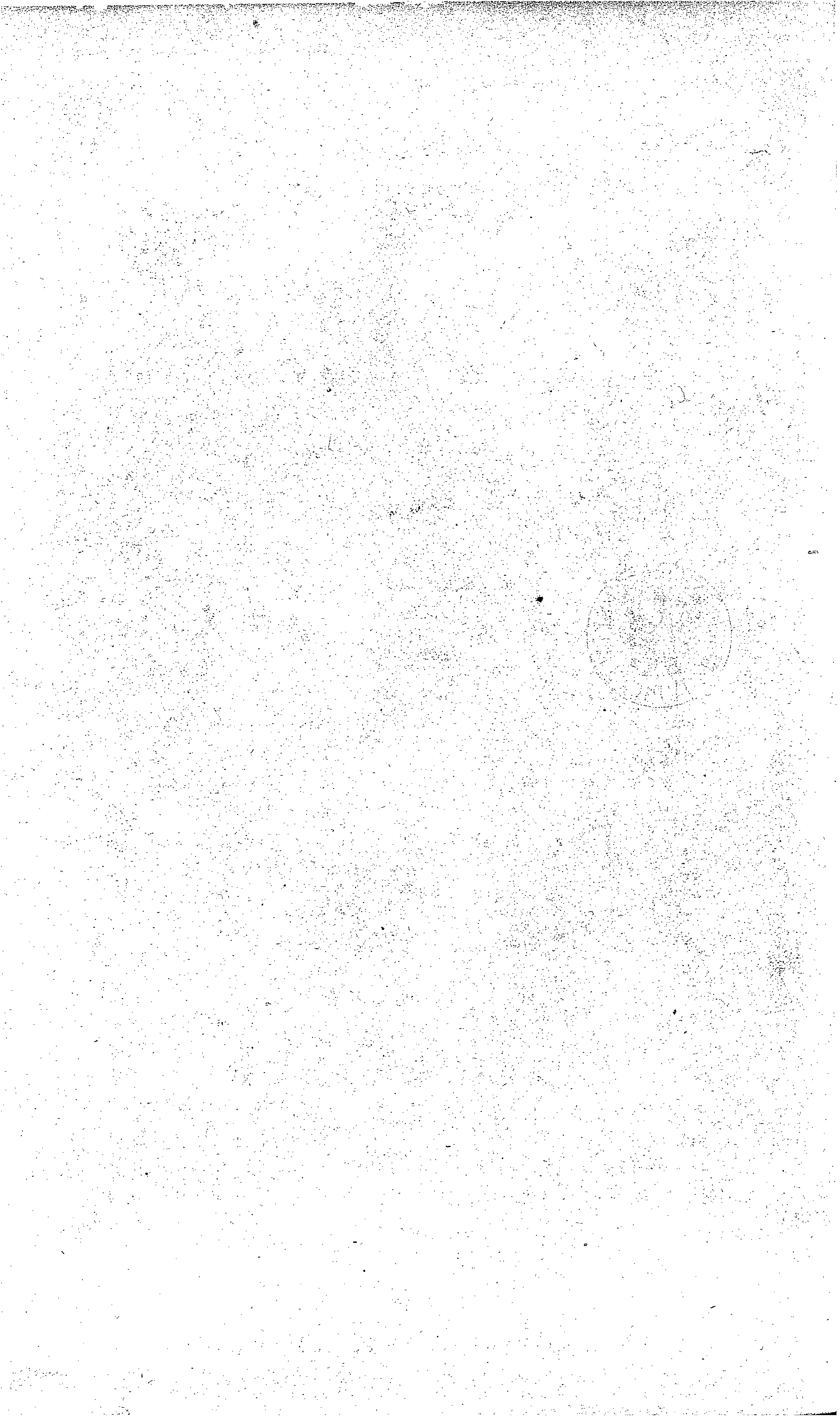


LE BON TON

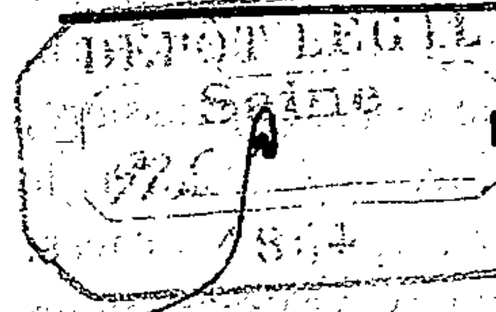
Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau: rue Ste Anne. 64. à Paris.



XXXe ANNÉE. 5e LIVRAISON. 1er MAI 1864



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Oui, chères lectrices, chacune de ces mignonnes fleurettes se parent de leurs plus fraîches couleurs; comme elles, il faut être coquettes et donner au soleil vos plus gais sourires.

On commence à voir quelques-unes de ces simples et charmantes robes composées d'étoffes légères, comme les feuilles naissantes. Les tailles sveltes et fines de nos élégantes vont bientôt se montrer au travers de châles en gaze, encadrés d'un volant de dentelle yach posé presque sans fronces, ou d'un châle en mousseline pareil aux robes et encadré d'une disposition rappelant celle qui traverse de haut en bas les lés des jupes.

Pour faire ressortir toute la grâce d'un corsage signée Charpentier, il est plus que jamais indispensable d'avoir un corset bien fait et artistement combiné, tels surtout que ceux de Josselin, auquel on peut, sans la moindre inquiétude maternelle, confier la taille d'une enfant encore toute adolescente.

Pour les pauvres jeunes filles ou jeunes femmes, tout alanguies par l'usage d'un corset choisi trop légèrement et meurtries, Josselin a imaginé toute une série de corselets mignons et inoffensifs. En les portant graduellement, selon le degré de force ou de faiblesse de l'estomac, on arrive à recouvrer une santé parfaite et à pouvoir

mettre le vrai corset Josselin. On commence par une espèce de petite ceinture dite mignonne, servant simplement à soutenir les jupons; puis on arrive à une apparence de corselet à peine baleiné et combiné avec les soins les plus méticuleux; puis vient l'andaloux à boucles, la ceinture impératrice en soie; puis enfin, le corselet Médicis ou le corset amazone pour les jolies écuyères.

Aujourd'hui, grâce à Josselin, on peut, en ayant confiance en ses bons soins, recouvrer ou conserver tout à la fois la santé et la grâce d'une taille svelte et charmante.

Comme complément utile, surtout à nos toilettes d'été, composées en grande partie de tissus légers, il ne faut pas oublier le *jupon multiforme*.

Quelques méchants propos circulent de temps à autre contre les crinolines, contre les mille ressorts de toute espèce, au moyen desquels nos toilettes s'étalent dans tout leur éclat.

Je conviens qu'il y a des inventions de ce genre pouvant être ridiculisées ou même dangereuses : ridiculisées au point de vue d'une ampleur ou d'une forme grotesque; dangereuses par les jours laissés vers le bas, et dans lesquels, le pied étant pris facilement, on peut faire des chutes affreuses. De toutes ces innovations mal comprises, j'admets que l'on médise; mais est-ce une raison pour chercher à éluder cette mode gracieuse des jupes à ressorts? La femme de bon goût n'a-t-elle pas un instinct divinatoire des objets vraiment élégants? Elle sait du premier coup d'œil, moqueur ou approbatif, rejeter ou adopter.

Aussi les jupons multiformes ne seront jamais bannis par elle, car leur coupe est charmante, convenable, sans aucune prétion d'envergure démesurée. Avec les jupons multiformes, qui se plient admirablement et avec souplesse à tous les caprices, lorsqu'on s'assied en voiture, lorsqu'on traverse un étroit espace, on n'éprouve nulle gêne. Les jupes à traîne des toilettes d'aujourd'hui tombent en pente gracieuse, tout en faisant admirer leur splendide élégance.

J'ajouterai à cela, chères lectrices, qu'au moyen d'une combinaison tout ingénieuse, vous pouvez, en cas de grande poussière, l'été, ou de pluie accidentelle, relever le jupon multiforme, de même que les robes. Vous le voyez, ce modèle est vraiment complet ; il soutient d'une façon toute naturelle nos ravissants tissus, au nombre desquels je placerai en première ligne le foulard.

J'ai fait, il y a quelques jours, une visite au magasin de la *Colonie des Indes*. Il est difficile de se faire une idée bien exacte de la variété innombrable existant dans cette sorte de robe.

Les magasins de la *Colonie des Indes* sont les *seuls* où ce genre de spécialité se présente à nous dans un choix vraiment magnifique.

Pour recéler leur multiple et riche quantité de foulards des Indes et de Chine, ils viennent encore tout nouvellement d'agrandir le nombre de leurs rayons.

Avec fonds de toutes nuances et inaltérables à l'eau, on trouve, au magasin de la *Colonie des Indes*, de charmantes robes sur lesquelles courent tantôt de mignonnes heurettes, des dessins légers comme les éphémères de printemps, des abeilles toutes petites ou bien des étoiles, des rayures Pékin, etc.

Sur les robes plus élégantes encore, ce sont de charmants dessins-cachemires qui illustrent d'une façon splendide des fonds gris soleil, pervenche, bleu, lilas ou autres.

J'ai particulièrement été tout émerveillée à la vue d'une robe fond violet monseigneur à rayures cachemire de l'Inde d'une richesse de coloris digne des foulards de Chine. Il est impossible d'imaginer rien de plus beau.

Du reste, mes chères lectrices, sur une simple lettre de vous, les magasins de la *Colonie des Indes* se feront un plaisir de vous expédier un choix *complet d'échantillons* de leur riche collection de foulards, que vous aurez, j'en suis certaine, grand plaisir à passer en revue, et parmi lesquels, selon votre fantaisie, vous pourrez faire ac-

quisition de la robe qui vous plaira ; robe qui, aux personnes éloignées de Paris, sera expédiée *franche de port.*

Au moment où mille fleurs de toutes sortes se préparent à naître sous nos pas, la maison Guélot semble vouloir rivaliser avec dame Nature. En ses magasins, se montrent de fraîches montures, destinées à orner nos chapeaux de campagne ou de ville, ou à composer des garnitures et des parures pour les toilettes de bal donnés aux eaux. Dans ces magasins, le règne des fleurs est éternel ; les roses mousses naissent avant celles du bon Dieu. Guélot est un artiste de talent, qui fait à tous instants des reproductions ravissantes, que l'on confondrait facilement avec les filles de la terre.

Parmi les capricieuses innovations de la maison Guélot, je citerai : de délicats narcisses blancs ou de couleur, en crêpe, tout couverts de givre cristallisé (c'est probablement pour nous rendre l'âme toute joyeuse d'avoir notre soleil de mai qu'on nous présente un souvenir du vieil Hiver) si charmants posés sur les chapeaux coquets de la maison Bounoure-Gauche, où j'ai remarqué des modèles d'un goût exquis, parmi lesquels je citerai :

Un chapeau tout en paille de riz, garni au bord de la passe par un tuyauté en même paille, et sur le côté de la calotte par une branche de roses mauve.

Un autre est composé d'un charmant et nouveau tissu en paille. Ce modèle est à fond tombant, orné sur le côté par une touffe d'épis et dans l'intérieur de la passe par un bouillonné de tulle nuance paille et par des épis mélangés d'herbes en paille pointillée d'une graine toujours en paille.

Aujourd'hui, lorsque nos élégantes veulent une coiffure légère, ce n'est plus un chapeau qu'elles devraient demander à la maison Bounoure-Gauche, mais un nuage bleu ou rose, un nuage feu, vapeur ou soleil couchant, formé de crêpe et de tulle, où viennent se coucher les plus belles fleurs de Guélot.

Un chapeau bleu en crêpe, tout brodé de jais blanc, est orné, sur le côté, par une plume frimatée de nacre. Dans l'intérieur de la passe, tulle blanc et roses blanches rosées.

Un autre, en tulle blanc, a une passe entièrement couverte d'un filet-résille en paille, nouée de perles en paille grosses comme des petits pois. Le fond de la calotte est couvert d'une semblable résille. Sur le côté, on pose une touffe d'herbe en paille perlée, et dans l'intérieur une touffe d'herbe semblable, accompagnée de tulle blanc bouillonné.

Lorsque vous serez en grande pérégrination dans nos magasins, mes chères lectrices, n'oubliez pas non plus de faire une visite à ceux de *la Scabieuse.* Si je vous donne ce conseil, ce n'est pas en supposant qu'un deuil récent ait assombri des fronts sur lesquels je ne veux faire naître que des sourires, mais c'est avec la certitude de rappeler à votre souvenir une maison où vous trouverez des objets de deuil d'un goût parfait en cas de triste nécessité et en même temps, dans les teintes grises, lilas et blanches, mélangées l'une à l'autre, des étoffes de printemps vraiment charmantes.

En fantaisie, de coquets tissus appelés taffetas de laine et en grisaille un peu foncée, très convenables pour robes de maison, se présentent à votre choix ; puis viennent des poils de chèvre unis ou gris, violets ou noirs.

Aux magasins de *la Scabieuse*, j'ai aussi remarqué, comme étoffes légères, bouffantes et solides : le taffetas Victoria, le crêpe de laine, la popeline des Indes, la japonaise, l'organsin, et *particulièrement* le poil de chèvre noir, article unique, dont les magasins de *la Scabieuse* ont *seuls* un assortiment exceptionnel. Ce tissu, très difficile à fabriquer, ne se trouve en noir que dans cette maison.

Avec le poil de chèvre noir, on compose des robes agréables à porter par leur solidité très grande et leur légèreté.

Une robe très élégante était en taffetas vert émeraude, garni d'un volant monté par groupes de plis, séparés par une frange en chenille d'un vert plus foncé ; au-dessus de

ce volant, on avait tracé des arabesques charmantes en taffetas noir découpé, brodé d'une chaînette de soie blanche. Le corsage était à pointe derrière et devant ; au bas, autour de l'encolure, et devant vers le milieu, des découpures en taffetas noir étaient répétées, de même que sur le haut des manches, à la tête d'un volant monté à plis formant jockey et mélangé de chenille; le bas était arrondi un peu de côté, garni d'un tuyauté en taffetas et d'une légère découpure. Une basquine en Faille retombait sur cette robe.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

La mode, ce mouvement perpétuel, ne laisse pas que de surprendre quelquefois ses plus fervents disciples. On se dit : Non, il n'est pas possible que telle époque revienne jamais, et on se trouve très surpris que, d'une année à l'autre, le style des coiffures soit complétement changé ; c'est pourquoi, en pareille matière, il ne faut jurer de rien.

Voici les coiffures Empire qui reviennent à grands pas ; ce nom est universellement donné à toute coiffure ornée de petites frisures légères sur le front. Est-ce vraiment le style Empire? Oui et non ; on a pris le plus joli de l'époque 1813, et on l'a intercalé dans les coiffures du jour.

Je suis comme tous mes collègues s'occupant de mode très amateur de nouveau, mais j'avoue que si le mauvais goût dominait au point de reprendre textuellement les coiffures Empire, je m'abstiendrais et serais capable de faire comme nos anciens coiffeurs qui se rajeunissent en faisant la coiffure de leur jeune âge, et qui prétendent que les turbans et les coques à la Girafle sont de bon goût.

Je resterai dans les styles Louis XV et Louis XVI en fait de coiffures.

Coiffure printanière, style Empire, ornée d'herbes, de roses et d'un oiseau. — Je divise les cheveux assez en avant, et je les noue un peu plus haut derrière ; j'ondule ensuite les cheveux qui bordent la raie du milieu ; je fais un petit bandeau étroit et haut, que j'arrête sur le sommet de la tête ; je relève ensuite les cheveux des tempes en racine droite sur le petit bandeau, et j'attache à l'épingle cette partie de cheveux à la hauteur de l'autre ; cela fait, je pose des frisures légères montées sur fil de fer entre les deux bandeaux du haut, et je mets dessus une torsade faite avec une fausse natte ; des frisures montées sur fil de fer sont posées à partir du sommet de la tête en descendant sur la nuque et remontant de l'autre côté ; ces frisures doivent être échelonnées graduellement à l'entour de la coiffure. Derrière, je fais deux coques à main levée ; il n'est pas besoin qu'elles accompagnent le cou. Comme ornement, un pouff posé du côté gauche. Cette coiffure de fleurs sort de notre maison.

Coiffure Louis XV, ornée de deux pouffs de ruban bleu et de roses pompon. — Exécution. — Raie en avant ; cheveux du devant en racine droite, accompagnés de chaque côté d'une tresse droite faite comme il suit : je sépare ma mèche de cheveux en deux ; je roule les deux parties comme si je faisais une torsade, et j'enroule ces mèches de ruban jusqu'au bas, comme le représente la gravure. Derrière, trois coques forment chignon. Le pouff de ruban et de roses est fait à l'épingle.

A RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES COIFFURES DE VILLE

Le printemps nous a ramené de nouvelles coiffures, ou plutôt de nouveaux chapeaux. La forme est étroite et basse sur le front ; on leur donne le nom peu gracieux de chapeau *bibi.* Cette mode fut importée d'Angleterre il y a quelques années ; on y revient en y apportant quelques modifications sous le rapport de l'ornementation. Est-ce beau ou vilain ? Il ne faut pas médire de la mode, mais nous pouvons dire en passant que, comme leurs devanciers, ils laissent peu de place pour nos coiffures dites de ville.

Voici le genre de coiffure qui se porte sous ces chapeaux : devant, les cheveux plats tirés

un peu en arrière et une natte en quatre faisant le tour de la tête ; derrière, un chignon de coques, qu'on place très bas sous le bavolet.

Pour les voyages et les eaux, les grandes faiseuses ont fabriqué, cette année, des toques Henri III et des casquettes pages Louis XIII. Ces petites coiffures couvrent à peine la tête ; par conséquent, la coiffure de cheveux a beau jeu. Les rouleaux, les coques, les chignons frisés sont à l'ordre du jour, pour le devant ; les coiffures Valois en racine droite, les petites cornes, les cheveux à la chien peuvent être portés sous ces petites toques, qui ont énormément de cachet.

Pour les bains de mer, les chapeaux en cuir dits de marin, coquettement ornés de rubans de toutes couleurs, de plumes, de fleurs et d'aigrettes, auront, cette année, beaucoup de succès. Les coiffures de cheveux sont les mêmes que celles ci-dessus désignées.

Quelques nouveautés en peignes se sont produites ; les formes sont très gracieuses.

L'un d'eux se compose d'un large anneau ovale, retenu par une petite fourchette en écaille ; dans cet anneau, on passe toute la masse de cheveux de derrière, dont on fait une large bourse sur le cou.

Un autre représente un huit soudé à une petite fourchette ; on passe dans chacun des anneaux une portion de cheveux, dont on fait une coque à droite et à gauche.

Ces peignes sont bien compris.

A. RANDON.

MADELINE

I

C'était au mois de mars : un soleil radieux
Illuminait les champs de ses rayons joyeux.
Tout encor de l'hiver avait gardé la trace,
Et du beau lac d'Enghien, en longs rubans de glace,
S'échappaient colorés, riches, éblouissants,
Mille ruisseaux nacrés aux reflets chatoyants.
Sur ce brillant cristal, éparses, défleuries,
Se détachaient en noir quelques branches flétries :
C'était toujours l'hiver et sa dure âpreté ;
Mais à côté l'espoir, un beau soleil d'été.
Sous le gazon jauni, sous la mousse discrette,
L'œil croyait voir percer la blanche pâquerette ;
Au loin quelques oiseaux, trompés par un beau jour
Préludaient lentement à leur chanson d'amour,
Et, bien que pâle encor, riche de poésie,
Leur chant jetait au cœur la tendre rêverie !
Mirage du bonheur, prestiges d'avenir,
Qui s'effacent ou fuient quand on croit les saisir.

II

Tout près des eaux d'Enghien, en un pays charmant,
Qui d'un soldat heureux fit un baron puissant,
On voyait s'élever une pauvre cabane
Dont l'unique croisée, où pendait la liane,
Ne laissait pénétrer, triste et sombre séjour,
Que le pâle reflet des rayons d'un beau jour.
Le champ qui l'entourait, délaissé, sans culture,
Rendu depuis longtemps à son âpre nature,
Ne sentait plus la main du soldat laboureur
Exercer dans son sein un pénible labeur ;
A côté s'élevait la vieille et noire église
Aux flancs déchiquetés, à la gothique frise,
Aux vitraux de couleur, au portique cintré,
Dont le style hardi, de nos jours illustré,
A gravé pour l'époque une page de gloire
Dont l'art avec orgueil a conservé l'histoire !

III

Un matin, le tambour tristement résonnait,
L'âme d'un vieux soldat au repos s'envolait ;
Il laissait pour tout bien la modeste chaumière,
Dont nous venons ici d'esquisser la misère
A sa fille chérie, à son unique enfant,
Qu'à seize ans il vouait au malheur en mourant.
Sous un toit isolé, la pauvre Madeline,
Sans amis, sans parents, resta seule, orpheline
Blonde aux yeux veloutés, au regard enchanteur,
Belle de sa bonté, ses traits disaient son cœur.
Mais, hélas ! dans ses yeux qui révélaient son âme
Brillait timidement une naissante flamme.
Au doux bonheur d'aimer s'abandonnant un jour,
Confiante, naïve, elle crut à l'amour.
Bientôt elle oublia les leçons de sa mère,
Jusqu'à la croix d'honneur que son pauvre vieux père
Comme un dépôt sacré lui présenta mourant,
Disant : Je te bénis, sois sage, ô mon enfant !
Crois-en mes cheveux blancs, le bonheur d'une femme
Ne saurait être vrai sans la paix de son âme.
Malheur ! de ses conseils il ne lui restait rien !
Rien ! que le désespoir, la honte, le chagrin !

Car celui qu'elle aimait d'une tendresse folle,
Sans honneur et sans foi manquait à sa parole;
Il délaissait l'enfant qu'il avait égaré,
Et le nom d'un vieux brave était déshonoré!

IV

Dans un vaste foyer, un bois humide et noir
Brûlait péniblement, quand l'horloge du soir
Vint à sonner minuit; une triste veilleuse
Colorait les objets d'une clarté douteuse.
Près du banc que jadis son vieux père occupait,
Dans la Bible en pleurant la pauvre enfant lisait.
De ses cheveux soyeux les masses onduleuses
Ombrageaient les contours de ces lignes heureuses
Que l'artiste souvent poétise en son cœur,
Et qui font son pinceau, son talent, sa couleur.
Tout à coup sa raison s'égare, l'abandonne...
Et dans l'accès fiévreux que son trouble lui donne,
Au fond de la cabane où le soldat mourut
A ses yeux obscurcis son image apparut :
Sous ses cheveux blanchis son visage était pâle,
Sa voix ne vibrait plus, c'était un sombre râle.
Il montra fixement de son doigt desséché
Le signe de l'honneur sur le mur attaché;
Puis, ses yeux se posant sur l'arme qui naguère
A plus d'un ennemi fit mordre la poussière,
Un éclair de vengeance en son regard passa.
Mais confus, atterré, sa tête s'abaissa...
Tremblante de frayeur, se traînant sur sa trace,
A genoux, en pleurant, sa fille criait grâce!
A dix-sept ans, mon Dieu, faudra-t-il donc mourir?
Que ce soit aujourd'hui, car c'est assez souffrir!
Si je pus oublier ma mère et mon enfance,
Mon crime s'est chargé du soin de la vengeance,
A l'ingrat sans honneur, j'ai dit grâce! amitié!
J'ai donné mon amour pour un peu de pitié!
J'ai vu l'œil du mépris m'atteindre en ce village,
Et, pour m'y dérober, j'ai caché mon visage!
J'ai vu tous nos amis avec un froid dédain,
En me montrant au doigt, s'écarter du chemin;
Mes compagnes ont fui! la vieille Marguerite,
Qui souvent dans ses bras me caressait petite,
A nié ma tendresse, et, des pleurs dans les yeux,
A fait au toit proscrit de déchirants adieux...
Elle parlait encor qu'un éclair fend la nue:
« Approche, » a dit le spectre; et l'enfant éperdue
Croit entendre ces mots d'un douloureux accent:
« Demain le ciel pardonne, et ton père t'attend! »

V

Déjà dans le hameau tout prend un air de fête,
Les cloches fendent l'air, et l'habitant s'apprête
A payer son tribut à ce saint et beau jour
Que consacraient nos pères en leur pieux amour.
C'était Pâques fleuri, au buis vert et sauvage,
Aux rameaux tortueux, au rustique feuillage;
De ses faisceaux nombreux, l'aromatique odeur
Trahit l'incognito de sa modeste fleur.
Sur les murs pavoisés, en coquette guirlande,
Vieillards, femmes, enfants, ont tressé leur offrande,
Et leurs luisants débris, dont le sol est couvert,
Laissent perdre les pas sur un frais tapis vert...
Tous au temple couraient. Loin du groupe, isolées,
Deux femmes tristement cheminaient enlacées.
Presqu'enfant, la plus jeune avait dû bien souffrir,
Car ses traits rappelaient une sainte au martyr!
Appuyée humblement sur sa vieille voisine,
Marchant avec effort, la pauvre Madeline,
Au sein de Marguerite épanche sa douleur,
Qui, cette fois enfin, sympathise en son cœur.
La cloche retentit sous la voûte sacrée,
Et jusque sur le seuil l'église est encombrée.
Le ministre de Dieu vient consacrer l'autel :
L'aloès et l'encens montent vers l'Éternel.
Dans le temple aujourd'hui, c'est une double fête,
De deux jeunes époux le doux lien s'apprête.
A genoux, près du chœur, humblement prosternés,
Dans un instant leurs vœux vont être couronnés...
Mais pourquoi donc ce jour de bonheur, d'allégresse,
Laisse-t-il sur leur front une sombre tristesse?
Des cierges allumés la blafarde lueur,
Le soleil des vitraux empruntant la couleur,
A leur pâleur ajoute une livide teinte,
Stigmate de regrets, de remords ou de crainte!
Sur le sein virginal, un vacillant bouquet
Trahit d'un cœur troublé le mouvement secret;
Entourant les époux, leur craintive famille,
Sous l'œil trop curieux de chaque jeune fille,
Baisse un regard tremblant... Vers l'anneau nuptial
Le prêtre étend la main... Dans cet instant fatal,
Des assistants nombreux les mots lâches! parjure!
S'échappent sourdement en un sombre murmure;
Puis, grandissant bientôt comme un flot que le vent
A roulé sur la mer et qui monte en grondant,
L'anathème a maudit un traître sans parole,
Et son nom répété de bouche en bouche vole!
Près du seuil, à genoux, les deux mains sur son cœur,
L'ange qui fut déchu priait avec ferveur,
Et dans son repentir, vers le ciel qui pardonne,
Lève un regard d'espoir. Quand le bruit qui bourdonne
En vibrant tout à coup dans son cœur étonné,
Amène comme un trait perçant, empoisonné,
Un souvenir... un nom de honteuse mémoire,
Et redit autour d'elle une funeste histoire!
Alors un cri s'entend, horrible, déchirant:
C'est lui, grand Dieu! c'est lui! Sur le marbre tombant,
Comme un frêle arbrisseau que brise le tonnerre,
Et que lance en jouant la foudre meurtrière,
Une douce victime, un noble cœur martyr
S'envolait vers le ciel, ouvert au repentir.

VI

A côté de l'église est un modeste enclos,
Consacré dès longtemps à l'éternel repos.
Quelques cyprès épars au sombre et noir feuillage,
Quelques fleurs se perdant dans un gazon sauvage,
A la mélancolie en disposant le cœur,
Élèvent notre foi vers un monde meilleur;
Monde juste pour tous, où le pauvre sans doute
Bénira les rigueurs de sa pénible route,
Car jusqu'au champ de mort, où tous dorment égaux,
Le luxe suit le riche et sculpte ses tombeaux.
Près d'un mur décrépit que recouvre le lierre,
Dans un coin isolé, sans monument, sans pierre,
Sous un vert sycomore, un passant quelquefois
S'arrête en regardant une modeste croix,
Et, cherchant vainement la tombe délaissée,
Recouverte de mousse et de tous oubliée,
l attache à la croix une modeste fleur,
Et lit, le cœur ému d'une sainte douleur :
« A dix-sept ans, hélas ! elle est morte orpheline;
Le ciel a pardonné !... Priez pour Madeline ! »

Madame LOUISE LENEVEUX.

THÉATRES

—

VAUDEVILLE. — *Aux crochets d'un gendre*, comédie en quatre actes, par MM. Théodore Barrière et Lambert Thiboust. — Un habitant du Havre, M. Beljame, tombe à Paris, chez son gendre Fontelais, un agent de change, au moment où celui-ci revient du bal avec sa femme Marthe, née Beljame. L'infortuné beau-père est ruiné; il a spéculé sur les cotons, ne pouvant croire que « la lutte fratricide des Etats ci-devant unis se prolongerait. »

Il a perdu toute sa fortune. Marthe se jette dans ses bras, et Fontelais l'assure de son dévouement, tout en lui rappelant qu'il lui avait conseillé de ne pas spéculer sur les cotons.

Beljame est blessé de cette observation. Il reconnaît que son gendre a le droit de la lui faire; mais il eût été plus généreux d'épargner ses reproches à un beau-père tombé dans la misère. Fontelais proteste qu'il n'a voulu lui faire aucun reproche. Beljame ne sait maintenant s'il doit lui avouer la grâce qu'il venait lui demander : un asile et un morceau de pain pour sa femme, pour sa seconde fille, Blanche, et pour lui jusqu'à ce qu'il ait pu trouver un emploi.

Marthe interrompt son père : que parle-t-il d'asile et de morceaux de pain ? Son mari et elle mettent à sa disposition leur hôtel, leur table, leurs domestiques, leurs voitures.

— N'est-il pas vrai ? dit-elle à Fontelais.

— Certainement, certainement, répond celui-ci.

Ce certainement répété blesse encore le susceptible beau-père; il lui paraît plutôt un acquiescement de complaisance qu'une franche invitation. Fontelais est obligé à de nouvelles protestations de dévouement. Enfin Beljame se prépare à aller chercher sa femme et Blanche qu'il a laissées dans un hôtel avec leurs bagages en attendant qu'il se soit assuré que son gendre était disposé à les recevoir.

Marthe et Fontelais le grondent de cette précaution injurieuse. Soudain, Mme Beljame arrive avec Blanche qui, ennuyée d'attendre et plus confiante que ses parents a dit à sa mère que Fontelais les envoyait chercher. Mme Beljame veut se jeter aux pieds de son gendre pour le remercier de sa charité; Blanche aime mieux se jeter au cou de son beau-frère : elle prend gaiement sa pauvreté et accepte sans façon des secours qu'elle offrirait de même. C'est un joli caractère que celui de Blanche : une ingénue au cœur ouvert et franc; on ne peut lui reprocher que d'embrasser trop souvent son beau-frère. Jamais fille de dix-sept ans n'a embrassé de la sorte un beau frère, voire même un frère de trente ans.

Voici les Beljame installés chez Fontelais, et l'on comprend que le malheureux ait le système nerveux horriblement agacé entre ce beau père toujours prêt à prendre la mouche et se plaignant sans cesse d'être obligé de vivre aux crochets de son gendre, et cette belle-mère continuellement en admiration devant la grandeur avec laquelle son mari ac-

cepte son infortune. Mais ce n'est rien encore : deux nouveaux havrais débarquent chez notre agent de change, un ami intime de Beljame, Moutonnet, pharmacien, et son fils Onésyme, un idiot, prétendu de Blanche, détesté par elle, mais agréé par ses parents.

Moutonnet reproche à Beljame d'avoir préféré l'hospitalité d'un gendre à celle d'un ami. Il s'en repentira! Beljame le craint, mais il l'a fait par égard pour sa fille. Il n'a pas voulu que l'on pût dire que les parents de Mme Fontelais étaient recueillis par un étranger. Il ajoute que, s'il n'était pas aux crochets de son gendre, il offrirait un appartement à Moutonnet et à son fils. Marthe se croit obligée de faire cette offre, que Moutonnet accepte avec empressement. Ici commence la charge. La jeune femme distribue si bien tous les logements de l'hôtel, qu'il n'en reste plus pour son mari, et que Fontelais est obligé d'aller coucher à l'hôtel de Bade.

Onésyme Moutonnet, que, par égard pour son beau-père, il a pris comme remisier, lui fait perdre 15,000 francs en une seule bourse. Enfin, déterminé à se débarrasser de ces hôtes désastreux, il cherche un appartement meublé pour y loger son beau-père et sa belle-mère. On lui indique celui d'une danseuse prête à partir pour la Russie. Il va le visiter. Moutonnet le voit entrer chez la danseuse, et se hâte de rapporter sa découverte aux époux Beljame. Ceux-ci ne doutent pas que leur gendre ne trahisse leur fille, et s'empressent de le dire à Marthe.

Déjà il est question d'un procès en séparation. Heureusement Fontelais parvient à marier sa petite belle-sœur Blanche à un de ses amis qui possède 80,000 de rente, et qui se fait un bonheur idéal de loger chez lui les parents de sa femme. Fontelais lui cède volontiers ce bonheur-là, et la paix rentre dans son ménage.

JACQUES DURAND.

TABLETTES

—

A LA POLICE CORRECTIONNELLE.

— Accusé Trogneux, demande le président, votre profession ?

— Vidangeur, mon président.

— Cependant, dans votre dossier, je lis que vous étiez peintre en bâtiment ?

— C'est vrai, mon président, mais j'ai donné ma démission : l'odeur du vernis me montait à la tête. — (*Figaro*).

—

Le duc de Grammont-Caderousse a un secrétaire.

Qui n'en a pas.

Ce secrétaire a des amis.

Dernièrement, il se rend chez l'un d'eux et lui demande à déjeûner.

— Je n'ai que des œufs à t'offrir.

— Parfait.

Le domestique demande à M. Théodore s'il les veut bien cuits.

— Cinq minutes suffiront, répond celui-ci.

Vingt minutes sont passées, le domestique ne revient pas.

— Et mes œufs?

— A l'instant, monsieur.

— Mais enfin, ils doivent être cuits?

— Monsieur a demandé cinq minutes.

— En voilà vingt.

— C'est cela, monsieur, j'en ai mis quatre : cinq pour chacun, cela fait vingt.

PHILIBERT.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, no 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, no 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1 (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

Mai 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne. 64. à Paris.



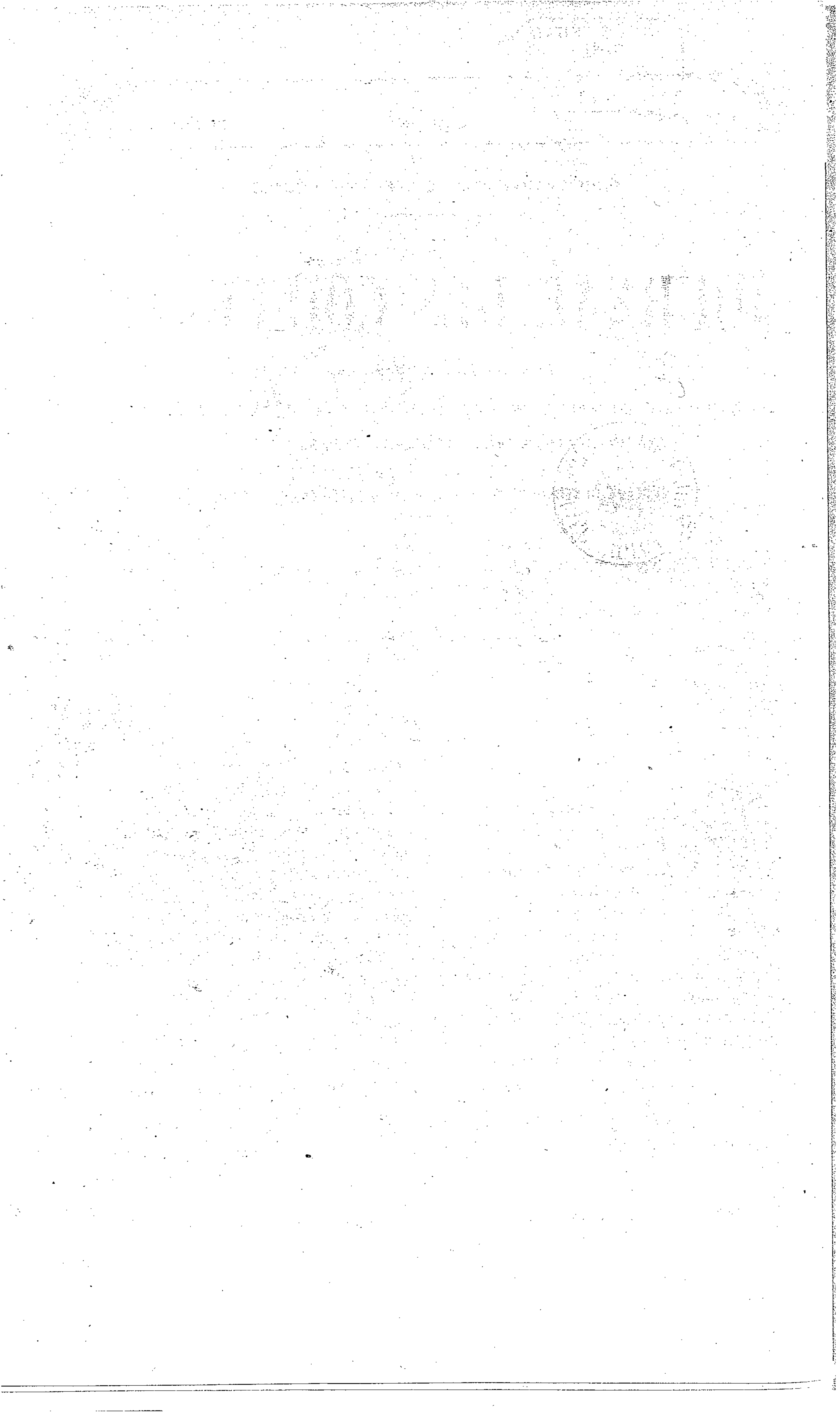
BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne. 64. à Paris.



DÉPÔT LÉGAL
Seine
1864

XXXe ANNÉE. 6e LIVRAISON. 1er JUIN 1864


PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par **MARITON**, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



De grands projets de toilette viennent d'être mis à exécution. La Mode, pour cette saison, semble paresseuse à créer de nouvelles choses.

Ce qui nous apparaît est plutôt inspiré par l'un de ses génies familiers, le *Caprice*, charmant lutin qui, avec un léger ruban, ornera de la façon la plus coquette l'étoffe la plus simple.

Du reste, quelle est celle d'entre nous qui pourrait lui préférer *l'uniformité*, cette si prude et si sérieuse personne, sans imagination, parfois triste comme la mort elle-même? Il faut, pour donner à la vie un peu d'animation et de gaieté, des effets d'oppositions et de couleurs.

L'ombre et le jour, unis ensemble, produisent de merveilleuses beautés; l'un sans l'autre ne sont plus rien. Aujourd'hui, on s'habille à peu près selon son goût, selon sa taille ou sa physionomie; aussi nos grandes dames ne veulent plus, avant de commander une robe, s'inquiéter de ce que tout le monde porte; il leur faut des toilettes spéciales : couleur du soleil, nuance clair de lune, etc., enfin, tout ce dont parle messire Caprice, voilà ce qui plaît.

Il fut un temps où on adoptait trois volants à une robe; chacune de nos élégantes, étant vêtues de même, semblait être la sœur de l'autre. Dans l'intérieur d'une passe de chapeau, on ne tolérait que le rose ou le blanc; enfin, de cette façon,

en suivant l'ordre du jour donné par la Mode, plusieurs dames rencontrées dans les rues de Paris ressemblaient à un essaim de pensionnaires échappées d'un couvent et revêtues d'un uniforme.

Chères lectrices, voulez-vous des roses? De tous côtés, elles vont naître sous nos pas. En attendant celles de juin, les plus belles de nos jardins, cueillez-en quelques-unes de celles écloses dans les ateliers de Guélot.

Voulez-vous une fraîche parure de bal? Dans la même maison, faites votre choix. Pour rehausser une toute gracieuse et belle personne, quoi de plus joli que les fleurs, surtout celles de Guélot, qui sont, avec un goût si artistique, montées tantôt follement et négligemment en bouquets inégaux ou en demi-guirlande, ressemblant à quelques fraîches rêveries interrompues.

Que les arbres soient couverts de neige ou de verdure, on danse, on danse toujours; seulement, les toilettes qui brillent dans les fêtes données à Trouville, à Vichy, etc., diffèrent avec celles de l'hiver par leur aspect frais et radieux comme celui présenté par la saison des fleurs.

Où aller? Voilà la grave question qui préoccupe en ce moment.

Paris va devenir silencieux et morne; dès que nos élégantes l'auront quitté, plus de bal, plus de réceptions brillantes qui attiraient dans nos aristocratiques faubourgs cette longue suite de voitures blasonnées, dans lesquelles le tranquille passant est souvent tout joyeux d'avoir entrevu l'apparition d'une ravissante tête poétisée avec un nuage de tulle ou quelques groupes d'azalées ou de roses.

Est ce au bord de la mer, des lacs, des sources limpides que les petits pieds de la marquise de N. ou de la comtesse de B. se dirigeront? Sur de hautes montagnes neigeuses, quelques-unes d'entre ces dames iront-elles chercher des émotions et retrouver bonhomme Hiver, auquel si franchement lles semblent avoir souhaité bon voyage? On nous donne bien des défauts; les femmes sont-elles vraiment comme les enfants gâtés : regrettent-elles ce qu'elles ont détesté? Les goûts et les caprices de chacune n'ont nullement besoin d'être divulgués ; selon leur caractère, disposé soit aux rêveries ou aux fêtes bruyantes, elles choisiront le paradis terrestre, autrement dit, le but de leur voyage, pour lequel tant de préparatifs ont été faits, relativement aux chapeaux, aux casquettes, enfin aux mille coiffures plus ou moins folles que l'on croit devoir adopter lors d'une pérégrination lointaine.

Il se livre entre les formes excentriques et les formes raisonnables une vraie bataille. Parmi tous ces modèles se disputant la préférence d'une jolie femme, dans la maison Bounoure-Gauche, j'ai remarqué de charmantes créations, se faisant pardonner leur originalité par la façon toute gracieuse dont elles sont ornées.

Un premier modèle est rond, en paille anglaise, grise d'un ton argenté ; il se garnit en dessous du bord de la passe par une ruche en taffetas ponceau découpé; sur le devant, touffe de plumes rouges et noires, retenne par un large nœud en ruban ponceau; une écharpe en tulle noir, entourée de dentelle Chantilly, se noue autour de la forme un peu haute de ce chapeau, et retombe à longs bouts derrière.

Un autre, également rond, est de forme dite casquette, en paille d'Italie blanche, entouré d'un biais en velours bleu de Chine et garni de plumes de même nuance, paraissant retenues par une agrafe de perles fines.

Dans la même forme que le précédent, il y a un modèle en paille noire, bordé de taffetas écossais vert et bleu, entouré d'un biais de même nuance; sur le devant, on pose des plumes bleues et vertes; puis, au pied, on ajoute une plume œil de paon et un beau coquillage nacré.

Un autre est blanc en paille de riz écrue, toujours genre casquette, seulement avec deux visières; il est orné d'un enroulement de plumes blanches et ponceau; il y a, en totalité, quatre plumes; les deux plus longues ont le pied attaché un peu sur le

côté ; les deux autres suivent en tournant ; un peu de velours noir plissé en rayon, avec gros coquillage au centre, vient cacher le pied des quatre plumes.

Les chapeaux à passe et bavolet, qui m'ont été montrés dans la maison Bounoure-Gauche, sont vraiment remarquables par leur forme distinguée et gracieuse ; ce sont tantôt des nuages, tantôt des charmilles de fleurs que l'on porte ; la passe est petite. Beaucoup de fonds sont mous et tombants, piqués de fleurettes des bois ou des champs ; enfin, mes chères lectrices, je ne saurais trop vous engager à aller visiter les magasins de la maison Bounoure-Gauche.

Un modèle de chapeau dit nuit d'été est tout en tulle noir, bouillonné de la passe au fond de la calotte, qui est tombant ; entre les bouillonnés est posé un agrément en paille ; le bavolet est en même tulle bouillonné ; au bord de la passe, vers le front seulement, il se trouve une jolie frange-grelot en paille, puis, dans l'intérieur de la passe, un bouillonné du même tulle, des fleurs en paille et en plume noire.

Un autre dit nuage aurore est en tulle d'une teinte flamme rose ; des boutons de roses de Bengale sont semés de ci et de là sur ce chapeau ; dans l'intérieur, sur le front, cordon des mêmes fleurs et bouillonné en tulle blanc et tulle flamme rose redescendant vers les côtés.

Un autre dit charmille est tout en tulle blanc, avec fond tombant couvert par du lierre entrelacé ; l'intérieur de la passe est orné de même feuillage et de tulle.

Avec ce dernier modèle, rien ne sera plus joli à porter qu'une robe en foulard uni écru, garnie au bas de la jupe par un groupe de cinq petits tuyautés en même foulard, et formant ondulation ; à la tête et au bord de chaque tuyauté, on ajoute un biais en taffetas ponceau ; sur les biais du haut sont brodées de grosses perles noires, exécutées au point de chaînette par la jolie machine Wheeler-Wilson. Cette broderie produisait un effet charmant à distance ; cette espèce de cordon de perles noires était si bien fait et en relief, qu'il eût été facile de croire tout cela exécuté à la main ; du reste, la machine Wheeler-Wilson, journellement, met à exécution de bien charmants ouvrages, des robes tout entières et des objets de lingerie d'une finesse exquise de travail.

Le corsage de notre toilette en foulard forme simple veste flottante, à basque derrière seulement, où elle se terminait en trois pointes ; les devants sont coupés de même que ceux d'une veste Figaro, et encadrés, ainsi que le bas du dos, par un tuyauté gris liseré de taffetas ponceau et surmonté d'un petit biais, brodé comme ceux de la jupe. Les manches sont demi-longues, garnies d'un tuyauté autour de l'entournure, fendues du bas et terminées également par un petit tuyauté.

Il est impossible de se faire une idée de la grande quantité de toilettes en foulard qui vont se porter. Selon le dessin ou la teinte de ce frais et léger tissu, on le destine tour à tour aux robes de soirée, de ville, de campagne ou aux négligés d'intérieur.

Pour la ville et la campagne surtout, il est de rigueur d'employer les dessins du genre de nos plus belles soieries, et particulièrement les teintes unies dites nuance aurore du matin, c'est-à-dire gris saumon, gris soleil, gris tourterelle, enfin mille gammes de tons différents, qui sont autant de variétés de gris ou de jaune aux teintes adoucies ou ravivées. Pour le soir, on choisit les fonds blancs mouchetés noir, les fonds feuille de rose ou bleu mauve ; puis, pour négligé d'intérieur, les dispositions cachemire ou les couleurs unies également.

Les magasins de la *Colonie des Indes* sont, en ce moment, les seuls qui aient, en foulards de toutes espèces, le choix le plus complet, choix dont on peut, n'importe où l'on se trouve en voyage, expédier une *collection complète d'échantillons*, lesquels échantillons sont immédiatement expédiés *franc de port*, et du nombre desquels on peut détacher la robe qui plaît en la glissant dans une simple lettre. Cette robe est également envoyée *franche de port* dans le plus *bref délai*.

La maison Josselin expédie également les commandes de corsets qui lui sont adressées, et auxquelles est jointe la nomenclature exacte des proportions du tour de la taille, des hanches, de la poitrine et la hauteur du dessous de bras. Avec cela, on fait exécuter promptement soit un des charmants corsets impératrice, suisses, etc., ou de ces mignonnes ceintures qui arrondissent et soutiennent si gracieusement une jolie taille.

Faire un éloge pompeux des élégants corsets Josselin serait inutile, car la signature seule du fabricant suffit pour les recommander près de nos belles élégantes.

Il en est de même relativement à la maison de joaillerie et bijouterie Ménard et Saivres. Comme fabricants, ces messieurs sont à même de livrer, dans des conditions très avantageuses, les plus beaux diamants. Quant aux bijoux de fantaisie, il serait difficile d'en trouver ailleurs un choix plus distingué et plus complet.

Pour porter avec une toilette de campagne, composée d'un des beaux foulards choisis à la *Colonie des Indes*, j'ai vu de toutes coquettes boucles d'oreilles en malachite enchâssée d'or mat; la broche et le bracelet étaient dans le même style; les perles d'un collier assorti, genre indien, étaient chacune enrichies d'un fin travail en or; le même genre de parure était, pour une personne très brune, reproduit en corail rose vif.

Aux fêtes que donneront nos principales villes de bains, on portera beaucoup de robes en batiste de soie et en tulle; elles seront composées d'une jupe prise en biais et à grandes rayures orientales très espacées sur fond blanc. Cette première jupe retombe sur une sous-jupe de tulle, bouillonné en neige du haut en bas et semé irrégulièrement par une pluie de fleurs; souvent, ces dernières seront remplacées par des petits croissants ou des étoiles en nacre. Sur les côtés, la jupe en batiste de soie devra être retenue par un cordon de roses roses si les rayures sont bleues, ou par des groupes de boutons d'or si les rayures sont jaunes.

J'ai remarqué, dans les salons de confections peur robes adjoints aux magasins de deuil de *la Scabieuse*, de toutes coquettes robes de ce genre. L'une d'elles avait des rayures mauves; elle était relevée des côtés par trois branches de liserons mauve; un cours des mêmes fleurs était répété au bord de la même jupe.

Pour demi-deuil, une toilette de bal, toujours exécutée *à la Scabieuse*, était composée d'une jupe en tulle blanc zébrée en biais par des rubans nº 9 en taffetas blanc. La sous-jupe était en tulle bouillonné, semée de croissants détachés en dentelle noire; sur le côté, un cordon de roses blanches à feuillage de dentelle noire, découpé et apprêté de façon à rester en relief, retenait la première jupe. Avec ces genres de robes, moitié en batiste de soie rayée et en tulle, ou en tulle rayé de ruban et en tulle bouillonné, on porte de ravissants corselets en taffetas ou en moire à petite basque derrière; pour former et garnir les épaules, on complète par un haut de corsage en tulle bouillonné semé d'étoiles, de croissants ou de fleurs, comme la jupe bouillonnée.

La toilette demi-deuil que je viens de dépeindre était accompagnée d'un corselet de taffetas blanc zébré de ruban en satin blanc. Des roses blanches, plus petites que celles relevant la jupe et accompagnées d'un feuillage en dentelle, bordaient le haut du corselet; au bas, une simple ruche de blonde noire et blanche était posée.

Chères lectrices, vous le voyez, *à la Scabieuse*, à côté du deuil le plus sévère, on rencontre de bien ravissantes choses. Du reste, les rayons de ce magasin sont toujours pleins d'étoffes d'un goût exquis, avec lesquelles il est facile de créer les plus jolies toilettes de ville ou de soirée, tout en ne sortant pas des teintes grises, blanches et noires, ou mauve uni, mauve et blanche, etc.

Outre cela, j'ai aussi remarqué, *à la Scabieuse*, un choix de modes d'une forme charmante et distinguée, ce qui se rencontre peu dans les autres maisons de deuil;

puis des bijoux de deuil, reproduction parfaite de la forme et du même style des bijoux d'or; puis un choix de lingerie fine, ornée de délicates broderies noires ou noires et blanches.

Enfin, une élégante peut trouver, *à la Scabieuse,* le deuil le plus complet, accompagné d'une immense variété de détails d'une coquetterie ravissante.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES.

Coiffure ornée de lilas et narcisses. — Bandeaux crépés légèrement; les deux premiers roulés en dessous et le troisième en dessus. Chou de nattes tressées en trois formant chignon; boucle repentir se déroulant sur l'épaule et la poitrine; frisures légères accompagnant l'oreille. Branche de lilas plantée au-dessus des bandeaux; un narcisse, formant étoile entre les bandeaux, pouvant être remplacé avec avantage par une étoile en brillants; cinq ou six autres narcisses mêlés au lilas en arrière.

Coiffure ornée de roses et rubans bleus. — Cheveux devant relevés, racines droites, nœud de cheveux sur le côté; natte mélangée au chignon, composée de trois coques.

PETRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES.

(Nos 1 et 2.) *Coiffure ornée d'un pouff de fleurs des champs.* — Devant, Marie-Stuart, racine droite, frisures légères de chaque côté: un nœud de cheveux sur le sommet.

Derrière, deux coques divisées par une natte en trois, qui part du sommet de la tête, et va se perdre sous les coques en descendant sur la nuque.

Exécution. — Diviser les cheveux assez en avant, les créper fortement près des racines et les relever du bas en haut; arrêter la mèche de cheveux sur le sommet en faisant un petit anneau, sur lequel on place l'épingle. De chaque côté, échelonner quelques frisures légères jusque sur le cou. Derrière, vous passez une fausse natte sur le sommet de la tête, de laquelle vous conservez une petite mèche pour faire le nœud qui remplit le vide de l'entre-deux de la Marie-Stuart.

(No 3.) *Coiffure de ville.* — Devant, un petit bandeau plat tiré en arrière; une natte en trois faisant le tour de la tête. Derrière, un nœud en forme de bourse monté sur peigne, que l'on pose sur la ligature. Cette coiffure va parfaitement avec les chapeaux *bibi,* dont j'ai parlé dans mon dernier article sur les coiffures de ville.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

(Nos 4 et 5.) — Faire les raies pas trop en arrière; onduler une mèche devant; faire un bandeau sur le front en racine droite; ensuite, poser une natte en diadème (la natte doit avoir au moins 80 c.); puis faire le second bandeau; arrêter par-dessus la natte; faire des bouts de cheveux; deux coques sur le côté. Derrière, une coque Pompadour, surmontée d'un nœud brisé.

Cette coiffure est ornée d'une riche étoffe bayadère lamée d'or.

A. GUYON, *professeur.*

LA MARQUISE DE SAINT-POCHARD

—

Le nom n'est pas beau, n'est-ce pas? il n'a rien d'aristocratique! mais qu'y faire? il n'est pas de notre invention, ainsi qu'on le verra plus tard.

Il y a de cela longues années déjà, un nouveau glacier venait de s'ouvrir sur le boulevard des Capucines; c'était l'été, il avait la vogue; et j'y suivis la foule. Je voulus m'installer dehors à une table qui faisait l'angle et où j'aurais eu mes aises mieux qu'ailleurs; mais le garçon me dit qu'elle était gardée, et je dus me contenter de celle d'à côté. A peine m'y étais-je

établi, savourant silencieusement un *granit* à la vanille, que deux personnes vinrent s'asseoir à la table réservée. Comme on ne prenait là exclusivement que des glaces, je pensais que les deux nouveaux consommateurs allaient en demander ; mais pas du tout!

Un accent britannique, fortement prononcé, me fit détourner la tête ; et un anglais du plus beau rouge, rouge de cheveux, rouge de favoris, rouge de teint, rouge depuis le front inclusivement jusque derrière le cou, demanda d'un ton glacial deux bouteilles de champagne. Singulier rafraîchissement! Passe encore pour une bouteille; mais deux ! ma curiosité était éveillée ; et avant que le garçon les eût servis, j'examinai mes voisins à la dérobée. Il y avait là un homme et une femme. L'homme, je l'ai déjà décrit, un coquelicot frisant la cinquantaine. La femme, au contraire, très jeune, était ce qu'on peut imaginer de plus ravissant. Une vignette échappée d'un Keepsake, fine, aristocratique, pâle et blonde, avec des cheveux à ne savoir où les mettre. Le garçon servit ; l'Anglais versa ; ils burent. Pas un mot ne fut échangé entre eux. L'homme dévorait des yeux sa compagne ; celle-ci, le regard perdu dans le vide, semblait suivre en l'air une vision fugitive. Et tous deux buvaient avec un flegme et une régularité mécanique. Je n'avais pas fini ma glace, que déjà les deux fioles de Cliquot avaient disparu. La femme était toujours pâle et muette, seulement quelques teintes rosées commençaient à marbrer ses joues, et son regard était plus noyé que jamais ; son mari, car c'était son mari, avait passé à la couleur crête de coq foncé, le rouge tournait au bleu noirâtre. Il se leva, paya sans desserrer les dents, et ils partirent calmes et impassibles.

Le garçon qui remarqua que je les suivais des yeux me dit à demi-voix :

— Hein, monsieur, voilà une jolie petite femme qui siffle joliment, sans qu'il y paraisse? eh bien, monsieur, c'est comme ça tous les soirs.

— Tous les soirs ?

— Oui, monsieur, je leur garde leur place ; et tous les soirs, à dix heures recta, il en avalent autant.

Il me parut que le garçon ne demandait qu'à jaser ; je l'interrogeai ; et voici ce qu'il m'apprit :

Lord Kilmoore, riche propriétaire terrien, avait en Irlande d'immenses possessions ; seulement on ne lui en payait pas très régulièrement les fermages. L'Irlande, comme on sait, n'est pas riche, et ses habitants ont la mauvaise habitude de mourir de faim. Payez donc des redevances quand vous n'avez rien à vous mettre sous la dent !

Lord Kilmoore voulut s'assurer par lui-même de l'état des choses. Arrivé en Irlande, il y trouva une misère dont l'Angleterre elle-même, si riche pourtant en fait de dénûment de classes ouvrières, n'avait pu jusque-là lui donner une idée. La famine régnait avec toutes ses horreurs. Au nombre de ses insolvables créanciers, se trouvait une pauvre famille composée de trois personnes ; le père, la mère et la fille. Tous trois travaillaient comme des bêtes de somme, pâles, amaigris, exténués ; mais par un de ces jeux de la nature qui sont plus fréquents qu'on ne croirait, au milieu de ces travaux ingrats et écrasants, et malgré des privations de toute sorte, la fille de ces braves gens était d'une beauté resplendissante. Lord Kilmoore qui n'avait jamais aimé que le porto et les chevaux, fut forcé de s'avouer qu'il était sous le ciel des objets plus intéressants que ceux qui jusque là avaient captivé ses affections ; bref, humiliant sa morgue de grand seigneur, il demanda la main de Clary O'Connor, et l'obtint.

Mais!..... Clary, en honnête fille qu'elle était ne lui cacha pas qu'elle aimait un sien voisin, un certain Fergus qui, amoureux d'elle également, avait été chercher fortune à Édimbourg. Lord Kilmoore assurait un heureux sort aux parents de Clary qui se sacrifiait pour eux ; mais e le ne pouvait

accorder à son époux que sa main, et non son cœur.

C'était net; il savait à quoi s'en tenir, et cependant il accepta. Fit-il bien? C'est ce que j'ignore. Quoi qu'il en soit, il emmena sa jeune épousée, la fit voyager; et ne négligea rien pour lui faire oublier Fergus, — et voilà comment il se trouvait en France avec elle. — Mais, peines perdues! Quoi qu'il fît, il sentait bien qu'une image toujours vivante les séparait. Clary était sage; mais comment vaincre un souvenir dont elle ne parlait jamais? Heureusement pour le pauvre mari le hasard vint à son aide.

Hommes et femmes, on boit sec en Angleterre! et un jour que moitié par goût, moitié pour se consoler, milord avait généreusement dîné avec milady, il crut s'apercevoir que celle-ci avait laissé ses souvenirs au fond d'une fiole d'aï. Ce lui fut une révélation; et désormais, cultivant chez sa jeune femme un penchant que l'ennui seul y avait fait naître, il s'étudiait chaque jour à lui fournir une nouvelle occasion d'oublier. Pauvre lord Kilmoore! il n'avait que le mensonge du bonheur; mais qui peut se flatter d'en posséder la réalité?

Cette rencontre occupa longtemps mon esprit; et plus d'une fois je les retrouvai tous deux à la même table; mais un beau jour ils disparurent sans qu'on sût ce qu'ils étaient devenus.

J'avais cessé moi-même d'aller à ce café, et je ne songeais plus à tout cela, lorsqu'à Bade, il y a cinq ans, je retrouvai mon Anglaise, toujours belle, blonde et pâle. Cette fois ce n'était plus un rouge gentleman qui l'accompagnait; évidemment milord avait été appelé à d'autres fonctions dans un monde meilleur.

Le nouvel époux de milady était un fort beau jeune homme, grand, svelte, au regard d'aigle, dont le teint mat indiquait l'origine méridionale. Je les voyais presque chaque soir assis près de la Conversation et écoutant les symphonies de la garde badoise; je pus même convaincre que milady buvait aussi bien que par le passé. Décidément l'habitude en était prise.

Un jour que je déjeunais solitairement au Vieux-Château, j'y trouvai son mari en compagnie d'une espèce d'escogriffe, décoré de je ne sais quel ordre étranger; figure sinistre que j'avais déjà remarquée dans les salles de jeu. Quels rapports pouvaient exister entre ces deux hommes d'aspect si différent? à Bade, ils semblaient ne pas se connaître; ils ne se saluaient même pas: et je les entendais là se tutoyant. C'était au moins bizarre, mais je ne m'en serais pas autrement occupé, si le nom de Fergus, plusieurs fois prononcé, n'eût attiré mon attention.

A l'aide de ce que je savais déjà et de ce que j'entendis, je pus reconstruire tout une sombre histoire.

Un an après la mort de lord Kilmoore, milady qui n'avait pas oublié Fergus lui écrivit pour lui apprendre qu'elle était libre et qu'elle l'attendait. La joie rend bavard; et Fergus, alors ingénieur d'un chemin de fer italien, confia son bonheur et le motif de son départ à ses amis. Mais notre escogriffe, qui se trouvait là, l'avait entendu, et, quelques jours plus tard, l'impatient Fergus, revenant en chaise de poste par le chemin de la Corniche, périssait non loin de Nice, victime de l'imprudence d'un postillon qu'on n'avait pu retrouver après l'accident. Homme, chevaux et voiture, tout avait été broyé au fond d'un ravin. Témoin de cet affreux malheur, le marquis Caballini, jeune et beau napolitain, en avait porté la triste nouvelle à la veuve de lord Kilmoore, et, le temps aidant, avait fait agréer ses consolations et sa main.

— Oui, disait l'escogriffe à son ami, tu as toujours été l'enfant gâté de la société; a figure, ton adresse au jeu, tout nous donnait le droit de fonder sur toi les plus belles espérances; et maintenant que grâce à moi et à nos amis elles se sont changées pour toi en splendides réalités, je trouve, et les autres aussi, que tu es un ingrat. Tu me fais l'effet d'un gaillard qui, arrivé en haut, donne un coup de pied à l'échelle!

Prends garde, petit, nous ne sommes pas disposés à souffrir ça!

— Mon cher, dit le marquis, je n'aime pas les menaces et je ne les crains pas. Je suis arrivé un peu grâce à vous, c'est vrai, à toi surtout qui conduis si bien les chaises de poste; mais je trouve que je vous ai suffisamment payés. Je suis riche, c'est encore vrai, mais à quoi cela me servira-t-il si je me ruine pour vous? Il faut que ça ait une fin; je ne donnerai plus un sou.

— Eh parbleu. reprit l'escogriffe, ne fais rien pour les autres, entre nous je m'en moque; mais pour moi c'est une autre affaire. Ecoute, donne-moi cinquante mille francs, et je te tiens quitte à tout jamais!

— Du tout! tu les dévorerais; tu m'en demanderais d'autres et nous brouillerions. J'aime mieux ne te rien donner et nous brouiller tout de suite.

— C'est ton dernier mot

— Parfaitement!

Là-dessus ils se séparèrent le regard plein de menaces.

Que devais-je faire? Il était évident que la pauvre marquise avait donné sa main à un chevalier d'industrie de la pire espèce; et le hasard me révélait l'existence d'une association de malfaiteurs en habits noirs, plus dangereux que ceux qu'on rencontre au coin d'un bois!

Le marquis, traité par sa femme comme il le méritait, attribua sa mésaventure aux indiscrétions de son complice. Une querelle publique s'en suivit; et les journaux du pays m'apprirent qu'un duel avait eu lieu, pour affaire de jeu, entre un certain major Buffalo et le marquis Caballini. Le major avait été grièvement blessé, mais il avait tué son adversaire.

Que devint-elle depuis? C'est ce que nous allons voir.

La marquise était donc veuve pour la seconde fois. J'y étais bien pour quelque chose, et je ne m'en repentais pas.

J'avais dans la bohême littéraire un vieux camarade, honnête, spirituel, mais le type de l'insouciance et du désordre, et qui gaspillait si misérablement sa vie que j'avais cessé de le voir. Une somme d'argent m'étant rentré pour lui, je me mis en quête de mon homme. Après force recherches, je le trouvai enfin, mais non plus comme jadis dans un taudis; il occupait un premier étage très confortable. On déjeunait quand j'arrivai. Il me reçut d'une façon tout à fait charmante en me disant :

— Mon cher ami, je te présente ma femme.

Une dame d'un grand air, fort élégante, se leva et me salua. C'était la veuve de lord Kilmoore et du marquis Caballini. Elle avait contracté avec le bohême une union évidemment morganatique. Mais quel changement, bon Dieu! les cheveux grisonnaient, la face était légèrement couperosée. belle encore malgré tout. Le hasard, et surtout leur goût commun pour la boisson les avaient rapprochés; la gaîté éternelle de ce garçon l'avait séduite; elle ne pouvait se passer de lui pas plus que d'absinthe, car elle en était à l'absinthe.

Six mois après cette visite, je recevais une lettre cachetée de noir. Mon vieux camarade était mort, foudroyé par l'abus des alcools. J'allai à son convoi; la marquise avait bravement voulu l'accompagner. Il paraît que le soir il fallut la transporter ivre-morte à son domicile.

P. de LAMOULIERE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.



Juin 1864.

LE BON TON

Journal de Modes.

64, Rue Ste Anne, 64.

Nos 1, 2 et 3, Coiffures par Mr. Randon, Professeur, rue de Seine, 54.

Nos 4 et 5, par Mr. Guyon, Professeur, rue Richer, 45.



574.

LE BON TON

Imp. Mariton.

1.er Juin 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue S.te Anne, 64, à Paris.



DÉPÔT LÉGAL
Seine
1864

XXXe ANNÉE. 7e LIVRAISON. 1er JUILLET 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS



LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



Bien loin, bien loin, nos élégantes s'enfuient ; mais, si loin qu'elles se dirigent, nous avons trop de plaisir à nous occuper d'elles pour les oublier; puis, que deviendrions-nous si, de temps à autre, quelques reflets de leur imagination ne venaient donner l'impulsion à la Mode?

Presque toutes les plus aristocratiques beautés vont aux eaux; c'est du meilleur ton. Ce motif est-il le seul qui entraîne tant de charmantes personnes vers le même but? Plus d'un esprit malicieux a fait cette question à quelques jolies voyageuses; aucune n'y a répondu affirmativement. Vraiment, ces messieurs sont trop présomptueux de penser que les plus secrètes pensées leur seront dévoilées.

On voyage pour avoir le prétexte d'inaugurer de fraîches toilettes, sur lesquelles bien des regards se fixeront; mais, moi-même vais-je être indiscrète? Chères lectrices, détrompez-vous; je ne veux chercher à satisfaire aucune curiosité, et je crois que l'on va au bord des lacs ou de la mer pour se regarder dans l'eau. Au salon, au boudoir, partout, ne faut-il pas qu'une jolie femme puisse se mirer? En voyage, elles ont les eaux, miroirs du bon Dieu, dans lesquels passent et repassent de folles ondines chargées de me décrire les brillantes toilettes qu'elles apercevront.

La mode des jupons relevés par des ti-

rettes a donné naissance à un petit costume de voyage vraiment original, dont la vogue n'a pas l'air de vouloir décroître.

Nos plus grandes dames continuent à porter des bottes, de vraies bottes toutes mignonnes avec gland flottant; cela est d'une coquetterie un peu masculine, qui n'est pas dépourvue de grâce. Quoi de plus charmant, en effet, qu'un bas de jambe bien fait, au-dessus duquel viennent se jouer les plis d'un jupon coquet, soutenu avec une élégance exquise par le jupon à ressorts dit *jupon multiforme*, si ingénieusement disposé de manière à supporter d'une façon splendide les robes à traîne, ou à pouvoir se relever avec grâce pour les autres toilettes au moyen d'un lacet placé sur les côtés dans une double rangée d'œillets. Ces jupons sont chacun composés d'un tissu tout particulier, suivant l'usage auquel ils sont employés; aussi, il y a des jupons multiformes pour le bal, les voyages, les promenades sur la plage, pour les robes légères et les étoffes plus épaisses.

Parmi les accessoires de notre toilette qu'il est, l'été *surtout*, indispensable de bien choisir, le corset vient se placer au premier rang. Durant les grandes chaleurs, pour une personne un peu forte, il n'y a rien de plus insupportable et de plus malfaisant qu'un corset trop haut et baleiné de façon à ne plus ressembler qu'à une vraie cuirasse.

Les corsets de la maison Josselin n'ont acun rapport avec ces instruments de torture d'un genre nouveau; aussi, je recommande tout particulièrement à mes lectrices cette maison comme étant la seule où elles trouveront des corsets additionnés avec une sollicitude et une attention scrupuleuses. Du reste, Mme Josselin prend un soin vraiment affectueux de ses clients; tout en laissant à leur taille leur développement gracieux, elle a un talent tout particulier pour la rendre mille fois plus charmante et d'un modelé pur et correct en la soutenant au moyen des ravissants corselets de la maison Josselin, corselets mignons et coquets, parmi lesquels je recommande tout particulièrement à mes chères lectrices le corset andaloux, modèle doux et souple, parfaitement en rapport avec la saison des grandes chaleurs.

Le nombre des bagages de mes élégantes se trouve décidément augmenté, cette année, d'un meuble. Quoi, me direz-vous, a-t-on actuellement besoin de voyager avec un mobilier complet? Non et oui, répondrai-je. Non, s'il s'agissait de se faire suivre, en effet, par tout ce qui peut orner salon, boudoir, etc.; et oui, du moment qu'il n'est question que d'emporter cette ravissante petite fée, transformée en une table coquette de palissandre ou de bois des Iles, qui n'est autre que la machine à coudre Wheeler-Wilson, au moyen de laquelle, en très peu de temps, on peut créer de si coquettes merveilles en lingerie, robes, etc., ou réparer un accident arrivé à une toute fraîche toilette.

La machine à coudre Wheeler-Wilson, perfectionnée par M. Martougen, lève tout obstacle à la réalisation du rêve d'une élégante; aussi plus de distance à parcourir, plus de longue attente à craindre pour voir un caprice satisfait promptement; la machine à coudre est là, toute disposée à exécuter, avec le secours d'une simple femme de chambre, la robe de fantaisie.

Quant aux toilettes sérieuses de Paris, on les fait venir; ces robes de fantaisie dont je parle sont celles en mohair, en alpaga, en foulard, sur lesquelles, avec des applications de taffetas, on trace les plus coquettes ornementations.

Au nombre des maisons qui expédient une collection complète et charmante d'échantillons d'étoffes pour robes, nous avons, vous le savez, chères lectrices, le magasin de la *Compagnie des Indes*, maison dans laquelle on trouve le plus riche choix de foulards de toutes espèces.

En voyage, à la réception de cette carte d'échantillons de robes séduisantes sous tous les rapports, aussi bien par la fraîcheur de leur nuance que par leur qualité exceptionnelle, leur prix et les dispositions toutes distinguées comme dessin, il est rare

qu'une dame ne fasse pas un choix; aujourd'hui, elle se laissera plus que jamais tenter, en songeant qu'avec la charmante machine à coudre Wheeler-Wilson elle peut faire exécuter de suite la robe qui l'a séduite.

Aux magasins de la *Compagnie des Indes*, j'ai remarqué nouvellement de ravissantes nouveautés. On porte, dit-on, beaucoup de blanc. Il y a dans cette maison des robes charmantes mouchetées en noir, violet, mauve, etc., puis sur des fonds vapeur, Havane clair et autre, des semés de petites plumes noires d'un effet ravissant; enfin, je ne saurais détailler toutes les jolies robes de foulard dont ce magasin a un assortiment des plus riches; veuillez, chères lectrices, leur en demander quelques échantillons; ils vous seront expédiés franc de port, de même que la robe qui vous plaira, et vous pourrez par vous-mêmes juger combien est mérité l'éloge que je vous fais des magasins de la *Compagnie des Indes*.

La coupe de corsage qui est la plus en vogue est décidément celle dite habit, à laquelle on ajoute une grande variété de modifications : les uns sont fendus au bas du dos, et se séparent sur la jupe par deux pans carrés à coins retroussés formant des petits revers, qui se doublent d'une nuance différente d'avec le fond de la robe; celui-là est l'habit garde française; d'autres se coupent en fuyant depuis le haut des devants jusque sur les hanches, de façon à ne laisser au milieu du bas de l'habit que quinze à vingt centimètres de largeur; ce modèle est celui dit à la française; il doit se border d'un biais de nuance tranchante ou d'un entre-deux en dentelle.

Aux robes en étoffe de fantaisie, on coupe cet habit un peu plus long sur celles en taffetas, en moire antique d'été ou en pou-de-soie.

Les corsages à taille ronde sont généralement accompagnés d'une ceinture de fantaisie, dont les patrons sont très variés; les unes ont gardé la forme bernoise; d'autres forment trois petites basques carrées tombant derrière sur le haut des plis de la jupe et remontant à peu près au tiers du dos; celle du milieu est un peu plus longue que les autres.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Le goût du jour est décidément pour les coiffures élevées; on ne voit que frisures, torsades ou nattes posées sur la raie et s'élevant de plusieurs centimètres; cette mode, qui exige une certaine quantité de faux cheveux, est pour nous un nouvel élément d'affaires que l'on ne saurait trop encourager, espérant que, pour la saison prochaine, elle sera définitivement adoptée.

Coiffure ornée de fleurs des champs. (*Exécution.*) — Les cheveux étant attachés derrière, on séparera le bandeau en deux parties par une raie transversale au creux de la tempe; faites entre ces deux parties une petite natte invisible, sur laquelle vous fixerez le bandeau du haut, que l'on tournera en dessous. Avec la pointe de ce bandeau, faites une coque descendant vers le milieu de l'oreille; prenez ensuite la partie de cheveux de la tempe, puis tournez-la de bas en haut en lui faisant recouvrir l'attache du bandeau et de la coque. La fausse natte est posée en chaperon; elle forme une espèce de rond de côté, dont le pouff de fleurs occupe le centre. Derrière, chignon de fantaisie.

Coiffure ornée de roses mélangées de blonde chiffonnée à l'épingle. — Devant, deux bandeaux ordinaires; derrière, les cheveux sont attachés; on en fait deux nattes, et l'on pose un fort chignon sur l'attache des cheveux; de chaque côté de ce chignon, faites passer vos nattes, que vous réunissez dessus en forme de nœud retenu par le peigne.

Coiffure La Vallière. — Les cheveux, légèrement poudrés en blonde, sont très effilés. Cette coiffure, que l'on comprendra mieux d'après la gravure que par une longue des-

cription, doit être d'une légèreté extrême pour être seyante au visage.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure ornée de fleurs des champs (nos 1, 2 et 3). — Un bandeau de chaque côté du front; cheveux ondulés bien moussus, crépés légèrement en dessous : une natte et trois de chaque côté des tempes, tressées, serrées, afin de pouvoir donner la forme courbe qu'indique la gravure. Il est bien entendu qu'il faut presque toujours ajouter des cheveux pour ces sortes de nattes ; elles sont montées sur petits peignes ou autrement ; cela n'empêche rien. Le derrière de la coiffure est formé d'un enlacement de nattes tressées en trois.

Longue traîne de fleurs des champs montées souples, que l'on pose à la place voulue, selon la physionomie de la personne qu'on a le plaisir de coiffer.

Coiffure ornée d'un filet décoré de rangs de perles. — Bandeaux à la vierge ; natte posée en diadème. Cette natte est faite à quatre, c'est-à-dire formée de trois branches de cheveux et d'un ruban ou d'un rang de perles passant au milieu. Filet enveloppant le chignon de boucles ou de nattes ; ruban noué à l'abandon ; deux longs bouts tombent flottants sur les épaules.

PETRUS, *professeur.*

(Nos 4 et 5.) — La coiffure que j'offre aujourd'hui apporte quelques modifications aux bandeaux-cornes, qui semblent vieillis ; sans être nouvelle, elle s'accorde néanmoins avec les variations, les changements qui s'opèrent presque chaque année. Le caprice de chaque dame nous force toujours au nouveau ; on recherche même dans ce qui a déjà été fait, en y apportant des réformes et sans s'écarter de notre époque, si féconde en coiffures comme en toutes choses.

Les coiffures dites Empire, qui semblent prendre faveur, sont cependant l'objet d'études sérieuses, car jusqu'ici rien n'est fixé ; elles se composent de petites boucles retombant sur le front ; faut-il encore que la personne qui la porte ait les cheveux assez élevés pour que la coiffure soit gracieuse, car il y a des dames qui ne pourraient la supporter si les racines ne sont pas assez élevées.

La personne sur laquelle la coiffure a été exécutée, et qui est reproduite ici, n'ayant pas le front assez élevé, j'ai dû pratiquer deux petits rouleaux en racines droites ; les cheveux des tempes sont ramenés à plat derrière ; je me suis réservé la moitié du bandeau, qui m'a servi à faire une torsade simple ; c'est-à-dire sans être repoussée, et qui se trouve derrière la natte, qui est placée en cerceau partant d'une oreille à l'autre ; l'excédent des bandeaux m'a servi à faire une coque de chaque côté derrière l'oreille. Le derrière de la coiffure est composé d'une natte formant huit ; deux coques au-dessus faites avec toute la longueur des cheveux (sans les partager). Tous les ornements possibles peuvent aller avec cette coiffure.

AUBERT, *professeur.*

LA MESSE DE SAINT-LOUIS

ET LES COURS DE COIFFURE

Depuis quelques années, nous n'avons plus de messe pour célébrer la fête de notre patron. Pourquoi? Parce que MM. les buralistes ont jugé à propos de ne plus la faire célébrer; cela leur donnait quelques dérangements il est vrai, mais ils savaient trouver des zélés confrères qui leur faisait la besogne la plus désagréable : c'était celle d'aller chez tous les coiffeurs de Paris demander à chacun 1 fr. en échange d'une carte d'entrée pour la messe; cette messe a toujours été jolie et bien organisée, au dire de tout le monde ; mais depuis que le bureau de placement prospère en quantité, l'accord devient difficile, pour ne pas dire impossible. Une année, nous avons eu

deux messes, organisées chacune par un chef de bureau. C'était assez original de voir, pour la même cause, une corporation se diviser en deux camps : les uns aller à la messe de monsieur un tel et les autres à celle de l'autre. Cela n'était plus la fête de la Saint-Louis : cela avait plutôt l'air d'être la fête de MM. les buralistes; ils ont jugé à propos de ne plus s'en mêler, et je les en félicite.

Au commencement de la création de la société de secours mutuels, dite de Saint-Louis, la messe et la fête étaient organisées par elle; on chargeait le buraliste de l'époque de faire faire des cartes d'entrée; il s'occupait, comme je le disais plus haut, de trouver des confrères complaisants pour porter ces cartes à domicile, et la fête se faisait sous le patronage de la société de Saint-Louis. Plus tard, les buralites, y voyant sans doute leur intérêt, en prirent la direction entière, et la société ne s'en occupa plus.

Aujourd'hui, les rôles sont sur le point de changer; plusieurs membres ont proposé, à l'avant-dernière séance de la société, de réorganiser cette belle institution et à la majorité absolue : tous les membres présents ont accepté la proposition. On nomma une commission composée de plusieurs d'entre nous, qui firent les démarches nécessaires pour la réussite de la proposition; ils firent leur rapport à la séance d'avril; il y a eu quelques observations faites à propos des fonds nécessaires pour la célébration de la messe. Deux questions étaient à résoudre, à savoir : si on devait procéder comme le faisaient MM. les buralistes, en demandant à chaque confrère le prix d'entrée pour assister à la cérémonie; ou s'il y aurait une cotisation de tous les membres de la société pour offrir cette fête à la corporation. Ce moyen a été sur le point d'être adopté; il me semble préférable à l'autre. Cependant, rien ne fut décidé, vu l'heure avancée. La solution de cette question aura lieu à la prochaine séance.

L'époque des cours de coiffure est encore éloignée pour qu'on s'en occupe; cependant, il est bon d'en parler un peu d'avance pour faire quelques observations aux directeurc et aux professeurs dans l'intérêt des élèves.

Pour former de bons élèves, il faut un bon enseignement, et surtout le moins de diversité possible dans les principes; les professeurs feraient, je crois, très bien de s'entendre à ce sujet pour adopter dans chaque école un mode de travail pour l'exécution des premières notions de l'art du coiffeur.

J'ai signalé, il y a quelques mois, le mauvais effet de la diversité des méthodes des professeurs de la même école; l'élève se trouve très embarrassé en voyant plusieurs systèmes qui produisent à peu près les mêmes effets : il ne sait lequel adopter. C'est une question d'avenir pour un jeune homme; c'est pourquoi il faut signaler les fautes lorsqu'on peut y remédier.

Une autre question, qui a aussi son importance, c'est celle d'innover des cours descriptifs à haute voix; on donne bien, il est vrai, quelques conseils aux élèves à qui on démontre, mais ces conseils sont partiels : toute la classe n'en profite pas. Si l'on donnait des expiications sur les rapports des modes entre elles, sur l'harmonie des couleurs, sur la phrénologie ou la conformation générale de la tête, sur les coiffures que l'on doit faire par rapport à telle stature ou proportion, on arriverait à produire de bons élèves qui sauraient leur art; on pourrait aussi donner quelques notions sur l'histoire de la coiffure pour que, si l'occasion se présente qu'un élève soit demandé pour faire une coiffure, historique, il ne soit pas embarrassé, comme cela arrive trop souvent.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES CANOTIERS DE PARIS

Il n'y a pas encore dix ans, les canotiers de Paris n'existaient qo'à l'état de carricature, leurs connaissances étaient bornées, leur habileté fort médiocre et leur attirail très grossier.

Le *Charivari* les avait inventés pour amuser ses lecteurs et ils étaient en butte aux sarcasmes, aux railleries, aux quolibets de la foule, toujours disposée à rire.

Les gens de l'art et du métier renchérissaient encore, cela va sans dire, sur ces critiques persistantes, et si quelque chose doit nous étonner aujourd'hui, c'est que les canotiers parisiens n'aient pas été renversés sous le poids du ridicule dont on les a couverts.

Ce qui les a maintenus, ce qui les a sauvés, il faut le dire à leur éloge, c'est une volonté opiniâtre ; ce sont des études sérieuses, constantes et prolongées ; c'est la formation d'une société qui a immédiatement engendré l'esprit de corps ; ce sont enfin des sacrifices bien entendu qui leur ont procuré des moyens d'action supérieurs.

Aujourd'hui, n'en déplaise à la foule ignorante, les rieurs sont du côté des canotiers parisiens, et M. Eugène Briffault leur doit amende honorable pour avoir maladroitement prophétisé dans le numéro de février 1848 du *Journal des Enfants* que, « revenus du Havre honteux et confus du « plongeon qu'ils y avaient fait, ils s'y feraient reprendre encore. »

En effet, bon gré, malgré, il faut prendre au sérieux l'armée navale mouillée dans les eaux de la Seine, et quand nous aurons reconnu loyalement qu'il s'est mêlé dans les rangs de l'escadre une bande de matelots indisciplinés, ignares, extravagants et néanmoins remplis de prétentions, il faudra bien avouer que les membres du cercle d'Asnières sont de vaillants et solides canotiers.

Montés sur leurs coquettes embarcations qui dépassent en vitesse toutes celles que l'on peut construire dans nos ports de mer, ils ont atteints des résultats surprenants, inespérés, qui ont appelé sur eux l'attention des plus habiles marins et qui leur ont attiré la jalousie des pêcheurs ou des caboteurs de la Bouille, du Havre et de Dieppe.

Depuis quatre ans qu'ils ont commencé leurs excursions dans ces parages inconnus de leurs devanciers, les canotiers parisiens ont vu grandir leur réputation, et si MM. Méry, Alphonse Karr et autres ont pu éprouver quelques échecs loin des rives parisiennes, M. le vicomte de Châteauvillars et ses amis, montant le *Duc de Framboisy*, la *Velleda* de glorieuse mémoire, et la *Sensitive*, ne sont jamais revenus du Havre, de Dieppe et de la Bouille sans avoir rendu honteux et confus ceux qui, au dire de M. Briffault, devaient perpétuellement les vaincre.

Le *Duc de Framboisy* a figuré aux régates du Havre ces deux dernières années. Deux fois il a été vainqueur avec une avance considérable, et cependant bordé à six avirons ; il avait, entre autres concurrents, une très belle embarcation appartenant au prince Jérôme et manœuvrée par dix matelots de l'Etat.

C'est désormais un fait acquis, les matelots de l'Etat, les pêcheurs et autres gens de mer seront vaincus toutes les fois qu'ils auront à lutter contre ceux qu'ils affectent d'appeler dérisoirement des marins d'eau douce.

Les marins d'eau douce ont en effet sur leurs adversaires ce premier avantage immense, qu'ils font par plaisir, d'instinct de vocation pour ainsi dire, cette rude besogne à laquelle ceux-là sont condamnés par le sort ou par le besoin.

Et de ce premier avantage il découle tout naturellement celui-ci, que les canotiers, s'exerçant à loisir, recherchant sans cesse les moyens d'augmenter leur science nautique, leur vitesse acquise et améliorant à chaque instant leurs embarcations dans le but de leur faire acquérir une légèreté plus grande, une marche plus rapide, triomphent dans les régates de canots moins bien construits et mal menés par des gens qui connaissent peut-être très bien l'heure de la marée, l'influence du soleil et de la lune sur la mer, les signes précurseurs d'une tempête, le nom de tous les cordages et de tous les agrès d'un bâtiment, les gros jurons familiers aux marins, et leur langage pittoresque ; mais qui, accoutumés à manœuvrer lentement leurs gros bateaux, en prennent à leur aise et sont incapables de faire à un moment donné cet effort su-

prême d'énergie auquel le canotier parisien s'est habitué dans le cours de ses exercices et dans les régates des environs de Paris.

Quiconque n'a pas vu les canotiers parisiens à la fin d'une course ne peut savoir en effet ce qu'il y a d'habileté, de courage, de vigueur et d'opiniâtreté dans ces quatre ou cinq jeunes hommes hier dans les bureaux d'un ministère, dans les coulisses de la Bourse ou dans l'atelier d'un artiste, aujourd'hui recouverts du maillot de rigueur, attendant avec impatience le signal du départ, et puis précipitant leurs coups, dépassant leurs rivaux, courant, courant toujours régulièrement et en cadence, comme si tout l'équipage ne faisait qu'un seul homme obéissant ponctuellement aux sages instructions du patron, et arrivant au but, épuisés, hors d'haleine, les bras fatigués, les mains brisées, mais vainqueurs, et prêts à recommencer une deuxième, une troisième course.

L'équipage le plus valeureux parmi les canotiers parisiens, celui de la *Velleda*, n'a rencontré de concurrents sérieux qu'à Rouen, et il s'est trouvé que ce rival heureux, le *Charivari*, était monté non pas par des marins, mais bien par des amateurs, par des jeunes gens distingués appartenant aux meilleures familles de la cité normande.

Il est donc vrai de dire que les marins d'eau douce sont et seront toujours supérieurs même aux marins de l'Etat, tant qu'il ne s'agira que de la question de vitesse, la nage, ou pour nous servir de l'expression vulgaire, la manière de ramer des canotiers amateurs étant évidemment supérieure à la nage des matelots de profession.

Il est donc juste et raisonnable de conclure que les quolibets, les railleries d'autrefois ne sont plus de mise, et s'il existe encore à Paris de prétendus canotiers au costume multicolore, criant, gesticulant et se goudronnant outre mesure, il y a aussi une classe de jeunes hommes bien élevés qui a cherché dans le canotage une récréation hygiénique, de beaucoup préférable à d'autres, et qui est arrivée par de persévérants efforts à démontrer l'utilité désormais incontestée d'un plaisir considéré naguère comme tout à fait futile et tout à fait frivole.

Les canotiers de Paris n'eussent-ils d'autre récompense, celle-là devrait leur suffire, car ils se sont vengés du passé et l'avenir leur appartient souverainement.

Henri GRIGNAN.

THÉATRES

OPÉRA. — Les *Vêpres Siciliennes*. — M. Warot. — Il y a, au Conservatoire, un professeur dont le mode d'enseignement a été défini d'une façon singulièrement énergique. Quand, en passant dans les rues adjacentes, ils entendent des hurlements et des cris épouvantables, les initiés disent :

— Voilà M. X..., qui *vide* un ténor !

L'Opéra semble agir comme le professeur en question : on dirait qu'on veut *vider* M. Warot.

Je me hâte de dire que, ces jours derniers, il a très convenablement chanté le rôle de Henri. Ce qui manque à M. Warot, ce n'est ni la voix, ni le talent : il monte sans peine aux cimes les plus élevées de la gamme des ténors ; il vocalise facilement ; il a du goût, de l'âme, du feu ; mais c'est l'étoffe et le volume qui manquent. Il a tout ce qu'il faut, mais en trop petite quantité. Jamais, quelque écrasant travail qu'il s'impose, quelque zèle et quelque conscience qu'il montre, il n'aura l'ampleur et l'autorité indispensables à un ténor de grand opéra.

Ce n'est pas sa faute si la nature ne l'a créé que pour les rôles qui veulent du charme et de la légèreté. Pourquoi lui demander ce qu'il ne peut donner ? et dans quel but vouloir absolument briser par des efforts violents cette voix souple et légère qui n'en peut mais ?...

Warot, se débattant dans un grand rôle du grand répertoire, me fait l'effet d'une jeune fille, blonde, douce, frêle, mignonne et charmante, qui endosserait une lourde armure du moyen âge, prendrait l'air dur et farouche, et voudrait faire tournoyer la terrible épée à deux mains des hommes d'armes du treizième et quatorzième siècles. Cela aurait la prétention d'être effrayant et ne réussirait qu'à être risible.

Cela est si vrai, que M. Warot a pu remarquer ces jours derniers, que les endroits où il a été le plus applaudi, sont justement ceux dans lesquels il n'a eu qu'à suivre sa nature. Sa romance du cinquième acte : « *J'aime et je suis aimé,* » a été sans contredit le triomphe de la soirée. C'est que l i il chantait, il ne criait plus ; il fallait de l'âme et non de la vigueur, de l'émotion et non de la puissance. M. Warot est voué par sa conformation aux seconds ténors ; il y est à sa place, et nu mieux que lui, ne tiendra cet emploi. Mais les grands rôles, les grands effets dramatiques, tout ce qui veut de l'éclat, de la force, de la flamme, jamais il n'y arrivera, et c'est vouloir le tuer que le contraindre à forcer sa nature.

Le plus grand succès a été pour Bonnehée que nous allons perdre au moment où il a retrouvé tous ses moyens. Il allait partir en congé, quand on s'est aperçu de la difficulté qu'on aurait à le remplacer. Il reste encore un mois attaché à l'Opéra. Et de fait, il a été surprenant, et nous ne l'avions jamais entendu aussi complet, aussi grand chanteur : il a retrouvé cette admirable voix qui a longtemps fanatisé les habitués de l'Opéra. Il a été acclamé et applaudi comme il méritait de l'être, — et ce n'est pas peu dire.

Je ne sais pour quel motif M. Obin a supprimé tout entier, l'air magnifique qu'il a à chanter au cinquième acte : « *O Palerme !* » Il est toujours superbe dans ce rôle de Procida. Il porte admirablement le costume du quinzième siècle ; quand il se drape dans sa dalmatique noire, on dirait un personnage descendu d'une toile de Véronèse ; sa tête est remarquable de grandeur et d'énergie. C'est très beau, mais... j'aurais bien voulu cependant entendre l'air qu'il a supprimé avec un sans façon d'autant plus blâmable, que l'air est réellement de ceux qu'on attend avec impatience.

Mlle Sax a dû bisser, comme toujours, la Sicilienne brillante qu'elle enlève avec infiniment de brio et d'éclat.

SALLE ROBIN

Les nouvelles expériences et les nouveaux tableaux de l'isthme de Suez continuent d'attirer tous les soirs une foule nombreuse. La semaine dernière, M. Ferdinand de Lesseps est venu, avec une société d'élite, honorer ce spectacle de sa présence. Il n'a cessé, à plusieurs reprises, de témoigner par ses bravos combien il était émerveillé de la vérité et de l'exactitude des tableaux. C'est le plus beau suffrage auquel M. Robin pouvait aspirer.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Lith. Michelet, Paris

Juillet 1864

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1, 2 et 3. Coiffures de Mr PETRUS, Professeur, rue de Castiglione, 6.

Nos 4 et 5. Coiffures de Mr AUBERT, Professeur, rue St Georges, 17.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 8
1864

XXX ANNÉE. 8e LIVRAISON. 1er AOUT 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE

POUR ÊTRE BELLES

—

Il faut être sous la protection constante de ces deux charmeuses que nous appellerons la grâce et l'harmonie; on ne peut rien sans l'une, on ne peut rien sans l'autre. Ce sont deux sœurs inséparables, qui ont le secret de vous environner de ce prestige duquel une jolie femme aime tant à s'entourer.

Avant d'arriver à causer des mille créations mises par la Mode à notre disposition, il est une chose qu'il est important d'aider à conserver, c'est la blancheur et la pureté du teint. Pour cela, le *Lait antéphélique*, de Candès, est réellement précieux.

Le passage d'un doux enfantelet, dans l'existence d'une femme, lui prête l'attrait nouveau d'une belle mission à remplir, mais il laisse souvent sur son visage, fatigué par la maternité, un masque brun, qui rend toute chagrine celle qui doit et veut être la fée fraîche et rose, le rayon de bonheur jeté sur une vie qu'elle est appelée à partager.

Quelques sévères philosophes témoignent parfois un grand dédain de la beauté physique; mais, chères lectrices, et vous, lecteurs, pensez-vous qu'ils aient sérieusement raison? Tout en estimant les qualités morales d'une femme, est-ce un crime de la désirer jolie? La vie peut s'écouler heu-

reuse et tranquille sans que les roses se trouvent sur le chemin, mais est-ce une raison pour ne pas être joyeux de les y rencontrer? Un coin de terre produisant de beaux fruits est certes précieux, mais lorsque sa monotonie est rompue par l'aspect de quelques brillantes fleurs, n'est-il pas plus gai d'y vivre? Ne pas faire cas d'une jolie femme, c'est un grand crime; se contenter qu'elle soit seulement belle, c'est également une faute grave. Dans la vie intime, la femme doit jouer un rôle plus élevé que celui de statue.

Parmi les secrets innombrables au moyen desquels une femme peut recouvrer ou conserver la fraîcheur parfaite de son teint, je citerai donc le *Lait antéphélique* de Candès. L'habitude journalière de quelques ablutions faites sur le visage avec ce lait détruit promptement le masque de la maternité, de même que ces vilaines taches de rousseur qu'un soleil trop ardent imprime sur la peau.

Je ne dois pas me contenter de donner un conseil pour garantir la blancheur du teint contre toute attaque malfaisante; il faut aussi, avant de parler toilette, songer un peu à s'occuper de la taille, dont un mauvais corset peut compromettre la grâce tout en altérant la santé.

Les corsets adoptés par nos plus grandes élégantes sont signés Josselin. Il est impossible de trouver rien de plus minutieusement exécuté. Si une femme est un peu forte, Mme Josselin, avant tout, observatrice intelligente et prudente, ne cherchera pas à dissimuler un embonpoint un peu prononcé en faisant exécuter dans ses ateliers un de ces corsets meurtriers qui peuvent gêner la respiration en froissant cruellement les chairs ou les organes digestifs. Le corset qu'elle engagera à prendre sera mille fois plus souple et doux dans ses ressorts que celui destiné à une personne mince.

Mme Josselin s'étudie avant toute chose à donner à la taille une grâce toute particulière tout en en suivant la conformation; du reste, le corset, bien exécuté et compris, doit être simplement un soutien pour le corps, en atténuer la disproportion des formes, si disproportion il y a, et non briser ou faire lentement déplacer les jointures.

Taille charmante, visage blanc et rose, pour préserver et embellir l'une et l'autre; mes conseils sont donnés : passons au chapitre concernant soieries et dentelles.

Mais avant, il ne faut pas que j'oublie de rappeler à mes lectrices quel est le plus élégant jupon à ressorts qui ait été fait pour soutenir ces riches pentes d'étoffes formant traîne derrière nous, et ces flots de mousseline composant nos toilettes légères.

Le *jupon multiforme* est celui que je vous recommande comme étant le plus ingénieusement disposé pour donner à une toilette une grâce ravissante en faisant onduler élégamment ses plis.

Les ressorts du jupon multiforme sont d'une souplesse qui les rend faciles à se plier aux moindres oscillations, sans ôter rien à l'élégance des robes; aussi, toutes nos voyageuses émigrées au bord des eaux n'ont eu garde d'oublier d'emporter plusieurs de ces jupons en étoffes plus ou moins légères, selon les toilettes qu'ils doivent accompagner.

Pour le bal, on les porte en fine percale blanche ou en nansouk, de même que pour les toilettes d'été en gaze, en foulard ou en mousseline blanche brodée. Pour soutenir les étoffes plus épaisses, ce sont les jupons en tissus de fantaisie que l'on choisit. J'en ai remarqué plusieurs qui étaient vraiment charmants.

Les jupons multiformes ont aussi l'avantage de pouvoir se relever au moyen des tirettes en grosse ganse qui se trouvent placées dans une longue suite d'œillets métalliques descendant jusqu'au bas de ces jupons, que l'on peut, de cette façon, soutenir facilement pour monter et descendre de voiture, ou bien encore pour se garantir contre la poussière d'une route.

Si les teintes mauve, grises, pensée ou noires sont du goût de mes lectrices, je leur recommande spécialement les magasins de Saran, *à la Scabieuse*, comme étant un de ceux où elles trouveront un choix tout ex-

ceptionnel de soieries ou de tissus les plus variés.

Il y a, de nos jours, de charmantes femmes qui aiment, sans qu'aucun sujet douloureux ne les y contraigne, à s'environner de crêpe ou à se vêtir tout en noir; est-ce pour être plus séduisantes par ce cachet tout poétique et distingué que prête le noir qu'elles suivent ce caprice? Je ne sais, car qui peut connaître la pensée cachée au fond d'un cœur féminin?

Pour quiconque est tant soit peu rêveur, une femme en deuil jeune et jolie met l'imagination tout en émoi; on cherche, on cherche impitoyablement surtout à déchiffrer la nouvelle page d'une vie intime.

Vraiment, le noir est bien sentimental et trompeur; aussi, j'engage messieurs les chercheurs à se tenir en garde contre les sourires railleurs qui pourraient leur être lancés au travers des éventails.

On sacrifie toujours aux vraies douleurs, mais la Mode, en coquette, fait aussi bien souvent choix des teintes mélancoliques.

Le parametta anglais et la popeline de l'Inde se recommandent pour leur souplesse et leur solidité; l'épingline, le gros de Chambéry et le taffetas sont des tissus plus forts; le gros d'Italie et le taffetas de laine se destinent aux robes du matin; puis, à la suite de tout cela, viennent l'alpaga, le linos, le mohair, puis le poil de chèvre noir d'une qualité exceptionnelle. Ce dernier tissu, propriété des magasins de *la Scabieuse*, est d'une solidité à toute épreuve, puis d'un porter vraiment agréable, étant tout à la fois léger et bouffant.

En fantaisie demi-deuil, il y a dans la même maison un assortiment des plus complets d'étoffes légères, unies, rayées ou quadrillées, en mohair, poil de chèvre et taffetas du Japon avec lesquelles on peut se faire composer presque instantanément de fraîches toilettes dans les nouveaux ateliers de Saran.

Une robe nouvellement exécutée est en taffetas mauve, garnie au bas de la jupe par trois petits volants en gaze de Chambéry, liserés de taffetas pensée; ces volants forment des ondulations entre chacune desquelles on pose une large pensée découpée en taffetas de même nuance que les liserés des volants; cette pensée est encadrée d'une petite dentelle noire.

Le corsage de cette robe est à taille ronde; devant, sur les pinces, un liséré un peu foncé est posé entre deux légers tuyautés de gaze; il y a en tout trois ornements semblables devant et derrière; sur le haut et le bas de la manche, une pensée découpée est répétée en tout semblable à celles qui garnissent la jupe.

Une robe de linos blanc, couverte d'un quadrillé tracé par un filet mauve, est ornée d'un volant plissé en même étoffe, formant de larges dents arrondies, entre chacune desquelles retombent des nœuds en dentelle noire.

Le corsage est coupé de façon à s'ouvrir en veste devant sur un gilet en batiste à petits plis, vrai petit chef-d'œuvre de lingerie richement ornementé d'un jabot en valencienne; un tuyauté pareil à la robe encadre cette veste, qui derrière forme une courte basque-habit, au-dessus de laquelle on ajoute un beau nœud de dentelle à pans flottants sur le haut de la jupe; un nœud plus petit, également en dentelle, semble retenir les devants de la veste.

Une charmante toilette de bal pour la saison des eaux vient aussi d'être composée *à la Scabieuse*; cette robe est en tulle blanc, ornée au bas de la jupe par un volant en tulle haut de vingt centimètres; de place en place, on coud dessus plusieurs rangs de fine blonde blanche, ayant à la tête de chacun un petit rouleauté en satin blanc; entre ces échelles on ajoute un X formé d'un entre-deux en blonde blanche posé sur transparent mauve de même largeur.

Au-dessus de ce volant tout le reste de la robe est bouillonné en ondulation; de légères couronnes de violettes de deux nuances, alternativement semblent retenir les ondulations du tulle.

Corsage couvert de tulle bouillonné, traçant une veste arrondie, ruchée de blonde

et se terminant derrière en basque-habit un peu longue, en tulle couvert de petites blondes posées en échelles de même que sur le volant du bas de la jupe.

Une petite couronne de violette simule devant le lien retenant la veste dessinée simplement sur le corsage.

Les manches courtes sont ornées de trois bouillonnés en tulle disposés en deux dents arrondies, posées à la tête d'un petit volant de blonde; entre ces dents on ajoute une couronne de violette sur chaque épaule.

La même toilette a été répétée avec garniture de paquerettes remplaçant la violette.

Inutile d'ajouter que ces fleurs fraîches et mignonnes avaient été commandées chez Guélot; mes lectrices l'ont sans nul doute deviné. Cette maison est une de celles où se fournissent nos plus gracieuses élégantes, car elles sont toujours certaines d'y trouver de ravissantes reproductions de la nature.

Louise de Nogarel.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de rubans et de fleurs des champs. — Cette coiffure se compose d'une Marie-Stuart en racines droites, de quatre boucles roulées dessus et d'un chignon Louis XVI accompagné de frisures.

Pour l'exécution de cette coiffure, il faut faire une division ordinaire : nouer les cheveux derrière et faire devant une Marie-Stuart crépée fortement près des racines et fermée par le milieu. On obtient cette jonction en conservant une mèche de cheveux à gauche et à droite de la raie, que l'on crêpe ensemble et que l'on relève dessus la Marie-Stuart.

Quelques frisures légères accompagnent cette coiffure sur le devant, pour imiter le genre antique. Derrière, il faut établir deux coques roulées sur la ligature et deux dans le bas du cou.

L'ornementation se compose de quelques bouquets de fleurs des champs mêlés de quelques fruits; la pose de ces bouquets est à la fantaisie des coiffeurs. Les rubans qui forment traverse doivent être préparés d'avance. Il faut être très jeune pour porter cette coiffure, et avoir la tête ronde.

Coiffure de mariée avec voile. — J'ondule tout le devant de la coiffure à l'épingle, et je fais ensuite un bandeau-corne surmonté d'une torsade, sur laquelle je relève la partie des cheveux qui borde l'oreille; j'accompagne ce devant de tête de quelques frisures légères d'un côté et de coques de l'autre.

La coiffure ornée de bouquets de cerises est la même composition que la mariée.

La pose du voile diffère un peu du style juif. Il faut prendre le milieu du voile, le plisser, et poser les plis sur le haut de la tête derrière la couronne; faire ensuite le voile en avant, pour qu'on ait la facilité de l'ouvrir et de le fermer à volonté. Cette manière de poser le voile est très simple, et ne laisse pas que d'être gracieuse; elle offre beaucoup de commodité à la personne qui le porte.

A. Randon, *successeur de M. Leroy.*

P. S. J'ai l'honneur d'annoncer à mes confrères que la fête de la Saint-Louis sera célébrée, cette année, au nom de la Société de secours mutuel des perruquiers, coiffeurs de la ville de Paris, et qu'une circulaire, envoyée à toute la corporation quelques jours à l'avance, donnera des détails exacts sur la célébration de cette solennité.

A. R.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure ornée de perles, plumes et aigrette (exécution). (Nos 1 et 2). — Séparez les cheveux un peu en avant; prenez une partie des cheveux sur le haut du bandeau; taillez-les très effilés, et mettez en papillottes; ceci fait, vous relevez le reste du bandeau en Marie-Stuart, dégageant l'oreille, laquelle est accompagnée de deux petites coques faites avec la pointe du bandeau. Prenez ensuite vos cheveux frisés, et faites la série de boucles sur le

front, qui vont graduellement se perdre derrière la Marie-Stuart.

Derrière, les cheveux attachés sont nattés, puis passés sur le faux chignon pour en cacher la monture.

Le chignon composé de trois larges nattes obtient en ce moment un grand succès dans le monde élégant ; nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur indiquant la manière simple de pouvoir l'exécuter.

Préparez neuf petits rouleaux de crépés tressés fin à l'M, montés en nattes, et recouvrez-les d'environ 15 gr. de cheveux lisses de 45 à 50 cent. ; les neuf boucles étant ainsi montées, réunissez-les côte à côte sur une monture de 8 cent. formée de tulle et laiton; tressez alors vos trois nattes, que vous attachez ensemble par la pointe en dessous de la monture. On peut, à volonté, adapter un peigne à la monture, ou simplement faire des œillets pour passer les dents du peigne.

Coiffure de ville (*exécution*). (N° 3.)—Mouillez fortement les cheveux du bandeau en les peignant à plat et en arrière ; passez un peu de pommade, de façon à les bien lier ensemble, puis ramenez-les vivement en avant en leur faisant former avec les doigts deux ou trois dents relevées. Au bout de quelques jours, il devient inutile de continuer à les mouiller : les cheveux ont pris un pli d'ondulation naturel très doux au visage.

Derrière, nœud de coques enveloppées d'un filet à perles et entouré d'une barbe de dentelle qu'on attache sur le devant de la tête.

J. SYRET, *professeur*.

Coiffure ornée de fleurs et feuillage d'or. — La coiffure représentant les numéros 4 et 5 doit se faire sur une personne de vingt-huit à trente-cinq ans. La mode, ayant beaucoup de variations, nous avons cru être agréable à nos confrères en leur offrant ce qui se faisait de plus nouveau. Les nattes, sur le front, prennent beaucoup d'extension; on peut varier à l'infini la pose. Le genre que nous reproduisons est simple et varié à la fois. La natte se perd à de certains endroits et se laisse voir dans d'autres. Pour l'exécution de cette coiffure, il est nécessaire d'en avoir une de 80 cent. presque carrée ; il faut la natter en trois.

Derrière, il faut nouer les cheveux dans le bas du cou; devant, il faut diviser les cheveux comme d'habitude; faire ensuite le rouleau de dessus et poser la natte à quelques centimètres du front en dirigeant les extrémités en arrière ; faire ensuite le second bandeau, que l'on place en forme de cornet derrière à l'extrémité de la natte. Une fois les bandeaux attachés, faire avec la pointe des cheveux une coque revenant en avant derrière l'oreille. Cette coiffure, vue de face, est d'un ovale parfait.

Derrière, il faut commencer par faire le chignon du bas en formant bien le croissant, et, avec les cheveux qu'on a conservés, il faut en faire un autre superposé au-dessus, ayant une forme un peu plus étroite.

L'ornementation consiste en quelques fleurs détachées avec feuillage, que l'on pose derrière la natte formant diadème. Tout espèces de fleurs ou ornements peuvent aller avec coiffure.

Ce genre de coiffure est susceptible de faire vendre beaucoup de nattes d'une certaine longueur ; espérons que nos confrères comprendront tout l'intérêt qu'ils peuvent en tirer.

DESMAREST, *professeur*.

CHANTS POPULAIRES TOSCANS

Tandis que les Parisiens se contentent de répéter avec une émulation déplorable les inepties et les ordures que des spéculateurs sans vergogne leur donnent sous le

nom de chants populaires; tandis que toutes les voix braillent et que tous les orgues de Barbarie serinent les *Bottes à Bastien*, les *Petits agneaux*, les *Mirlitons* et le *Pied qui r'mue*, voici ce qu'improvisent et chantent les montagnards absolument illettrés de la Toscane.

I

Lorsque tu passes devant ma maison, — il me semble que c'est le globe du soleil qui passe. — Tu fais s'illuminer tout le chemin; — quand tu passes, tu répands derrière toi la splendeur. — Mais la splendeur que tu répands dans le chemin — est toujours inférieure à la flamme de mon amour; — mais la splendeur que tu répands baisse peu à peu et s'efface; — mon amour durera jusqu'à la tombe.

II

Oh! combien j'aime qui je sais bien! — Son nom, je ne veux pas le trahir; — je le garde toujours gravé dans mon cœur; — tant que je vivrai je l'y veux porter; — tant que je vivrai je l'y veux cacher, — et je ne le veux laisser deviner à personne.

III

Mon amour est mort, et je n'ai pas pleuré! — Ah! je croyais que ce devait être une bien autre douleur! — Le pape est mort, et on en a pris un' autre; — ainsi ferai-je d'un autre amour.

IV

Je vous enseignerai comment font les fillettes, — quand elles dansent à contre-cœur avec quelqu'un; — elles s'en vont par la salle, droites, — droites, et font semblant d'avoir mal au pied. — Mais quand elles dansent avec qui leur agrée, — sans avoir d'ailes, elles prennent leur vol. — Quand elles dansent avec ceux qu'elles aiment, — elles se trémoussent comme des couleuvres; — mais quand elles dansent avec leurs préférés, — alors, tous les pieds sont soudain guéris.

V

J'ai été en enfer, et j'en suis revenu. Miséricorde! combien il y avait là de monde! — Il y avait une salle tout illuminée, — là, dans la foule, était mon espérance. — En me voyant, elle me fit grande fête. — Puis elle me dit: « Ma chère âme, — ne te souviens-tu pas du temps passé, — lorsque tu m'appelais aussi ma chère âme? — Maintenant, mon cher bien, embrasse-moi sur les lèvres, — embrasse-moi tant que j'en devienne contente. — Ta bouche à toi est si parfumée! — De grâce, parfume aussi la mienne! — Et maintenant, cher bien, que tu m'as embrassée, — n'espère plus t'en aller d'ici, jamais. »

VI

La lune est venue se lamenter — devant la face du divin amour. — Elle prétend qu'elle ne peut plus rester au ciel; — parce que vous lui avez ravi toute sa splendeur. — Elle se lamente et se lamente encore; — elle a compté ses étoiles et ne les a pas trouvées toutes. — Il lui en manque deux et c'est vous qui les avez. — Ce sont ces deux yeux que vous avez sous le front.

VII

Ah! petit traître, tu m'as dérobé mon cœur; — Si au moins tu me l'avais demandé. — Si tu me l'avais demandé avec amour. — De mes propres mains, va, je te l'aurais donné.

VIII

Si tu m'abandonnes, je ne veux pas, moi, t'abandonner ; — si tu me fuis, moi je veux te suivre ; — si tu traverses la mer, je la veux traverser aussi ; — si tu fais le tour du monde, je veux le faire de même ; — si tu traverses la mer avec des larmes et des peines, je veux m'en aller avec toi, ô mon cher bien ; — si tu traverses la mer avec des peines et des sanglots, je veux aller avec toi, n'importe où tu t'en iras.

IX

Restez joyeux, ô mon amour ! s'il vous faut partir,— ne vous mettez pas le cœur en mélancolie.—Si je savais qu'il en dût être ainsi, j'éprouverais trop de chagrin — de vous savoir désolé par les chemins. — Allez, pourtant, et revenez bien vte : — et laissez les soupirs à moi qui reste.

X

Belle qui vous en faites trop accroire.— vous mettez trop de caprices dans vos faveurs. — A qui vous parle, vous répondez à peine, — et saluer vous semble trop fatigant. — Vous n'êtes pourtant pas la fille du grand Alexandre ; — et encore moins, la reine de quelque beau royaume, — Eh bien ! si tu ne veux pas d'or, prends du plomb, — et le dédain, puisque tu ne veux pas l'amour.

XI

Et tu croyais par tes paroles — d'un tigre, d'un lion faire un agneau ; — tu pensais avoir arrêté le soleil — et avoir refermé toute l'eau de la mer dans un vase. — Tu pensais me tenir à la chaîne — et tu me tenais tout au plus par un fil. — Tu pensais m'avoir pour toujours enchaîné,— tu me tenais à peine par un fil..., et il s'est brisé.

XII

Si tu veux m'abandonner, que ne le faistu ? — au lieu de me faire consumer ma vie. — Mais si tu m'abandonnes, prends garde où tu t'attacheras ; — afin de n'avoir plus à me revenir. — Si tu m'abandonnes, attache-toi à une bonne branche, — afin que je puisse de toi je puisse me laver les mains.

XIII

Il fut un temps où ton clair visage — resplendissait de ton amour fidèle. — Maintenant, je ne le vois plus que mauvais et cruel, — comme si tu avais du poison dans le cœur. — Je ne veux plus de feintes ni d'outrages ; — je veux aller me faire ermite, — j'irai en pèlerinage à travers le monde, — afin de ne trahir ni moi-même ni ma vie. — Je m'en irai, et puissé-je ne jamais revenir. — O temps enfuis ! ô mes beaux jours passés !...

XIV

Jeune garçon, on n'agit pas ainsi ; on ne doit faire que des choses licites et honnêtes. — Tu me prends pour ton amoureuse de tous les jours ; — mais tu en as d'autres pour les jours de fête. — Jeune garçon, si tu continues ainsi, — l'amoureuse de tous les jours, tu la perdras.

XV

Fleur de beauté qui fleuris toujours, — tu es belle en toutes les saisons. — Pour qui te voit et qui t'entend, — le printemps ne finit jamais. — Fleur de beauté, en allant dans le monde, — de ta beauté tu de-

viendras vaine; — Fleur de beauté, oh! ne te fais pas voir; — car ta beauté, seul je veux la connaître.

JULES KERGOMARD.

THÉATRES

THÉATRE DU CHATELET. — La *Case de l'oncle Tom*, drame en cinq actes et sept tableaux, par MM. Dumanoir et d'Ennery. — Nous n'avons à parler que de l'interprétation et de la mise en scène d'un drame connu et jugé depuis longtemps. La mise en scène est magnifique. L'interprétation est excellente. Ainsi accommodée, la pièce intéresse encore. Les chiens employés dans la chasse aux nègres sont de premier ordre, et demanderont un de ces jours à faire partie de la Société des artistes dramatiques, — le jour du banquet annuel, de préférence. Il y a un joli singe qui ressemble à Colbrun, lequel joue aussi et est bien le plus amusant négrillon du monde. Paulin Ménier s'acquitte en grand comédien qu'il est du rôle du sénateur Bird, le meilleur de la pièce, un de ces caractères imités du *Bourru bienfaisant*, qui ne manquent jamais leur effet sur le public. Bird a voté et quasi-confectionné la loi sans entrailles qui met hors la loi les nègres fugitifs; cependant, comme l'homme, chez, lui vaut mieux que le législateur, il donne asile chez lui à la pauvre Elisa et à son fils; tantôt il conduit lui même dans sa voiture les fugitifs vers la frontière qui doit les sauver, et tantôt fait le coup de fusil avec eux et pour eux contre les chasseurs de nègres marrons. On n'est pas plus inconséquent et plus invraisemblable; on n'est pas meilleur et plus amusant. Paulin Menier joue cela, à la correction de l'accent près, à peu près comme le pourrait faire Régnier du Théâtre-Français, et il a un peu la figure de M. Dupin aîné, sous ses lunettes.

M. Desrieux donne une physionomie superbe au riche et barbare planteur Harris, le mauvais génie d'Elisa. M. Latouche qui, comme Paulin Ménier, appartient à la Compagnie nantaise, et se trouve chez elle au Châtelet comme à la Gaîté, a été très-heureux pour son début au Châtelet. Il joue le rôle de Haley, le marchand de bétail humain, qui e convertit à la parfumerie et à la vertu dans les derniers actes; ce caractère mi-parti de férocité et de généreux repentir, le repose un peu des traîtres tout d'une pièce dont il avait fait jusqu'ici son régime. Maurice Coste tire de son rôle tout le parti possible. Emmanuel aussi; mais il ne peut rendre sympathique l'ennuyeux et trop parfait oncle Tom, ce vieux Grandisson passé au noir, qui semble un missionnaire anglais déguisé en nègre dans quelque folie d'un carnaval humanitaire.

C'est Mlle Périga qui fait la quarteronne Elisa; elle a bruni l'or de ses cheveux et doré le blanc de son visage, et cette nouvelle tête lui sied bien.

La Bamboula qui sert de ballet s'agite dans un joli décor vif, lumineux. Ce tableau, dans lequel se déroule la grande scène du marché des esclaves et de la vente d'Elisa et de son fils Henri, est le triomphe de la pièce, à laquelle je souhaite des destinées de chien, c'est à-dire un long et fructueux succès; c'est là le sens nouveau de l'expression depuis les cent fructueuses représentations des chiens du roi Henri.

JACQUES DURAND.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Lith. Michelet. Paris.

Août 1864.

LE BON TON

Journal de Modes.

64, Rue Ste Anne, 64.

BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

Nos 1, 2, 3. Coiffures de Mr SYRET, Pr rue Monthyon, No 17.
Nos 4 et 5 Coiffures de Mr DEMARET, Pr rue Boucher, No 16.





588.

Imp. Mariton.

LE BON TON

1er Août 1864.

Journal de Modes

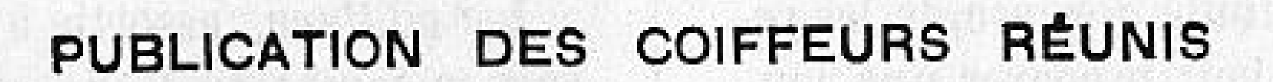
publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne, 64, à Paris.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N° 9
1864

XXXe ANNÉE. 9e LIVRAISON. 1er SEPTEMBRE 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS



LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, **10** fr.; Six Mois, **6** fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, **11** fr.; Six Mois, **6** fr. **50** c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



Définir bien exactement le genre spécial des toilettes adoptées actuellement, cela serait une tâche assez difficile à remplir, d'autant plus qu'il n'y en a aucune qui ne soit différente l'une de l'autre. Robes de visite, de voyage, d'intérieur, de promenade, etc., varient toutes à l'infini, surtout par les détails minutieux des ornements ou arabesques formés d'appliques en taffetas de nuance vive fixées sur mohair, linos ou foulard, au moyen de la petite aiguille-fée que fait mouvoir la machine à coudre américaine signée Wheeler-Wilson, à laquelle M. Martougen a apporté un perfectionnement complet, grâce auquel jamais le point, exécuté par cette machine, ne peut se défaire; aussi le travail le plus minutieux qui lui est confié, soit broderie, soutache, lingerie, robes, etc., est d'une solidité et d'un fini parfait.

A toutes les toilettes les plus élégantes, quelques-unes de nos dames portent en ce moment une attention moins grande; soieries et dentelles paraissent être dédaignées. Une pensée de bonheur préoccupe en ce moment quelques charmantes femmes; des fêtes de famille vont être organisées dans plus d'un château, dans plus d'une villa pour y recevoir ces petits rois, ces petites reines de logis, dont les ris égayent une maison comme les chants de l'oiseau. De couvents, des lycées où on les a exilés pour

qu'ils deviennent savants, les mains pleines de couronnes ils vont revenir dans les bras de leur mère, qui, toute joyeuse de les revoir, ne songe qu'à leur préparer une longue suite de jours de bonheur.

Ceux de ces enfants dont les études se trouvent terminées, quittent l'uniforme de pensionnaires de couvent ou de lycée pour les charmantes toilettes qui leur ont été préparées.

Les robes de jeunes filles s'exécutent assez généralement en mohair, en linos ou en foulard; les ornements doivent être simples et les nuances douces.

Mme de C., partie depuis quelques jours pour sa campagne, vient de me prier de faire pour elle une demande d'échantillons de foulards au magasin de la *Colonie des Indes*. Il lui a été expédié franc de port une série complète de tout ce que cette maison renferme de plus nouveau.

Pour les deux filles de Mme de C., d'après revue faite des échantillons charmants des foulards de la *Colonie des Indes*, deux robes ravissantes ont été envoyées.

La première était à fond blanc, semée de fleurs des champs; au bas de la jupe, on avait disposé, de la façon la plus originale, des rubans nº 4 en taffetas vert.

Les corsages, à veste Figaro devant et à petite basque-postillon derrière, étaient ornés de même ruban. Sur le haut des manches, demi-ajustées, un flot de ruban vert formait épaulette; vers le bas, arrondi et fendu, des petites bouclettes de même ruban dépassaient tout autour.

La seconde robe, également à fond blanc, était semée de marguerites des champs; le même ornement de ruban vert en formait la garniture. Des rotondes en même foulard devaient compléter ces toilettes, accompagnées chacune d'un gilet en batiste à plis suisses, fixés de chaque côté d'une large bande de toile fine brodée. Un petit col en toile et des sous-manches à poignets de toile terminaient ce gilet. Tout autour du bord des rotondes, des bouclettes de ruban dépassaient; un rang de mêmes bouclettes était fixé au-dessus de ces premières en sens contrarié.

La coiffure, assortie à cette toilette, devait se composer d'une casquette en paille d'Italie, garnie par deux longues plumes vertes et blanches, enlacées l'une dans l'autre et rejetées sur le côté; au pied des plumes, une touffe de marguerites des champs était ajoutée et semblait retenue par des rubans nº 9 en taffetas vert et en taffetas blanc, tordus de l'autre côté et à longs bouts tombants derrière.

Rien n'est plus frais et plus commode que ces toilettes en foulard, que l'on a la facilité de faire nettoyer comme du linge; aussi ce tissu est et sera encore longtemps à la mode. Les robes en vogue se choisissent généralement à fond blanc, couvert d'un léger semé de fleurettes. Le foulard Shanghaï à petits carreaux est aussi très bien porté. Pour avoir un choix d'une variété infinie des plus beaux foulards de l'Inde, comme de ceux qui composent la simple robe de jeune fille, c'est au magasin de la *Colonie des Indes* qu'il faut que mes lectrices s'adressent.

Le jupon adopté par nos élégantes pour soutenir flots de mousseline ou riches étoffes de soie, c'est toujours celui dit *jupon multiforme*. Ce modèle mérite réellement la préférence qui lui est accordée, car, outre la désinvolture gracieuse qu'il donne à une toilette, ce modèle a l'avantage immense de pouvoir se plier facilement à tous les caprices si l'on se trouve en voyage, en voiture, ou forcé de circuler dans un passage étroit.

Depuis longtemps déjà, j'ai moi-même adopté le jupon multiforme, et jusqu'alors je puis affirmer que je n'en avais pas encore trouvé qui garde jusqu'à la fin leur forme gracieuse sans subir la moindre déviation ridicule; les ressorts de ces jupons sont tout à la fois d'une souplesse et d'une solidité que l'on ne rencontre pas toujours dans les autres modèles de ce genre.

Parmi les objets de grande utilité qu'une bonne mère doit choisir avec une attention scrupuleuse dès que l'enfant devient

jeune fille, le corset est certes celui qu'il est important de ne pas prendre dans la première maison venue, car si l'on emprisonne dans un étau une taille qui commence à se former, on risque de la faire ployer et de la meurtrir d'une manière irremédiable. Le corset de jeune fille doit être doux, et choisi surtout en vue de soutenir le corps, mais non pour l'amincir, ce qui est inutile et dangereux, surtout à quinze ou seize ans, âge où la taille est naturellement bien assez svelte.

Pour nos dames, de même que pour leur fillette, je recommande tout particulièrement la maison Josselin dont les corsets sont, hygiéniquement parlant, les meilleurs à adopter. Mme Josselin a créé divers modèles charmants, parmi lesquels on a la facilité de choisir selon la force et l'âge de celle à laquelle est destiné le corset. Pour les personnes fortes, il y a des modèles un peu plus soutenus, mais soutenus par des baleines d'une souplesse toute particulière, ne pouvant nullement briser la poitrine. Aux jeunes filles ou jeunes femmes surtout avec les toilettes légères, le corset suissesse ou la ceinture Médicis, sont les modèles conseillés par Mme Josselin.

Les magasins de *la Scabieuse* se font toujours remarquer par un choix distingué d'étoffes pour deuil; depuis la robe négligée jusqu'aux plus splendides soieries, on trouve chez Saran une grande variété de robes charmantes, robes que l'on peut en vingt-quatre heures, faire exécuter dans les ateliers de confection adjoints au magasin de *la Scabieuse*.

C'est dans cette maison que nos élégantes vont de préférence choisir les soieries demi-deuil qu'elles emploient pour toilettes de ville ; elles sont toujours certaines de trouver chez Saran la fantaisie la plus nouvelle et la plus originale.

J'ai remarqué dans cette maison de charmants taffetas gris sur gris, lilas sur lilas, composant de délicieuses robes de promenade ou de deuil.

Comme tissus légers il y a, dans la même maison, un assortiment des plus complets d'étoffes légères unies ou semées, rayées ou quadrillées, tels que mohair, linos ou gaze de soie.

Les confections exécutées à *la Scabieuse* ont aussi un cachet tout particulier de distinction et de grâce ; dans les modèles destinés aux toilettes de deuil, on apporte une grande sobriété d'ornement qui fait honneur au bon goût et au tact des personnes qui composent les modèles exécutés dans les ateliers adjoints au magasin de *la Scabieuse.*

Les toilettes de bal ou de soirée, exécutées nouvellement, sont aussi légères que possible ; j'en ai remarqué une toute vaporeuse composée de deux jupes en gaze de soie, nuance feuille de rose ; au bas de chacune d'elles, on avait fixé un volant de blonde blanche formant des dents arrondies entre chacune desquels tombait un flot de coques de ruban en satin rose, retenant une grosse rose, chaque jupe de gaze était elle-même voilée de tulle rose formant un léger nuage soutenu en sens contrarié par des cordons des boutons de rose mousseux ; au bas de chacune de ces jupes, il y avait un large ourlet avec ruban n° 9, en satin rose, passé dedans.

Le corsage était orné d'une veste Figaro formée par des bouillonnés en tulle rose, le dos de la veste figurait une longue basque habit en tulle ; basque et veste étaient bordées d'un cordon de boutons de rose, montées sur tiges flexibles ; autour des épaules, même cordon de fleurs, gilet de satin rose avec pochettes marquées par des blondes blanches, hautes de cinq centimètres.

La coiffure assortie se composait simplement de deux pouffs de rose rattachés ensemble par un cordon de boutons tournant dans les cheveux depuis le côté vers le front, jusqu'à l'autre côté derrière près de l'oreille.

Une toilette demi-deuil pour soirée se compose d'une première jupe en taffetas blanc, au bas de laquelle on avait formé un dessin grec avec des cordons de violettes de deux nuances posées à la tête d'une dentelle Chantilly, haute de cinq centimè-

jours la coiffure de fleurs qui sera préférée. Une simple, finement reposduite par Guélot, sera toujours d'un effet plus jeune et plus poétique qu'un nœud de ruban.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de vigne nrturelle. — Cette coiffure se compose de trois bandeaux brisés et d'un cache-peigne en frisures.

Exécution : il faut tirer les raies comme d'habitude et faire un bandeau-corne de la partie supérieure; relever celle des tempes dessus, et accompagner ce devant de tête d'un troisième bandeau placé derrière formant la papillotte.

Derrière, un cache-peigne en frisures posé sur une coque très bouffante.

Ornementation : la coiffure de raisins et de feuillage se trouve montée sur un ruban large de quelques centimètres ; le pouf du devant se trouve à droite, et le feuillage remplace le peigne, qui doit maintenir les frisures derrière.

Coiffure ornée de bluets, d'une barbe de dentelle et d'agréments en paille. — La coiffure se compose, devant, d'une Marie-Stuart avec raie sur le côté ; cette Marie-Stuart est surmontée d'une natte en trois qui cache la raie ; un bandeau, roulé dans le même sens, accompagne la Marie-Stuart; derrière, des coques finissent cette coiffure, qu'on ne peut adopter qu'aux jeunes personnes.

Le coiffeur doit facilement se rendre compte de l'exécution, qui se fait en plaçant un cordon derrière chaque Marie-Stuart, et en les arrêtant l'une sur l'oreille et l'autre sur le cou.

Derrière, un chignon style Louis XV composé de deux coques, dont une roulée sur la ligature et l'autre très basse sur le cou. Une grosse boucle, posée entre le chignon et le devant, termine cette coiffure.



Ornementation : une barbe de dentelle chiffonnée avec des bluets et des agréments de paille.

PETRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2.) — Cette coiffure est tirée du style grec. Il y a, dans l'antiquité, des ressources inépuisables ayant rapport à l'art du coiffeur ; on peut, en apportant quelques modifications, les approprier à notre époque; un peu d'étude suffit pour bien se pénétrer que tout ce que nous faisons a été fait bien avant nous. Lorsque l'on croit faire du nouveau, on a toujours le mérite de reproduire, sans s'en douter, des fragments de coiffures tirées de l'antique; car on ne peut pas appeler innovation un changement de disposition, soit de torsades, de nœuds, de coques, etc, etc. ; on a, si je ne trompe, fait tout ce qu'il est possible de faire en cheveux ; comme je le disais plus haut, les dispositions changent, mais les formes sont les mêmes.

Il m'eût été facile, dans la coiffure numéro 1 et 2, de faire une natte d'une grande difficulté, soit comme entrelacement d'une plus grande quantité de branches ou autrement, mais je trouve que la natte en trois a toujours été et sera la plus belle. Cette natte forme un diadème, que l'on pose à deux centimètres du front ; avant que le devant ne soit fait, on consolide cette natte, qui doit faire le tour de la tête ; ensuite, il faut relever les cheveux des tempes sur ladite natte en la couvrant à moitié ; ces cheveux doivent être légèrement crépés. Si la personne que l'on coiffe est blonde, il faut onduler les cheveux; si elle est brune, il faut les laisser lisses.

Ce coiffage de devant est d'une grande simplicité, et ne laisse pas que d'être très joli aux physionomies régulières.

Derrière, il faut beaucoup de cheveux, vu que la coiffure de devant garnit peu ; on peut ajouter une fausse natte dans la ligature par le moyen d'une épingle transversale pour fournir des cheveux en plus grande quantité. Je divise les cheveux en quatre parties égales, et, de chacune d'elles, je fais, après avoir crépé

fortement sur une face, un rouleau, que je place en forme de coques pour former le chignon; sur deux de ces rouleaux, je croise du ruban étroit d'un bout à l'autre.

Ornementation : un pouf de volubilis bleus et blancs, posé à gauche, termine cette coiffure.

(N° 3.) — Le devant est le même que celle ci-dessus.

Le derrière est composé d'une grosse coque formant la bourse, autour de laquelle on pose une natte très forte qui accompagne le devant. La passe de l'ornement est à droite, comme l'indique la gravure.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

Coiffure ornée de fleurs (nos 4 et 5). — Exécution : Il faut faire une division ordinaire, lier les cheveux derrière, puis placer la natte sur le front, à la naissance des cheveux, en ayant soin de rejeter en arrière les deux mèches de cheveux du haut; puis envelopper la monture de la natte dans la petite Marie-Stuart que l'on fait du côté gauche, et, avec la pointe des cheveux de cette même Marie-Stuart, former le rouleau-coque qui l'accompagne; ensuite, de la mèche du haut, faire le bandeau rouleau qui est au-dessus de la natte; du côté droit, envelopper le reste de la natte dans la Marie-Stuart, au bas de laquelle on fait une petite coque. Puis, avec la mèche d'en haut, on fait le nœud de cravate à l'arrière de la Marie-Stuart. Pour le chignon, on fait deux coques ordinaires et, au moyen d'une mèche de cheveux que l'on a conservée dans le milieu, on forme trois coques enlacées qui font un ensemble gracieux.

L'ornementation consiste en quelques branches de roses et de lilas blanc.

PEILLON, *professeur.*

LE PÈRE ROUBIGNOLE

Jacques, surnommé le père Roubignole, naquit aux environs de Paris vers 1811, d'une famille de petits cultivateurs. A peine avait-il quatre ans lorsqu'arriva la grande invasion de messieurs les alliés. Nos amis les ennemis entouraient Paris d'un cercle de fer et de feu, chassant devant eux les malheureux paysans qui accouraient, ruinés, chercher un dernier refuge dans la grande capitale. C'est ainsi qu'y entra Jacques, sur les bras de sa mère éplorée. Son père, ancien soldat, se fit tuer à la barrière de Clichy aux côtés du brave maréchal Moncey. La pauvre veuve ne survécut pas longtemps, et Jacques fut mis aux enfants trouvés.

Tels furent, dans la vie, ses débuts de mauvais augure. Nous le retrouvons cinq ans après dans un village, occupant un poste de confiance. Il est gardeur de dindons. Il serait plus exact de dire qu'il ne les gardait pas car il ne songeait qu'à jouer avec les gamins du pays; de sorte qu'un soir, au moment de rentrer, deux dindons manquèrent à l'appel. Jacques, désolé, et sachant bien quelle correction formidable l'attendait au retour, pleurait toutes les larmes de son corps, lorsqu'un homme l'accosta, le consola, et lui proposa de l'emmener avec lui. Cet homme était une espèce de saltimbanque ambulant, tireur de cartes, diseur de bonne aventure, qui rôdait, cherchant fortune dans le pays.

Voilà donc Jacques à bonne école, courant les foires avec son nouveau patron, qui l'eut bientôt initié à toutes les flibusteries imaginables. Dès le premier moment, Jacques avait vu qu'il avait affaire à un coquin, mais quel parti prendre? Son maître lui faisait peur; et après tout, cette existence nomade et aventureuse n'était pas sans charme. Après trois mois de courses, Jacques demanda à toucher ses appointements. On était convenu de 3 francs par mois; c'étaient 9 francs qui allaient lui revenir! Neuf francs! L'ambition de Jacques était d'acheter une paire de souliers; il crut qu'il allait enfin réaliser son rêve; mais son patron excita sa cupidité, le fit boire, joua les neuf francs avec lui et les

lui gagna. Car, hélas! il faut bien l'avouer, Jacques avait pour le jeu une passion enragée. Furieux d'avoir perdu, et sûr d'avoir été volé, le pauvre Jacques resta nu-pieds comme devant. Seulement, la leçon lui profita en ce sens qu'il se mit à faire une étude constante des finesses du jeu de cartes et de toutes ses roueries malhonnêtes. Quand il se crut assez fort, il joua de nouveau avec son maître et le gagna; mais celui-ci refusa de payer, ce que voyant, Jacques attendit l'heure de la vengeance. Un beau jour que son bourgeois était ivre-mort, il le dévalisa complétement, et partit, lui emportant jusqu'à ses souliers. Juste retour des choses d'ici-bas!

Arrivé à Paris, il fit bombance quelques jours, se lia avec des garnements plus grands que lui, et joua avec eux son argent à pile ou face, sur les quais et sous les arches des ponts. Un coup important se présenta : Jacques, qui jouait loyalement, était sûr d'avoir vu sa pièce tomber pile; les autres soutenaient qu'elle était face. On se disputa, et de pile en face, Jacques, qui avait demandé pile, en reçut une si soignée que des passants durent le ramasser pour le porter à l'hôpital. Il va sans dire qu'avant de le laisser sur le pavé ses amis avaient eu soin de le dévaliser.

Comme il avait une jambe cassée, il eut le temps de réfléchir. Il avait du bon et songea qu'il vaudrait bien mieux, à l'avenir, mener une existence laborieuse et honnête. Sa jeunesse fit qu'on s'intéressa à lui, et au sortir de l'Hôtel-Dieu, il entra comme apprenti chez un tourneur en bois. Pour le coup il crut sa fortune faite : son maître était bon vivant, l'emmenait parfois avec lui quand la journée était finie, et lui faisait boire un verre de vin. Un soir donc qu'ils étaient chez un marchand de vin, son patron jouait un litre avec un ouvrier du quartier, et Jacques suivait la partie. L'ouvrier perdit, mais Jacques, en véritable enfant terrible, fit remarquer que son patron avait écarté deux cartes au lieu de trois. Le patron rougit, prétexta une erreur et paya. Mais huit jours après il renvoya Jacques, qui se repentit un peu trop tard d'avoir eu la langue trop longue.

Et voilà comment Jacques n'apprit jamais d'état.

Jacques, trouvant que l'honnêteté ne lui réussissait pas, se demandait ce qu'il allait devenir, lorsque survint la Révolution de Juillet. Jacques cria vive la Charte! puis vive la Ligne, dépava les rues, renversa Charles X qu'il n'avait jamais vu, et fit la fortune des vitriers en cassant force lanternes. Une fois l'ordre rétabli, on le mit en prison pour vagabondage! Il n'avait pas d'état! et c'est plus qu'un malheur, c'est un délit. Donc, faute d'avoir un état, il en adopta plusieurs, et se fit tout à la fois, et suivant la saison, marchand de hannetons, baigneur de chiens et de chevaux. L'hiver, il criait : Du bon poussier de mottes! Les bénéfices étaient minces, mais enfin il vivait tant bien que mal, et puis il se consolait en songeant que bientôt il aurait l'âge requis pour le service militaire. Rempli de bonnes intentions, il se promettait d'aller à l'école du régiment, d'apprendre à lire et à écrire, et de tant faire par sa bonne conduite, qu'il parviendrait à obtenir un grade. Enfin le bienheureux jour du tirage arriva. Pas de chance, il amena le numéro 650! Le voilà exempt malgré lui. Alors il pense qu'il a le droit de s'engager volontairement. Mais, autre contretemps! Quoique robuste et bien bâti, il fut refusé au conseil de révision. On trouva qu'il boîtait légèrement, ce qui était vrai, depuis qu'il avait eu, comme on sait, la jambe cassée.

Et voilà comment Jacques ne sut jamais ni lire ni écrire, et comment, malgré sa bonne envie, il ne put endosser cette fameuse giberne, au fond de laquelle on assure qu'il y a toujours un bâton de maréchal.

Force lui fut de continuer sa vie de bohémien. De longues années se passèrent ainsi, pendant lesquelles il rencontra quelques occasions de travail plus stable, plus sérieux, mais il était trop tard! Habitué dès l'enfance à une vie libre et en plein air, il ne pouvait plus se résigner à une occu-

pation régulière. Il voyait le port et n'y pouvait plus rentrer. Toutefois, malgré ses mauvaises fréquentations, Jacques était resté suffisamment honnête; mais le moment approchait où sa probité allait subir une éclipse regrettable. Les ressources lui manquèrent tout à coup; ajoutez à cela que le peu d'argent qu'il gagnait passait au jeu; le jeu, sa seule passion! Ma foi, il n'y résista plus, et voulut rattraper par le jeu ce que le jeu lui avait pris. Bref, Jacques se fit roubignoleur.

On appelle roubignoleur un homme qui, sans permission, bien entendu, tient certaines espèces de jeux de hasard où toutes les chances sont pour lui. Cette estimable industrie a été l'objet de tant de poursuites qu'elle a aujourd'hui presque entièrement disparu de Paris. Bien des personnes ignorent ce que sont ces sortes de jeux; nous allons essayer de les leur faire comprendre.

Il y a d'abord le *passe-dix* : il se joue avec trois dés plombés que le teneur du jeu sait toujours manœuvrer au préjudice du joueur. C'est l'enfance de l'art.

Le *quadrillé*, espèce de roulette disposée de telle sorte que l'aiguille que l'on fait tourner s'arrête le plus souvent sur les deux zéros qui appartiennent de droit au banquier. Il n'est pas très-difficile de s'apercevoir de la fraude.

Mais il est trois autres jeux infiniment plus dangereux en ce sens que rien n'a l'air plus aisé que d'y gagner, puisqu'il suffit de suivre attentivement de l'œil les doigts du roubignoleur. Ce ne sont pas des jeux de hasard, ce sont de véritables tours d'escamotage, un trompe-l'œil des plus subtils :

D'abord la *jarretière*, s'exécute avec une bande de lisière de drap. Le roubignoleur entortille devant tous, dans cette lisière, la pièce qui sert d'enjeu. Le joueur, à l'aide d'une grosse épingle, désigne l'endroit où il croit qu'est cachée la pièce, mais quand on déroule la lisière, la pièce d'argent n'est jamais où on a cru être sûr de la trouver.

L'*as de cœur* se joue avec trois cartes, dont l'une est un as de cœur. Le banquier vous le fait bien voir à plusieurs reprises e pose les trois cartes sur sa table. Vous croyez n'avoir pas perdu de vue l'as qui doit vous faire gagner? erreur; la carte que vous désignez n'est jamais l'as.

Terminons par *les trois coquilles*. Ce dernier ressemble au précédent et demande au roubignoleur une grande dextérité. Il a trois coquilles de noix : sous l'une d'elles il met une boulette de mie de pain. Les trois coquilles placées sur la table et mêlées par lui, il s'agit pour le joueur de deviner sous quelle coquille est la boulette, et le joueur ne devine jamais.

On voit que si le verbe roubignoler n'est pas l'équivalent de voler, il ne s'en faut peu.

Voilà donc Jacques roubignoleur. Le moment était bon; on roubignolait du haut en bas de l'échelle sociale. Quelqu'un pratiquait d'augustes roubignolages dans les coupes sombres des forêts du domaine; un aide de camp roubignolait au jeu; un ministre aux travaux publics; un chef de division à la préfecture de la Seine; enfin c'était un roubignolage général.

Pendant longtemps tout alla bien pour Jacques. Il était d'une adresse et d'une prudence extrêmes; personne ne savait comme lui choisir sur les boulevards extérieurs, près des barrières, un emplacement favorable; personne ne savait mieux perdre à propos pour amorcer le joueur, puis disparaître au bon moment, et pourtant malgré son habileté il finit par être arrêté. Puni d'abord légèrement, il recommença dès qu'il fut libre, car il s'était fait une douce habitude des faciles bénéfices du roubignolage. Repris de nouveau, il ne se corrigea pas et de récidives en récidives il arriva à l'année 1848. Par hasard, il était libre alors, mais interné loin de Paris et soumis à la surveillance. A la première nouvelle des événements de février, il se hâta de rompre son ban et d'apporter son appoint aux éléments de désordre qui fermentaient dans la capitale. Peu après les journées de février nous le retrouvons installé dans le palais même des Tuileries avec une troupe de montagnards qui, ainsi qu'on peut se le rappeler, trouvaient là

place bonne et n'en voulaient plus sortir. Il faut dire que les susdits montagnards étaient une marchandise assez mêlée, et parmi eux se trouvaient bon nombre de repris de justice. Informé du fait, Caussidière, le nouveau préfet de police y envoya en secret une des meilleures brigades du service de sûreté. Malheureusement l'agent qui la commandait, le nommé Cocambot, fut reconnu par des individus qu'il avait jadis arrêtés. Ceux-ci comprirent que jamais occasion plus belle ne s'offrirait à eux de se débarrasser en une seule fois d'agents qui pouvaient les perdre, et comme tous les moyens leur étaient bons, il fut convenu que le lendemain on inviterait les agents à boire un punch colossal, préparé à leur intention. C'était tout simplement un bel et bon empoisonnement. Mais le lendemain plusieurs avaient réfléchi, et reculaient devant l'énormité du crime ; d'autres au contraire persistaient. On alla aux voix, et le vote ne donna qu'un résultat égal pour et contre le projet.— Jouez-ça au piquet, s'écria l'un des assistants. L'expédient parut original, et chacun jura de se conformer à la décision du sort. Jacques qui n'avait jamais eu les instincts sanguinaires et avait conservé un débris de loyauté, saisit les cartes et se disposa à jouer contre celui qui représentait le parti de l'assassinat. Sur ces entrefaites les agents arrivèrent et suivirent les diverses phases de la partie avec un intérêt qui eût été bien plus vif, s'ils avaient pu se douter que leur vie en était l'enjeu. Le sort fut d'abord défavorable à Jacques, il allait perdre et le crime l'emportait, lorsque par une manœuvre subite et inconnue de son adversaire, il réussit à faire sauter la coupe, fit le grand coup de cent cinquante-deux points et gagna la partie. Cette tricherie sauva la vie aux agents, dont la plupart fonctionnent encore aujourd'hui.

Peu de jours après, les Tuileries étaient évacuées, et Jacques se promenait dans les rues, quand deux messieurs fort polis, le saisissant chacun par un bras, le poussèrent dans un fiacre qui roula vers la préfecture. Chemin faisant le pauvre Jacques se disait je suis perdu ; rupture de ban, récidive, etc., j'aurai de la chance si je ne vais pas à Cayenne. Mais à sa grande surprise on le reçut très amicablement ; un rapport avait été fait sur sa partie de piquet des Tuileries, et ce dernier coup d'honnête roubignolage lui valut le pardon de tous ceux qui avaient précédé, à la condition toutefois qu'il ne recommencerait plus. Jacques promit et il a tenu parole ; il n'a gardé de sa coupable industrie que le nom de père Roubignole. Muni de toutes les autorisations nécessaires, il s'est fait marchand ambulant ; il promène aux fêtes des environs et aux anciennes barrières une boutique roulante et tient un jeu connu sous le nom de quatre-vingt-dix. On y gagne pour un sou un morceau de pain d'épice ou une douzaine de biscuits. Jacques est devenu le fléau des roubignoleurs, il les dépiste à merveille et a contribué plus que pas un à l'extinction de ce genre d'escroquerie. Logé dans la rue Traversine-Saint-Victor, le père Roubignole est l'idole des moutards qu'il bourre de pain d'épice. « Je vous passe tout, mes enfants, leur dit-il souvent, mais par exemple faut rester honnêtes, faut pas roubignoler ! »

P. DE LAMOULIERE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

Michelet, Paris.

Septembre 1864.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1,2,3. Coiffures de Mr RANDON, Professeur, rue de Seine, 54.

Nos 4 et 5 Coiffures de Mr PEILLON, Professeur, rue de Lancry, 14.





93.

Mariton.

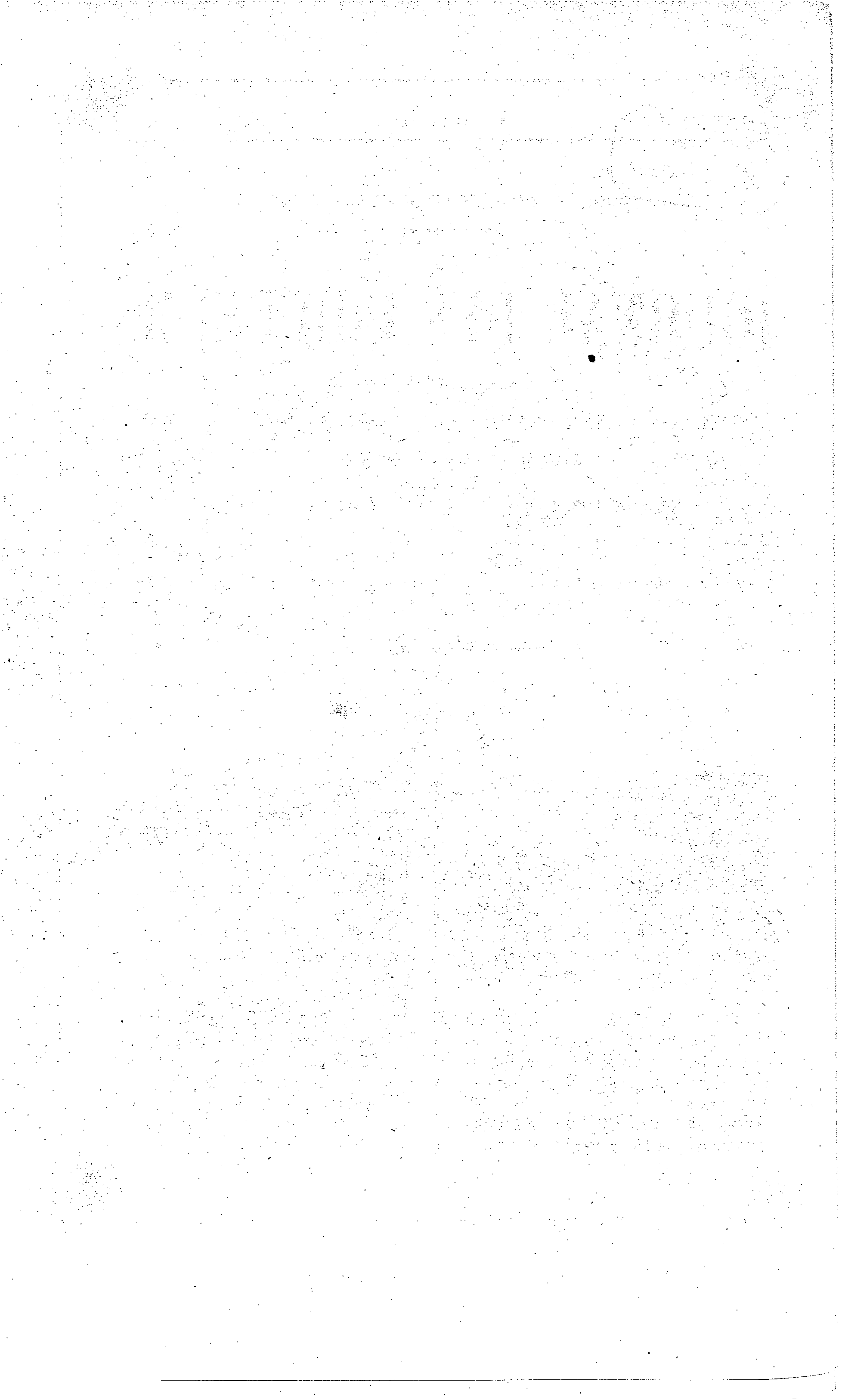
LE BON TON

1er Septembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.



XXX ANNÉE. 10e LIVRAISON. 1er OCTOBRE 1864

DÉPOT 10 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

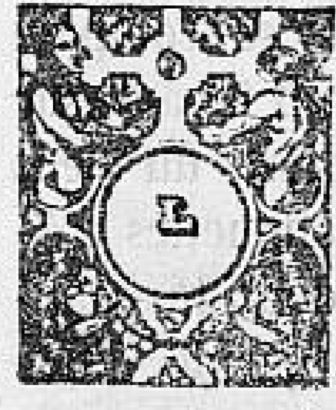
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris : Un An, **10** fr.; Six Mois, **6** fr. — **Départements** : Un An, **11** fr.; Six Mois, **6** fr. **50** c.

Étranger : suivant les destinations

GRAVURE



L'AMI soleil pâlit, il s'éloigne; aussi dame Nature commence à prendre des petits airs penchés et rêveurs. Les arbres laissent, au gré du vent, flotter les lambeaux de leurs robes vertes, et comme nous, avec la saison nouvelle, ils prennent une nouvelle toilette; mais cette dernière porte l'empreinte d'uu cachet tout particulier de tristesse.

Les fleurs sont dans un déshabillé tout chiffonné, annonçant que bientôt elles n'attendront plus la visite des beaux papillons; enfin, en un mot, toute la nature est en négligé.

Quant aux élégantes, elles regrettent peut-être un peu les promenades sentimentales, mais elles se consolent en songeant aux mille plaisirs nouveaux dont les froides saisons donnent le signal. En ce moment, ce sont les chasses auxquelles elles se joignent qui les occupent; puis les longues causeries sur l'étoffe ou le ruban nouveau.

D'après la visite que j'ai faite dans plusieurs magasins, je ne puis encore annoncer à mes lectrices beaucoup de nouveautés. Les tissus fraîchement édités sont couverts de rayures larges comme un ruban n° 1 ou zéro, et ont entre elles un espace d'un doigt et demi; d'autres sont à damiers. Il y a aussi un tissu de fantaisie très original sans envers et à reflets feu et rayon de soleil d'un charmant prestige. Ces robes sont généralement dans les teintes brunes; le

miroitant du feu se produit par des plis de soie mélangés avec de la laine. Ce genre d'étoffe supportera, comme ornements, les plus riches passementeries, et formera de très jolies robes de ville pour les temps douteux.

On portera encore beaucoup de noir et blanc; ce genre de disposition est même poussé à une exagération telle, que certaines étoffes ont un aspect de deuil peu récréatif et sans originalité. Ainsi, figurez-vous un taffetas ou pou-de-soie couvert de raies noires et blanches, larges de 4 à 5 cent.; cela n'est-il pas vraiment par trop triste? Le deuil, si douloureux qu'il soit à porter, ne doit pas être d'une sévérité exagérée; cela peut rendre l'esprit malade; puis ce noir et blanc trop accentué n'est pas harmonieux; il faut toujours autant que possible choisir une teinte seule ou bien fondue avec une autre nuance dans un dessin gracieux.

Les garnitures en vogue rappellent des dessins turcs ou mauresques. Ainsi, l'on voit quantité de rubans ou de galons couverts de palmes, qui servent pour nos robes, pour les chapeaux et pour petites cravates de fantaisie. Ces genres d'ornements ont donné l'idée ingénieuse d'imiter les palmes des cachemires au moyen d'une nouvelle broderie réunissant divers petits morceaux d'étoffe, rapportés sur un fond quelconque. Dans ce mélange d'application, le rouge vif, le bleu turc, le jaune-orange et le vert turc dominent, et sont mélangés de blanc et de noir. Les motifs principaux sont découpés et appliqués au moyen d'un point russe, d'un point de chausson et d'un point lancé, qui s'exécutent d'une façon très régulière avec la machine à coudre Wheeler-Wilson. Cette ornementation est à la fois riche et très gaie du coup d'œil.

J'ai vu un très joli négligé d'intérieur ainsi garni, puis de coquets petits costumes d'enfants. Ainsi, pour fillette de quatre ans, une robe en popeline d'Irlande gris tourterelle, décolletée carrément; c'est à peine s'il y avait un corsage, car il ne portait que 10 cent. de hauteur sur chaque épaule; une bretelle de taffetas noir était posée, et descendait d'un seul morceau en s'élargissant du bas jusqu'à moitié de la jupe; deux palmes, entrelacées ensemble, sont fixées à l'extrémité de ces bretelles, qui croisent sur l'épaule; deux autres palmes, plus petites, sont fixées dans chaque coin, derrière et devant de l'échancrure carrée du corsage; au bas de ces bretelles en taffetas, descendant derrière et devant sur la jupe, deux palmes plus grandes sont aussi ajoutées. Vers le bas de la jupe même, sont posés des losanges en taffetas noir, sur chacun desquels sont fixées d'autres palmes; avec cette toilette, on porte une guimpe à plis suisses, puis, comme confection, une espèce de petite camisole négligée très courte, descendant simplement de 15 à 20 cent. sur les hanches et semblable à un paletot écourté non ajusté, croisant devant, à revers et à col.

Pour fillette de dix ans, une autre toilette est en mohair nuance feuille morte, garnie au bord du bas de la jupe, découpé à dents, par une grosse ruche-chicorée en taffetas bleu bluet et noire dans chaque coin des dents, et au-dessus sont posés des morceaux de taffetas découpés en languettes, alternativement bleues et noires.

Le corsage de cette robe se compose d'une veste, arrondie devant en fuyant sur les hanches et formant derrière un petit postillon; une ruche et des languettes d'étoffe encadrent cette veste, dont les manches sont presque justes, et garnie d'une ruche posée autour de l'entournure et au bas; à la suite de la ruche, du haut, cinq languettes sont ajoutées, et cinq encore vers le bas, mais en remontant intérieurement. Le sous-corsage porté avec cette veste est en nansouk très fin à plis suisses, sur lesquels sont cousus des petits lacets en soutache, alternativement ponceau et noirs; une ceinture, moitié en large ruban de taffetas bleu bluet et moitié en taffetas noir, entoure la taille, et vient, en longs bouts passés dans une boucle en nacre, retomber sur la jupe; le bout en taffetas noir est frangé

de chenille bleu bluet et l'autre de chenille noire.

Comme coiffure assortie à cette toilette, je citerai un chapeau de forme écossaise en paille, de même nuance que la robe et entouré d'une légère ruche chicorée ponceau et noire; sur le côté, une plume ponceau vient flotter, et derrière, quelques longs rubans n° 5, également des deux couleurs. Une petite basquine en faille et demi ajustée accompagne cette toilette, les devants de cette petite confection sont arrondis et fuyant vers la couture du dessous de bras.

Pour fillette de quinze ans, une autre toilette se compose d'une jupe en taffetas gris, bordée d'un tuyauté en taffetas noir et ornée au bas de chaque lé par une suite de cinq anneaux enlassés, découpés en taffetas noir et en taffetas ponceau et diminuant de grandeur vers ceux du haut. Tout au tour cette jupe est relevée sur un jupon en mohair blanc, garni au bas par un volant entre chaque pli duquel sont posés des boutons plats ponceau coupés en losange; sur les plis même de ce volant, on fixe un large bouton rond en taffetas noir. Un corselet décolleté très bas, accompagne la jupe de taffetas, le patron forme vers le bas, tout autour de la taille, une petite basque découpée à dents rondes qui sont bordées tout autour par la moitié d'anneaux en taffetas tour à tour ponceau et noir, un tuyauté de taffetas noir complète l'ornement du bas de ce corcelet, et le haut également découpé de même, mais en plus petit, la même disposition de garniture se trouve répétée. A ce corselet il n'y a pas de manche, mais un simple jockey découpé comme le haut et le bas du corsage et garni de même. Une petite ceinture ponceau, à boucle d'or, entoure le pardessus des basques. Le sous corsage porté avec cette robe est à plis suisses, ayant au milieu un velours noir zéro. Les sous manches à coude, zébrées en biais par des plis suisses toujours accompagnés de velours sur chaque; un poignet à plis droits et sans velours termine la sous manche; un tuyauté en mousseline bordé en noir, marque la séparation de cette différence de plis.

Pour dame, j'ai vu la même manche répétée, ayant en remplacement du tuyauté un petit coquillé de mousseline très léger, rehaussé de valenciennes et mélangé entre les plis de petits velours comète, fixés par grappes mignonnes de plusieurs bandelettes.

La confection accompagnant cette toilette est en drap d'un gris assorti et forme paletot court non ajusté et à petits revers.

Comme coiffure, la même fillette devait porter une casquette écossaise en feutre noir bordée tout autour par une bande de plumes de faisans, derrière flottent des rubans en velours noir, vers le front un groupe de plumes longues est retenu par un chardon en argent.

A quatorze et quinze ans, les jeunes personnes peuvent porter des jupes demi-longues.

Les jeunes enfants garçons de trois ans ou filles du même âge jusqu'à sept ou huit ans doivent porter des pantalons très courts, tombant jusqu'aux genoux seulement et très simple d'ornements, ces derniers se composent ordinairement d'entre-deux séparant des mats de plis.

Les petits garçons, dès qu'ils sont un peu grandelets, doivent quitter les jupes pour adopter le pantalon demi long en drap léger, en popeline ou en velours, accompagné de la veste et du gilet pareil. Quelques ornements, soit boutons, lacets ou broderies se posent sur le côté de ces pantalons.

Les chapeaux qui se font en ce moment sont d'une ravissante coquetterie, la forme en est décidément très petite, et sans bavolet ou si peu que cela ne sera pas la peine d'en parler parmi les modèles que j'ai remarqué, j'en citerai dont la passe prolongée d'une seule partie sur le sommet de la tête est couverte d'une simple fanchon de velours violet monseigneur, drapée en plusieurs plis; ce modèle a simplement un fond de bonnet en tulle noir sur lequel retombe une haute dentelle de Chantilly,

derrière, à la suite de ce fond neige de tulle et bouclette de velours noir.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Plusieurs fois déjà, nous avons entretenu nos lecteurs des tentatives faites pour revenir aux coiffures du premier Empire.

Quelques-uns nous ont demandé si nous pensions que ce genre eût quelque chance de succès pour la saison qui va s'ouvrir.

Ce serait avec plaisir que je voudrais pouvoir répondre affirmativement à ces demandes, car un changement de mode amène toujours avec lui un surcroît d'affaires.

Mais prédire trois mois d'avance si tel genre réussira plutôt que tel autre est assez embarrassant; on ne peut donner que des probabilités. Je me bornerais à dire qu'il est vrai que des dames du monde et aussi du demi-monde ont porté, l'hiver dernier, ce genre de coiffure, qui a plu généralement. En ce moment, bon nombre d'actrices le portent sur nos principales scènes, et n'en sont pas plus mal; enfin, la coiffure actuelle se modifie tous les jours : les chignons sont moins bas, les côtés plus rétrécis, et le devant s'élève de plus en plus.

Tout cela indique clairement que nous devons nous attendre à un changement. Dans quel sens se fera-t-il ? Là est la question.

La mode est essentiellement capricieuse. Quand toutes les prévisions font croire que telle coiffure va réussir, pas du tout : en voici une autre qui surgit tout à coup. Qui l'a créée? personne; d'où vient-elle ? on l'ignore ; mais soyez certain que toutes les chances sont pour elle. La mode procède ainsi : du connu à l'imprévu.

Ne nous hâtons donc pas de conclure ; l'hiver apportera sans doute une solution, qu'on chercherait inutilement à présent.

Peut-être aussi les cours de coiffure qui vont s'ouvrir (et dont je rendrai compte dans le prochain numéro), nous montreront-ils du nouveau. Qui sait ?

Cependant, j'ai voulu, en donnant ce mois-ci une coiffure grecque (Empire, si l'on veut), mettre nos lecteurs à même de juger l'effet de ce genre, approprié autant que possible aux exigences de la toilette actuelle. L'exécution en est facile ; l'ornementation peut se varier à l'infini ; si j'ai choisi le diadème, c'est afin de rester tout à fait dans le style de l'époque.

Coiffure grecque (exécution). — Divisez les cheveux comme d'ordinaire ; attachez ceux de derrière un peu haut ; devant, faites, sur le front, une touffe de frisures ou de boucles roulées fort légères ; placez le diadème ainsi qu'il est indiqué sur la gravure, puis relevez le bandeau par-dessus, de façon à couvrir la partie qui se trouve au-dessus de l'oreille. Les pointes de ces bandeaux sont arrêtées sur le haut de la tête, et l'on en forme un nœud derrière le diadème, de sorte que celui-ci se trouve entre les frisures et le nœud.

Derrière, séparez la masse de cheveux en deux parties, dont l'une, beaucoup plus forte, sera tressée en trois; la seconde partie est crêpée, puis roulée sur elle-même, de façon à lui faire former une espèce de bourrelet en dessous de l'attache des cheveux. Les fausses frisures que vous placerez sur cette coque se trouveront ainsi éloignées de la tête de plusieurs centimètres, et laisseront bien voir la nuque. Terminez la coiffure en tournant votre natte autour des frisures.

Coiffure fantaisie (exécution). — Divisez les cheveux un peu en arrière; commencez la coiffure par le petit bandeau relevé sur la tempe ; séparez ensuite le dessus en quatre parties, que vous créperez fortement ; formez-en quatre rouleaux, que vous enlacerez ensemble dans le genre d'une torsade. Derrière, les cheveux sont attachés; séparez-les en autant de parties que vous voudrez faire de coques; faites d'abord les deux grandes qui viennent en avant, ensuite celles du milieu. Pour ornement, pouf de violettes et muguet.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2). — Pour cette coiffure, il faut faire les raies très peu en arrière du front, et les prolonger au contraire très en arrière des oreilles, ayant bien soin surtout de ne pas les faire bomber ; ceci est essentiel.

Faire des ondulations très légères en bas et en haut du bandeau; nouer les cheveux; ensuite, faire le bandeau en trois parties, en commençant par la partie du bas, que l'on fait en remontant les cheveux; pour le second, de même, mais relevé en racine droite.

Après avoir mis un petit crépé très léger, le tourner en dessous, ayant soin de le maintenir en le tournant.

La deuxième partie du bandeau, celle qui se trouve en arrière, sert à faire les deux petits rouleaux qui sont derrière l'oreille.

Pour la coiffure de derrière, il faut séparer les cheveux en deux parties, celle du bas bien plus forte. Avec cette dernière, on fait une seule coque en remontant les cheveux; s'ils sont trop longs, on les roule sur eux-mêmes. La seconde partie se remonte, et on l'assujette le plus haut possible au milieu de la tête; la coque se forme seule en laissant retomber les cheveux, que l'on *refixe* à la ligature; et pour terminer, avec le peu de cheveux qui reste, on forme deux petites coques, que l'on place entre les deux grandes.

Le velours se place sur cette coiffure en faisant un nœud de quatre coques, au milieu desquelles on assujettit la plume et l'aigrette. On fait former différentes bouffes en velours, de manière à ce qu'elles encadrent la coiffure, et on termine la pose par un magnifique nœud qui vient juste finir à la pointe de la plume. On peut aussi poser des diamants, qui font très bon effet dans le velours, qui doit avoir trois centimètres au moins de large.

A. GUYON, *professeur.*

—

A une époque où la coiffure se trouve adoptée par toutes les dames, comme celle qui semble complétement disparaître, je veux dire ce double bandeau que tout le monde a fait et porté par toutes les dames, ce qui prouve que cette coiffure avait un double avantage : c'est qu'elle pouvait être portée sous le chapeau, et, en la modifiant, en faire une jolie coiffure de bal.

Il était facile alors aux professeurs d'offrir aux artistes étrangers à Paris, en ajoutant soit des frisures, soit un rouleau ou deux, des modèles propices à s'éclairer à première vue d'après le dessin.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une rénovation comme celle qui doit se faire, il faut en convenir, il n'est pas toujours facile de faire accepter par nos dames telle ou telle nouvelle composition. La frisure sur le front, l'ondulation sont toujours en faveur; mais là ne serait pas le progrès ou plutôt le changement à opérer.

Partant de ce principe, j'ai complétement supprimé l'ancienne coiffure dans les modèles que représente le dessin.

Mais cependant, il faut bien se garder de la suppression des faux cheveux; que la coiffure soit nattée, torsadée ou frisée, quelle que soit la forme, maintenir les faux cheveux, quels qu'ils soient.

C'est pourquoi, pour la coiffure 4 et 5, j'ai partagé mes cheveux en forte partie pour mes devants, j'ai relevé une faible partie des tempes et fait un rouleau diagonale au-dessus; j'ai réservé une forte partie près de la raie frontale; j'ai ajouté une paire de berthes partant de la naissance des cheveux près du front qui ferme la natte qui s'étend jusqu'au chignon. Derrière la natte, j'ai formé deux rouleaux; un cache-peigne frisé est placé au-dessus et forme des boucles tombant graduellement, et, pour compléter cette composition, j'ai entrelacé des feuillages et du velours Solferino, ce qui produit, pour une brune, un joli effet.

Coiffure de mariée (nº 3, 4 et 5). — Cette coiffure offre un caractère plus particulier que la précédente; le style Empire y est dominant. J'ai relevé tous les cheveux comme pour une Chinoise; j'ai fait la raie; j'ai maintenu mes cheveux relevés et partagés très en arrière; j'ai tiré une ligne en demi-cercle; j'ai formé deux bandeaux, roulé une touffe de frisures légères préparée à l'avance et adaptée de manière à laisser suffisamment de place pour mettre la couronne, qui se trouve par conséquent entre la frisure et les bandeaux. Le derrière se compose de choux, de coques, et le voile est placé derrière la couronne.

AUBERT, *professeur.*

LA SAINT-LOUIS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES COIFFEURS DE PARIS

RAPPORT DE LA FÊTE CORPORATIVE DE 1864

D'après une décision unanime de la Société, le mardi 30 août 1864, la fête corporative, placée sous l'invocation de Saint-Louis, se célébrait dans l'antique basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois. Aux accords d'une brillante musique, aux chants harmonieux des diacres, l'essence divine du Christ semblait se répandre comme une rosée salutaire sur le cœur de tous. Nous sommes heureux de dire qu'un profond recueillement présidait à notre cérémonie.

C'est également le cœur vivement ému que nous avons entendu M. le curé Legrand prendre, pour texte de son discours, ces paroles de l'apôtre saint Paul : Vous êtes tous frères, nous sommes beaucoup, et nous ne formons qu'un seul corps; et surtout insister sur l'application de la fraternité parmi les travailleurs.

Pourquoi toute la corporation des coiffeurs n'était elle pas présente pour entendre et méditer ces belles paroles, et pour ressentir, comme nous, une douce émotion à la vue de cette procession de jeunes filles et de jeunes garçons entourant le pain béni de l'union, et conduite par notre vénérable président, qu'accompagnaient tous les membres du bureau. Oui, certes, ils se seraient tous immédiatement ralliés aux principes de la mutualité. Cette belle fête de famille inspirera à tous les assistants (nous l'espérons) le désir d'être parmi nous, et de ne former, de toute la corporation, qu'une seule et même famille; c'est dans son sein qu'ils puiseront le bien-être de la philanthropie.

Le soir, un banquet réunissait quelques-uns d'entre nous. Femmes et enfants avaient été conviés à cette pâques corporative, et c'était de toute justice; nos femmes ne sont-elles pas les compagnes de nos travaux? Pourquoi ne seraient-elles pas les compagnes de nos plaisirs? C'est si bon, la famille.

Au dessert, notre vénérable président Colin se lève et boit à l'union et à la fraternité de tous les travailleurs. Que cette voix soit entendue, comprise par les sceptiques.

M. Ordini, avocat à la Cour impériale de Paris, a prononcé quelques bonnes paroles parfaitement senties pour l'accroissement de notre société et sur les bienfaits de la mutualité; ces bonnes paroles furent couvertes d'applaudissements.

M. Théodore Six, ouvrier tapissier, membre de la commission des annales du travail, a demandé la parole, et a porté un toast au travail! Ensuite, il nous a lu un discours dont nous garderons longtemps le souvenir. Pour moi, je n'ai qu'un regret : c'est de ne pouvoir, faute de place, le reproduire; c'est là que nous aurions voulu voir les sceptiques : ils auraient eu, comme nous, des larmes de joie et de bonheur à la voix de cet ami, qui comprend si bien l'humanité et toutes ses petites imperfections. Son discours fut unanimement applaudi, et il reçut l'accolade de notre président et les félicitations de chacun. Nous sommes assurés d'avoir le bonheur de le voir parmi nous l'an prochain à notre fête de famille.

Les commissaires-organisateurs eurent la bonne idée de placer autour d'eux tous leurs invités, ce qui fait qu'on était entouré d'amis et connaissances.

Le bal commença à dix heures et se prolongea jusqu'à une heure assez avancée de la nuit ; il fut très brillant. Une grande partie de la corporation avait répondu à notre appel, et nous sommes heureux, pour terminer, d'adresser nos félicitations à M. Valentin, chef organisateur de cette belle fête.

Le cours de coiffures de M. Robert fait sa réouverture le 4 octobre, et les autres le suivront de près. Nous donnerons le compte rendu de tout ce qui paraîtra de nouveau cette année en fait de coiffures.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES BARBIERS-ETUVISTES (1)

J'ai connu un soldat, très-brave, qui croyait aux revenants et qui en avait peur.

(1) Nous empruntons cet article, si intéressant pour nos lecteurs, au journal le *Siècle*, dans lequel il vient d'être publié par M. Victor Borie, un de ses rédacteurs les plus distingués.

Le peuple français est un peu comme ce brave soldat; il croit encore à certains fantômes et il en a peur. Nous avons eu peur de la liberté du commerce, de la liberté de la boucherie, et nous ne sommes pas encore très rassurés sur le compte de MM. les boulangers. Est-il prudent et sage de permettre à tous ceux qui se sentent une vocation pour le pétrin de fabriquer librement du pain et de le vendre aussi librement qu'ils l'ont fabriqué? Question grave, qui préoccupe les grands corps de l'État et dont nos petits-neveux, — s'ils sont en gaîté, pourront bien sourire un jour.

Avant la révolution de 1789, on avait peur des barbiers. « Le rasoir étant regardé comme un instrument de chirurgie, » on redoutait autant un rasoir qu'un bistouri. Je trouve cette phrase dans un livre fort rare, écrit par un M. de Garsault, intitulé *l'Art du perruquier*, et que je dois à l'obligeance d'un coiffeur érudit de notre temps, M. Randon, qui manie la plume aussi bien que le peigne et le rasoir.

Pour protéger la barbe et les cheveux de nos ancêtres, il y avait des charges de perruquiers-étuvistes, comme il y avait des diplômes de chirurgiens. Les chirurgiens avaient le droit de faire la barbe aussi bien que le perruquier, mais sans qu'il leur fût permis d'accommoder une perruque. Le chirurgien devait avoir pour enseigne des bassins de cuivre jaune, et ne pouvait peindre sa boutique qu'en rouge ou en noir, tandis que les perruquiers avaient des bassins blancs en étain et pouvaient peindre la devanture de leurs boutiques de toutes les couleurs. Heureux perruquiers!

Les perruquiers « recevaient leurs lettres en chancellerie et levaient leurs charges aux parties casuelles. » Les charges étaient héréditaires. Ces messieurs tenaient rang dans le monde et portaient l'épée en brette. Ils avaient un prévôt, des syndics et des gardes, tout comme les princes du sang! Ils avaient seuls le droit de faire le commerce des cheveux en gros et en détail, et de vendre poudre, pommade, opiat pour les dents, etc., etc.

Le roi Louis XIV, qui était un grand roi, aimant son peuple et le protégeant, malgré lui, comme cela doit se faire, créa quarante-huit charges de barbiers-perruquiers suivant la cour. « En même temps, » dit M. de Garsault, « il fut aussi créé, *en faveur du public*, deux cents autres charges. » Le bon public n'était pas à plaindre; le grand roi montrait un soin paternel pour sa barbe et ses perruquiers. Il payait, peut-être, à cause de cela, une perruque ou un coup de rasoir un peu plus cher; mais il était coiffé et rasé au nom du roi, ce qui devait le flatter infiniment.

Il y avait, du reste, pour les croquants peu favorisés de la fortune, le *perruquier en vieux*, relégué, par ordre, sur le quai de l'Horloge; ressemelant les vieilles perruques à l'usage des petites bourses, obligé de mêler du crin à ses cheveux, — quelle humiliation! — n'ayant point droit aux bassins et forcé d'avoir pour enseigne *un marmot*, c'est-à-dire une vieille tête de bois sur laquelle il clouait une très-vieille perruque. Il ne rasait pas. Le noble rasoir, instrument de chirurgie, lui était interdit de par le roi.

On voit combien les rois d'alors avaient soin de leurs heureux sujets.

La perruque date de François Ier, de galante mémoire, qui fut, depuis Clovis, le dernier roi chevelu. « En 1521, » dit M. de Garsault, « François Ier, ayant été blessé à la tête *par accident*, fut obligé de faire couper ses cheveux; tout suivit son exemple, jusqu'aux prêtres, qui se firent tondre. Depuis ce temps, il devint indifférent aux rois de porter les cheveux longs ou courts, et cette marque de dignité fut anéantie. »

A partir de cet heureux jour, hommes et femmes, nobles et manants, commencèrent à porter perruques. Mais le beau temps de la perruque, le triomphe des perruquiers date du grand roi Louis XIV. Les progrès de l'art du perruquier prirent un tel essor sous son règne glorieux que l'on

fut obligé d'aller demander aux États voisins de la matière première, c'est-à-dire des cheveux.

Colbert, qui avait l'œil à tout et qui était un protecteur émérite du commerce et de l'industrie, s'aperçut bientôt que des sommes considérables quittaient la France pour aller à l'étranger, s'échanger contre des cheveux; — on délibéra d'abolir les perruques et de substituer à la perruque des bonnets. On en essaya même plusieurs modèles devant le roi, et on interdit prudemment l'importation des cheveux.

Heureusement, le corps des perruquiers était puissant, et il avait le bon droit et le bon sens pour lui. Il ne fut pas difficile aux perruquiers menacés de ruine de démontrer que, s'ils achetaient en Espagne, en Italie, en Angleterre pour des centaines de mille livres de cheveux, ils importaient en Angleterre, en Espagne et en Italie pour des sommes bien plus considérables de perruques, et qu'en définitive le bénéfice restait en France.

Depuis que chacun de nous a le droit de raser son prochain et de le tondre par aventure, en sommes-nous plus à plaindre? Est-il bien regrettable que M. Nélaton et M. Velpeau aient dû renoncer au droit exclusif de faire la barbe et d'avoir sur leur porte, peinte en noir ou en rouge, des bassins de cuivre jaune?

Nos pères se baignaient rarement et se baignaient-ils? — abstention peu hygiénique. — Ils ne se baignaient pas, parce que les bains n'étaient pas à leur portée. Les barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes, avaient le monopole de la baignoire. Que serait-il arrivé, bon Dieu, si le premier venu avait pu ouvrir un établissement de bains! Le barbier avait chez lui une ou deux baignoires et de petites garde-robes bien fermées qu'on appelait *étuves*, dans lesquelles le baigneur vous préparait un bain ou vous frictionnait avec une *pâte dépilatoire* dont la formule était réglementaire: Chaux vive, quatre onces; orpiment, une once et demie: lessive de tiges de fèves, deux livres. Quel bon cosmétique! Il y avait des règlements aussi sévères pour donner un bain que pour vous faire la barbe ou friser votre perruque.

Comme les gouvernements de cette époque s'occupaient de leurs sujets! En 1760, un sieur Poitevin, baigneur du roi, — un personnage, — imagina de construire sur la Seine, en aval du pont Neuf, un établissement de bains. Il lui fallut obtenir des lettres-patentes, qui furent enregistrées par le parlement le 13 août 1761, sur les rapports favorables du lieutenant général de police, du substitut du procureur général, — que vient faire là ce substitut? — du prévôt des marchands et échevins, de l'académie des sciences, de la faculté de médecine et de chirurgie du roi!

Tout cela pour avoir le droit de mettre de l'eau de la Seine dans les baignoires.

Ces rapports, ces lettres-patentes, ces monopoles, ces priviléges, toutes ces précautions puériles et un peu fiscales nous font sourire aujourd'hui. Sommes-nous beaucoup plus sages et beaucoup moins timorés que nos pères?

Si j'ai rappelé les enfantillages du bon vieux temps, c'est peut-être afin que nous fassions un petit retour sur nous-mêmes. Est-ce qu'il n'y a pas encore parmi nous beaucoup de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes dont le privilége est tout aussi légitime, tout aussi nécessaire, tout aussi raisonnable que celui des barbiers-étuvistes d'autrefois?

VICTOR BORIE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1 et 2. Coiffures par M.r GUYON, Professeur, rue du Rocher, 45.

N.os 3, 4 et 5, Coiffures par M.r AUBERT, Professeur, rue S.t Georges, 17.



601

Imp. Mariton.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPR

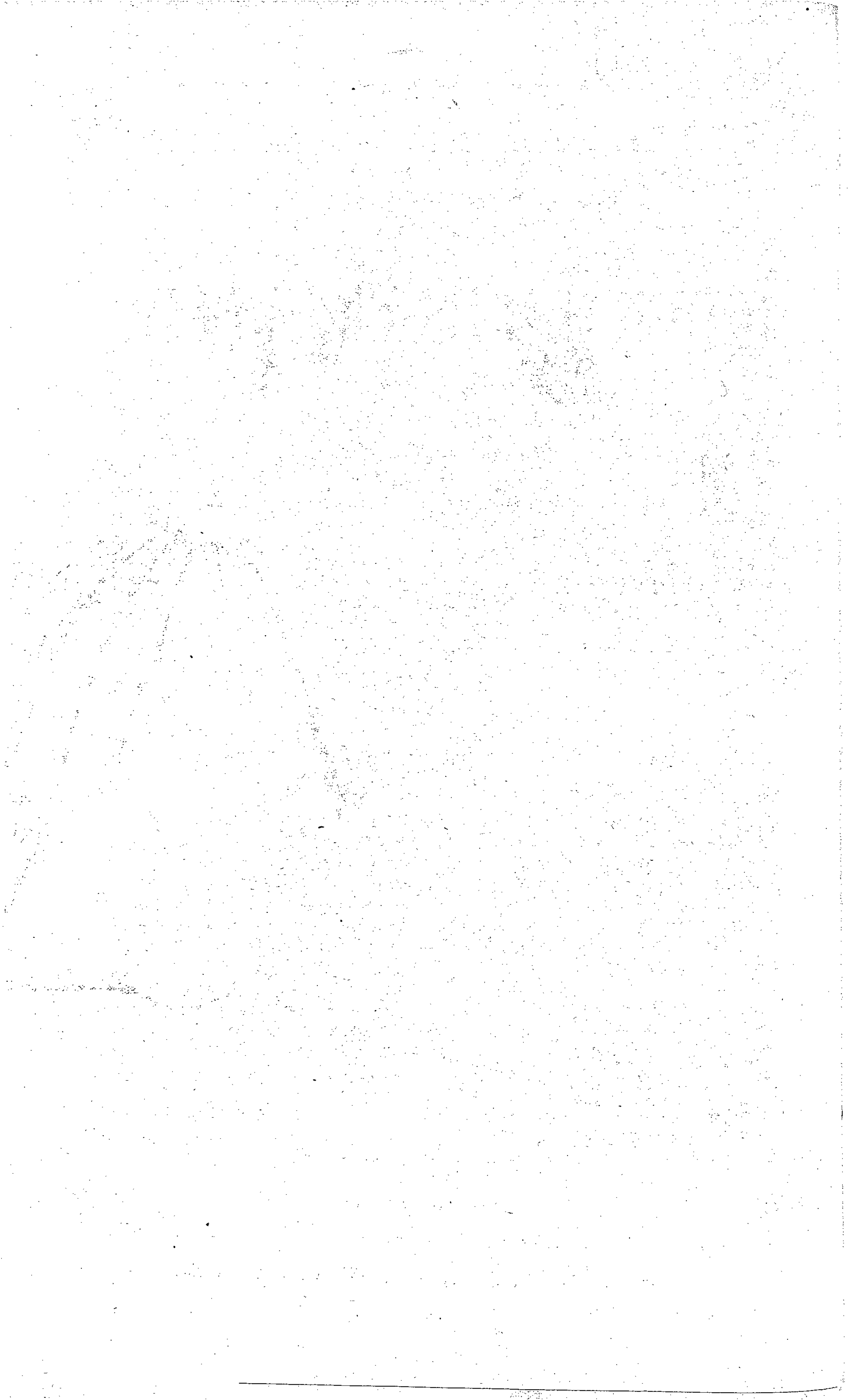
LE BON TON

1er Octobre 1864

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne aux Bureaux, rue Ste Anne, 64, à Paris.



DÉPOT LÉGAL
Seine
11

XXXe ANNÉE. 11e LIVRAISON. 1er NOVEMBRE 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

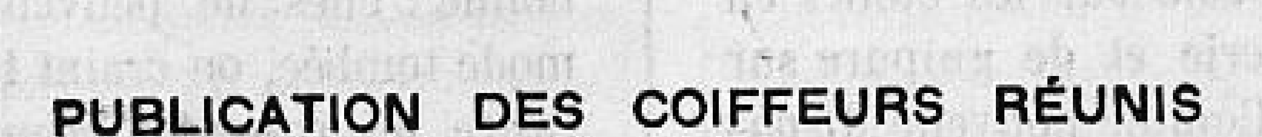
Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE



GRAVURE



Il semble vraiment qu'un malin génie se plaît à narguer le vieil hiver, car, à mesure que tombent les roses, on les voit renaître. Les froides saisons n'auraient elles plus le pouvoir d'enlever les fleurs? Hélas! il faut l'avouer, l'automne emporte les plus belles, puis la neige fera mourir les autres; mais une illusion charmante nous restera encore. En faisant une visite à la maison Guélot, on y trouve réunis la parfaite image des pauvres étiolées et un monde floral d'une exquise finesse, imité avec un talent tout artistique.

Pour orner les chapeaux, on a créé de ravissantes garnitures : fleurs et feuillage sont recouverts d'un duvet qui produit un effet très original. D'autres semblent grelotter sous un manteau de givre; tout cela est d'un effet charmant, et fait rêver aux accords harmonieux de la valse prochaine, qui bientôt emportera quelques belles élégantes aux cheveux ornés tantôt de géranium pourpre ou de quelques fines roses choisies dans les magasins de Guélot.

Se parer et se montrer dans nos salons aristocratiques, telle est la plus importante occupation d'une jolie Parisienne, et, chaque jour, quelques instants sont passés à errer en imagination de la gaze au tulle, du taffetas au pou-de-soie et des fleurs aux plumes.

Le linos s'emploie beaucoup pour robes d'automne, de même que la popeline ou le cachemire d'Ecosse.

Les garnitures se composent généralement de galon de soie sur les étoffes en laine, de passementerie et de guipure sur les étoffes en soie. Comme nouvelle disposition de tissus en soie, je citerai le pou-de-soie et le taffetas ornés de groupes de fines rayures, dites *portées de musique*, sans notes bien entendu ; d'autres ont une seule raie de place en place, ayant entre elles trois centimètres d'espace. On en porte aussi qu sont couvertes d'un léger semé broché. Sur foulard, on retrouve les mêmes rayures, les mêmes genres de semés.

J'ai vu, aux magasins de la *Colonie des Indes*, un assortiment très varié de foulards d'automne ; ce tissu, tout frais et tout coquet dans sa simplicité, semble appeler la préférence de nos élégantes. Du reste, comment ne pas l'aimer ? ne se plie-t-il pas à tous les caprices? Au lever de l'aurore, on lui sourit, pour mignonnes toilettes de campagne et même de voyage, on le choisit ; ses plis ondulent aussi bien dans le boudoir comme à l'éclat des lustres, en soirée et parfois au bal.

Oui, chères lectrices, le foulard est une étoffe qui plaît à toutes les dames ; elles en composent de charmantes toilettes d'enfants. Le Sanghaï, à carreaux ou rayures de couleur foncée, est aussi étoffé que la moire. Le foulard uni, de nuance sombre et couvert d'un dessin sérieux, a beaucoup de soutien.

Aux magasins de la *Colonie des Indes*, on a préparé plusieurs cartes d'échantillons de foulards d'hiver. Pour la robe du matin, il y a des dessins-cachemires fort jolis ; celles qui sont destinées à d'autres genres de toilettes ont les mêmes dispositions que le taffetas, le pou-de-soie, etc ; enfin, on trouve, aux magasins de la *Colonie des Indes*, le choix le plus complet et le plus varié de foulards de tous genres, dont chaque échantillon est classé scrupuleusement dans une collection toute prête à être expédiée franco à celles de mes lectrices qui en feront la demande, ne fût-ce qu'avec le désir de connaître les nouveautés de la saison. C'est en vain que quelques excentriques cherchent à porter atteinte à la crinoline : elles ne peuvent y réussir ; cette mode tombée, on craint trop de voir apparaître les robes-fourreau du premier Empire, puis, lorsqu'on a d'aussi gracieux soutien pour nos jupes longues que le *jupon multiforme*, comment pourrait-on se décider à le quitter?

Ce jupon n'a rien d'exagéré dans son ampleur ; les ressorts ne se plient d'aucune manière ridicule, comme parfois il s'en trouve ; on peut, en voiture, serrer autour de soi le volume produit par ce jupon, sans craindre d'en courber ou d'en casser les ressorts; puis il ne faut pas oublier, surtout à l'approche des temps pluvieux, que le jupon multiforme se relève gracieusement au moyen de fins lacets en soie placés sur les côtés, dans deux longues échelles d'œillets en métal. Toute femme désireuse de se donner une tournure élégante adopte cet ingénieux modèle, ni trop étroit, ni trop large, et d'une durée à longue épreuve comme forme et solidité.

La mode actuelle laisse à tous les caprices féminins une liberté complète de prendre leur essor.

Les toilettes ne se portent plus guère, d'après une règle uniforme ; on ne se voue plus contre son gré à une couleur quelconque, à une forme souvent peu en harmonie avec la taille. Du reste, n'est-il pas beaucoup plus naturel de se parer à l'air de son visage? Ce qui serait élégant porté par une personne grande, ne le sera pas par une plus petite.

Le foulard, dont j'ai parlé plus haut, s'emploiera beaucoup pour les deux dernières saisons, non-seulement comme toilette habillée, selon sa couleur et son dessin, mais aussi pour chemisette russe par les dames qui dédaigneront la flanelle ou le cachemire d'Ecosse étoffé, devenus un peu trop communément employés à cet usage.

Comme toilette d'intérieur, je recommande à mes lectrices celle genre russe, composée d'une jupe en popeline bleu lapis ou violet monseigneur, accompagnée d'une veste en velours noir à petite basque der-

rière et encadrement de passementerie perlée de jais; cette veste se porte sans manches. A leur place, on pose un jockey composé d'une dentelle Chantilly, haute de dix centimètres et montée bien en diminuant sur les côtés, ou bien d'un plissé en taffetas noir ou en velours, bordé d'un perlé de jais; un petit plissé, assorti à celui formant jockey, encadre cette veste, sous laquelle on porte une chemisette en foulard blanc, traversé devant, au milieu, par une large bande brodée en fine soutache, de même nuance que la jupe, ou bien noire, ponceau, etc., selon son goût, mais toujours en harmonie avec la jupe. Le col de cette chemisette a des petits coins brodés et à glands, de même que les poignets; une broderie large comme un ruban n° 4 remonte à cinq ou six reprises, du haut en bas, sur les manches en foulard. Si la chemisette est ponceau, la broderie sera noire ou blanche; si par caprice elle est noire, les broderies seront ponceau, groseille, bleues, etc.

Au bas des jupes de toilette d'intérieur, on pose peu d'ornements; souvent un volant plissé suffit, ou bien on échelonne sur le devant plusieurs nœuds en ruban de taffetas, montés en spirale autour d'un losange en nacre.

Cette mode de robe style russe est très seyante, surtout pour une jeune femme ou pour jeunes personnes; ces dernières ne pouvant porter, au risque de se vieillir, les robes de chambre ouvertes devant, taillées en basquine et accompagnées d'une petite pèlerine pointue devant et derrière; ces robes s'exécutent généralement en cachemire, et sont tout autour, depuis le haut des devants de la jupe, encadrées par une bande large de dix centimètres, de nuance claire, voilée de guipure ou genre cachemire de l'Inde; ces robes d'appartement ont des manches demi-ajustées, ayant vers le bas une garniture en rapport avec celle de la jupe.

La machine à coudre Wheeler-Wilson rend en ce moment d'immenses services, lorsqu'il s'agit des ornementations imitant les rayures-cachemires ou de bandes brodées en soutache. Pour cet hiver, j'engage beaucoup celles de mes lectrices qui aiment à varier leurs garnitures de robes à faire l'acquisition d'une machine à coudre, grâce à laquelle on obtient en si peu de temps de si ravissantes choses, au coin d'un bon feu, tout en discourant de dentelles, de fleurs ou d'habits en vogue, on peut exécuter soi-même une mignonne toilette d'enfant ou un charmant ornement de robe. On portera beaucoup de robes relevées par des pattes qui sont bordées en velours, en galon ou par des agrafes en passementerie sur des sous-jupes en étoffe pareille; cela est très élégant et d'un cachet très original, surtout avec des jupons de couleur en soie ou en linos.

Pour ces sous-jupes, il se fabrique exprès différents tissus. Beaucoup sont en laine croisée, à rayures noires et blanches, avec deux petits volants montés à tête, à plis creux et bordés de galon noir; entre chaque pli, on ajoute une grosse boule-grelot en laine noire.

D'autres sont bordés de galon rouge et ont des boules de laine rouge. On garnit aussi le bas de ces jupons par un tout petit volant de drap rouge, avec bords découpés à l'emporte-pièce; au-dessus de ce volant, on pose des losanges en drap rouge, sur lesquels viennent se croiser deux velours noirs. Pour les toilettes habillées, on préfère le jupon en cachemire ponceau ou blanc, orné de larges bandes à dessin cachemire.

Dans la maison Ménard et Saivres, une de nos plus jolies princesses étrangères vient de commander une ceinture en or fin, ornementée de perles au milieu et de turquoises; sur une du même genre, ces dernières sont remplacées par des grenats. Ces ceintures sont des petits chefs-d'œuvre de délicatesse, comme tout ce qui s'exécute dans les fabriques de MM. Ménard et Saivres.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque Empirée. — Cette coiffure est tirée des deux époques qui lui donnent son nom. Elle se compose, devant, de seize frisures sur le front; d'une natte passée sur lesdites frisures et de quelques boucles qui accompagnent le coiffage de devant.

Derrière, un chignon quadrillé.

Exécution : il faut tirer les cheveux comme pour une Marie-Stuart et les nouer derrière; ensuite, créper légèrement la partie qui borde les tempes et mettre à plat celle supérieure. Etablir sur cette portion de cheveux un petit postiche garni de frisures légères formant deux étages, au milieu desquels on passe un ruban.

Il faut mettre, sur la monture de ce postiche, une natte tressée en cinq, partie ruban et partie cheveux. Lorsque la natte qui doit former le diadème est bien assujettie avec des épingles, il faut relever les cheveux des tempes sur les extrémités en tournant de l'arrière à l'avant. Cela fait, vous échelonnez des frisures légères de chaque côté pour terminer le coiffage de devant. Derrière, il faut diviser les cheveux en huit branches et entrelacer des rubans dedans, comme l'indique la gravure. Lorsque le ruban est descendu à la longueur voulue pour former le chignon, vous relevez l'extrémité des cheveux par le moyen d'une épingle longue que l'on pique à la ligature.

Coiffure de jeune personne. — Nous négligeons trop souvent les coiffures appartenant à l'âge de quatorze à dix-huit ans pour faire des coiffures historiées qu'on ne peut adopter aux jeunes filles.

Le spécimen que représente la gravure est d'une grande simplicité ; aussi engagerais-je les coiffeurs de dames d'oublier un peu la mode pour ne pas cacher un front qui, à cet âge, est généralement joli.

Une Marie-Stuart simple, avec raie sur le côté ou autrement, est préférable plutôt que ces cascades de bandeaux ou frisures que l'on fait ordinairement sur des têtes d'un âge plus avancé. Derrière, des coques faites avec les cheveux de la personne que l'on coiffe. Comme ornement, un petit pouf de fleurs ou de ruban termine cette coiffure.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

OUVERTURE DES COURS DE COIFFURE

La saison des cours de coiffures vient d'être inaugurée par trois grandes soirées données à la salle Molière; un public nombreux se pressait à ces réunions, devenues le rendez-vous de tout ce qui s'occupe de coiffure. Les uns viennent pour voir ce que l'on fait, les autres pour parler de ce que l'on fera, discuter les chances de succès des modes nouvelles, critiquer un peu les professeurs, beaucoup les coiffures montées aux galeries; adresser quelques compliments aux dames présentes, n'est pas un des moindres attraits de ces soirées.

Enfin, on y cause aussi affaires, car les fournisseurs, certains d'y trouver des clients, ne manquent pas d'y venir faire leurs offres de services. C'est ainsi que chacun trouve à passer une soirée agréable, où bien souvent la coiffure passe inaperçue.

Il est vrai que trop souvent aussi elles ne valent pas la peine d'être remarquées, cette année surtout, où, d'après les bruits de changement de mode qui circulent depuis quelque temps, on espérait voir plus de variations et d'imprévu que les années précédentes. Au lieu de cela, nous n'avons eu que des reproductions banales, dont la plupart laissaient beaucoup à désirer comme exécution. Bien entendu que j'excepte de ce nombre les quelques coiffures que je vais citer, et qui ont reçu l'approbation générale.

A la soirée de MM. Dufour et Robert, qui, cette année, ont été les premiers à ouvrir leurs portes, on a remarqué une fort jolie coiffure Empire, faite par M. Bystinveld. Cette coiffure se composait d'une natte placée en diadème, sur laquelle étaient disposés des

camées; quelques frisures tombaient sur le front, et le bas du bandeau était relevé pardessus la natte. Derrière, un chignon un peu élevé était composé de frisures, entouré d'une natte retenue par un peigne également garni e camées. Cette coiffure, jolie par sa simplicité et son exécution hors ligne, ne laissait rien à désirer.

Celle de M. Guyon fut aussi fort admirée par le bonne disposition des ornements, mélange de rubans et de fleurs du plus charmant effet.

Une coiffure poudrée, genre Louis XV, a valu un légitime succès à son auteur, M. Boutin; l'ensemble en était parfait; cependant nous aurions désiré un peu moins de confusion dans les détails.

Citons encore une coiffure Watteau, par M. Roger, et passons à la soirée de M. Beaumont, où, en donnant notre carte d'entrée, nous admirions une charmante coiffure que M. Beaumont a faite sur la tête de sa dame. Cette coiffure est entièrement composée de frisures légères; une aigrette placée sur le côté est aussi faite de petites boucles crêpées. Enfin, devant et derrière, la frisure, mélangée avec les fleurs, produit un effet de légèreté dont la description ne peut donner qu'une faible idée.

M. Bouy a aussi exécuté, à cette soirée, une coiffure dont la simplicité et le bon goût méritent une mention spéciale. Elle se composait d'une natte fort bien placée sur le côté, du pied de laquelle s'échappaient quelques frisures tombant sur le front; un nœud de coques avec frisure formait le chignon, dont le peigne était remplacé par un nœud de rubans d'or.

M. Guyon, que j'ai envie de nommer l'infatiguable, nous a donné ce soir-là une des plus charmantes coiffures modernes qu'il ait jamais faites. Nous aimons à constater ces succès de bon aloi, où le bon goût brille dans toute sa simplicité : trois bandeaux par devant et un chignon natté, voilà toute la coiffure; un peu de rubans et de fleurs, voilà pour l'ornement, et avec si peu, nous avons eu un modèle ravissant. Avis aux Léotard de a coiffure.

Malgré mon désir de terminer ces descriptions un peu longues, je ne puis m'empêcher de citer une coiffure-Empire exécutée avec beaucoup d'habileté par M. Aubert.

Il ne me reste que bien peu de place pour vous parler de la soirée de M. Durand, qui a été une des plus brillantes. Plus de trente coiffures y ont été exécutées, soit par les professeurs ou les élèves, à qui un concours d'émulation était offert parmi de si nombreuses compositions.

Je regrette de n'avoir remarqué qu'une charmante coiffure moderne, de M. Allard, jeune lauréat de l'année, qui promet de devenir un artiste.

J'en oublie, c'est certain; mais la foule était si grande, qu'il était impossible d'approcher près des coiffures sous risque d'être étouffé. Une autre fois, nous tâcherons d'être plus heureux et mieux placé.

Avant de finir, j'ai une bonne nouvelle à annoncer aux élèves qui se préparent au prochain concours : l'administration du journal, désireuse de contribuer aux encouragements qui leur sont offerts, a décidé qu'à l'avenir la planche de grosse tête du 1er janvier reproduirait les coiffures qui auront obtenu le premier prix dans les différentes écoles.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque, exécution (nº 1 et 2). — J'attache d'abord les cheveux par derrière; ensuite, je prends une fausse natte, et j'en forme un nœud que je place devant sur la raie, mais laissant un peu voir les racines; je relève ensuite le bandeau en deux parties, dont j'attache les pointes derrière le nœud. Pour chignon, je sépare les cheveux en deux; j'enroule une partie en dessous, et je place sur cette coque un cache-peigne frisé, au-dessus duquel je rejette le nœud de devant.

Ornement de roses et raisin disposés sur le côté (nº 3). *Coiffure de ville.* — Depuis que la natte est à la mode, on cherche toutes les manières de la placer, mais on n'a pas encore pensé à celles qui ne peuvent découvrir ni

les tempes ni les oreilles ; cette coiffure conviendrait surtout à ces personnes-là.

Exécution : devant, je commence par le bandeau du bas qui couvre l'oreille, ensuite le petit bandeau près de la raie ; je place la natte, et je termine par un troisième bandeau, qui enveloppe le bout de la natte.

Derrière, chignon de fantaisie.

J. SYRET, *professeur.*

(Nos 4 et 5.) — Décidément, les nattes se portent. C'est là une mode que les coiffeurs doivent s'efforcer de faire adopter : leurs intérêts y sont engagés ; car si ce genre leur enlève la fournitnre des petits crépons, l'usage indispensable des nattes viendra assurément établir pour eux une ample compensation. Dans les soirées de coiffures qui viennent d'avoir lieu, le genre natte n'était plus une tendance, c'était un genre adopté par tous les professeurs, ce qui prouve que ce sera là le thème de la saison. Ma coiffure d'aujourd'hui se compose, entre autre, d'une natte en diadème et d'une autre en sens inverse.

Exécution : les raies sont à leur place ordinaire; les cheveux sont noués dans le bas du cou; devant, un toupet relevé en racine droite; puis, un peu en arrière, la natte en diadème; les cheveux des tempes sont relevés en cornet par-dessus en enveloppant les bouts de la natte; une petite coque est faite avec les pointes; un chignon tombant dans le cou est accompagné de deux petites coques derrière les oreilles; une longue natte que l'on pose par le milieu sur la ligature, et que l'on fait suivre en remontant jusque derrière la natte-diadème. Une double guirlande de perles, relevée de distance en distance par des étoiles en brillant, termine cette coiffure.

DESMAREST, *professeur.*

REMARQUES SUR LES COURS DE COIFFURE

—

Grand amateur de nouveautés, il me faudrait, je crois, une cause majeure pour m'empêcher d'assister à un cours de coiffure, même des plus simples, à plus forte raison aux ouvertures, qui sont généralement très jolies lorsqu'elles sont bien organisées. Je n'ai point l'intention d'en faire le compte rendu, puisque notre collaborateur et ami Syret s'en est chargé cette année; je ne parlerais que de quelques remarques que j'y ai faites.

La bonne volonté est loin de manquer aux directeurs des cours en général pour que tout se passe avec ordre ; j'ai, si je ne me trompe, expliqué le mieux qu'il m'a été possible, il y a deux ans, par cet organe, la manière de s'en servir pour obtenir ce résultat. Est-il besoin de le redire? Oui, puisque nous voyons les mêmes défauts se reproduire.

Si tous les directeurs faisaient comme le font quelques-uns d'entre eux, qu'ils s'adjoignent quatre commissaires aimés du public et pris dans la corporation pour faire faire le défilé au moment de l'exposition des coiffures, tout se passerait avec le plus grand calme ; mais on a voulu, cette année, mieux faire, et, à mon point de vue, on n'a pas réussi. Un des directeurs avait prié deux sergents de ville de faire la police de la salle pendant l'exposition des coiffures. Ces messieurs, qui ne font ce service qu'une fois par hasard et quelquefois pour la première fois, n'en connaissent pas les inconvénients, et il est arrivé ceci : c'est que tout le monde, pour mieux voir, a passé dessous la fragile barrière qui forme l'enceinte réservée aux modèles coiffés et qu'il y a eu une bousculade au point que personne n'a pu faire le tour, comme cela se pratique d'habitude. On paye pour voir ; qu'on montre du beau ou du vilain, là n'est point la question : le point essentiel est de voir, et je doute qu'il y ait un quart des assistants qui aient vu.

Une deuxième remarque, c'est que je suis étonné qu'à une ouverture de cours on dis-

tribune des prix; on n'a jamais eu cette idée que je sache dans aucune école professionnelle ou autre; à peine si on connaît ses élèves, à plus forte raison leurs capacités. On croit encourager les élèves, il est facile de démontrer le contraire.

Un adulte qui se fait inscrire pour suivre les cours de coiffures, c'est d'abord pour se perfectionner et apprendre plus qu'il ne sait, lorsqu'il sait quelque chose; ensuite, pour obtenir la récompense due aux efforts qu'il a faits pendant la saison des classes. Qu'arrive-t-il si le hasard le favorise et qu'il ait obtenu une récompense au début des cours? C'est qu'il a ce qu'il désire; il est médaillé et diplômé tout aussi bien que celui qui a travaillé pendant trois mois à un autre cours, et qui a fait de réels efforts pour remporter les suffrages du jury sur ses camarades. Ce jeune élu peut ne plus travailler avec autant d'enthousiasme; sa vanité, s'il en a, est assouvie par une récompense non méritée. Un encouragement de la sorte ne peut au contraire qu'amoindrir les capacités des jeunes gens, puisque, comme je le dis plus haut, ils peuvent se croire capables lorsqu'ils ne le sont pas.

Il est passé aussi dans l'habitude d'applaudir à presque chaque coiffure faite par un professeur ou un élève, et il est à remarquer que ceux qui ont le moins bien travaillé sont ceux qui sont le plus applaudis. Il y a peu de dignité de la part de ceux qui agissent de la sorte de vouloir se moquer des coiffeurs assez dévoués pour travailler en public, et assez désintéressés pour montrer à leurs confrères des coiffures que bien souvent ils ignorent. Il peut arriver de cet état de choses que des professeurs sérieux peuvent s'abstenir de démontrer, comme cela est arrivé bien des fois.

A. RANDON.

JASMIN

Le journal du Lot-et-Garonne du 7 octobre a paru entouré de noir. La ville d'Agen venait de perdre un de ses plus glorieux enfants, et nous, le plus illustre de nos confrères. Le célèbre poëte-coiffeur, Jasmin, qui a succombé, le mercredi 5 octobre, à la maladie qui depuis quelque temps donnait des inquiétudes si fatalement justifiées.

Jasmin (Jacques), était né le 9 mars 1798, d'une famille rien moins que riche. Fils d'un tailleur, la profession de son père ne lui convenait pas; il fallait, à son caractère vif et bouillant, plus de mouvement et moins d'assiduité au travail : il choisit l'état de coiffeur, auquel il est toujours resté fidèle, malgré ses succès poétiques.

De bonne heure, il eut à secourir sa famille. Il ouvrit alors la petite boutique qu'il a occupé toute sa vie, vrai nid de poëte, cachée sous les ombrages de la place des Greniers, à Agen.

« Il rasait bien et chantait mieux, » dit Sainte-Beuve, et peu à peu chalands et curieux de venir, si bien qu'un peu d'aisance, un petit ruisselet argentin (comme il dit), le visita, lui, le premier de sa famille, et qu'il devint même propriétaire de sa modeste maison. Dès ce moment, Jasmin, dont la famille était désormais à l'abri du besoin, peut se livrer, avec moins de gêne, au sentiment poétique qui vibrait en lui; génie et fortune lui vinrent.

Il a débuté, en 1825, par une pièce de vers intitulée : *Il me faut mourir.* Depuis il a publié un grand nombre de poëmes en patois méridional. Tous ont obtenu un succès prodigieux, non-seulement en France, mais aussi à l'étranger; pourtant, il ne fut jamais riche, car il s'était institué la providence des malheureux qui, jamais en vain, ne s'adressèrent à son bon cœur.

Voici ce que dit de lui le *Figaro:* « C'est bien le moins que nous ayons un souvenir pour le poëte d'Agen, qui tenait, comme Figaro, une plume d'une main et le rasoir de l'autre. Jasmin a savouré, l'un après l'autre, les plus beaux triomphes qu'un poëte ait jamais rêvés. Il a été acclamé par les multi-

tudes idolâtres ! il a été porté de ville en ville sur un parois ; celle-ci lui offrait une coupe, celle-là une plume, une autre un laurier d'or. Il a gravi, après Clémence Isaure, les glorieuses marches du Capitole toulousain ! il a couru pendant trente ans la province, au milieu d'une perpétuelle ovation, et ce qu'il faut ajouter, c'est que les pauvres avaient large part dans ces succès. »

Je cite encore ce que disait M. Villemain à l'Académie, en demandant pour lui la médaille du *poëte moral et populaire* : « Il ne respire que les sentiments les plus purs : Dieu, la patrie, la famille, l'amour fidèle, l'amitié reconnaissante, le zèle pour les orphelins, pour les souffrants, pour l'église de village, pour le presbytère en ruine du vieux curé, pour la statue du héros. »

Que pourrais-je ajouter à un éloge si éloquent, où pourtant une des ses plus précieuses qualités est oubliée. Celui que Lamartine a nommé le plus grand poëte de son siècle était d'une modestie sans exemple. Nous le ferons mieux connaître en donnant la traduction d'une pièce de vers qu'il adressa aux coiffeurs de Paris lors de son premier voyage dans la capitale, à l'occason d'un banquet qui lui fut offert, banquet auquel nous regrettons d'être obligé de dire que bien peu prirent part.

EPITRE AUX COIFFEURS DE PARIS

Qui m'ont offert un banquet

Parce que j'ai écrit quelques mots harmonieux.

Amis, vous me donnez une fleur,
Et puis, vous proclamez dans les airs
Que j'orne le peigne d'honneur
Et de la main qui frise tout aussi bien
La petite dame et la marquise,
Vous couronnez aussi ma muse.
Amis, c'est trop ; je sais bien
Que j'ai souvent eu l'habitude
Du fameux barbier espagnol ;
D'une dent de mon peigne j'ai fait une plume,
Ensuite, je m'en suis servi quelquefois le lundi.
Mais vous, vous faites mieux : votre peigne qui brode
A l'univers lance la mode ;
J'obéis alors, et prends ma leçon.
Et quand je vois sur la tète d'une jeune femme coiffée
Luire la poésie emperlée, embaumée,
Je reconnais que vous êtes plus poëtes que moi !

Dans ces vers, qui perdent le meilleur de leur charme à être traduits, il était impossibl de se montrer plus modeste, et d'honorer son métier plus noblement. Tel était celui que, malgré notre humilité, nous sommes fier d'appeler notre confrère (en coiffure, bien entendu). Poëte, académicien, chevalier de la Légion d'honneur, tous ces honneurs ne lui firent jamais quitter le titre de coiffeur, auquel il tenait beaucoup. Enfin, pour finir par une dernière citation, j'emprunte au *Petit Journal* les quelques lignes suivantes :

« Jasmin était poëte et coiffeur... La main qui tenait le peigne avec l'assurance de Plaisin, d'Apollon, de Narcisse, de tous les coiffeurs en vogue, écrivait des vers comme Parny, Delille ou Gentil-Bernard. Aussi Jasmin appelait-il ses poésies les *Papillotes*, une consécration professionnelle. »

J. SYRET, *professeur.*

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1 (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Novembre 1864.

Lith. Michelet. Paris

BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1, 2, 3, Coiffures par M.r SYRET, Professeur, 17, rue Monthyon, 17.

N.os 4 et 5 Coiffures par M.r DESMARETS, Professeur, 16, rue Boucher.





BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

LE BON TON

1er Novembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne. 64. à Paris.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
41
1864



XXXe ANNÉE. 12e LIVRAISON. 1er DÉCEMBRE 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE

SALUT A SAINTE-CATHERINE

—



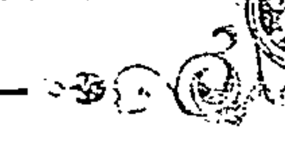
AVEC cette sainte patronne revient la saison des bals. Les premiers sont aux jeunes fillettes consacrés ; on revêt de simples robes blanches ; quelques rubans retiennent sur les cheveux une simple touffe de fleurs ; puis, le sourire aux lèvres, on se livre de tout cœur au plaisir de la danse, sans aucune de ces préoccupations de coquetterie qui font que la veille d'un bal est par nos dames employée si gravement à discuter l'ornementation d'une robe. Une simple coque de ruban ne cause-t-elle pas d'aussi grandes rumeurs qu'une sérieuse question politique ?

Les robes de bal, cet hiver, se porteront, dit-on, avec corsages sans berthe ; les garnitures dont ils sont ornés se portent autour des épaules sur l'étoffe même.

On portera des corsages à pointe et des corsages à larges ceintures ; les premiers conviennent particulièrement aux personnes un peu fortes et les autres aux trop minces ; ces ceintures grossissent un peu la taille.

Parmi les robes qui se préparent actuellement, je citerai :

Une robe avec une première jupe en satin



blanc, traversée par des blondes blanches, à la tête desquelles on ajoute un rang de perles fines blanches, imitation. Une tunique de gaze bleue, coupée comme un manteau de cour, retombe sur la jupe de satin. Des touffes de roses bleues relèvent deux fois de chaque côté cette tunique, des nœuds de perles sont ajoutés près de ces roses.

Le corsage est en satin blanc ; derrière, la tunique bleue vient se rattacher, sans être séparée à la taille, en formant au milieu du dos, neuf plis plats. Le haut de ce corsage est bordé d'un cordon de roses entremêlé de nœuds en perles ; ce cordon de roses trace devant veste de figaro et vient se continuer tout autour de la tunique.

La coiffure assortie se compose d'une touffe de roses vers le front, posée un peu de côté, un papillon en brillant est fixé sur ces fleurs, qui semblent retenues par des cordons de perles.

Il est impossible de voir rien de plus délicatement exécuté que cet insecte exécuté dans la maison Ménard et Saivres ; j'ai dernièrement remarqué dans leurs magasins un choix ravissant de mignonnes parures complètes, composées de boucles d'oreilles, de bracelets, d'une bague, etc. Ces parures pourront former de charmants cadeaux d'étrennes.

Une autre toilette de bal se composait d'une jupe de satin rose, ornée en tablier ; devant, par de grosses ruches de blonde blanche, traversées au milieu par un rang de perles roses. Ces ruches forment des dents arrondies et contrariées entr'elles. Une tunique de velours épinglé rose retombe sur cette première jupe. Des agrafes de plumes blanches, entourant une grosse rose, relèvent deux fois de chaque côté cette tunique.

Le corsage est en satin rose, à taille ronde entourée d'une haute ceinture en velours épinglé, retenue devant par une haute boucle de brillant. Une très petite veste espagnole en velours épinglé et sans manches est posée, par-dessus le corsage de satin; un rang de perles roses borde la veste, ses entournures et la tunique.

Les manches se composent d'une grosse ruche de blonde avec perles au milieu, posée sur une petite manche en satin.

Comme coiffure assortie, un peu sur le côté, grosse rose posée parmi des têtes de plumes blanches; un ruban semble retenir ces fleurs, et vient capricieusement s'enrouler parmi les cheveux, et soutenir derrière une rose accompagnée de plumes.

Une autre toilette se compose d'une jupe en taffetas blanc, recouverte d'une jupe de tulle blanc bouillonné en biais ; un velours ponceau, large comme un ruban nº 2, est posé entre chaque bouillonné.

Le corsage est à taille ronde, recouvert de tulle formant des bouillonnés en biais avec velours entre chaque. Une large ceinture en velours, haute de huit à dix centimètres, accompagne cette robe.

Une toilette de soirée, d'un effet très original, se compose d'une première jupe en satin blanc, puis d'une tunique en velours bleu-de-France, bordée tout autour par une très mignonne bande d'hermine ; cette jupe est relevée sur les côtés par des agrafes formant des nœuds en perles posés au milieu de nœuds en large ruban nº **16**, dont les longs bouts remontaient jusqu'à la ceinture et s'y trouvaient fixés sous une large ceinture entourant la taille.

Le corsage de cette robe est en taffetas blanc, garni devant par des nœuds poufs à quatre coques. Le lien du milieu est en perles ; les petites manches sont en taffetas blanc avec veste Figaro sans manches et bordée de fourrure tout autour, ainsi que vers les entournures.

La même toilette répétée en velours nacarat pourrait se garnir de martre du Canada ; la ceinture pour l'une comme pour l'autre est très haute et en fourrures, surtout pour les personnes minces.

Les coiffures en cheveux sont actuellement d'une grâce exquise. Leroy leur donne un cachet tout particulier et inimitable, en vrai artiste, il sait les varier à l'infini; pour lui il n'y a jamais de ligne routinière à sui-

vre; il exécute selon son goût, son caprice et surtout d'après la physionomie sérieuse ou mutine de la personne qui lui confie sa chevelure; il est vraiment presque impossible de décrire les innombrables créations de Leroy; puis, en les décrivant, réussirait-on à bien faire deviner la grâce et l'élégance qui s'y trouvent réunies.

Nos toilettes de ville restent toujours garnies d'ornements plats; les corsages se font en grande partie à taille ronde pour utiliser les ceintures larges à haute boucle.

Comme toilettes nouvellement parues, je citerai:

Une robe de pou-de-soie verte, avec jupe ornée sur chaque lé par de fines passementeries perlées de jais; ces ornements sont posés de façon à se trouver former derrière la tunique simulée, c'est-à-dire que ces passementeries, se trouvant tomber un peu plus, sont longues et plus larges, et sont coupées dans le genre d'une barbe en dentelle et sont plus étroites du haut que du bas; celles que l'on pose devant ne doivent descendre qu'un peu au-dessus du genou, et derrière de cinq à dix centimètres plus bas, graduellement.

On emploie toujours beaucoup aussi les galons-cachemires.

J'ai dernièrement remarqué une robe en pou-de-soie noire ornée au bas par des palmes tracées par un tuyauté de pou-de-soie noir, à la tête duquel était fixé un galon-cachemire; ces palmes étaient hautes de vingt à trente centimètres.

Le corsage formait derrière deux petits pans-habits, hauts de ving-cinq centimètres, et larges, en prenant par le haut, de vingt centimètres; dans le milieu, ils étaient séparés et très étroits du bas, quoique coupés carrés. Un tuyauté de pou-de-soie, surmonté d'un galon, encadrait ces basques-habits, et venait remonter sur les devants en traçant les contours d'une veste; autour de l'entournure, se trouvaient placés un plissé et un semblable galon-cachemire.

La manche est coupée un peu étroite du bas, un peu large du haut; au bas, se trouvaient un plissé et un galon, posés au bord du poignet et remontant un peu de côté, à quelque distance du coude. Ce bas de manche, tout en étant étroit, doit se couper juste assez large pour passer la main. Une sous-manche ainsi composée serait bien en harmonie avec cette robe de pou-de-soie noire. Ce modèle est en mousseline, coupé à coude, demi-ajusté du bas et garni simplement d'un entre-deux brodé, à la suite duquel on pose des bouclettes d'entre-deux très étroit en valenciennes, bordé lui-même des deux côtés par une dentelle très fine; ces bouclettes de valenciennes remontent un peu sur le côté; on passe un ruban dans l'intérieur de la chacune.

Un autre modèle de sous-manche, également coupée à coude, se termine par un poignet à dents rondes, dont chacune desquelles se compose d'un médaillon brodé encadré de valenciennes, ce qui forme au bas de cette sous-manche un poignet-éventail.

Une robe très gracieuse avait une jupe ornée vers le bas par des morceaux de taffetas violet monseigneur, hauts de vingt centimètres et larges de quinze; une échelle de petits velours noirs se pose sur cette partie de taffetas violet, qui est encadrée de dentelle-guipure.

Le corsage de cette robe se coupe de façon à former derrière des petites basques genre garde française, à quatre petits coins relevés et doublés de taffetas violet; une ruche de pou-de-soie noire encadre ces basques, et remonte sur les devants en traçant les contours d'un habit, sous lequel on voit dépasser un gilet Molière en taffetas violet, avec pochettes marquées par une petite bande de pou-de-soie noire.

Les manches de ce corsage sont presque justes et garnies du bas par un revers violet zébré de petits velours et encadré de dentelle; du haut, on ajoute deux pointes séparées, assorties à l'ornement du bas.

La large ceinture de cuir est très en vogue, particulièrement avec les tissus mélangés de laine ou les soieries de nuan-

ces sérieuses. La ceinture gros grain et celle en velours s'emploient pour toilettes habillées.

La vogue des voilettes-loup se continue toujours; elles sont ornées, vers la bordure de brindilles de franges en jais ou en chenille.

Il se fait de ravissants chapeaux.

J'en ai remarqué un en crêpe rose formant des bouillonnés, entre chacun desquels on pose un rang de perles. Derrière, à la fin du fond très tombant, se trouve simplement posé un nœud en large ruban de taffetas rose. Dans l'intérieur, branche de jacinthe rose et bouillonné en tulle blanc.

Un autre est en velours épinglé blanc, tendu sur une forme fanchon et formant deux ou trois plis; draperies à l'extrémité près du peigne, sur lequel retombe une frange de plume-saule. Dans l'intérieur, vers le front, bandeau de velours ponceau étoilé de nacre.

Un autre est en velours noir, toujours de forme fanchon, terminée par une dentelle noire tombant en cache-peigne; à la tête de cette dentelle, on pose cinq églantines en velours pensée nuancé. Brides violettes. Intérieur garni d'églantines.

Un autre est en velours épinglé bleu, tendu sur une forme fanchon, à la suite de laquelle se trouve un fond mou couvert de tulle illusion froncé en étoile, au centre de laquelle on ajoute une grosse rose, qui se trouve voilée de tulle. Brides roses, voilées de barbes en tulle. Dans l'intérieur de la passe, grosse rose entourée de tulle bouillonné.

Les fichus pour soirée gardent toujours à peu près la même forme. Beaucoup se portent carrés; quelques-uns, ceux de préférence qui sont garnis de dentelles riches, se portent encore croisés sur le devant.

Parmi les nombreux modèles que j'ai vus, je citerai pour soirée :

Un fichu en tulle illusion de forme croisée; ce tulle est drapé; un velours ponceau se pose sur chaque pli, et une toute petite dentelle Chantilly vient se coudre au bord de ces mêmes plis; tout autour, un bouillonné de tulle uni est fixé, et semé de place en place par des bouts de volants en dentelle noire formant cinq petits plis. Sur les parties restées vides et en tulle blanc, on fixe quatre bouclettes de velours ponceau.

Un petit modèle carré est en tulle fleuri. Sur les épaules et tout autour, on pose un entre-deux en dentelle de Malines. Tout autour, même dentelle; devant, trois choux de velours zéro noir. Les sous-manches, assorties, sont en tulle fleuri à coude, terminées au bas par un haut poignet simulé par trois bouillonnés; une dentelle de Malines termine cette sous-manche et remonte un peu sur le côté, où l'on ajoute un chou de petits velours comète.

Les bonnets varient peu de forme : ce sont toujours assez généralement des fonds résille ou des fonds catalane que l'on choisit; ces fonds se composent en tulle bouillonné, séparé par des entre-deux, des rubans ou des velours. Sur le côté, vers le devant, qui est orné d'un coquillé en blonde, on fixe une rose ou une touffe de coques en ruban ou en velours. Derrière, nœud à bouts flottants.

Pour toilettes simples, ce sont toujours les mouchoirs à ourlet avec jours et coins brodés que l'on adopte.

Pour toilettes habillées, ceux qui sont garnis de broderies riches et de dentelles.

Pour soirées et bals, les mignons carrés de batiste garnis d'une haute application de Bruxelles ou d'Angleterre.

Pour plus grands détails, j'engage mes chères lectrices à aller visiter les magasins de Chapron, où elles trouveront, dans la spécialité des mouchoirs, les plus ravissants modèles tout prêts à recevoir chiffres coquets ou armoiries les plus compliquées, brodées avec une finesse exquise.

Il y a aussi de coquets modèles aux armes parlantes, d'un esprit délicat et charmant.

LOUISE DE NOGAREL.



DESCRIPTION DES COIFFURES

—

Coiffure genre Empire Ier.—Cheveux relevés très haut ; coques et frisures ornées de perles blanches; natte tressée en trois, posée en couronne sur le devant de la tête, à 4 cent. de la naissance des cheveux; petites boucles sur le front; diadème de brillants en arrière de la natte. Les frisures ne sont pas faites avec les propres cheveux, à moins que la dame ne les ait appropriés à ce genre de coiffure, mais on peut faire la coiffure aussi bien, sans couper les cheveux; il suffit de les relever à la chinoise.

Coiffure ornée de muguet et de velours.— Chou de pattes tressées en trois, posées en forme d'équerre, formant bloc. Trois bandeaux de chaque côté; les deux du bas relevés, roulés en dessus, et celui du haut en dessous, crépés légèrement et se réunissant tous six à la ligature du chignon, de manière à ce que l'on ne voit point les raies des côtés; velours coquillé, mêlé de muguet, partant du front au côté gauche de l'oreille, le muguet tombant en grappes sur le col.

PÉTRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure Empire modernisée (nos 1, 2 et 3). Devant, frisures sur le front; cheveux relevés sur les tempes. Derrière, une tresse de cheveux lisses enrubannés et frisures légères formant chignon.

Exécution : Tirez les raies en avant et nouez derrière; divisez les deux parties horizontalement couchez à plat celle supérieure en dégageant le front; posez quelques frisures-postiches sur ladite partie; séparez les deux rangées de frisures par un ruban de la couleur de la coiffure. Cela fait, il faut mettre la coiffure sur la monture desdites frisures, et relever les cheveux des tempes sur sa partie inférieure.

Derrière, lorsque les cheveux naturels sont de la longueur de 60 cent., il faut les diviser en deux et passer un ruban, comme on passe les cheveux sur l'épingle pour les onduler. Cette tresse doit servir de peigne, et doit être posé sur un cache-peigne frisé, dans l'intérieur duquel on fait courir du ruban le plus irrégulièrement possible.

Cette coiffure sied à merveille au type chiffonné Louis XV. La coiffure de velours, surmontée d'une aigrette, est un spécimen de notre maison.

Coiffure ornée d'un pouf en ruban. — Devant, trois bandeaux coupés, tournés dans le sens inverse; ce devant est accompagné de frisures légères.

Derrière, des coques un peu hautes et des frisures parsemées autour.

Le pouf de ruban est fait à l'épingle.

Cette coiffure peut être adoptée pour les jeunes personnes.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

Coiffure ornée de fleurs (nos 4 et 5). — Pour l'exécution de cette coiffure, il faut faire une division ordinaire des cheveux, puis prendre à moitié de la hauteur de la raie une petite mèche pour être ondulée, puis placer la natte en diadème et la faire passer sur ce qui reste de cheveux à chaque bandeau; relever en Marie-Stuart une partie de ces mêmes cheveux, avec le bout desquels on fait deux petites coques derrière la natte, et du reste en former un rouleau qui couvre les bouts de la natte.

Pour le chignon, il faut nouer les cheveux, en prendre une partie pour faire une coque du côté droit, et du reste en faire une natte que l'on dispose au-dessus de la coque, puis placer à gauche une grappe de frisures légères.

Les fleurs sont des camélias blancs entourés de verdure, et joints ensemble par deux feuilles de roseau formant ruban.

L'exécution de cette coiffure est très facile, et peut se faire sur toutes les têtes.

PEILLON, *professeur.*

REVUE DES COURS

Les cours de coiffure sont en pleine vogue. Messieurs les directeurs et les principaux professeurs, avec le concours d'autres organisent de grandes soirées. Tous les huit jours, la salle Molière ouvre ses portes à quatre ou cinq cents coiffeurs, amateurs de nouvelles coiffures.

Le 4 novembre dernier, les professeurs de l'école Durand convient toute la corporation à assister à une brillante soirée, qui devait commencer à huit heures et finir à minuit. A huit heures précises, j'étais à mon poste d'observation, pour pouvoir examiner tout ce qui se ferait, et voici ce qui s'est fait :

De tout jeunes professeurs ont produit beaucoup de choses impossibles; voulant se mettre au courant du progrès, ils le surpassent souvent sans s'en douter ; ils se sont dit les nattes sont de mode, mettons des nattes, et Dieu sait où ils n'en ont pas mis : devant, derrière, sur les côtés, dessus, dessous ; enfin partout. Faites de la mode, mais faites-la graduellement ; il faut que l'œil s'habitue à voir les choses. J'ai été très étonné de voir cette foule de nattes envahir de charmantes têtes, sans distinction de types.

Les nattes ne seyent bien généralement qu'aux physionomies sévères, et, dans ce cours, peu de modèles avaient le type grec ; au contraire, de charmantes têtes Louis XV, aux contours ronds, à l'œil vif, à la bouche souriante, semblaient s'être donné rendez-vous. Soyons coiffeurs et un peu artistes : n'affublons pas à ces jolis minois que Watteau aimait à peindre, de ces lourdes coiffures qui leur écrasent le front et qui les coiffent fort mal.

La mode, me direz-vous, a ses exigences. Au diable la mode, si, faisant son devoir sottement, elle enlaidit au lieu d'embellir.

Cela dit, on peut s'imaginer si je ferai des compliments aux exécutants qui, indépendamment de sacrifier tout à la soi-disant mode, mettent de trois quarts d'heure à une heure et demie pour faire une coiffure.

Sur vingt-deux coiffures exécutées, il n'y en a pas une sur laquelle on ne puisse trouver à redire. Nous nous attendions à voir du nouveau ; nous en avons eu, mais ce ne fut rien de bien sérieux. Un nouveau professeur, ou du moins un coiffeur qui travaillait pour la première fois dans les cours, nous a fait sortir de son peigne une grecque sur une tête au type Louis XV, ce qui est une grande faute, à mon point de vue.

Sa coiffure se composait d'un travail trop compliqué par devant, qui écrasait un front magnifique. Derrière, un faux chignon de boucles roulées, qui avaient la forme d'une douzaine de macarons, était beaucoup trop lourd pour le sujet ; le tout était entremêlé de frisures légères qui ne frisaient pas. L'ornementation, si cela peut s'appeler ainsi, était un filet en cheveux garni de petites paillettes dorées ayant la forme grecque. Ce filet enveloppait la coiffure et ne laissait pas voir le travail des cheveux. La nouveauté et la beauté de la coiffure étaient seulement dans le filet.

Deux coiffures poudrées, que je devrais passer sous silence, ont été faites par de jeunes professeurs; sous le rapport de la poudre, elles manquaient de style et plus d'un doigt avait laissé des traces de leur passage ; l'ornementation était moderne. Que peut-on faire de plus pour que cela ne soit pas parfait ?

Ce qui a été parfait relativement au cours ordinaire, c'est l'ordre ; je me suis aperçu que je n'avais pas prêché dans le désert, et que mes dernières observations avaient porté leurs fruits ; les exécutants ont fait la police eux-mêmes, et ceux des assistants, qui n'ont pas bien vu lors de l'Exposition, c'est qu'ils n'ont pas voulu attendre leur tour.

Je ne veux pas finir ce compte rendu sans adresser mes félicitations à notre collaborateur Desmarets, qui nous fit deux charmantes coiffures, dont l'une d'elles était le spécimen reproduit dans le dernier numéro de ce journal.

Le 8 novembre suivant, les professeurs de l'école Robert ont offert à la corporation une autre soirée de coiffure ; eux et leurs condisciples étaient au nombre de vingt-neuf, et il n'y a eu que quatorze coiffures de faites ; ce

n'est pas très fort de la part de ceux qui se font inscrire pour travailler et qui s'abstiennent. Est-ce pour voir leurs noms imprimés sur un prospectus parmi les professeurs ? Si c'est là leur vanité, elle est bien mesquine ; ils feraient bien mieux de ne pas se faire inscrire et de travailler ; la surprise serait agréable et nous n'aurions pas de déception. Mais laissons ces invalides du travail, et ne nous occupons que des exécutants.

Encore un nouveau personnage, peu connu du personnel des cours ; il arrive dans l'enceinte un des premiers, accompagné d'une dame qu'il devait coiffer, et d'un panier fermé, qui intrigua beaucoup les assistants. Ce monsieur ouvre enfin son panier et en tire un flacon rempli d'une eau trouble, une soucoupe et une brosse à bandoline d'illustre mémoire. Du contenu du flacon il en imbibe sa brosse, qu'il promène par toute la tête de son modèle. Lorsque toute la tête est bien imprégnée de cette liqueur, il dépose son peigne et sa brosse, et il se met à frictionner sa patiente pendant plus d'un quart d'heure, aux éclats de rire et aux applaudissements de chacun. Ce monsieur avait un sang-froid qui ne s'est pas démenti une minute ; il continua sa friction sans rire, ensuite il brossa la tête et tira une raie de côté en relevant les cheveux derrière les oreilles, il roula le tout sur un crépé et fit une bourse derrière, maintenue par des petits rubans ; cette coiffure se fit dans l'intervalle de temps double à l'exécution de deux autres. Une montagne, qui accouche d'une souris, obtient le même résultat que ce monsieur.

Une difficulté vaincue a été la pose d'un ruban large sur une coiffure gentiment faite par M. Guyon.

Une coiffure reine Hortense, ornée d'un diadème de diamants, fut admirée pour sa parfaite reproduction.

Une poudre charge Louis XVI, empanachée et enguirlandée de petites roses, était d'une exécution hardie ; nous conseillons à ce jeune professeur de finir de poudrer sa coiffure avant la pose de ses ornements, comme il a négligé de le faire.

Une autre coiffure genre moderne, ornée de plumes blanches et de fleurs roses avec herbes traînantes, a été supérieurement exécutée.

Nous sommes encore obligés de dire que l'ordre le plus parfait a été loin de régner. Les professeurs ne se sont abstenus de s'en occuper, au point que l'on a été obligé de lever la séance avant que tout le monde ait pu voir, ce qui a occasionné beaucoup de mécontents.

Maintenant, faisons une petite réflexion à propos des coiffures en général : est-ce bien la faute des professeurs s'ils ne produisent que des coiffures imparfaites ? Ma foi non, et voici pourquoi :

Nous avons eu depuis quelques années une mode avec laquelle nous avons marché à pas de géant : le Louis XV et les cornes ; on a tourné et retourné cette mode de toutes les façons ; on est arrivé à la fin ; il faut des changements à tout prix. On voit poindre la nouvelle mode, mais on est incertain, on tâtonne, on essaye, on doute avec raison ; car, que faire de plus beau que ce que nous voulons quitter ? Tous les essais jusqu'à présent n'ont réussi qu'à nous faire faire de tristes réflexions sur la nouveauté. Il est bon, lorsqu'on entame une question, de la résoudre, et pour le faire, je dirais : Occupons-nous plus de la physionomie de nos clientes que de la mode, et sachons varier nos coiffures suivant le costume, l'ornement, le type et la stature des dames que nous sommes appelés à coiffer.

Huit jours après ce dernier cours, M. Durand en avait organisé un autre, où des médailles d'encouragement devaient être distribuées aux plus méritants.

D'assez bonnes coiffures ont été faites dans cette soirée, mais toujours sans s'occuper du type. Quand donc fera-t-on un cours spécial de phrénologie ? Cela serait de première nécessité, surtout pour les jeunes gens qui ne se rendent pas bien compte de ce qu'il faut pour faire ressortir ce qu'une femme a de joli.

Les deux jeunes gens qui ont obtenu des prix avaient fait des coiffures assez bien comprises.

Nous avons un petit reproche à faire au directeur à propos de la composition des membres du jury : c'est d'avoir choisi une partie de ceux-

ci parmi les professeurs de son cours. Des inconvénients résultent de cette mode de faire ; nous avons eu occasion de les démontrer ultérieurement.

Les coiffures faites par les professeurs ont été un récitatif des cours derniers ; cependant il y a eu quelques améliorations que nous serions très heureux de voir continuer; l'excentricité a été moindre, le bon goût avait dominé l'imagination de certains exécutants. Nous attendons un autre grand de cours donnés par les professeurs de l'école Beaumont, et ensuite les fermetures, qui auront lieu en décembre. Nous mettrons nos confrères au courant de ce qui se fera en bien ou en mal.

A. RANDON.

TABLETTES

Il y a peu de jours, un vieil employé, un peu gouailleur, venait de la pêche aux grenouilles; arrivé à la grille de l'octroi, il montra au commis son chapelet de batracien, et lui demanda, en souriant d'une façon narquoise, si les grenouilles payaient entrée.

— Non, monsieur, lui répondit l'employé, ni les crapauds non plus ; passez.

—

A un des derniers examens passés à l'école de droit pour la licence, un professeur demande à un récipiendaire :

— Quelle différence y a-t-il entre les *taillis* et les *hautes futaies* ?

— Monsieur, répondit le jeune homme, je ne connais pas la botanique.

Une femme estimable disait :

— Je n'ai pas assez d'esprit pour être malicieuse, et j'ai le cœur trop bon pour être méchante.

—

Dans un théâtre de l'ancienne banlieue, on donnait, il y a quelques semaines, une représentation des *Horaces*.

En voyant entrer le vieil Horace, une dame s'écria :

— Dieu ! s'il est permis de faire jouer un homme de cet âge-là !

L'acteur parut enchanté du compliment.

—

Deux jeunes époux, jouissant d'une santé parfaite et mariés depuis trois ans, n'ont pas encore d'enfants.

Un oncle de la jeune dame lui demanda dernièrement comment cela pouvait se faire.

— Que voulez-vous, répondit la nièce, nous sommes si petitement logés !

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, no 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, no 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Décembre 1864.

Lith. Michelet. Paris

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1, 2, 3, Coiffures par M.r **RANDON**, Professeur, Rue de Seine, 54.
N.os 4 et 5, Coiffures par M.r **PEILLON**, Professeur, Rue de Lancry, 14.





LE BON TON

1er Décembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.

DÉPOT LÉGAL Seine 1 92 1865



XXXe ANNÉE 1re LIVRAISON. 1er JANVIER 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

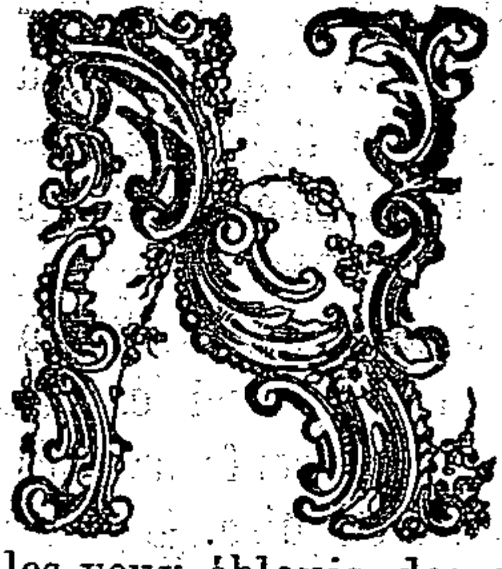
PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



NOEL, ce jour longtemps désiré, est allé rejoindre ses frères ; les mignonnettes lumières, légères comme des feux-follets, ont fait découvrir, par les yeux éblouis des petits enfants, mille trésors, à la vue desquels leurs cris joyeux ont rempli la maison.

D'autres, d'après la vieille coutume, ont placé un tout petit soulier dans la cheminée, et, selon leur croyance, l'enfant-Dieu est descendu les mains pleines de présents.

D'autres encore saluent la venue du jour de Noël en inaugurant une fraîche toilette : voilà la part des heureux.

Pour d'autres, cette fête n'est qu'un sujet de tristesse ou d'envie. Pour ces derniers, la veille ou le lendemain se ressemblent toujours ; ils passent leur vie à souffrir ; leur enfance s'écoule sans joie : Mlle Mimi ou M. Polichinelle ne leur sourient que de bien loin au travers. Les vitrines des plus grands magasins de jouets sont en ce moment encombrées de richesses enfantines, destinées à être prodiguées aux heureux en l'honneur de la nouvelle année, qui, sur son passage, semble vouloir, par cette vieille coutume, faire naître un sourire sur tous les visages.

Lorsque 1865 fera son entrée parmi nous, nos salons parisiens s'ouvriront ; des orchestres joyeux joueront les contredanses en vogue, et les lumières de mille bougies

C.

naîtront tout à coup, et feront suite aux feux-follets des arbres de Noël, signe des fêtes de l'hiver, de ces fêtes où toilettes et fleurs se disputent le droit de briller.

Briller, c'est un grand plaisir pour une jolie femme; mais faire le bien doit être sujet de joie plus douce encore, sujet d'un bonheur intime, qui embellit la physionomie par un sourire d'une grâce toute particulière. Aussi, chères lectrices, dès que s'allumeront ces flots de lumière qui, de vos toilettes, feront ressortir l'élégance, qu'une quête soit par vous faite en vos salons, et, tout en goûtant les délicates friandises que Siraudin nous offre sous de charmantes fleurs, complotez toutes ensemble en faveur des malheureux qui n'ont rien qui leur marque la venue de la nouvelle année, trop jeune encore pour connaître la cause des tristes regards par lesquels l'accueilleront les êtres souffrants.

Siraudin, voici un nom magique, à la pensée duquel surgit toujours le souvenir d'objets ravissants.

En ce moment, les magasins de ce célèbre confiseur sont transformés en un palais féerique, palais dont Mlle Thérésa a les entrées, et dans les salons duquel elle se présente aux visiteurs sous la forme d'une mignonne poupée, revêtue d'une splendide toilette, et tenant à la main sa photographie.

A côté de cette grande petite demoiselle, qui, par ses chansons drôlatiques, égaye les esprits moroses, se trouve une nombreuse réunion de fillettes charmantes, offrant à tous des bonbons délicieux.

Parmi les plus nouveaux, les fondants mont-carmel sont ceux que particulièrement je recommande à celles qui sont un peu friandes.

Il y a aussi chez Siraudin des paniers fleuris d'une grâce exquise; n'allez pas supposer, mes chères lectrices, que les fleurs y soient banalement groupées à foison, en nous offrant à l'œil une réunion de mille couleurs différentes; non. Une jolie femme, la maîtresse de la maison elle-même, a eu l'inspiration toute pleine de sentiment de coucher et non de grouper sur ses paniers tantôt une délicate branche de lilas blanc, tantôt une touffe de violette, ou bien encore une branche de rosier, un groupe de muguet ou une branche de cerisier tout en fruits prêts à cueillir. Sous toutes ces fleurs se cachent des bonbons; parmi elles s'enlacent aussi dentelle de Valenciennes, de Malines, de Chantilly, etc.

Chez Siraudin, nous apparaît aussi un petit facteur à la mine éveillée et spirituelle, qui semble tout disposé à faire sa tournée pour aller offrir un joyau de prix en même temps qu'un galant quatrain plié près de délicieux bonbons.

Les paniers référendaires, d'une forme rappelant celle des bonnets de nos juges, ont un petit air sévère et coquet tout à la fois, ce qui n'empêchera pas les doigts rosés de nos grandes dames de s'y glisser pour y chercher les fameux fondants mont-carmel.

Dans le palais féerique de Siraudin, au milieu des fleurs et des bonbons, M. et Mme Polichinelle trônent en roi et reine magnifiquement vêtus, et semblent, tout en souriant et en fins gourmets, inviter leur visiteur à faire un choix de paniers, sacs ou boîtes à coussins, de satin blanc intérieurement, et recouverts extérieurement de satin, sur lequel semblent prêts à se mouvoir des groupes de figurines chinoises à tête d'ivoire, et habillées de riches broderies.

Parmi les objets les plus charmants à offrir, je vous recommande aussi les coquets sachets où Chapron renferme des mouchoirs d'une élégance exquise.

Au nombre des nouveautés, outre le *mouchoir de chasse*, dont j'ai déjà parlé, je citerai encore le mouchoir Empire, orné aux quatre coins de broderies représentant des sujets allégoriques; — les mouchoirs Florian, enrubannés comme les costumes des bergers d'autrefois; — les mouchoirs Pomdadour, avec double volant de batiste et de valenciennes; — des mouchoirs de jeune fille, avec filets et broderies de cou-

leur, ornés de valenciennes ou unis; — le mouchoir mosaïque, avec incrustation de valenciennes formant galerie ou losange; — le mouchoir duchesse, avec encadrement de point de gaze; — enfin, je ne m'arrêterais pas si je voulais décrire le choix de modèles de mouchoirs nouveaux que Chapron a encore créés, et joignons à cela qu'ils sont tous plus ravissants les uns que les autres.

La rigueur de la saison met à l'ordre du jour les toilettes sévères et particulièrement la robe de velours; il se porte des velours de fantaisie à mille raies noires sur fond de toutes nuances foncées ou à mille raies blanches.

J'ai vu une robe de ce genre, violet monseigneur et noir, ornée au bas par une grecque formée de bandes en martre très étroite; le haut de cette robe est en satin violet, traçant les contours d'un fichu carré devant et derrière; une dentelle de guipure surmontée d'un bord en fourrure retombe tout autour des épaules. Manches étroites, avec crevé formant un losange en satin au coude.

Cette robe devait composer une ravissante toilette de ville, accompagnée d'un pardessus pareil et bordée de fourrure.

Le chapeau assorti formait une fanchon en velours noir, bordée de plumes de faisan. Une catalane de dentelle prenait depuis le commencement de la passe et venait retomber en cache-peigne derrière. Dans l'intérieur, dahlia très épanoui en velours bleu.

Une autre toilette plus simple est en drap léger d'un noir bleu fort beau, avec jupe à traîne, ornée de biais en velours noir venant se tourner à l'extrémité un peu en colimaçon, en remontant à trente centimètres au-dessus du bas du lé de la robe.

Le corsage est à basque garde française, à coins relevés, doublés de moire, un bouton en jais se trouve fixé sur chaque retroussis. Les devants s'ouvrent en fuyant des côtés comme à un habit. Un gilet en velours noir accompagne ce corsage, autour de la taille; par-dessus le gilet, on aperçoit une ceinture en cuir, à boucle d'acier très haute.

A l'extrémité des colimaçons du bas de la jupe, on pose aussi un bouton de jais taillé en losange.

Comme confection assortie, je conseillerai un paletot en drap Havane très foncé, bordé tout autour par un biais en gros de Naples de même nuance, semé d'une pluie de perles d'acier; les manches sont presque justes, garnies d'un même biais sur la couture, vers le bas et à l'entournure; un flot de coques en galon de taffetas, semé de perles, forme épaulette Lauzun dans le haut d'une seule manche.

Comme chapeau assorti à cette demi-toilette de ville ou de voyage, on pourra porter une casquette hongroise en feutre soyeux noir ou en velours, sans visière et bordée tout autour par une bande de plumes de paon. Vers le milieu du front, à ces modèles on ajoute comme ornement une touffe de plumes de paon. Si l'on préfère, la casquette pourra être remplacée par un chapeau en satin gris très bouillonné et très tombant derrière. Un rang de perles noires sépare les bouillonnés; derriâre, des bouclettes de velours noir et de taffetas cerise, retombant sur le cou et sont accompagnées de bouts flottants.

Comme toilettes apparues au théâtre Italien, je recommande à mes lectrices une magnifique robe en velours bleu lapis un peu clair, garnie au bas de la jupe par une fine bande de guipure ancienne, remontant de chaque côté sur les hanches, de façon à former tablier Louis XV.

Ce tablier, ainsi bien marqué, est un satin du même bleu, orné au milieu, tout du long, par une série de pouffs composés d'une guipure haute de quatre centimètres et tournant autour d'un velours bleu froncé et monté en spirale.

La guipure encadrant le tablier remonte devant, de chaque côté d'un plastron en satin, formant le milieu du devant du corsage dont le dos et les petits côtés du dos sont en velours. Manches Lavallière justes,

en satin, et par-dessus, deuxièmes manches droites en velours, fendues du haut en bas vers la saignée; les côtés de cette ouverture sont ornés de revers en guipure ; le bas de cette deuxième manche est coupé droit, froncé de façon à pouvoir passer la main, et terminé par un volant en guipure très fine à hautes dents.

La coiffure assortie était un des chefs-d'œuvre de Leroy, qui en tout point avait reproduit une coiffure Lavallière, ornée simplement par deux rangs de perles blanches, séparées de douze en douze perles par une petite plaque enrichie de brillants; cette parure sortait des ateliers de MM. Ménard et Saivres ; la monture de ces brillants était d'une grande perfection de travail ; il est difficile de tirer mieux parti d'une pierre fine toute mignonne. Les moindres facettes s'en trouvaient mises à jour.

Dans les fabriques de MM. Ménard et Saivres, on possède vraiment un talent tout particulier pour monter avantageusement le brillant.

Il y a aussi, actuellement, dans les magasins de ces messieurs, un choix multiple et charmant de tous ces mille riens, de ces bijoux d'une valeur raisonnable qui permet d'en faire emplète pour cadeaux d'étrennes.

On songe plus que jamais aux toilettes de bal; pour se montrer aux lumières naissantes, il faut être belles. La vogue des habits est loin d'avoir un terme; on en porte en soie de nuance claire ou foncée, selon l'usage que l'on en veut faire.

J'ai vu une robe en satin rose, ornée au bas de la jupe par deux volants en blonde, vec neige de plumes à la tête des blondes.

Le corsage est en satin avec habit en tulle tracé devant; cet habit est encadré d'un volant en blonde et d'une bande de cygne; une tunique en tulle, rétroussée par des roses, complète cette toilette.

Une autre toilette était en pou de soie bleue, avec corsage à taille ronde, entouré par une haute ceinture avec boucle en or travaillé; le bas de la jupe est orné de pouffs de satin bleu plissé et entremêlé de blonde blanche; au-dessus des pouffs, une jupe de gaze de Chambéry blanche, à mille raies bleues satinées et un peu espacées, vient retomber.

Le corsage est, vers le haut, garni d'un cordon de roses blanches.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Décidément, les chignons élevés sont en faveur. Si voilà trois mois nous étions encore incertains sur la mode que nous apporterait cet hiver, maintenant que nous sommes en pleine saison de soirées et de bals, il n'est plus possible d'avoir de doute à cet égard.

Le genre Empire va renverser le Louis XV. Les coques sur la tête et les frisures vont remplacer les dos-d'âne, les rouleaux et les chignons dans le cou. Donnons-leur une larme de regret, car les dames qui leur sont fidèles ne manqueront pas de abandonner avant la fin de l'hiver.

Coiffez-moi à l'Empire; madame une telle était ainsi au dernier bal où elle produisit tant d'effet; telle est la phrase par laquelle toute dame élégante accueille son coiffeur, et nous constatons ici chaque jour les progrès de la mode nouvelle.

Quelques unes regretteront bien la coiffure qui encadraient si bien leur gracieux visage, mais que voulez-vous? il faut suivre la mode. D'ailleurs, nous commencerons par faire un peu moins bas, ensuite un peu plus haut, plus haut encore, puis nous garnirons le cou de quelques frisures légères, qui attenueront la transition ; enfin, petit à petit, le changement s'opère, et l'on se demande un beau jour comment a-t-on pu se coiffer autrement.

C'est ainsi que nous agirons avec nos chers lecteurs. Nous vous avons donné d'abord un peu moins bas, voici un peu plus haut, en attendant plus haut encore; dans six mois, vous regarderez les gravures d'aujourd'hui, et vous restez surpris du changement qui se sera fait sans que vous y ayez pris garde.



1er Janvier 1865.

BIBLIOTH. IMPÉRIALE

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau; rue Ste Anne, 64, à Paris.



BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

Janvier 1865.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1, 2 et 3, Coiffures par M.r LEROY, Coiffeur de S. M. l'Impératrice, 2, Place de la Madeleine.
N.os 4 et 5, Coiffures par M.r AUBERT, Professeur, 17, Rue S.t Georges.

Coiffure Empire (exécution). — Divisez les cheveux un peu en arrière; peignez les bandeaux bien en avant, et posez dessus une fausse natte tressée en quatre, à laquelle vous donnerez la forme d'un diadème; votre natte étant bien fixée, séparez le bandeau en quatre mèches; chaque mèche sera roulée légèrement de bas en haut, puis passée dans chaque anneau de la natte; les quatre mèches étant passées, tressez-les ensemble, de façon à former une seconde natte, que l'on passe au-dessous des coques; placez aussi quelques frisettes sur le front.

Derrière, les cheveux sont attachés très haut. Faites d'abord deux fortes coques qui ne devront pas descendre aussi bas que l'oreille; ensuite, faites le nœud renversé qui occupe le centre du chignon. Une des coques de ce nœud doit se trouver presque sur le sommet de la tête.

Pour ornement, pouf de roses et velours placé derrière la natte; deux bouts de ruban seront disposés ainsi que l'indique la gravure.

Coiffure de mariée (exécution). — Divisez les cheveux en pointe en prolongeant derrière l'oreille; séparez le devant en quatre parties; commencez par la mèche du haut, que vous créperez fortement; roulez-la en dessous, puis venez l'attacher près de la raie; tournez ainsi les quatre rouleaux, et formez-en une cinquième avec la pointe des bandeaux.

Derrière, les cheveux sont attachés; faites deux coques qui rejoignent vos rouleaux, et placez quelques frisures au milieu.

Voile long, ramené sur la figure; derrière, il est relevé et retenu par un bouquet de fleurs, qui remplace le peigne.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1. — Devant, trois rouleaux emboîtés par un bandeau relevé; derrière, les cheveux relevés en racine droite, et un flot de frisures partant du sommet.

Exécution : il faut tirer les raies comme d'habitude, et faire par devant trois bandeaux formant papillottes de la partie supérieure; relever les cheveux près de l'oreille en sens inverse.

Derrière, créper légèrement près des racines en roulant les cheveux de la nuque au sommet, et couvrir le tout de frisures échelonnées.

2 et 3. — Tirer les raies comme ci-dessus, et faire de la partie du devant un bandeau-corne ondulé; relever la partie basse dessus, comme l'indique la gravure.

Derrière, un Buridan soutenu par un filet invisible; quelques frisures, posées à la fantaisie du coiffeur, complètent cette coiffure, qui est ornée d'un pouf de roses et d'une barrette tombant sur le filet.

LEROY, professeur,

Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

---

4 et 5. — La coiffure que représente le dessin, vue de trois quarts, indique deux coiffures parfaitement distinctes; d'un côté, les cheveux sont crépés et tournés en dessous, en ayant bien soin de faire former le coquillage aux deux rouleaux superposés; le côté de la tempe est relevé en racine droite, tourné de bas en haut; le côté opposé est fortement crépé dans la partie du haut, avec lequel j'ai formé un relevé; avec l'excédant, j'ai fait une coque, et au-dessous une racine droite; derrière l'oreille, sont deux rouleaux accompagnant le visage.

Le derrière de la coiffure est composé de coques et d'une natte partant de dessous les coques, en revenant sur le devant, j'ai posé une fausse frisure sur le milieu de la tête.

L'ornementation se compose de perles et d'une touffe de roses.

Cette parure est gracieuse pour jeune fille, en ayant bien soin de l'organisation particulière des perles, qui toujours sont d'un joli effet étant bien posées.

AUBERT, *professeur.*

FERMETURE DES COURS DE COIFFURES

—

Le 29 novembre dernier, M. Baumont, directeur de cours, conviait toute la corporation à assister à la distribution solennelle des prix de ses classes ; ses soirées intéressantes attirent toujours beaucoup de monde.

Mais, en plus de l'attrait ordinaire, tous les professeurs devaient exécuter chacun une coiffure poudrée : des Watteau, Camargo, Du Barry, Marie-Antoinette et des fantaisies de toute sorte dans les styles Louis XV et Louis XVI, étaient annoncés par une circulaire très explicite. Dès 8 heures du soir la foule encombrait la salle Molière.

Cette soirée commença par le concours des élèves pour le prix unique d'émulation.

Ce prix fut remporté par l'élève Ciny, qui fit une coiffure charmante, qui doit être reproduite en février prochain dans le journal.

Ce concours était facultatif, c'est-à-dire que les élèves pouvaient faire n'importe quelle coiffure.

Le deuxième prix, dit de Belgique, offert par M. de Vacht, devait être remporté par l'élève qui reproduirait le mieux le modèle qu'un professeur devait exécuter.

Je fus désigné pour le faire. Je dois avouer que cet honneur est sujet à la critique. Il est difficile de contenter toute une corporation par une seule coiffure. Mais, lorsque l'on se pénètre bien de son devoir, on peut contenter au moins les gens sensés. Pour obtenir un premier prix qui, à mon point de vue, a une grande valeur, il faut voir si l'élève a une idée générale de tout ce qui se fait en coiffure ; c'est pourquoi, dans la composition que j'ai faite, j'ai intercalé bandeaux, nattes, frisures et coques ; il y eut pour eux une petite difficulté, ce fut la natte, qui, au lieu d'être en trois, comme d'habitude, était en quatre et à jour. L'élève qui a remporté le prix est M. Rodanoff ; il y eut une petite contestation, parce que ce jeune élève n'avait pas reproduit textuellement la coiffure ; au lieu d'un nœud en cheveux sur le chignon, il fit un nœud en velours.

Je trouve que, lorsqu'un jury a jugé une œuvre, les contestations sont toujours déplacées.

Ensuite tous les professeurs se mirent à faire chacun leur petit chef-d'œuvre poudré. Il y avait un peu de tout, du bien, du passable et du mal.

Donner le détail de toutes ces coiffures nous entraînerait trop loin.

Je dirai pour finir que l'amour-propre s'était un peu mêlé de la fête et que tout le monde fit de son mieux. Ce fut un des cours les plus jolis de la saison.

Le 13 décembre, M. Durand, directeur de cours, annonçait à la corporation, par une circulaire, la distribution des prix de ses classes, suivie d'une soirée dansante.

Plusieurs grands prix étaient la convoitise d'un grand nombre de lauréats. Le concours était facultatif ; on ne fit pas de coiffure modèle. Je laisse le lecteur juger cet oubli. Les professeurs firent de charmantes coiffures dont on vit les effets au bal qui fit suite.

Faire des redites à propos des bals qui suivent les cours, est de toute inutilité. Le mélange qu'entraînent ces réunions est indescreptible. C'est pourquoi nous nous abstenons de tout commentaire.

La coiffure de l'élève Copin, qui obtient le prix de 100 fr., sera aussi reproduite dans le journal, en février.

Le 20 décembre suivant, Mmes veuve Dufour et Robert, célébraient dans la même salle la même cérémonie. Tous les membres du jury étaient présents ; à 8 heures et demie on tira au sort pour savoir qui exécuterait la coiffure modèle pour le concours des élèves ; M. de Bisterneld eut la chance, si chance il y a, d'être l'élu. Il exécuta une coiffure qui, elle aussi paraîtra en février, qui fut réexécutée par une foule d'élèves ; beaucoup d'entre eux la reproduisirent très bien, quoique difficilement ; ce fut M. qui obtint la majorité des suffrages du jury ; d'autres prix furent décernés aux plus méritants.

Des professeurs de l'école firent, après la distribution, des coiffures de tous les styles.

La soirée se prolongea très tard, et beau-

coup de monde s'était déjà retiré avant la fermeture.

PRIX DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BEAUMONT

Prix unique d'émulation : MM. Ciny;
Accessit : — Prodonoff.

Première classe.

1er prix : MM. Ciny, déjà nommé;
2e — Prodonoff, déjà nommé.

Deuxième classe.

1er prix : MM. Dupuis;
2e — Hans.

Prix unique de Belgique : M. Prodonoff, 2 fois nommé ;
Accessit du prix de Belgique : M. Perrier.

PRIX DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DURAND.

Prix : MM.	Durand, 100 f.	MM.	Copin.
—	Hanon, 50 f.		Jacquet aîné.
Mme	Durand.		Lelong.
—	Gellé.		Ribagnac.
—	Lefrançois.		Lelamer.
—	Paillette.		Brault.
—	Goddier.		Ferrari.
—	Mauras.		Zipert.

ÉCOLE ROBERT ET VEUVE DUFOUR.

Grand concours du 20 décembre 1864.

Prix d'honneur.

1er prix : MM. Bernard;
2e — Lafontas jeune;
1er accessit : Ferraro;
2e — Cuny;
3e — Hauteur.

Première classe.

1er prix : MM. Guibert;
2e — Cuny;
3e — Mégeslin.

Deuxième classe.

1er prix : MM. Dépineaux;
2e — Vinet;
3e — Sonnet.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

SOUSCRIPTION

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

AU POÈTE JASMIN

COIFFEUR D'AGEN

Il fut annoncé dans le cours dernier qu'une souscription était ouverte chez M. le buraliste, pour l'érection d'un monument à notre confrère Jasmin, d'Agen. Nous félicitons les auteurs de cette heureuse idée, et nous sommes persuadés d'avance que chacun de nos confrères de Paris, de province et de l'étranger, voudra rendre hommage à notre illustre poète, en apportant l'obole qui donnera à la France l'image chérie d'une illustration nationale.

Un comité central dans Paris a été composé afin de recueillir les souscriptions qui pourront avoir lieu dans les différentes parties du globe.

Ce comité se compose de cinq personnes, savoir :

M. Croisat, président-directeur, 76, rue Richelieu.

M. Collin, président, honoraire de la Société de St-Louis, rue St-Jacques, 174.

MM. Durand, Beaumont, et madame Duffour et Robert, rue Villedo, 7.

On souscrit chez M. Durand, buraliste, quai des Orfèvres, 16; chez M. Beaumont, même quai, 42, et chez madame veuve Duffour et Robert, rue Villedo, 7.

Tous les mois, on publiera, dans plusieurs journaux la liste des souscripteurs.

Nota. — Les coiffeurs de province peuvent adresser leurs souscriptions par un mandat de poste, ou même en timbres-poste.



TANT DE TUÉS QUE DE BLESSÉS...

—

Ces jours derniers, une jeune et fort jolie personne du quartier du Luxembourg avait reçu la visite de son futur. S'éleva-t-il entre eux une querelle subite? Personne ne pourrait le dire. On a tout lieu de supposer que la belle avait des exigences exorbitantes que le jeune homme refusait de satisfaire, car elle est, dit-on, aussi emportée que jolie.

Toujours est-il que la discussion prit un caractère très vif dans ce tête-à-tête. Tout ce que les voisins, en mettant les oreilles aux portes, purent saisir, ce furent ces paroles fatales :

— Ainsi, puisque vous avez cessé de m'aimer, adieu, c'en est fait de moi!

Et le malheureux s'élança par la fenêtre hors de l'appartement, qui se trouvait au second étage.

On devine la terreur de la jolie personne qui avait été cause de cette tentative désespérée, dont les résultats pouvaient être effrayants. Elle se mit à pousser des cris aigus qui attirèrent les voisins; les femmes faisaient chorus, et plusieurs se trouvèrent mal. On se pressait pour porter secours.

Pendant ce temps, le jeune homme, que l'on croyait mort, se releva sain et sauf, et s'écria d'un air suppliant en regardant sa jolie mégère :

— Je vous en prie, ne criez pas si fort : tout le monde va le savoir!

Ce cri du cœur fut suivi d'une réconciliation complète entre les deux amis momentanément brouillés.

L'HORTENSIA

—

L'Hortensia ne fut naturalisé en Europe que vers 1790.

Quoique dépourvue d'odeur, cette plante, aux si belles fleurs, n'a pas cessé depuis d'être appréciée et recherchée par tous les amateurs d'horticulture.

Le fruit de l'Hortensia ne nous est point connu; très probablement les relations qui tendent à s'établir avec le Japon nous le feront connaître. On dit que l'oxyde de fer mélangé au terreau donne à la fleur de l'Hortensia une belle teinte violette.

Cette plante doit le nom qu'elle porte maintenant à la reine Hortense, la mère de l'*Empereur* Napoléon III.

(*Ruche parisienne.*)

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ÉD. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

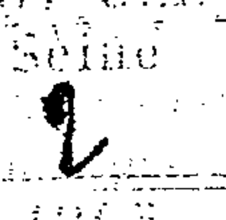
Pour la Toscane et les États Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, eil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 2e LIVRAISON. 1er FÉVRIER 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Un jour, dame Fantaisie et messire Caprice, se trouvant en grande brouille avec le Nouveau, lutin des plus volages, s'en furent, après avoir tenu grand conciliabule, rendre visite aux fées. Celles-ci firent un gracieux accueil aux deux personnages. Le Nouveau, leur dirent-elles, est allé porter sa carte au Printemps. Bien grand fut le désappointement des visiteurs, car le printemps est encore bien loin de nous; mais comme les lutins voyagent à vol d'oiseau, après maintes recherches, Fantaisie et Caprice le retrouvèrent enfin chez une de nos plus gracieuses fées, à laquelle il fait, dit-on, une cour des plus assidues.

C'est Léontine, la fee tout aimable et bonne, qu'il a ainsi prise en affection, et à laquelle il prodigue, dit-on, toutes ses inspirations.

Imaginez-vous, chères lectrices, tout ce que l'on peut rêver de plus gracieux en modes, et vous aurez déjà présent à votre esprit un aperçu des plus charmants modèles, au nombre desquels il s'en trouve plusieurs d'une grande originalité.

Voici d'abord une passe-fanchon en crêpe bleu bouillonné, accompagnée, comme cache-peigne, d'une neige de tulle illusion, voilant une des plus belles roses que Guélot ait créées; sous cette rose épanouie et d'une teinte des plus douces, deux épées, deux

vraies épées, sont croisées tout naturellement, comme si elles se trouvaient appendues au mur au milieu d'une panoplie.

A un autre chapeau non moins coquet, deux poignards, toujours fixés sous une rose; puis à la suite de la neige voilant la rose, deux longues barbes en tulle flottent au vent.

Les Espagnoles, dit-on, portent un poignard à leur jarretière, les Françaises les porteront désormais dans leurs cheveux; ainsi, messieurs, prenez garde à vous; n'offensez pas une jolie femme, ou sinon choisissez entre l'épée ou le poignard. Peut-être bientôt aurons-nous aussi le pistolet à notre disposition, car dans l'intérieur de la passe, puisque le Nouveau est en veine d'excentricités, je ne vois pas pourquoi on ne placerait pas à la hauteur de l'œil un mignon pistolet de poche.

Le chapeau aux plumes de perdrix dont je vous ai déjà parlé et signé Léontine a eu un grand succès. Ceux avec poignard et épée aux manches dorés sont déjà en vogue, et accompagnent très élégamment une toilette de théâtre.

Parmi d'autres modèles, je citerai :

Un chapeau à passe-fanchon en crêpe rose tendu, terminé derrière par une large coque de tulle, sur les fronces de laquelle se trouve fixée une galerie de peigne en jais noir, avec boucles tombantes de chaque côté; sous la coque de tulle, on ajoute des flots de ruban rose et de velours noir à longs bouts. Dans l'intérieur, rose entr'-ouverte et tulle uni.

Un autre modèle est en velours ponceau, de forme fanchon, bordé tout autour d'un feuillage de lierre exécuté en perles laiteuses et en perles de jais blanc. Comme cache-peigne, double froncé de blonde blanche très haute et dentelée; au pied de cette blonde, sur les fronces, bandeau en velours ponceau large de douze centimètres et haut de quatre centimètres; sur ce bandeau, cinq étoiles de nacre sont posées, et de chaque côté retombent des glands en perles assorties à celles formant broderie.

Comme coiffures, il y a aussi chez Léontine de ravissants modèles : les uns composés d'une crête de blonde blanche se tenant droite près d'une touffe de fuchsia, à la suite duquel on ajoute de chaque côté une torsade de tulle blanc tournant derrière, et formant nœud à longs bouts terminés par une blonde, avec fuchsia formant lien.

Une autre est, pour jeune personne, formée d'un groupe de deux ou trois larges marguerites à calice d'or, et entourées d'herbes perlées de cristal; une torsade de velours ponceau retient ces fleurs, et se termine derrière par un nœud en velours de même nuance avec marguerites au milieu.

Pour les robes, je recommande particulièrement à mes lectrices la maison Charpentier. Il s'y fait de ravissantes choses.

Les toilettes de bal occupent en ce moment toutes mes élégantes. Dans les petites causeries féminines, on n'entend que ces mots : Comtesse, quelle robe choisirez-vous pour le bal de samedi? Et vous, marquise, aimez-vous la gaze de Chambéry ou le satin broché, etc.? Enfin, si les messieurs surprenaient quelques phrases de ces babillages, ils diraient encore que l'on cause toujours de chiffons, et certes voilà, mesdames, un grand crime; mais s'ils réfléchissaient bien, quelques-uns pardonneraient peut-être à chacune de vouloir être jolie.

On voit le satin broché tout pareil à celui employé par nos trisaïeules. Pour jeune femme, je trouve cette étoffe d'un effet un peu lourd, et je lui préférerais toujours, surtout pour toilette de bal, les tissus légers, tels que le taffetas ou le foulard comme soierie, et la gaze de Chambéry, le tulle ou la tarlatane comme jupe de dessous.

Parmi les dernières robes exécutées chez Mme Charpentier, j'en citerai d'abord une avec première jupe de gaze de Chambéry rose vif et deuxième jupe de même étoffe d'un rose rosé, suivant bien parfaitement, comme pour une fleur, la gamme des nuances assorties et graduées; chacune de ces

jupes sont découpées à larges dents, bordées d'une torsade de tulle blanc, pincé à chaque creux des dents par une touffe de jasmin blanc; un cordon de jasmin relève la première jupe sur le côté, et vient traverser en sautoir le milieu du corsage, sur lequel sont posés cinq petits bouillonnés rose en gaze de deux teintes; sur chaque manche, nœud en satin rose, avec lien en tulle formant des bouts flottants. Dans les cheveux, jasmin et jacinthe mélangés ensemble.

Le corsage est à taille ronde, entourée d'une haute ceinture en velours rose vif, avec boucle ornée de perles fines.

Une autre se compose d'une jupe formant tunique en satin rose, brochée d'un semé d'azalées blancs, et s'ouvrant sur une sous-jupe en satin blanc; plusieurs rangs de galon rose broché en soie blanche sont fixés au bas de la jupe blanche; une guipure ancienne est posée à plat tout autour de la tunique rose.

Corsage à plastron de satin blanc devant au milieu. Les côtés sont coupés comme pour une veste Figaro en satin rose; ces côtés vont bien en fuyant rejoindre une petite basque-habit à revers doublés en satin blanc et retenus par une petite rose en place de bouton; une guipure blanche est posée à plat dans le haut du dos, et vient se terminer en mourant sur les côtés coupés en veste Figaro.

Les manches sont en satin blanc et tulle bouillonné et piquées de petites roses.

Sur le milieu du corsage, des galons pareils à ceux de la jupe viennent s'entre-croiser. Tout le tour de la tunique est bordé d'une torsade d'argent, formant de chaque côté un gros nœud à gland, relevant légèrement la tunique.

Une toilette se compose d'une jupe de tulle, sur laquelle retombe une jupe de gaze de Chambéry blanche à quadrillé formé par une rayure mauve; cette jupe est relevée à la Camargo par des touffes de violettes, avec camélia blanc au milieu. Les deux jupes de tulle blanc sont dentelées; la seconde est plus courte de quinze centimètres, et toutes deux sont bordées d'un bouillonné de tulle bien mignon piqué de violettes, ce qui forme au bas de la jupe de gaze deux cordons de violette. Dans les grosses touffes de violettes, sur chaque camélia, une grosse goutte de rosée formée d'un vrai brillant est posée.

Le corsage est à taille ronde, entourée d'une haute ceinture en taffetas blanc, recouverte de gaze de Chambéry coupée en biais. Tout le haut du corsage est couvert de bouillonnés en tulle piqué de violette.

Manches courtes, en tulle bouillonné; quatre barrettes formées de violette traversent ces bouillonnés.

En toilettes de ville, il y a pas de changement. Les corsages-veste se portent toujours beaucoup, ou les corsages à taille ronde accompagnés d'une haute ceinture à boucle.

Les robes en velours se garnissent de fourrures.

La maison Lolley-Serveille a dernièrement fourni, pour une robe de velours noir, toute une garniture de martre du Canada découpée en petites bandes destinées à être posées droites sur le bas de la jupe par groupe de cinp en cinq, de hauteurs graduées; la plus haute bande porte trente centimètres; les autres dix-sept, vingt et vingt-cinq.

Le corsage est à gilet bleu en satin, style Molière, orné d'une guirlande-corail brodée en chenille noire; par-dessus ce gilet, on porte une veste-habit en velours entourée de martre.

Manches presque justes, ornées d'un poignet en martre et d'une bande de même fourrure autour de l'entournure.

Les toilettes que je viens de citer comme sortant de la maison Charpentier ne peuvent que très imparfaitement donner une idée complète de leur grâce, qui ne réside pas seulement dans l'ornementation distinguée et élégante que j'essaye de dépeindre, mais aussi dans la coupe des corsages, coupe toute particulière des robes exécutées chez Mme Charpentier.

Pour compléter le modelé d'une jolie

taille, c'est au corset qu'il faut avoir recours; mais il ne faut pas, à la légère, choisir le premier venu ; celui de la maison Bloch-Letellier, taillé d'après les ondulations du corps, laisse aux mouvements toute leur grâce naturelle, laisse les formes se développer naturellement, et cambre légèrement la taille tout en servant de point d'appui à la poitrine et aux hanches.

Le corset Bloch-Letellier se fait aussi bien en coutil qu'en satin ou en moire.

Les femmes un peu observatrices choisiront le coutil, qui se trouve assoupli par de la peluche blanche recouvrant chaque baleine, de même que dans les corsets de soie.

Beaucoup de personnes me demandent si les corsets Bloch-Letellier s'exécutent en soie seulement. A mes lectrices, je répondrai qu'il se fait de charmants modèles en fin coutil, orné de broderies ou d'entre-deux en dentelle. Pour avoir un corset Bloch-Letellier, il faut envoyer comme mesure : le tour de la taille à la ceinture, largeur de la poitrine, largeur du dos, tour des hanches, longueur du buste, longueur de la taille sous le bras.

Dans un de mes courriers, je vous ai souvent parlé du jupon multiforme. Ce modèle est vraiment d'une exquise élégance; aussi grâce à lui, nous verrons longtemps subsister la mode des toilettes pleines d'ampleur, et bien loin seront rejetées les vraies modes datant du premier Empire.

Le jupon multiforme est d'une tournure toute aristocratique; il est entièrement plat devant, de même que, sur les hanches, il se taille en biais. Un grand volant, disposé également en biais, lui donne dans le bas une ampleur ingénieuse formant traîne.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de perles et d'une aigrette de plumes. — Devant, cheveux racine droite, accompagnés de frisures molles. Derrière, les cheveux sont relevés dans le style Louis XV. Des grosses boucles descendent sur le cou de chaque côté. Les perles et les plumes sont posées à la fantaisie de l'artiste.

Coiffure ornée d'un toquet. — Devant, un bandeau ondulé et des grosses boucles s'échappant du chignon, qui a la forme ci-dessus désignée. Le toquet est posé un peu à à gauche. Il se compose de velours noir, d'une agrafe dorée et de plumes courtes.

Coiffure forme catalane. — Devant, une larue sur le front, maintenue par un petit bandeau relevé sur l'oreille. Un flot de frisures complète cette coiffure, d'un charmant effet. Ornementation : lilas blanc, ruban lilas garnis de blonde.

LEROY, professeur,

Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1 et 2. — Cette coiffure se compose, devant, de six petits bandeaux-boucles sur le front et d'un relevé de cheveux qui borde les tempes. Sur ce bandeau relevé, il faut échelonner quelques frisures légères descendant sur le cou. Derrière, un chignon catogan, que l'on accompagne d'une touffe de frisures de chaque côté.

L'ornementation se compose de roses et ruban formant pouf, que l'on pose sur le côté gauche.

Nous félicitons le jeune élève qui a produit cette charmante coiffure; elle a été faite avec dextérité et assurance.

5 et 6. — Les raies sont tirées un peu en arrière, et l'on divise la partie du devant en trois; des parties des côtés, il faut en faire une Marie-Stuart racine droite, et du toupet un relevé de cheveux surmonté par quatre petites cornes.

Derrière, deux chignons superposés l'un sur l'autre.

L'ornementation se compose d'une rose ornée de feuillage et d'une aigrette.

Nous avons suivi les progrès de l'élève qui



BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

On s'abonne au Bureau; rue Ste Anne, 64, à Paris.



BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPP

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

Nos. 1 et 2, Coiffures par Mr. **RICY**, Prix unique d'émulation, (Ecole Beaumont).

Nos. 3 et 4 Coiffures par Mr. **RANDON**, Professeur.

Nos. 5 et 6, Coiffures par Mr. **BERNARD**, 1er Prix d'Honneur, (Ecole Robert et Dufour).

fit cette coiffure, et nous osons lui assurer qu'avec encore un peu d'étude il surpassera bien des professeurs.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la coiffure de l'élève qui a gagné le prix de l'école Durand. Soit mauvaise volonté ou autre cause, il a jugé à propos de ne pas se déranger pour que l'on puisse en faire la reproduction.

Nos confrères de province et de l'étranger, nous ayant demandé quelques spécimens des chignons qui se portent sous les chapeaux, nous nous empressons de les reproduire dans les nos 3 et 4.

Le premier est un chignon natté, fait avec des cheveux ondulés de 45 centimètres; le second est de la même longueur, surmonté d'une natte cousue sur la monture.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

THÉATRE D'ALARCON

—

Alarcon, l'auteur du *Menteur*, ou plutôt de la *Vérité suspecte* (la verad sospechosa), pièce que Pierre Corneille a en partie traduite et en partie imitée pour doter notre théâtre classique de sa première comédie de caractère, est celui de tous les dramatistes castillans dont l'esprit se rapproche le plus de l'esprit français. Il possède au plus haut degré la clarté dans la pensée et dans la façon de la transmettre. Il est plus humain que lyrique; il étudie à fond tous les caractères qu'il met en scène, et chacun de ses ouvrages a pour but une idée morale qu'il développe avec toutes les ressources d'un talent tantôt large et puissant, tantôt gracieux et plein de finesse. Aussi la traduction de son théâtre (1) ne s'adresse-t-elle pas seulement aux érudits et au public lettré, mais à tous ceux qui recherchent une lecture agréable, un passe-temps honnête et intéressant, au risque de s'instruire sans le savoir et sans le chercher.

L'original du *Menteur* ouvre le livre, et pour la première fois on peut apprécier la valeur de l'emprunt fait par notre grand tragique. Les caractères, les meilleures scènes, les développements, les récits, et jusqu'aux détails de mots appartiennent à Alarcon, il faut le reconnaître, dans cette belle composition du *Menteur*. C'est un document de notre histoire littéraire inconnu jusqu'ici et qui devrait à l'avenir figurer dans toutes les éditions de Corneille.

La pièce qui suit la *Vérité suspecte*, dans la traduction de M. Alphonse Royer, est intitulée : *Changer pour trouver mieux* (Madarse por mejorarse), et nous ne la connaissions pas même de nom, car elle n'a été citée par aucun des critiques français ou étrangers qui se sont occupés de la littérature espagnole. Cette comédie charmante où se développent des caractères très-finement tracés, et qui contient nombre de scènes très-originales et très-neuves, même aujourd'hui, est un petit chef-d'œuvre dans son genre et une véritable révélation. On y remarquera surtout l'élégante et gracieuse figure de la jeune sévillane Léonor, qui, avec le seul instinct de sa conservation et l'honnête rectitude de son esprit, se défend contre deux séducteurs, finissant par écarter celui qu'elle a cru aimer un instant parce qu'elle ne le trouve pas digne d'elle; et amenant l'autre, un grand seigneur, fier de son nom et de sa fortune, à lui offrir sa main.

La pièce intitulée : *Acquérir des amis* (*Ganar amigos*), a toutes les allures d'un drame chevaleresque. Le protagoniste en est le type de l'honneur et du dévouement au devoir. Il brave tout, même la mort, pour demeurer fidèle à la parole donnée, et il trouve au dénouement la récompense qu'il a si dignement méritée. Ce caractère du marquis don Rodrigue est très-étudié, et cette figure excite une sympathie extrême. Le traducteur a, par exception, écrit cette pièce en vers de huit syllabes, comme dans l'original, afin de donner au public français,

(1) Michel Lévy, 2 bis, rue Vivienne.

dit-il dans sa préface, l'idée d'une comédie espagnole dans sa forme complète. Les vers de huit syllabes, qui ne sont guère en usage chez nous que dans la poésie lyrique, produisent au premier abord un étrange effet, à cause du retour trop fréquent de la rime, quoique les rimes soient croisées; mais au bout de quelques pages, on s'habitue à cette bizarrerie, et on finit par y trouver un certain charme. Il faut dire aussi que le vers d'Alarcon, suivi mot à mot par le traducteur, est nerveux et serré, et que tout mot inutile en est absolument proscrit. Le dialogue marche donc avec une grande rapidité et une concision remarquable. L'action est pleine d'intérêt, et on y sent le souffle du génie et l'honnêteté du cœur.

Le *Tisserand de Ségovie* avait été traduit jadis par M. Ferdinand Denis, mais l'édition de ses *Chroniques* est depuis longtemps épuisée, et la version nouvelle est faite sur un texte édité depuis peu à Madrid par M. Hartzembusch, et dans lequel on a restitué des passages omis et corrigé des fautes d'impression qui rendaient parfois l'ancien texte inintelligible. C'est une figure merveilleuse que ce farouche Pedro Alonzo, qui s'arrache les pouces avec les dents pour se débarrasser des menottes des alguazils, et qui, après avoir mené la vie de bandit dans la Sierra-Guadarrama, à la tête des échappés de galère, finit par donner la victoire au roi d'Espagne, en ralliant son armée et en pourfendant les Maures. Tout cela est palpitant de vie et de vérité, et si jamais on élevait le théâtre international réclamé à diverses reprises par Théophile Gautier dans ses remarquables et consciencieux articles, nous verrions bientôt notre public, avide d'émotions nouvelles, revenir au beau et au bon, sans se soucier du plus ou moins de ficelles employées à faire entrer monsieur le jeune premier ou sortir mademoiselle la jeune première.

On peut avancer que les pièces d'aujourd'hui sont si bien faites, qu'il n'y a plus de place pour y mettre une idée; c'est pour cela que, la plupart du temps, elles s'en passent, et le pauvre public est bien forcé de s'en rapporter au jugement des directeurs de spectacle qui disent, à qui veut l'entendre, qu'il n'y a plus ni auteurs ni pièces, ce qui est flatteur pour les fournisseurs qu'ils emploient.

Laissons marcher les choses comme elles vont. La littérature aujourd'hui n'est plus au théâtre, elle est dans les livres, jusqu'à ce que cette mode change comme les autres.

La publication de M. Alphonse Royer est terminée par des analyses et des fragments de celles des pièces d'Alarcon, qui n'ont pu entrer *in extenso* dans le volume. C'est une très-curieuse et très-amusante lecture que ces seize analyses de pièces inconnues qui, presque toutes, contiennent une scène dramatique ou gracieuse dont nos auteurs modernes pourront au besoin faire leur profit. Remercions l'infatigable traducteur du nouveau volume qu'il vient d'ajouter à sa collection des vieux dramaturges espagnols. Alarcon est le bien venu après Cervantes et Tirso de Molina.

CHARLES NARREY.

L'ÉCHO DES SALONS

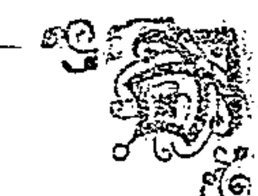
—

Il fut un temps où les amateurs de villégiature rentraient à Paris aux premiers brouillards de la Toussaint, alors que les arbres, dépouillés de leurs feuilles, annoncent les frimas et font chercher d'autres abris. La mode a changé; on ne revient à la ville qu'au mois de janvier; il est de bon ton de se faire attendre.

Le froid de la nouvelle année ne semble pas avoir paralysé les langues; on jase à qui mieux mieux sur le compte d'autrui. N'allons pas répéter les cancans du prochain; l'historiette suivante nous dit que tout n'est pas bénéfice à se faire l'écho des salons.

Un perroquet
Charmait par son caquet





Les doux loisirs d'une duchesse.
Il répétait les compliments,
Les mots galants
Qu'on prodiguait à sa maîtresse.
Quelle tournure !
Quelle parure !
Disait
Le perroquet.
Cette coiffure
Sied à ravir.
Votre figure,
Fleur de plaisir,
Semble au zéphir
S'épanouir.
Vous êtes belle !
Vos yeux, cruelle,
Me font mourir.
La dame un jour fit une absence.
L'oiseau garda la souvenance
De ce que dit le bon prochain,
Et répéta, le lendemain :
Cette coquette,
Pour une emplette,
Vient de sortir ;
Elle caquette
Et n'est pas prête
A revenir.
On la dit sotte,
Mais la bigote
Veut babiller.
Peins ton visage,
Car à ton âge,
Sans maquillage,
Comment briller !
La dame entendit ce langage ;
Elle traita l'oiseau de fou,
Et lui tordit le cou.

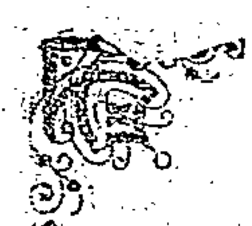
SEIGNORET.

ÉPITRE A MON CURÉ

—

Cher monsieur le curé, vous me dites sans cesse :
« Travaillez, travaillez. » Vous blâmez ma paresse.
Si je vous écoutais, de l'aube jusqu'au soir
J'enfourcherais Pégase ; oui, si j'avais l'espoir
De faire un peu de bien, alors sans perdre haleine,
Des vers bons ou mauvais j'en ferais par centaine.
Mais quand je rimerais à perpétuité,
Changerais-je, pasteur, la pauvre humanité ?
Et mes vers rendront-ils l'amour de la justice
Aux hommes dépravés, aux esclaves du vice ?
Feront-ils qu'un fripon devienne vertueux ;
Serons-nous plus humains, surtout moins orgueilleux
Et ne verrions-nous plus la discorde, la guerre
Et le luxe effréné, puis l'horrible misère ?
Ah ! croyez-moi, pasteur, avec ou sans mes vers
L'humanité longtemps marchera de travers.
Quelle nécessité de troubler ma cervelle,
Souvent, des jours entiers, quand la rime est rebelle,
Pour apprendre à chacun ce qu'il sait mieux que moi.
Mais vous qui du Seigneur interprétez la loi,
Qui du haut de la chaire, où votre cœur s'épanche,
Prêchez et sermonez presque chaque dimanche,
Entre nous, cher curé, malgré vos bons desseins,
Vos rusés paysans sont bien loin d'être saints.
Et cet homme des champs, qu'on disait si candide,
Je le vois, chaque jour, de plus en plus avide.
Son unique pensée est d'arrondir son bien ;
Pour le reste, il est sourd : ne lui demandez rien.
Qu'on lui parle de Dieu, qu'on lui parle du diable,
Son cœur est rétréci, sa main peu charitable.
Et malgré votre exemple, on a l'affliction
De le voir éloigné de la perfection ;
Et si vous échouez, même avec l'Evangile,
Quel poëte, grand Dieu ! fût-il le plus habile,
Saura nous émouvoir, si les divins accents
Ne touchent plus les cœurs, ne parlent plus aux sens ?
Ne vous étonnez plus si j'ai dit à ma muse :
« Voilà la clef des champs. » Franchement elle en use,
Et s'en donne à plaisir ; car depuis trois grands mois,
On nous voit parcourant les plaines et les bois.
Dans nos excursions, ma chère vagabonde
Me dit souvent tout bas : « Que t'importe le monde ?
N'as-tu pas tes amis, ta femme, tes garçons ?
Désormais pour eux seuls nous ferons des chansons.
Voilà ton vrai public, et ce cher auditoire,
Puisqu'il fait ton bonheur, doit suffire à ta gloire.

OLIVIER ROLLAND.



THÉATRES

—

Opéra-Comique. — Le *Capitaine Henriot*, opéra-comique en trois actes, de MM. Victorien Sardou et Gustave Vaëz, musique de N. Gevaërt, première représentation. — Le capitaine Henriot, on l'a deviné, c'est Henri de Navarre, qui est à la veille de devenir le « seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. »

Il a pris ce pseudonyme pour pénétrer par la ruse dans sa capitale, qu'il assiége avant d'y entrer par la force. Il y arrive et s'installe chez une noble dame, Blanche d'Etianges, qui est aimée d'un de ses lieutenants, René de Mauléon : celui-ci se croit trahi par sa maîtresse en trouvant le roi caché dans l'apppartement même d'icelle, — on serait jaloux à moins que cela, — et il se venge noblement en se laissant passer pour Henri de Navarre et arrêter par un certain capitaine de la Ligue, l'Espagnol don Fabrice, qui a imaginé le fameux moyen de se débarrasser du même coup et de l'amant de celle dont il veut faire sa femme, et de l'ennemi de la maison de Lorraine. Il n'est telle qu'une bonne dague de Tolède pour trancher les difficultés et les exictences gênantes. Pourtant, il ne tue pas René, comme il en manifestait l'intention bien arrêtée au deuxième acte ; je ne sais pas pourquoi, ni M. Sardou non plus, car il me semble qu'il ne le dit pas. Au troisième acte les affaires du roi de Navarre ont marché assez bien, nous le trouvons maître d'une des portes de la ville et un pied dans Paris. Le duc de Mayenne, aux abois, lui envoie un parlementaire porteur de propositions tout à fait inacceptables : ce parlementaire, c'est René de Mauléon, qui doit être fusillé à son retour si le Béarnais n'a pas consenti au traité qu'on lui propose. René, qui ne tient plus à la vie depuis qu'il croit sa maîtresse infidèle, mais qui tient à faire jusqu'au bout son devoir de soldat royaliste, conseille à Henri de refuser net, et il court à la mort qui l'attend. Une arquebusade se fait entendre, c'en est fait, René est mort ! Non ; c'est Henri qui, à la tête d'une compagnie, s'est précipité sur l'escorte de René, l'a mise en pièces, a tué don Fabrice de sa royale main et ramène son brave lieutenant parfaitement vivant et sans une égratignure. Tout s'explique alors : René tombe aux pieds de Blanche, qu'il épouse bientôt, car Henri entre à Paris aux acclamations de ses soldats et de son peuple.

Tel est le résumé très sommaire du livret pour lequel M. Gevaërt a écrit une partition pleine de science harmonique, de détails ingénieux, de recherches et d'effets.

Parmi les choses remarquables de la partition, il faut citer l'ouverture et en général toute l'instrumentation, qui est soignée en maître. Le *Rataplan*, chanté par Mlle Bélia, les couplets d'Achard, le trio des dés, les couplets de Crosti, la retraite du camp *a tempo di marcia*.

Ambigu. — Ce théâtre a décidément remporté un succès colossal avec *Marie de Mancini*, car tous les soirs il y a salle comble.

Du reste, le nouveau drame est supérieurement interprété par la charmante et adorable Adèle Page, Clément-Just, Paul Deshayes et Raynard.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

3

XXXIe ANNÉE. 3e LIVRAISON. 1er MARS 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS



LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



La marquise de T. est une de nos plus élégantes, qui ne recule jamais à adopter les excentriques caprices de la Mode.

A toutes nos fêtes, elle apparaît dans de merveilleuses toilettes.

Depuis quelques jours néanmoins, il y a grande rumeur dans nos salons parisiens : la jolie marquise de T. a, dit-on, disparu de l'horizon mondain. Une des plus coquettes femmes de notre monde élégant a juré d'avoir le mot de l'énigme.

Jusqu'alors, toutes les visiteuses qui se sont présentées à l'hôtel de T. n'ont pu obtenir audience : Madame est absente, madame ne reçoit personne, voici invariablement les mots d'ordre transmis par les domestiques.

Un jour qu'il fut répondu à une des plus curieuses amies de la marquise : Madame est sortie, une petite moue mutine accueillit ces paroles, puis résolûment la gracieuse despote, ayant écarté la camériste, entra dans un délicieux salon-boudoir, et, frappant les roses du tapis de son pied mignon, elle jura d'attendre le retour de Mme de T., dût-elle rester absente jusqu'au coucher du soleil.

Pour calmer son ennui, la belle curieuse se mit à parcourir quelques poésies nouvelles ; mais l'impatience l'empêchant de suivre longtemps la même distraction, de la poésie elle passa à la musique, et ses doigts effleurèrent les touches du piano.

A peine eut-elle jeté quelques notes au vent, qu'un bruit singulier et cadencé vint l'interrompre, et, chose singulière, cela semblait provenir d'un autre petit salon habité ordinairement par la jolie marquise. A ce mouvement inusité, l'impatiente visiteuse bondit de colère. — Quoi! Mme de T. serait chez elle pendant que j'attends bien tranquillement qu'il lui plaise de me recevoir? C'est impossible; pareille sottise ne peut m'être faite. Moi, me laisser poser ainsi! Mais ce bruit, ce maudit bruit, régulier et cadencé, d'où provient-il? — En effet, on entendait toujours sortir du salon voisin une espèce de bourdonnement très singulier. — Chère petite, dit la visiteuse en s'approchant d'une porte dissimulée sous une élégante tapisserie, chère petite, y êtes-vous? Voyons, avouez que la plaisanterie est un peu longue. Allez vous au bal de l'ambassade? — Rien, toujours rien, pas la moindre réponse. Force fut donc à notre curieuse de s'en aller au coucher du soleil sans avoir obtenu audience.

Le soir même, le fait fut raconté, commenté, enjolivé, si bien que l'on finit par croire que l'hôtel de T. était hanté par des esprits qui, seuls, avaient accès près de la marquise; on ajouta que ces mêmes esprits la faisaient fuir le monde, car au bal de l'ambassade elle ne parut pas. A chaque personne annoncée, les yeux se fixaient vers la porte; elle seule manquait à la fête. Néanmoins, le nom d'une des *bonnes* amies ayant été prononcé, on conçut presque l'espérance d'avoir quelques nouvelles un peu méchantes peut-être, mais vraiment la pensée de rire aux dépens de la fière déserteuse ne déplut pas trop.

Eh bien! ma toute belle, dit-on à une très jolie brunette, la comtesse de B., savez-vous quelque chose, votre amie vous a-t-elle daigné recevoir? Je l'ai vue, fut le mot cabalistique qui attira autour d'elle toute une réunion de ravissants visages, et pour médire plus librement on se dirigea vers une serre magnifique, transformée en salon de conversation. Oui, je l'ai vue, répéta d'un ton tragi-comique la comtesse de B.; Mme de T. n'a pas renoncé à son élégance habituelle: elle portait ce jour là un ravissant négligé d'intérieur composé avec ce foulard magnifique qu'elle choisit dernièrement au magasin de la *Colonie des Indes*. Vous devez vous rappeler ce charmant foulard ponceau tout semé d'arabesques noires des plus originales, la jupe s'ouvre devant en tablier, arrondie de chaque côté, légèrement retroussée par un nœud à longs bouts en taffetas ponceau nº 25. Tout autour de ce tablier, depuis la ceinture jusqu'au bas, on pose un volant haut de dix centimètres et formé de place en place par cinq plis en taffetas blanc avec bord cerise au bas, et cinq plis en foulard pareil à la robe avec bordure blanche au bas. Ce vêtement s'ouvrait sur des jupons richement ornés de valenciennes; une semblable dentelle retombait sur la main à la suite d'une manche demi-ajustée avec couture de côté, ornée d'un volant plus petit, mais assorti à celui de la jupe, dont le corsage se composait d'une vraie veste orientale un peu entr'ouverte devant.

Sur ses cheveux, Mme de T. portait un ravissant bonnet des beaux magasins Meunier et Cᵉ, de cette maison où la lingerie la plus fine et la plus élégante se fait toujours remarquer. Le bonnet de la marquise est presque indescriptible: c'est un nuage, un léger mélange de mousseline de dentelle et de fleurs.

Enfin, pour compléter cet ensemble, la marquise avait à son cou un collier des des plus originaux, figurez-vous un ruban de velours nº 5, tout garni de clous d'acier ni plus ni moins que ces colliers de défense que nos chiens de berger portent pour se garantir contre les loups.

Quoi! la marquise adopte cette mode singulière! Bientôt, j'en suis certaine, l'idée viendra aux maris de tenir leur femme en laisse. — Vraiment, je ne m'étonne plus de sa disparition, ajoute une malicieuse amie. Mme la marquise est en laisse, elle essaye la première la chaîne que si près de nous elle risque de placer en adoptant la mode de ces colliers de défense auxquels seront

toujours mille fois préférables ces ravissantes chaînes en perles de cristal de roche, d'onyx ou de jais, accompagnant si bien une demi-toilette ou un négligé d'intérieur.

Depuis longtemps déjà, on riait et on plaisantait de la marquise lorsqu'enfin une voix s'éleva pour la défendre. — Oui, mesdames, poursuivit une très-jolie personne, la marquise est en laisse, mais ce n'est pas la mode plus ou moins excentrique qu'elle a adoptée qui me fait dire cela. La marquise est tenue en laisse par la charité ; je lui ai signalé une grande misère à soulager, toute une famille dans le dénûment, trois petits enfants presque nus à vêtir, et le bruit singulier remarqué chez elle par l'une de vous n'était autre que celui produit par la machine à coudre Wheeler Wilson, mise en mouvement par l'élégante marquise, qui ne veut pas être surprise en train de faire une bonne œuvre.

Elle si coquette, si élégante ! elle a momentanément abandonné plaisir et toilette pour confectionner un trousseau complet pour les trois petits enfants qu'elle protége, et bientôt, dit-on, ses salons vont s'ouvrir pour vous donner une fête brillante, où chacune de vous sera tenue de vider sa bourse dans celle d'une gracieuse quêteuse, afin de tirer toute une famille du plus affreux dénûment.

A la suite de cette conversation, les rangs des causeuses s'éclaircirent ; tour à tour, elles rentrèrent dans la salle de bal.

Quelques-unes témoignèrent un peu de dépit, mais elles se consolèrent en rêvant toilette nouvelle pour paraître au bal de la marquise de T., et chacune se promit de demander à examiner la jolie machine à coudre Wheeler-Wilson, l'esprit de l'hôtel de T., grâce auquel bien promptement toute une pauvre famille va se trouver à l'abri du froid.

On danse plus que jamais en ce moment; aussi, on ne rêve que robes de bal, et les salons de Guélot sont encombrés de ravissantes parures : tantôt ce sont des branches de lilas d'une délicatesse exquise, montées en couronne fournie derrière, devant, et amincie en cordon sur les côtés ; puis viennent des coiffures de fantaisie toutes ruisselantes de gouttes de cristal ou de perles.

Pour les très élégantes, on trouve, au nombre des bijoux sortis des fabriques de MM. Ménard et Saivres, des épingles à têtes un peu grosses en or enrichi de pierres ou de perles fines.

Les magasins de la *Colonie des Indes* rêvent déjà aux nouveautés printanières, et bientôt une nouvelle carte d'échantillons sera prête à être expédiée franche de port aux dames qui la désireront.

En attendant la saison nouvelle, beaucoup d'élégantes se pressent dans les magasins de la *Colonie des Indes* pour y faire choix, pour toilette d'intérieur, pour théâtre, petite soirée ou thé, d'une fraîche robe de foulard aux nuances éclatantes ou douces, selon la destination.

Les nuances vives font un effet très gracieux pour toilette négligée.

Les teintes douces s'emploient beaucoup pour soirée.

Ainsi, j'ai vu une robe de foulard blanc pointillé d'un léger semé bleu clair, bordée d'une grosse torsade de soie bleue, relevant la jupe sur le côté en y formant un gros nœud avec bouts terminés par un gros gland.

Le corsage était drapé du haut, et ces plis semblaient, au milieu et sur les épaules, retenus par un nœud en grosse ganse bleue.

Un jupon de tarlatane à volants plissés forme sous-jupe.

Pour jeune fille, on trouve, dans la maison de blanc Meunier et Ce, un ravissant choix de mousselines brodées et de tarlatanes fleuries ou unies.

Dans ces magasins, à côté du linge sérieux, se trouve les plus élégantes frivolités : fichus, bonnets de linge, coiffures en dentelle, robes négligées et robes de bal, mais toujours en blanc, sauf les toilettes d'intérieur, qui sont parfois en cachemire de couleur.

Louise de Nogaret.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure Empire, ornée d'acier. — Devant, un petit bandeau ondulé, sur lequel on pose une natte circassienne; l'extrémité de la natte est recouverte par un autre bandeau, qui part des tempes et qui remonte dessus.

Derrière, un cache-peigne en frisures très légères, surmonté d'une natte formant peigne.

L'ornementation consiste en trois étoiles en acier, posées sur les deux nattes.

Coiffure ornée de velours et or. — Devant, des frisures légères sur le front; la coiffure légère de velours doit être posée dessus; les cheveux qui bordent les tempes sont légèrement crépés et ramenés en chignon.

Derrière, un chignon catogan entouré de frisures, qui bordent la nuque; sur le chignon, il faut mettre trois bandelettes posées perpendiculairement et rattachées dessous le chignon; trois autres bandelettes sont posées en avant; derrière, la coiffure de velours.

Ces deux coiffures sont plutôt des fantaisies des styles Empire que de l'Empire proprement dit; elles forment une variété de genres que l'on a allégés à de certaines physionomies.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffure, il faut faire une raie au milieu du front et une raie transversale d'une oreille à l'autre un peu en arriere; attachez les cheveux derrière; vous ondulez les cheveux devant près de la raie; vous crépez ensuite légèrement et vous faites un bandeau; tournez avec tous les cheveux ondulés; les deux côtés faits, vous passez deux fois un ruban bleu clair à 3 cent. l'un de l'autre. Ceci fait, vous mettez un crépé dans la partie des cheveux non ondulés, et vous faites un bandeau relevé passant sur l'autre; vous placez ensuite votre troisième ruban de manière à ce qu'il soit vu entièrement. Avec les cheveux, vous faites une coque à droite, et ensuite vous faites un nœud que vous coupez en travers par un nœud de ruban. Quelques frisures légères du côté gauche terminent cette coiffure.

Cette coiffure convient mieux à une blonde avec ce ruban bleu.

(3) Nouvelle Vénus. — Vous faites une raie au milieu du front et une de chaque côté allant un peu en avant; vous partagez les cheveux en trois parties; vous placez votre coiffure diadème, forme antique, dans la partie du haut de vos cheveux; vous placez une natte montée sur peigne et des cheveux de 75 cent. de long (indispensable); vous faites votre natte à l'envers; étant retournée, elle sera à l'endroit; vous tournez autour de la coiffure; vous reprenez ensuite la mèche du milieu, et vous faites comme la première; la troisième de même. Derrière, vous posez un cache-peigne de frisures courtes et une natte autour.

Cette coiffure convient bien à une brune à cause du caractère.

ALEXANDRE LECAS, *professeur.*

Coiffure grecque empirée (4 et 5). — Devant, frisures légères; mèche de cheveux ondulés sur le front; cheveux relevés sur les tempes; natte tressée en trois et posée en diadème.

Derrière, coques-papillottes.

Exécution : il faut tirer les raies comme pour une Marie-Stuart, nouer les cheveux de derrière; ensuite, on fait un petit bandeau sur le front à peine crépé; on établit au-dessus un petit postiche garni de frisures, sous lesquelles on pose un ruban; au dessus du postiche, on passe une natte à 4 cent. du front que l'on attache à la ligature du chignon; ensuite, on relève la partie de cheveux des tempes de bas en haut; de la pointe, on en fait une coque, que l'on place derrière la natte sur le sommet de la tête.

Derrière (si on ne peut laisser la nuque à découvert, et qu'une dame ne voulût pas se laisser couper les cheveux), on posera une petite frisure disposée pour cet usage, que l'on attachera à chaque extrémité par une



LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1, 2 et 3, Coiffures par M.r **A. LECAS**, Professeur, 27, bis. Rue de la Chaussée-d'Antin.

N.os 4 et 5, Coiffures par M.r **JESSON**, Professeur, 3, Rue Tronchet.



BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

LE BON TON

1er Mars 1865.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

On s'abonne au Bureau: rue Ste Anne, 64, à Paris.



épingle ; on enroulera les coques-papillottes jusqu'au sommet de la tête, comme l'indique la gravure.

Ornementation : pouf composé d'une rose cerise et de jacinthes blanches, accompagné de ruban cerise.

JESSON, *professeur.*

LA POSTE RESTANTE

—

IL Y A UNE LETTRE POUR VOUS. — IL N'Y EN A PAS

Eh bien ! toutes ces lettres la plupart du temps grotesques et stupides pour les indifférents, c'est la vie ou la mort pour des milliers de gens ; c'est le secret de plus d'une honnête famille. — C'est pour se les procurer que des jeunes gens, des vieillards viennent jusqu'à cinq fois dans une journée jeter à l'employé leurs noms, quelquefois de beaux noms.—C'est pour emporter des lambeaux de phrases, — souvent copiées dans les romans, — que tant de femmes s'échappent de leur maison et courent rue Jean-Jacques-Rousseau, — voilées, méconnaissables, on peut même dire déguisées ; — car la robe, le chapeau, le châle qu'elles portent alors, tout ce déguisement n'est connu de personne, le plus souvent pas même de la femme de chambre.

Et tout cela pour s'entendre dire :

— Madame, il n'y a rien pour vous.

Admettons cependant qu'après avoir couru tous les dangers imaginables, après avoir évité sur son chemin vingt personnes de connaissance, après avoir attendu son tour dans ce bureau où l'on fait queue comme au théâtre, où la galanterie n'existe pas, car il n'y a là ni hommes ni femmes, il n'y a que des destinataires ; après avoir été obligée de relever son voile, et de crier son nom à un employé occupé ou distrait qui le fait répéter devant vingt personnes qui écoutent et qui rient, et qui, tout à l'heure, rougiront et balbutieront comme elle ; — admettons qu'on lui réponde : « Il y a une lettre pour vous, madame. »

Cette lettre, il reste à la prendre, à la cacher et à sortir.

La prendre ! — Jamais je n'ai vu une seule femme prendre la lettre des mains de l'employé sans jeter d'abord un regard rapide autour d'elle ; sait-elle en effet s'il n'est pas là, celui dont on se cache? Or tant qu'elle n'a pas la lettre dans sa main, — la preuve n'existe pas ; — la lettre appartient à l'employé.

La cacher ! — Ah ! voilà le triomphe des femmes !

—

LES CACHETTES

Un douanier (ce ne serait pas bien étonnant), mais un contrebandier lui-même n'y verrait que du feu. — Tout leur est bon : les gants, le mouchoir, les manches, la ceinture, la doublure de la robe, l'ombrelle, le flacon, la cuvette d'une montre, le manchon.

Règle générale.— Toute femme qui vient à la poste restante, hiver ou été, a un manchon.

Tout, jusqu'au collier de leur king's-Charles ! Oui, mesdames, j'ai vu ce joli petit travail opéré sur la tablette de la poste restante — par une très jolie femme qui a été bien embarrassée, car le petit chien profita, pour se sauver, de l'instant où le collier lui avait été enlevé dans le but d'y cacher le billet doux.

En revanche, je n'ai jamais remarqué une seule femme glissant sa lettre où la contrebande se réfugie pendant une nuit de bal. — Mais voici une scène dont j'ai été le témoin involontaire :

Une dame dont l'ensemble révélait une femme du meilleur monde reçoit une lettre ; elle déchire vivement l'enveloppe en cent petits morceaux, prend le contenu qu'elle plie et replie de manière à en faire

un très mignon carré, dénoue avec un calme effroyable les brides de son chapeau, soulève un peu sa natte de cheveux, introduit là-dessous son billet, repique son peigne un peu plus bas, — puis renoue les brides de son chapeau, rabaisse son voile, donne un dernier coup de main à son bavolet, et sort sans dire un mot, sans regarder personne, pas même moi qui restais planté devant elle dans l'attitude de la plus profonde admiration pour ce travail, et dont les yeux lui auraient dit clairement : « Évidemment, toi, tu n'as pas de fausses nattes. »

Toutes les femmes ne sortent pas ainsi. — D'habitude, une fois la lettre entre leurs mains, elles courent s'asseoir dans le coin le plus reculé de la banquette de cuir, — lisent à la hâte des pages brûlantes qui ont souvent demandé à leurs auteurs des journées entières de réflexions, et quand elles ont ce qu'elles voulaient, c'est-à-dire l'heure du premier rendez-vous, la fleur du souvenir, la certitude qu'elles sont aimées jusqu'à la quatrième page, — elles restent quelques minutes à songer, puis tout à coup font semblant de renfoncer une mèche de cheveux, donnent en cachette un dernier baiser au papier et le déchirent en mille morceaux. — Tout est dit alors, excepté pour le garçon de bureau, qui, le soir, balayera cet amas de petits papiers blancs, et le vendra à son marchand de chiffons ; — une assez jolie rente, je vous assure, que se fait là ce garçon de bureau !

Il ne faut pas demander à toutes les femmes ce sacrifice héroïque. — Il sera si doux, le soir, de prétexter une migraine, de fermer sa porte à tout le monde, de s'enfermer dans sa chambre auprès d'un bon feu et le verrou tiré, de pouvoir enfin causer avec *sa* lettre, être seule avec *lui*, — et, le matin, à peine éveillée, sentir dans sa main ces lignes qui la brûlent, cet amour qui la fait vivre, ces promesses sur lesquelles elle s'est endormie, — se lever pieds nus, aller entr'ouvrir ses rideaux pour relire encore, une seule petite fois, avant d'éteindre la bougie qui détruira les preuves.

Mais, pour cela, il faut que la femme sorte de la poste restante !

—

LA SORTIE

Remarquez-la bien, la femme de la Poste Restante ! Au moment où, la lettre prise et cachée, elle va sortir, — comme on voit bien que la lutte commence pour elle ! Le voile est hermétiquement rabattu ; les gants, des gants dont elle est sûre, sont déjà reboutonnés. — A travers les carreaux de la porte vitrée, elle s'assure par avance qu'il n'y a pas là quelque œil curieux ou jaloux, et quand elle a bien fouillé du regard tous les alentours, quand elle sent qu'elle a bien recomposé son visage et sa toilette, elle attend le premier embarras de voitures dans cette cour si populeuse, et vite, elle ramasse les plis de sa robe et de son châle, — elle ouvre d'un coup sec la porte, traverse à la hâte la grande cour, file comme une ombre au milieu des omnibus et des passants, et tourne la rue Jean-Jacques-Rousseau.

Arrivée rue Montmartre, le voile est relevé, le châle traîne, le sourire a reparu sur les lèvres.

La femme de la poste restante n'existe plus.

Avant de faire comme elle et de quitter ce temple mystérieux, sur lequel, on le comprendra facilement, nous n'avons dû dire que ce que tout le monde peut voir, racontons une des scènes dont nous avons été témoin.

—

UN DRAME ENTRE MILLE

Un matin, un monsieur, en costume de voyage, se présente, avec sa femme, au deuxième guichet.

Le monsieur a cinq pieds six pouces ; il

est gros et gras et tient une énorme canne à la main.

La femme, une mignonne créature, toute jeune, toute rondelette et entièrement pelotonnée dans son manteau de fourrure, joue avec une ombrelle.

LE MARI à l'employé. — Vite, monsieur, je pars pour Bordeaux; avez-vous une lettre pour moi ? — Voici mon passe-port.

L'EMPLOYÉ, après avoir cherché dans la case. — Non, monsieur.

La femme respire.

L'EMPLOYÉ. — Attendez, monsieur, voici justement une lettre de Bordeaux; — voulez-vous me permettre de revoir le nom?

(Il prend le passe-port que lui tend le mari, — et ses yeux rencontrent ceux de la petite femme, qui dépasse en ce moment de toute la tête son mari, et fait des signes très-vifs avec son ombrelle.)

LE MARI. — Eh bien! monsieur, est-ce mon nom? — Montrez-la-moi. — Si c'est pour ma femme, la voici.

(Et il montre la géante de tout à l'heure qui est redevenue la naine d'habitude.)

L'EMPLOYÉ, regardant la femme avec intention. — Non, monsieur; c'est bien une lettre de Bordeaux, mais *elle n'est pas pour vous.*

Les deux époux sortent, et tout le monde de rire, excepté l'employé, qui en a vu bien d'autres.

Une minute après, la porte se rouvre brusquement. C'est la petite femme qui se jette au guichet en disant : « Vite, vite, *il* me suit. » Elle trépigne pendant le temps que l'employé met à lui rechercher et à lui remettre la lettre, en faisant bien observer qu'elle est affranchie; et quand, enfin, elle la tient entre ses mains, elle lance vivement son ombrelle dans l'intérieur du bureau, en disant : « Je *lui* ai dit que j'avais oublié mon ombrelle. »

En ce moment, le mari rentre tout essoufflé, — juste à temps pour remercier l'employé, qui se fait rapporter par le garçon de bureau l'ombrelle et qui la remet à la dame. — Quant à la lettre, elle était déjà cachée. — Où? Je m'en doute à peu près. — Mais comment diable avait-elle fait pour dissimuler pendant quelques instants son ombrelle à son mari et lui faire croire qu'elle l'avait oubliée à la poste restante?

ADOLPHE DUPEUTY.

(*Grand Journal.*)

THÉATRES

—

ITALIENS. — Mlle Vitali, dont le début a eu lieu dans *Rigoletto*, n'est point une inconnue. Depuis longtemps les correspondances de l'étranger nous ont informé des succès remportés par la jeune prima dona sur les principales scènes d'Italie et d'Espagne, et tout récemment au théâtre de Madrid, dirigé par M. Bagier. Bien que Mlle Vitali ne soit pas du tout, comme l ont dit plusieurs journaux, la nièce de notre célèbre et aimé ténor Fraschini, elle n'en est pas moins de bonne lignée artistique : le signor et la signora Vitali, ses père et mère, ont tenu avec éclat, sur les théâtres de *Cartello* d'Italie, les emplois de premier ténor et de prima dona assoluta; ils ont formé l'éducation musicale de leur fille et ont heureusement développé ses qualités naturelles.

ODÉON. — La comédie de M. Louis Leroy, les *Plumes de Paon*, est revenue prendre place sur l'affiche, à côté de la pièce de M. Pailleron, le *Second mouvement.*

Bien qu'il soit peut-être à regretter que ces deux pièces possèdent de trop grands points de ressemblance, elles n'en forment pas moins un spectacle des plus attrayants, destiné à un succès, sinon extraordinaire, au moins des plus honorables.

VARIÉTÉS. — Le succès de la *Belle Hélène* est un fait acquis, et le public est aussi empressé que le premier jour au bureau de la location. Il faut dire aussi que les acteurs font assaut de talent et de drôlerie, que

Mlle Schneider joue avec infiniment de charme et chante avec une séduction réelle le rôle de la belle Hélène ; que Couder est inimitable dans le personnage du Roi des rois, dont il a fait un type ; que Dupuis est amusant, et qu'enfin tout le monde s'entend pour donner longue vie à cette production cocassement drôle.

Le nouvel engagement du Couder, signé pour six ans, lui donne 8,000 francs pour la première année, 9,000 pour la seconde et 10,000 pour chacune des quatre dernières ; de plus, un bénéfice et un mois de congé par an.

GAITÉ. — Le *Mousquetaire du Roi*, drame en cinq actes et huit tableaux par MM. A. Bourgeois et Paul Féval. — Le commencement de la pièce est ordinaire, le milieu est superbe et la fin ne vaut pas grand'chose, — mais le tout est joué avec beaucoup de talent.

Je citerai un acte charmant, ravissant, dans lequel Pontorson implore, aux genoux de Louis XV enfant, la grâce de son ami de Chavannes tandis que le royal bambin force le solliciteur à jouer au volant et à lui conter un conte plaisant ; si le roi rit, Chavannes aura sa grâce, — mais si le conte manque de gaieté, — il sera fusillé. — Cet acte seul suffit pour amener le succès. — Celui qui le précède, et montre le parc de Versailles et la tentative d'enlèvement du roi, est aussi parfaitement réussi. — Seul, le dernier acte pèche par des invraisemblances qu'il aurait été facile de supprimer, — et par des situations trop de convention.

La pièce est montée avec un soin extrême ; tous les rôles sont remplis par des acteurs de mérite, en tête desquels il faut placer Berton et Brindeau.

Berton joue le chevalier de Chavannes ; plein de jeunesse, de fougue et de passion, il donne à cette physionomie de gentilhomme une distinction qui devient de plus en plus rare au théâtre ; son jeu est plein d'élans ; sa diction, sobre d'éclats, est parfaite ; ses gestes, son allure, sont empreints de naturel. — Deshayes aussi a composé un personnage très nettement accusé, celui d'un capitaine de vaisseau, sorte de bourru bienfaisant, qu'il joue avec cette rondeur et cette bonhomie qui sont particuliers à sa nature. Le rôle est parfaitement dans ses cordes.

Mlle Lia Félix a une organisation très artistique : son jeu séduit facilement ; tour à tour tendre, passionnée, mélancolique, ardente, elle a des cris de vérité, des accents de douleur, des intonations émouvantes qui parcourent toute la gamme sentimentale ; je l'ai trouvée très belle dans la dernière scène qui précède son suicide, — et ses hésitations craintives du dernier tableau sont rendues avec infiniment de science.

Enfin, Mlle Eugénie Worms, qui fait le roi Louis XV, a été charmante de tous points dans la scène où Brindeau vient lui demander la grâce de Gaston de Chavannes, ce qui a valu aux deux artistes un rappel unanime.

AMBIGU. — On annonce comme devant succéder à *Marie de Mancini* un nouveau drame de M. Paul Meurice, intitulé : les *Deux Diane*, et dans lequel, dit-on, Mélingue ferait sa dernière création.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Le succès de la *Fille de l'Air* ne se dément pas un seul jour, car la salle regorge de monde tous les soirs, et il faut espérer qu'il y en aura encore pour deux mois de fructueuses recettes pour M. Harel, l'habile directeur.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

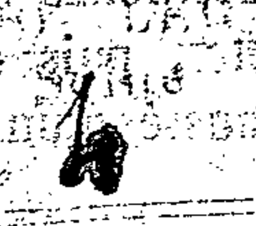
S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1 (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 4e LIVRAISON. 1er AVRIL 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Je ne sais pas si c'est l'hiver qui met notre gai chevalier tout en peine, mais ce qu'il y a de certain c'est que monseigneur Printemps se présentera à nous sous un aspect sévère.

Les chapeaux qui se préparent pour nos élégantes sont généralement noirs; les robes nouvelles se garniront d'acier; enfin, la mode aura vraiment des caprices tout empreints de tristesse.

Dans la maison Léontine, j'ai remarqué de tout charmants modèles qui, sous une pluie d'or, semblaient chercher à se faire pardonner d'être si noirs.

Ces modèles sont en tulle noir, tantôt brodés de perles d'or, tantôt de perles ou d'étoiles en acier. Ils gardent plus que jamais la forme fanchon. Derrière, le pouf en tulle est simplement remplacé par un nœud en tulle à larges coques ou par un voile long de 30 cent. et en tulle brodé comme celui du chapeau ; sur le lien du nœud ou sur le haut du voile, on ajoute une large étoile, un croissant ou un autre agrément en acier.

Un fort joli modèle qui vient d'être exécuté chez Mme Léontine est en tulle noir couvert d'une pluie d'or ; derrière, longues barbes en tulle brodé, retenues par une branche de buis en métal doré. Dans l'intérieur, branche de buis et bouillonné en tulle noir poudré d'or; au bord de la passe, on ajoute un rang de perles d'or.

Un autre ravissant chapeau est en tulle

blanc semé de quelques gouttelettes d'eau, puis accompagné derrière par un long voile en tulle blanc, sur lequel retombe une branche d'aubépine blanche, formant traînasse sur le voile. Dans l'intérieur, branche d'aubépine, se continuant un peu en dehors jusque sur le bord de la passe, bouillonné en tulle blanc vers les joues.

Un autre modèle d'une coquetterie exquise est en crêpe mauve et forme une fanchon, laissant complétement les cheveux à découvert. Derrière, un simple nœud en ruban remplace le voile. Sur le lien, on fixe une large marguerite des champs; les bouts de ce nœud portent au moins un mètre et plus de longueur; enfin, en un mot, ils flottent jusque dans le bas des reins; dans l'intérieur, bouillonné de crêpe mauve et nœud en ruban mauve, accompagné par trois marguerites posées en travers Brides en large taffetas. Une marguerite est fixée sur le lien du nœud.

Nos étoffes printanières ont tour à tour des petits airs tristes et des airs souriants; il semble que leur parrain doit, avec la saison nouvelle, apporter pluie et soleil. Décidément, je le crois en deuil des pauvres lilas, qu'un froid opiniâtre semble condamner à un sommeil aussi long que celui de la belle au Bois-dormant. J'ai vu des popelines fil de chèvre gris-cendre, gris-mauve, avec semé de cailloux nuance foncée sur nuance plus claire, qui ressemblent plutôt à des fines gouttes de pluie; puis des tissus laine et soie, laine et coton, à rayures fines ou à quadrillé mignon large de 2 à 3 cent. en carré.

A la *Colonie des Indes*, il y a un choix de foulards ravissants. J'engage beaucoup mes chères lectrices à se faire expédier une carte des nouveaux échantillons des fraîches robes destinées à la saison nouvelle. Tous les dessins de nos plus belles soieries sont reproduits d'une façon charmante sur tous ces foulards, qui composent tour à tour robes habillées ou coquets négligés d'intérieur. Les dessins des soieries en vogue se composent en grande partie de bâtons rompus croisés l'un sur l'autre deux par deux et longs de 6 à 8 cent. Ces dispositions sont noire sur des fonds havane, bleus, gris ou chamois, etc., puis ces bâtons sont eux-mêmes rehaussés d'un broché de soie blanche.

Les magasins de la *Colonie des Indes* ont un choix des plus complets de foulards qui sont la reproduction parfaite de nos soieries les plus nouvelles.

Il y a une petite guerre entre les modes qui exigent une sous-jupe pour soutenir beaucoup d'ampleur d'étoffe et celles style Empire, coupées beaucoup plus étroites, et par conséquent n'ayant besoin d'aucune sous-jupe à ressorts; mais ces dernières ne seront jamais admises par les vraies élégantes. Quelques excentriques ont essayé et essayeront encore de mettre en vogue cette mode, mais elles n'y parviendront pas; aussi je promets aux jupons multiformes plus de succès que jamais.

Cette sous-jupe produit un effet d'une grâce exquise; c'est à peine si on soupçonne sa présence sous les plis de la plus légère toilette. Incognito elle en soutient l'ampleur, et donne aux jupes à traîne une élégance princière; puis, ce qu'il y a de remarquable dans le jupon multiforme, c'est qu'il ne prend jamais aucune de ces courbes ridicules et disparates que l'on aperçoit si souvent malgré les nombreux plis d'une robe.

Pour les jupons de linge, c'est à la maison Meunier et C[e] qu'il faut que mes lectrices s'adressent. Dans ces splendides magasins de blanc, il m'a été montré de charmantes nouveautés en jupons de percale ou de fantaisie, en alpaga et en cachemire blanc, ornementés de la façon la plus bizarre, la plus originale, et cependant toujours coquette.

En passant en revue toutes ces capricieuses créations de la mode, on n'est plus aussi surprise que nos grandes dames aient admis dans leur trousseau les sous-jupes de couleur à côté de l'aristocratique jupon blanc, richement garni de dentelles ou d'entre-deux finement brodés. Nos dames

comme il faut ne veulent plus des jupons blancs ornés de ces hauts volants tuyautés et raides comme du carton, qui, lorsque deux toilettes se frôlaient, faisaient un bruit tout pareil à celui que produit Mme la Pluie en grande colère, ou bien encore faisaient croire à l'animation subite de ces belles poupées dont les jupons sont en papier. On porte les jupons en fine percale, garnis de volants hauts de deux doigts seulement et rehaussés au bord par une très basse et fine valenciennes ou dentelle-guipure; à la tête de ces volants, on pose, entre deux mats de plis, une bande de broderie au plumetis très étroite ou des plis seuls. Du reste, dans la maison Meunier et Ce, la lingerie fine est minutieusement soignée dans ses moindres détails. On ne saurait se figurer la grande variété de modèles que l'on est à même de faire choisir aux dames, et comprenant : chemises de nuit ou de jour, camisoles, jupons, bonnets de linge pour la nuit, le matin, ou bonnets habillés; tout est varié à l'infini et d'une délicatesse de travail irréprochable; aussi de grands trousseaux sont journellement commandés à cette maison. Dans ces trousseaux, il ne faut pas oublier que l'on peut comprendre le linge sérieux, autrement dit, linge de maison, puis la fine lingerie d'homme, depuis la chemise de foulard jusqu'à la chemise de toile de Hollande. Du reste, les magasins de Meunier et Ce renferment au complet tout ce qui constitue la spécialité de blanc dans ce qu'elle a de plus simple ou de plus riche.

A un trousseau complet, on doit joindre un corset bien fait. Ceux de Mme Josselin doivent être préférés à beaucoup d'autres pour mille raisons, dont la plus importante est d'abord celle qui consiste à préserver la santé de toute atteinte grave.

Dans la maison Josselin, il n'y a aucun parti pris de faire adopter à toutes les dames le même modèle; c'est d'après la conformation forte ou mince de la taille, d'après surtout le plus ou moins de sensibilité de l'estomac, que Mme Josselin crée ses corsets.

Il y a dans cette maison : le corset amazone, la ceinture suissesse, le corset Médicis, le corset impératrice, enfin un de coupe et de formes différentes, qui, tous, rehaussent la taille avec une grâce parfaite, de même que la coupe si élégante que Mme Charpentier donne aux corsages des robes exécutées dans sa maison.

L'imagination toujours inventive et spirituelle de Mme Charpentier est en ce moment en grande élaboration de créations charmantes.

Il n'y a rien de bien positif en ce qui concerne les modes nouvelles de corsages; il fait encore trop froid pour que l'on ose inaugurer des toilettes de printemps.

Après Pâques, si le soleil daigne se montrer plus ardent, nous aurons certainement du nouveau à signaler.

En attendant, dans les salons de la maison Charpentier, on admire de ravissantes choses.

L'élégante toilette de ville prend place à côté de la vaporeuse toilette de bal, et l'une ou l'autre ont toujours un cachet de distinction tout particulier.

Au nombre des robes exécutées nouvellement, je citerai :

Une toilette de ville en pou-de-soie gris, ornée au bas de la jupe par un bouillonné en taffetas d'un gris plus foncé, haut de vingt centimètres, et sur lequel traverse en zigzag des biais de taffetas noir, brodé de perles d'acier. A la tête et au bas de ce bouillonné, trois biais noirs brodés d'acier, sont espacés entre eux de quatre centimètres.

Le corsage est coupé à basque chasseresse, c'est-à-dire bien arrondie et fuyante sur les côtés; un bouillonné, posé entre deux rangs de biais noir orne le bas de la basque. Ce bouillonné est également traversé, comme celui de la jupe, par un biais brodé d'acier.

Manches demi-ajustées, garnies au bas et vers le haut par un ornement assorti à celui du bas de la jupe, c'est-à-dire par un bouillonné accompagné du bas seulement par deux biais semé d'acier. Une haute

ceinture en taffetas noir brodée en perle et retenue par une magnifique boucle d'acier travaillé, entoure la taille.

Comme toilette de bal, j'ai vu une robe composée d'une jupe en satin blanc, recouverte par une jupe de tulle froncé en hauteur à cinq reprises différentes, ces fronces sont cachées par cinq biais en crèpe rose et en satin de même nuance. Sur les biais en crèpe, on coud un rang de perles fines imitées; ces biais diminuent de largeur vers le haut et se terminent en bas par un nœud de perles à gland. Le bas de la jupe, en satin blanc, est garni de larges dents formées par des bouillonnés de tulle blanc séparées par des rouleautés de satin rose, autour desquels tournent un rang de perles entre chaque dent, et il y en a sept autour de la jupe, on y fixe une grosse rose d'une perfection charmante comme finesse et imitation.

La coiffure, assortie, se composait simplement de plusieurs rangs de perles posées en ruban sur les cheveux et soutenant une grose rose fixée de côté et presque en arrière. Les fleurs, toutes charmantes, ornant cette toilette, sortaient de la maison Guélot, dont les magasins renferment déjà, en ce moment, quantité de nouveautés printanières pour garnitures de chapeau.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de roses détachées, de perles blanches et de ruban bleu. — Cheveux noués un peu haut; deux coques et frisures légères semées entre et au-dessus des coques; longue boucle accompagnant l'oreille; natte en trois posée en diadème; frisures follettes s'en échappant, formant une légère bordure sur le front; bandeaux ondulés. Voir la gravure pour plus amples renseignements.

Coiffure ornée de velours rouge et or. — Trois petits bandeaux ondulés à l'épingle, traversés dessus et dessous par un petit lacet d'or, et continuant sous le chignon, qui se compose d'une coque de lacet d'or et pleine de boucles légères tombant dessus; le tout assez élevé.

Pouf de velours rouge tuyauté, de forme ovale; au milieu, aigrette or et jais; coques de ruban d'or et bouts tombant jusque sur la jupe de la robe.

PÉTRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(1 et 2.). — *Coiffure grecque, exécution.* — Faites de chaque côté de la raie une ondulation sur toute la largeur du bandeau, puis relevez les cheveux tous ensemble, ainsi que pour une coiffure à la chinoise, et attachez-les assez haut pour que les coques ne puissent pas descendre plus bas que l'oreille.

Ceci fait, peignez l'ondulation et crépez-la légèrement en dessous; posez cette mèche presque à plat sur les cheveux relevés, en ayant soin de laisser la tempe découverte.

Séparez ce bandeau par trois bandelettes de velours ou lacet d'or, puis, avec une épingle, vous ferez ressortir vos ondulations, de façon à former trois bandeaux peu bouffants.

Derrière, chignon de coques mélangé de frisures légères.

POSTICHES

La vente des faux cheveux est pour nous une source de bénéfices qu'il importe de ne pas négliger. Nous comprenons donc l'intérêt avec lequel nos lecteurs ont accueilli nos derniers dessins de postiche de dames, et à l'avenir nous continuerons à donner tout ce qui paraîtra de nouveau.

Si la vente augmente de jour en jour, la concurrence est aussi plus nombreuse et plus active. Depuis quelques années, il s'est formé à Paris plusieurs maisons spéciales de postiches qui ne laissent pas que de nous faire beaucoup de tort; ces maisons, faisant de la réclame et vendant soi-disant à des prix fa-

Imp. Mariton.

640



LE BON TON

1er Avril 1865.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.



BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

Avril 1865.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris. 64. Rue Ste. Anne.

Lith. Michelet, Par

Nos. 1 & 2, Coiffures par Mr. SYRET, Professeur, 17, Rue Monthyon.

Nos. 3 & 4, Coiffures par Mr. DESMARETS, Professeur, 16, Rue Boucher.

buleux de bon marché, vendent en réalité plus cher que nous ; seulement, ils possèdent l'art de parer leur marchandise, et de faire quelque chose avec rien. En voici un exemple :

J'ai vu un chignon natté composé de cinq nattes à trois ne pesant pas plus de trois onces, dont les cheveux mesuraient à peine trente centimètres avec un léger recouvrement un peu plus long ; la tresse à 1 M moitié cheveux lisses et crépés était montée sur un bourrelet garni de coton.

Je laisse mes lecteurs à même de juger le prix de revient de cet ouvrage, qui étalait dans la montre ses cinq nattes magnifiques, que plus d'une dame lorgnait d'un œil d'envie.

Je me hâte d'ajouter que toutes ces maisons ne font pas ainsi tout pour le coup d'œil ; qu'il en est de très consciencieuses auxquelles nous devons beaucoup, car elles ont contribué à la vogue du postiche en créant incessamment de nouveaux modèles, et surtout par la perfection de leur ouvrage.

Prenons donc exemple sur ces derniers : choisissons de bons modèles, et soutenons la concurrence par la supériorité de nos produits.

Les trois modèles que nous donnons aujourd'hui sont d'une exécution facile. Le premier est un chignon-papillon ; sa forme indique assez la manière dont il doit être monté. Nous avons fait dessiner notre cache-peigne frisé du côté de la monture, afin que l'on puisse facilement le copier. Pour cache-peigne, il y a différents genres, mais je pense que le quadrillé a l'avantage sur les autres de mieux graduer les cheveux.

La natte-diadème que nous donnons est celle qui se porte le plus en ce moment. Elle se monte comme les autres ; seulement, on prendra des cheveux plus courts et on les mélangera d'une partie de crépés, puis l'on fera la monture très longue, de façon à ce que le gros de la natte se trouve bien au milieu.

J. SYRET, *professeur.*

(3.). — *Coiffure avec diadème et cordelière d'or.* — Les cheveux sont relevés presqu'à la chinoise, excepté une petite partie sur les tempes qu'il faut onduler. Après avoir noué les cheveux assez haut, posez un devant de petites frisures très légères sur le bord du front ; posez ensuite le diadème ; relevez les côtés en cornet, et terminez la coiffure de derrière comme la suivante, en faisant passer et repasser dans les frisures une cordelière, dont l'extrémité est ornée d'un gland d'or.

(4.). — *Coiffure de mariée.* — Les raies sont tirées un peu en arrière des oreilles ; les cheveux de derrière sont noués un peu moins bas qu'en ces derniers temps ; faites une petite Marie Stuart avec les cheveux des tempes se prolongeant et finissant à presque rien derrière les oreilles. Avec la partie supérieure des bandeaux, faites trois petits rouleaux tournés en arrière et formant torsade qui encadre bien la Marie Stuart. Deux coques sur la nuque soutiennent et aident à tenir un peu éloigné de la tête un cache-peigne de frisures très légères et bien étagées. La guirlande doit être courte. Des brandons détachés sont mélangés parmi la frisure.

DESMAREST, *professeur.*

LES TULIPES

—

Parmi les gens que le sort s'est ingénié à rendre heureux, c'est-à-dire, ceux auxquels la fortune a fait une part, ceux auxquels les maux de la vie, tels que : le duel, la maladie, l'adultère, la faillite, le crime et tant d'autres sujets d'angoisses laissent du répit parmi ceux enfin que l'ange de la destinée a marqués au front d'un signe de paix, de bien-être et d'insouciance, combien y en a-t-il qui aient su éviter les petites misères de la vie ?

Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, sans parler des tourments que constitue une collection des œuvres de Callo, de faïences précieuses ou même de papillons, quels ne sont pas les cruels, poignants et dévorants soucis qu'apporte avec lui le sentiment d'un album de timbres-poste incomplet !

N'y manqua-t il que la remembrance d'un prince moricaud des îles Galopagos ou d'un chef sauvage de la terre de Wan-Diemen; c'est assez; le martyr commence jusqu'à ce qu'on se le soit procuré.

N'est-ce pas, pauvres victimes de l'oisiveté, vous les savez, ces tourments ?

Eh bien! sachez aussi pour vous relever du reproche que vous font vos amis, vos parents, vos confesseurs, vos femmes, vos maris, vos pères, vos maîtresses, vos mères; pour vous absoudre des sourds remords que vos consciences imposent tout bas à vos ridicules... sachez que vous avez été surpassés dans votre immense folie, et cela à ne jamais y atteindre!

Mais alors, diront quelques uns d'entre vous (car la manie du timbre-poste n'exclut le bon sens qu'en ce qui la touche), ce fut par des gens de Bicêtre ou de Charenton, des vieillards en enfance ou des hommes fanatisés par une conspiration, une idée religieuse...

A quoi je répondrai : non.

Et voyez ici la main du Tout-Puissant, car ceux dont il s'agit étaient des hommes actifs, industrieux, calculateurs, venus dans un siècle de haute raison et appartenant à la nation la plus grave du monde, si, au préalable, on écarte de la liste les Espagnols : j'ai nommé les Hollandais.

L'on saura tout à fait ce dont il s'agit, si j'ajoute que l'important, le capital, le suprême objet de leur passion la plus ardente, de 1630 à 1640, était de posséder des oignons de tulipe.

Dix ans. Pas plus.

Dam! la passion mène vite les hommes.

Auget Ghislen de Busbecq, diplomate flamand envoyé par sa patrie en Orient pour y conclure des traités, était en même temps grand amateur de plantes au sein d'une nation réputée elle-même pour sa ferveur au culte de Flore.

Il rapporta de Constantinople à Harlem les premiers oignons de tulipe.

Dans le principe la tulipe fut appelée tulipan, à cause de sa forme et de sa couleur qui la font ressembler à un turban turc. (Dictionnaire de la conversation.)

La faveur ou plutôt la fureur ne tarda pas à s'attacher à la multiplication des oignons rapportés par le diplomate.

Notamment, de 1634 à 1637, l'agiotage et le commerce des tulipes prit à Harlem, à Utreck, à Rotterdam, à Amsterdam le caractère d'un vertige épidémique.

Un seul oignon de la race dite *Semper Augustus* et que, naturellement, une cuisinière moderne évincerait d'une botte comme impropre était coté au marché aux fleurs trente mille florins des Pays Bas, près de quatre-vingt mille francs, c'est-à-dire, en valeur actuelle, plus de deux cent mille francs.

Etrange puissance de la mode! Surprenante destinée d'une motte de terre, à qui le plus ou moins d'humidité donne le pouvoir d'engraisser une tulipe *Semper Augustus* valant trois fortunes raisonnables.

Selon Munting, un savant botaniste, et plus encore un horticulteur monomane, il se fit, dans certaines villes Nerlandaises, pour plus de dix millions d'affaires en tulipes dans l'espace d'une année.

Par ce seul exemple, on peut juger de ce que l'importation de la tulipe dut faire revêtir de formes à l'extravagance humaine.

Naturellement, et bien que les chroniques du temps n'en repportent pas d'autres menus exemples, on doit voir d'ici :

Les brutaux assassiner;
Les cupides voler;
Les femmes faillir;
Les joueurs se ruiner;
Les honnêtes gens mentir;
Les orgueilleux s'assouplir;
Pour un oignon!

En vérité, il faut avouer que s'il est des objets d'aversion, des espèces réprouvées, telles que : la clef d'acier pour arracher les dents et la punaise domestique, il en est, par contre, d'autres bien privilégiés, comme par exemple le timbre-poste déjà nommé et la tulipe *de cujus.*

Car ce n'est pas seulement la Hollande qui a honoré la tulipe et Harlem, qui la révère

encore, mais en Turquie, son berceau, elle est toujours l'âme d'une fête mobile des plus célèbres et des plus originales.

C'est à Constantinople que se célèbre le rite sous le nom de *fête des tulipes*.

Pour l'ordinaire, le prétexte en est la naissance d'un fils du sultan, ce qui revient à dire que la fête est capricieuse.

En voici la mise en scène :

Le harem d'été qui domine le Bosphore forme le couronnement d'une sorte de promontoire dont la base est ceinte de meurtrières et de bastions hérissés de canons.

C'est un palais enchanteur avec des jardins magiques; bref, une habitation de prince d'Orient : c'est tout dire.

Un double cordon de cyprès d'abord, puis ensuite d'orangers et de citronniers, toujours en fleurs, intercepte la vue de tous côtés, aussi bien à ceux du dehors qu'à ceux du dedans.

Au centre de ce collier verdoyant sont disposés des parterres de toutes espèces, notamment de roses et de tulipes du plus grand prix, dont les plans sont sans cesse renouvelés.

En telle sorte que lorsque, par un beau soleil, il est donné de voir ce spectacle, on se croirait vraiment transporté dans un des châteaux imaginaires qui sont décrits dans les *Mille et une Nuits*.

Supposons donc (ce qui n'est malaisé) qu'il vient de naître un fils au sultan.

Dès le matin, toutes les femmes du harem, prévenues des réjouissances de la soirée, se parent de leur mieux, et cherchent par mille distractions à abréger les heures du jour, car elles sont friandes du plaisir vraiment féminin (on verra tout à l'heure) qui leur est réservé. Les unes pour en avoir entendu parler par celles qui l'ont déjà pris et celles qui l'ont déjà pris pour le reprendre encore, et ainsi de suite.

Dès que la nuit est close, des serviteurs avec toute la célérité que leur permet leur grand nombre piquent devant chaque bouquet de roses, au pied de chaque tulipe un verre de couleur qui, par la vivacité de sa lumière, double l'éclat de la fleur en gardant pour lui-même son flamboyant enchantement.

Il résulte alors de la profusion de ces illuminations des feux de Bengale qui éclatent partout et de mille autres raffinements de luxe et de profusion un ensemble délirant, auquel des fanfares bruyantes et folles achèvent de prêter le caractère féerique.

Mais voilà qu'aussi le canon en détonnant, la mousqueterie en pétillant au pied du promontoire viennent jeter le trouble et l'ivresse au sein des royales châtelaines.

C'est le signal !

Elles s'élancent au milieu des parterres, et, mises en démence par cet effort surhumain de luxe, de lumière, de tintamarre et d'entrain, elles se mettent à saccager les fleurs avec la furie d'une jalouse brisant le portrait de sa rivale.

Fleurs contre fleurs, la victoire reste aux femmes.

Mais abrégeons, Timothée Trimm ne me le pardonnerait pas.

Enfin, la bataille est gagnée; il ne reste plus rien de cet appareil pour lequel il semble que la végétation et la source du feu ont été épuisées.

Avec la dernière fleur est morte l'ardeur guerrière, mais non pas l'enthousiasme et les chauds souvenirs, car, durant toute la nuit, les jours suivants et bien encore par-delà, ce ne sont au sérail que récits d'épisodes de la fête des tulipes ou vœux ardents pour la *naissance* d'un nouveau prince.

Dans le langage des fleurs, les tulipes sont le symbole de l'orgueil et de l'ingratitude.

Qu'en dites-vous, gentilles sultanes?

Le rapprochement fait-il assez contraste?

G. DÉTOUCHE.



THÉATRES

—

OPÉRA-COMIQUE. — Le *Saphir*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. de Leuven, Michel Carré et Hadot, musique de M. Félicien David. — Personne n'ignore aujourd'hui que le sujet du *Saphir* a été emprunté à la comédie du Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien.* Les auteurs ont condensé action de cette longue comédie en trois actes, qu'ils ont semés de situations gaies, de saillies amusantes, d'imbroglios divertissants, mais dont le tort est de ne rien présenter de bien neuf Ils ont transporté la scene à la cour de Navarre. Le héros de Shakespeare, Bertrand, comte de Roussillon, s'appelle à Favart Gaston de Lusignan C'est un vert galant, un séducteur de bonne mine, un de ceux que « les maris font toujours rire » et qui professent pour le mariage une aversion profonde. Aussi, jugez du désappointement de notre Don Juan, lorsqu'un beau jour il se trouve bel et bien marié, par ordre de sa souveraine, à une jolie fille à laquelle il fait la cour, uniquement en vue de lui conter fleurette, mais qui a pris la chose au sérieux et s'est éprise de grande passion pour son séducteur. Cette jeune fille, nommée Hermine, a sauvé le jeune prince de Navarre en danger de mort, et, pour prix de son service elle demande à la reine de la marier au comte Gaston de Lusignan. Aussitôt les cierges sont allumés dans la chapelle du château, le chapelain est à son poste, et, devant toute la cour, le comte, amené là sans savoir où on le conduisait, est forcé d'échanger avec Hermine l'anneau nuptial Il enrage, et son premier soin est de se soustraire à un hymen qui lui a été imposé. Il part pour l Italie, en annonçant à sa femme qu'elle n'aura réellement le titre et les droits d'épouse que le jour où il aura passé au doigt certain anneau orné d'un saphir, bijou de famille qu'il tient de son père. et dont il ne se sépare jamais. Lorsqu'il revient en Navarre, un an après il est fort surpris de trouver son château en fête. Sa femme, plus charmante que jamais, cherche à oublier les ennuis d'un veuvage anticipé au sein des plaisirs. Cette découverte flatte médiocrement l'amour-propre de notre héros qui finit par tomber éperdument amoureux de sa femme. Nous ne dirons pas comment le *Saphir* retrouve sa place au dénouement. Nous laissons au lecteur le plaisir de la surprise.

AMBIGU. — Les *Deux Diane*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Paul Meurice. — Le drame qui vient d'être représenté à l'Ambigu Comique n'est pas très riche en situations dramatiques : à l'exception de deux scènes. il serait, je crois, difficile d'y trouver prétexte au moindre attendrissement. M. Meurice a tiré sa pièce de son roman les *Deux Diane*. On peut dire aujourd'hui de *son* roman, puisque celui sous lequel il avait paru, M. A. Dumas a officiellement déclaré qu'il ne l'avait pas même lu. Le roman est fort intéressant, et la pièce a été coupée dedans avec habileté, et résume parfaitement l'œuvre première. Le rôle d'Henriette de France a peu de valeur, et celui de Diane de Poitiers est écourté. C'était là une figure assez belle pour la traiter moins cavalièrement et surtout avec une couleur historique aussi peu vraie. Ce drame est monté avec un grand luxe de décors et de costumes : la mise en scène est superbe, et M. de Chilly n'a pas fait les choses à demi.

La pièce est très bien jouée par Melingue, Clément Just, Mmes Périga et Manvoy.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIERE. 57, Davies street, Berkeley square.

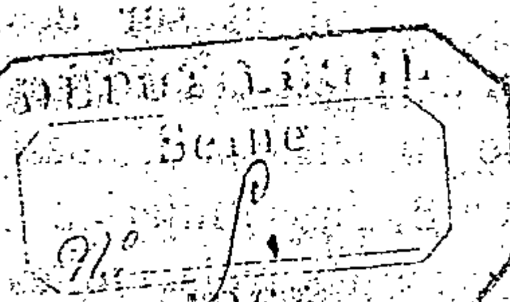
Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.

XXXIe ANNÉE. 5e LIVRAISON. 1er MAI 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



IL est de bon ton actuellement d'aller aux courses. Bientôt on devra connaître Gilles, Saint-Contest ou Astrolube aussi bien et même peut-être mieux que la pièce littéraire en vogue. Il sera important de savoir à qui appartiennent les chevaux que je viens de nommer, et d'être exactement au courant de leurs prouesses ; enfin, Gilles, Saint-Contest et Astrolube deviennent des personnages importants.

Ce n'est plus comme au moyen âge, le chevalier le plus valeureux qui obtient un sourire des dames, mais c'est celui dont le cheval est le plus agile ; pourtant, dit-on, nous sommes en plein progrès.

Une jolie femme, pour aller aux courses, fera les plus grandes folies, relativement à sa toilette ; elle restera dans une sérieuse anxiété jusqu'au moment où sa robe devra lui être livrée, et cependant peut-être Astrobule aura-t-il seul tous les regards ; aussi, pour punir messieurs les adorateurs de chevaux, nos belles élégantes ne devraient se montrer que masquées à ces théâtres où maître cheval est le héros.

Dans les entr'actes, il n'y aurait pas au moins, faute de Gilles, de gracieux visages à contempler, et l'on arriverait certainement à faire remonter vers les étoiles ces esprits si emportés sur de fringants coursiers. Je puis vraiment dire remonter vers les étoiles, car de nos jours les femmes en sont couvertes ; les rayons du soleil viennent se refléter sur les voiles, sur les

chapeaux eux-mêmes ; enfin, cela produit un effet étrange : une foule d'étincelles semblent jaillir des tribunes où se réunissent les dames.

La mode des courses est tellement accréditée, qu'il n'y aura bientôt plus rien d'étonnant d'entendre un bambinet dire à un visiteur : Le cheval du baron F. a eu un un premier prix, celui du comte de L. le second. Enfin, cet engouement de voir courir est devenu une grande passion : les oiseaux eux-mêmes vont aux courses, et, comme ils n'ont pas de ces équipages bientôt aussi haut qu'une maison, ils se perchent sur les chapeaux des amateurs.

Il y a des messieurs qui critiquent la vogue de la crinoline ou des chapeaux étoilés, eh bien ! chères lectrices, parmi les moqueurs, beaucoup sont encore plus excentriques que nous, car j'ai vu de vrais chapeaux d'hommes de forme haute presque ordinaire ornés devant, au milieu, par une tête d'oiseau et même par des colibris entiers. On choisit de préférence des oiseaux des îles, aux plumes d'un beau vert émeraude. Le corbeau n'est pas admis ; peut-être a-t-il peur de maître renard.

Les perroquets sont les mieux en cour, grâce à leur couleurs chatoyantes ; enfin, ceci n'est qu'un tout petit échantillon des excentricités des modes masculines, il est certain que si je voulais chercher je trouverais encore bien des nouveautés plus ou moins singulières à signaler, mais revenons un peu à nous.

Nos chapeaux méritent peut-être aussi un peu de critique rapport à la profusion d'oripeaux qui les ornent, mais, en vertu de la grâce de leur forme, on peut demander pardon.

J'ai vu dans la maison Léontine, ancienne maison Stéphanie, un ravissant modèle en crêpe blanc, orné simplement sur le bord de la passe et dans l'intérieur par un bandeau de velours noir, sur lequel étaient fixées cinq étoiles d'or mat, de grandeurs graduées en commençant par celle du milieu, derrière, mêmes bandeau et nœud en crêpe blanc lissé à larges bouts.

Un autre est en crêpe-gaze bleu, derrière, trois longues coques retombent sur des barbes de même gaze, à la tête des coques on fixe un demi-cercle en acier poli, aussi large qu'un ruban n° 3, dans l'intérieur, bouillonné de crêpe orné par trois étoiles assez grandes, en perles d'acier.

Un autre en tulle blanc, poudré d'or, est orné derrière par un demi-cercle plat comme un ruban et de même largeur que celui cité plus haut, mais en or dans l'intérieur, fruits d'or, feuillage vert et neige de tulle.

Un ravissant modèle est en crêpe rose, la petite passe-fanchon semble vouloir se dissimuler coquettement dans les plis d'une écharpe de même crêpe se nouant au-dessus des brides. Dans l'intérieur groupe de fines roses de mai avec branche allant rejoindre le dessus de la passe ou se retrouve encore, sous les plis de l'écharpe, un groupe de trois petites roses. Sous le menton, sur le lien du nœud, se trouvent également trois roses.

Un autre, non moins joli, se compose d'une passe-fanchon en crêpe vert printemps, orné derrière, à moitié seulement, par un demi-cordon de violette, et de l'autre par une demi-écharpe en crêpe formant au milieu un nœud cache-peigne à bouts bordés de blonde, dans l'intérieur violette et tulle bouillonné.

Une passe-fanchon en paille de fantaisie est ornée derrière par un velours ayant la largeur d'un ruban n° 2, ce velours forme au milieu un nœud à longs bouts ; depuis le bord de la passe jusque vers ce nœud un court feuillage rond comme celui du géranium, mais plus petit et accompagné de fruits rouges, se trouve fixé et vient tourner derrière ; même feuillage dans l'intérieur et tulle blanc.

Un chapeau en tulle blanc est couvert de feuilles de roseau, accompagné de fruits de fantaisie en imitation de perles fines, à chaque extrémité des feuilles tombant derrière se trouve une grosse perle fine. L'intérieur est garni de feuilles assorties.

Un autre en tulle blanc est complètement

couvert de pâquerettes des champs ; au-dessus des brides, longues barbes en tulle semées de pâquerettes vers les extrémités.

Le même genre de modèle est répété en mauve avec semis de violette ; derrière, galerie de peigne en acier travaillé à la tête de larges coques tombante en gaze mauve et à bouts très larges bordés d'un cordon de violette.

Un autre est en tulle noir, pailleté de perles d'un vert minéral foncé, mais chatoyant comme les ailes de ces insectes dits *courtillières ;* sur le côté de la passe et dans l'intérieur touffe d'épis d'avoine et herbe du même vert sombre.

Ce dernier modèle est très distingué pour petite toilette.

Les magasins de Guélot sont, dès à présent, tout en fleurs comme le seront nos jardins ; il est impossible de se faire une idée bien parfaite de l'immense profusion de fleurs ravissantes qui sé trouve réunies dans les magasins de Guélot ; puis, à côté des plus belles roses, des fleurs les plus naturellement imitées, on remarque toutes les merveilles écloses dans le monde de la fantaisie, où l'on remarque de charmantes originalités.

Ce monde étrange, parmi lesquels se trouvent des fleurs en paille, des fleurs à cœur d'acier, des fruits en perles fines, des herbes, des épis verts en paillons, des étoiles, des croissants d'or ou d'acier posés parmi des feuillages, tout cela produit un effet tout fantastique et l'on ne peut quitter les magasins de Guélot sans y avoir fait choix d'une parure de fleurs pour chapeau, théâtre ou soirée.

Avant de causer un peu des robes je n'aurai garde d'omettre de rappeler au souvenir de mes lectrices le nom de Josselin ; car, sans un corset irréprochable, une toilette serait incomplète ; quoi de plus charmant, en effet, que les modèles créées par Mme Josselin.

En ce moment où les chaleurs, les temps orageux fatiguent beaucoup de personnes, les corsets que je vous recommande sont vraiment d'un usage mille fois préférable aux autres.

Mme Josselin a combiné, étudié les moindres détails de ses corsets avec le plus grand soin, il est impossible qu'ils puissent nuire à la santé, car on ne peut leur reprocher la moindre pression dangereuse, et les baleines qui s'y trouvent mêlées sont d'une souplesse si grande qu'il n'y en a aucune qui se fasse sentir ; les corsages des robes habillées portés avec le corset Josselin sont rehaussés par une grâce toute particulière.

Parmi les toilettes que j'ai dernièrement vues, j'ai remarqué une charmante jeune femme ayant une robe en taffetas havane clair, à rayures de même nuance mais plus foncées.

Le bas de la jupe est simplement garni par des découpures en popeline unie de même nuance que le fond, et formant des dents aiguës dans l'intérieur ; mais au bord de la jupe, une petite passementerie en soie de teinte foncée comme les raies et perlée d'acier orne le bord des dents.

Corsage à taille ronde un peu courte, la jupe se monte sans plis sur le devant et imite la robe princesse.

Les manches sont presque droites, ornées en haut et en bas par une découpure en popeline unie encadrée, comme celle de la jupe, par une passementerie perlée d'acier.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Le genre de coiffure définitivement adopté ne brille pas par la difficulté d'exécution. La description de l'une pourrait s'appliquer à toutes : cheveux ondulés, nattes et frisures, voilà le fond de ces coiffures qui ont remplacé le charmant style Louis XV ; le tout orné d'un peu de ruban et de beaucoup de quincaillerie d'or, d'argent ou d'acier.

BIBLIO... IMPR...

L'on commence pourtant à voir les fleurs, ces ornements naturels des belles coiffures, reprendre faveur. On en pose de petits bouquets détachés sur des bandelettes ou des branches légères, qui remplacent le velours. C'est l'ornement que j'ai choisi pour ma coiffure, à laquelle il convient par sa simplicité.

Exécution de la coiffure de mariée. — Ondulez tout le bandeau, puis attachez les cheveux très haut, et séparez le bandeau par les deux traverses de fleurs. Derrière, faites deux coques, que vous séparez par une branche de fleurs qui remplace le peigne.

Le voile ne couvre pas la figure; il est fixé derrière la première branche de fleurs.

Coiffure ornée de perles, exécution. — Ondulez la mèche de devant; prenez les petits cheveux qui garnissent les tempes pour faire quelques petites boucles très légères sur le front; bandeau plat; attachez les cheveux tous ensemble; en faire une natte que l'on disposera autour d'un cache-peigne frisé, placé un peu haut. Fausse natte montée en diadème, posée à deux centimètres du front; entre ces deux nattes, faites une série de petites boucles très crépées et fixées avec des épingles-neige.

Ornement de perles d'or disposées à la grecque.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1, 2, 3. *Coiffure genre grec.* — Trois bandeaux ondulés, séparés par des bandelettes ornées de rangs de perles; chignon de frisures surmontant un chignon en cheveux lisses crépés à l'intérieur.

Peigne forme grecque orné de perles.

Branche de roses posée sur le côté gauche de la tête.

Coiffure ornée de lilas et ruban. — Bandeaux légèrement crépés, roulés les uns en dessus, les autres en dessous; chignon de plusieurs coques crépées un peu brisées.

Branches de lilas détachées; ruban courant à travers les bandeaux.

PETRUS, *professeur.*

La coiffure 4 et 5 est ondulée comme à l'ordinaire, deux bandeaux superposés et en forme de corne; lesdits bandeaux sont faits de chaque côté; les cheveux des tempes sont laissés tout préparés et attendent la première bandelette; relevez ensuite les tempes sur la bandelette elle-même; une touffe de frisures est préparée d'avance et dispersée en tous sens graduellement; une deuxième bandelette est posée dessus les frisures; chou de coques derrière; les cheveux sont attachés.

AUBERT, *professeur.*

SOIRÉE DE COIFFURES

AU PROFIT DE LA SOUSCRIPTION DESTINÉE A ÉRIGER UN MONUMENT A JASMIN

Une grande soirée de coiffures, organisée par M. Croisat au nom du comité de Paris pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jasmin, l'illustre coiffeur-poëte d'Agen, a eu lieu le 21 avril.

Des circonstances que nous n'avons pas à apprécier ont nui à cette réunion, et, sur huit professeurs dont les noms figuraient sur le programme, deux seulement ont tenu parole, MM. Desmarets et Bisterweld. Ces professeurs ont coiffé avec le talent que tout le monde leur connaît, mais il n'est pas moins regrettable que leurs collègues aient privé cette soirée de leur brillant concours, alors surtout qu'ils étaient inscrits au programme.

On a remplacé les coiffures absentes par des pièces de vers. M. Olivier Rolland, un coiffeur-poëte dont les poésies pleines de cœur et



BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

LE BON TON

Journal de Modes

1er Mai 1865.

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

On s'abonne au Bureau ; rue Ste Anne, 64, à Paris.

de sentiment sont trop peu connues, a dit avec beaucoup d'âme son *Art du coiffeur*, une de ses meilleures pièces.

M. Lachambaudie, le poëte populaire, a dit quelques-unes de ses fables ravissantes. Une chanson en langue d'Oc, de Jasmin, a été très bien chantée par un jeune homme dont nous regrettons de ne pas savoir le nom.

En somme, cette soirée a été brillante et elle a produit néanmoins une recette de 323 fr., et une souscription faite séance tenante par les soins de M. Laroque, d'Agen, a ajouté une centaine de francs à cette somme.

Remercions en terminant M. Croisat, l'organisateur de cette petite fête, pour le zèle qu'il a déployé dans cette circonstance, où son initiative dans l'affaire du monument de Jasmin, la gloire de la corporation, a été très remarquable.

L. G.

LES COIFFURES POUR CHAPEAUX

Les chapeaux actuels ont subi une telle transformation, qu'il est bon, je crois, d'en dire quelques mots pour que nos confrère de province et de l'étranger puissent faire à nos belles Parisiennes des coiffures en rapport avec leurs chapeaux.

Depuis trois ou quatre ans, les coiffures basses ont pris dans toutes les classes de la société.

Mesdames les modistes faisaient toujours des chapeaux en désaccord avec nos coiffures. Les épigrammes et les petits coups de langue de ces dames n'ont pu empêcher cette mode de prendre universellement.

La mode, cette souveraine capricieuse et exigente, força enfin les modistes à changer leur manière de voir, et par conséquent la forme de leurs chapeaux ; il est vrai que nous n'avons pas perdu pour attendre, et que si elles ont mis trois années de réflexion pour comprendre que leurs chapeaux étaient des couvre-coiffures et non des bonnets de coton, aujourd'hui elles s'en donnent à cœur joie pour nous laisser le champ libre.

Un soupçon de chapeau couvre la tête de nos élégantes ; une passe, un rien orné de fleurs, ruban ou dentelle, ou bien encore des oripeaux d'or, d'argent ou d'acier constituent les soi-disant chapeaux.

Les coiffeurs ont beau jeu ; aussi n'épargnons-nous pas les faux cheveux ; les cache-peigne frisés en grosses boucles sans être crépés, le chignon-bourse et autres sont obligatoires pour le derrière de la tête ; devant, des nattes de quatre vingt centimètres, formant diadème sur des bandeaux ondulés ou des frisures neiges sont, en effet, charmants sous ces petites fanchons.

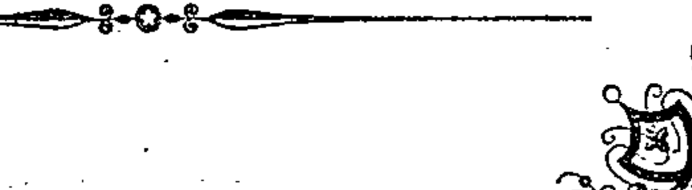
Lorsque l'on marche dans le progrès, l'on ne saurait trop y courrir ; c'est pourquoi nous voyons aussi des chapeaux dit Empire, ou plutôt d'Auvergnate. Je suis loin d'en médire ; seulement (comme dans les faux bons hommes) je trouve que l'on aurait pu modifier cette mode ; et au lieu de faire un fond sur le dessus de la tête, ce qui donne à celle-ci une forme peu naturelle, on aurait pu les monter graduellement pour que les yeux s'y habituent.

Du reste, nous voyons peu de ces chapeaux se porter : on n'ose pas encore, mais cela viendra.

Les coiffures de ces chapeaux futurs ne peuvent être qu'un chignon formant colimaçon sur le sommet de la tête, pour garnir le fond, dans le bas du cou, des frisures légères. Devant, un toupet-neige ou des frisures-boucles roulées garnissant le front seulement.

Les chapeaux dits de voyage casquette, ou de jardin, ont peu varié de forme ; nos confrères sont déjà initiés à ces fantaisies, et savent les coiffures qui s'adaptent à chacune d'elles.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*



DEUX NOMBRES FATIDIQUES

L'ex-lieutenant Westermayer a attiré dans ses filets bon nombre de gens crédules jouant à la loterie et auxquel il vendait des numéros qui devaient infailliblement sortir avec des primes considérables.

Accusé d'escroquerie et condamné en première instance à un an et demi de prison, il a interjeté appel devant la cour de Munich.

Son interrogatoire a provoqué des rires nombreux dans l'auditoire et jusque sur le banc des juges.

La défense s'efforce d'écarter le chef d'accusation en alléguant que l'accusé a la superstition des chiffres, et qu'il était de bonne foi dans « son petit commerce. »

L'expérience a démontré, dit Westermayer dans son interrogatoire, que certaines années et certaines dates exercent une influence désastreuse, non-seulement sur les individus, mais encore sur des générations tout entières.

Rappelez-vous l'année néfaste 1848, et additionnez les chiffres qui la composent, et vous aurez 3 fois 7.

J'ai pris du service le 13 juillet 1841 ; remarquez cette date fatale ! D'abord 13, nombre funeste ; juillet est le septième mois de l'année, et 1841 contient 2 fois 7.

J'ai été 7 ans sous-lieutenant au 14e régiment de ligne, et le jour où je passais lieutenant dans le 13e régiment, je m'attendais à ce qu'il m'arrivât malheur. En effet, je fus révoqué le 7 avril ; le 7 mai, on m'arrêta entre minuit et une heure, c'est-à-dire pendant la 13e heure, et l'on m'enferma dans un violon portant le no 14. Quelques jours après, on m'envoya à la forteresse, où je fus écroué dans la cellule no 34, dont les deux chiffres donnant encore le 7 fatal !

Westermayer, sachant la funeste influence que les chiffres 7 et 3 exercent sur sa destinée, devait être persuadé d'avance que son pourvoi serait rejeté, car la cour se composait de 7 personnes, occupant 7 sièges ; il y avait en tout 13 personnes dans la salle ; les deux tables du tribunal comptaient 7 pieds, et il n'y avait pas jusqu'au gendarme accompagnant l'accusé, dont l'uniforme ne comptât 21 boutons !

HISTOIRE D'UN CROCODILE

L'histoire de ce crocodile est assez curieuse pour trouver place dans nos colonnes.

Il y a une vingtaine d'années ou plus, le chef d'un établissement donnait à manger et à boire, voire même à coucher (il tenait hôtel garni dans la maison), à un grand nombre d'étudiants.

Il était très aimé, car il ne leur demandait pas d'argent comptant. On payait comme on pouvait, très irrégulièrement la plupart du temps. Le brave homme ne se plaignait pas. Il avait raison, puisqu'il a fait fortune.

Or, un de ses locataires, qui était à la fois son convive à la table d'hôte et son client au café, avait fini par lui devoir une somme assez ronde, — quelque chose comme 800 fr.

Ce jeune homme se trouvait très embarrassé pour acquitter une dette aussi fabuleuse. Et, de son côté, son hôte voyant un pareil chiffre, commençait à faire la grimace et à réclamer un petit à-compte.

L'étudiant cherchait en vain un moyen honnête de payer, quand le hasard le servit à souhait.

Un jour qu'une pénurie complète l'avait poussé chez un marchand d'habits pour y changer ses vêtements contre des espèces. Il aperçut, gisant parmi un tas de vieilles défroques mises au rebut, un crocodile très mal empaillé et dont les écailles étaient dans le p[illegible]s piteux état.

— Combien voulez-vous me vendre cette vieille horreur? demanda-t-il au marchand.

— Dix francs ! reprend celui-ci.

— Ah bah ! trente sous, ajoute le jeune homme. Est-ce une affaire conclue?

— Arrangée, dit en terminant l'honnête commerçant.

L'étudiant emporta sous son bras son acquisition, et la transporta chez lui, tout en la dérobant aux yeux de son hôte.

Il travailla avec ardeur pour remettre à neuf son vieux crocodile.

Quelques jours se passèrent.

Un matin, son hôte vint désagréablement le surprendre au lit pour lui toucher quelques mots de sa créance.

Il va sans dire que notre héros n'avait pas un sou à lui donner en à-compte; mais le malin jeune homme avait eu soin de laisser entrebaillée la porte du cabinet où se trouvait le crocodile complétement restauré.

Tout en s'expliquant avec son client, l'hôtelier allait de droite et de gauche dans la chambre, et jetait de temps à autre un coup d'œil furtif sur le mystérieux cabinet.

Enfin, ne pouvant contenir plus longtemps sa curiosité :

— Quel diable d'animal conservez-vous donc derrière cette porte? demanda-t-il au jeune homme.

C'était là que l'attendait l'étudiant rusé.

— Oh ! c'est une relique bien précieuse pour moi, répond ce dernier d'un ton de tristesse admirablement jouée; elle me provient de mon excellente mère ! Ma mère la tenait de son frère, ancien capitaine de vaisseau. Dieu garde son âme !

Pendant ce temps, l'hôtelier était entré dans le cabinet et tombait en extase devant l'amphibie.

— Savez-vous, dit prosaïquement alors le marchand de vin, que ça ferait une jolie enseigne pour une boutique. J'ai mon idée. Voyons, soyez raisonnable : vous me devez de l'argent, nous pourrions nous arranger.

— Moi ! commettre un pareil sacrilége ! Donner pour enseigne à un cabaret le crocodile de ma mère ! Non ! jamais !

Le brave cabaretier voulait maintenant obtenir à tout prix le crocodile. Il fit à l'étudiant des propositions insensées. Celui-ci résistait; mais cédant aux instances de l'hôtelier, il finit par le lui abandonner, moyennant l'acquit de sa note et un crédit de douze cents francs pour l'avenir.

Le marché ainsi conclu, le crocodile fut suspendu au plafond de la boutique. Cet animal féroce devint la source de la fortune de son acquéreur. Tout le quartier voulait voir le monstre.

Deux ou trois marchands se sont succédé depuis dans cet établissement et ont fait d'excellentes affaires, grâce à ce dieu lare d'un nouveau genre.

Aussi l'autre jour, quand le dernier successeur a fait vendre ses meubles pour cause d'expropriation, il n'a pas voulu se dessaisir du crocodile, et l'a emporté pieusement avec lui dans un fiacre.

THÉATRES

Théatre-Français. — L'*Œillet blanc*, comédie en un acte, en prose, de MM. Alphonse Daudet et Ernest Manuel. — La donnée est intéressante : elle nous montre un jeune gentilhomme émigré en Angleterre et bravant l'échafaud révolutionnaire pour venir cueillir en France un œillet blanc que désire une comtesse devant laquelle on avait osé soutenir que l'héroïsme en amour n'existait plus. C'est pour donner un démenti à cette hérésie que notre marquis traverse l'Océan et pénètre résolûment au château de la comtesse, occupé maintenant par le conventionel Vidal et sa fille, une patriote éprouvée, toute pétrie de sentiments civiques, mais fort ignorante des choses de la galanterie raffinée de son siècle.

Surpris par elle, le marquis, un véritable

page amoureux, courrait le risque d'être dénoncé, si une femme pouvait jouer ce rôle indigne; elle préfère le sauver et lui ouvre la porte. Mais quoi! repartir sans emporter l'unique œillet qui décore la fenêtre de la belle citoyenne! allons donc, c'est impossible, et, avec l'insouciance de la mort, particulière à la noblesse d'alors, il refuse le salut, au grand ébahissement de Mlle Vidal qui, devant cet entêtement chevaleresque, se sent troublée, vaincue, et finit par accorder le fameux œillet, don de son fiancé, et par se jeter aux genoux de son père le conventionnel pour implorer la grâce de cet inconnu qu'elle avait caché dans sa chambre.

Et le marquis se rembarque, en emportant sa fleur et en laissant dans le cœur de sa protectrice un souvenir qui eût suffi à deux auteurs de drame pour coudre quatre actes à celui que je viens d'esquisser et qui ferait un ravissant prologue. C'est là son seul tort. On peut aussi lui reprocher une certaine longueur dans l'exposition, qui contient, sans besoin, une histoire d'enlèvement tout à fait en dehors du sujet, ce qui donne encore à la pièce plus de ressemblance avec un premier acte de drame.

C'est Mme Lafontaine qui joue le marquis; elle est charmante en travesti, quoique sa petite taille et sa grâce féminine enfantisent un peu trop le personnage qui paraît sortir d'une bergamotte.

Théatre du Chatelet. — *Les premières pages d'une grande histoire* font salle comble tous les soirs.

Taillade est admirable de tous points dans le rôle de Bonaparte.

Ambigu. — Le succès des *Deux Diane* est loin de se ralentir, et tous les soirs une foule nombreuse vient applaudir Mélingue, Clément Just, Mmes Périga, Manvoy et Eudoxie Laurent.

Bouffes-Parisiens. — Un *Drame en l'air*, bouffonnerie musicale en un acte, paroles de MM. E. Abraham, A. Marx et H Cartier, musique de M. Canoby. — L'idée première de cette pièce est drôle et eût été très goûtée pour un dénoûment; mais toute une pièce se passant sur la plate-forme d'une colonne ne peut être qu'un long récit. Ajoutez à cela qu'on ne voit que la moitié du corps des acteurs et qu'on pourrait se croire à Guignol.

Un mot a eu du succès, et je me hâte de l'écrire, car il est vraiment bon.

Léonce veut se suicider pour échapper à ses créanciers auxquels il doit 100,000 francs. Désiré l'arrête et lui offre deux louis en lui disant:

— Je suis Américain, je sais comment cela se passe; voilà 40 francs, prenez des arrangements.

Voilà le seul trait de la pièce, il n'est pas suffisant pour faire durer l'hilarité pendant quarante minutes.

La musique de M. Canoby rappelle sa précédente partition de la *Médaille.*

Désiré et Jean Paul ont deux rôles très écourtés qu'ils ont joués avec beaucoup d'entrain.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 6e LIVRAISON. 1er JUIN 1865

Dépôt légal Seine N° 6 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

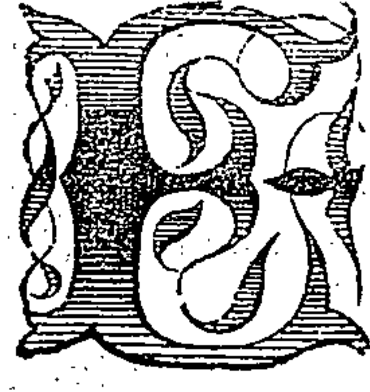
PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

Bibliothèque Impériale

GRAVURE



En toutes saisons, une jolie femme a ses heures de causerie intimes avec son imagination, fée dangereuse et folle, qui trop souvent fait voir en rose ce qui est de sombre couleur.

L'hiver, c'est au coin du feu que l'on pense; l'été, à son lever, on salue le soleil, sans néanmoins lui donner accès; puis, au travers de stores chinois plus ou moins bariolés de personnages étranges, on admire la mer ou la verdure, en se remémorant les murmures flatteurs par lesquels, la veille, on a été acclamée lors de son entrée dans un salon.

On se souvient avec plaisir des mille propros adressés par des courtisans plus ou moins francs, et, parmi ces propos, c'est à ceux qui ont été accueillis par la plus grande sévérité apparente que l'on sourit seule à seule avec la fée perfide, qui, du sourire, amène graduellement l'esprit à la rêverie.

L'heure de s'habiller arrive, et, toute préoccupée du même sujet, on pourrait même dire du même personnage, on interroge son miroir. S'il répond : Tu es jolie, le visage de l'une reflètera simplement une expression malicieuse; celui d'une autre, l'expression d'un bonheur apparaissant sous des apparences parfois trompeuses.

Le fidèle miroir fait-il apercevoir la moindre ride, taches brunes ou rougeurs? vite, avec impatience, on ouvre le mignon coffret de voyage ù sont renfermés ces ta-

lismans de jeunesse et de beauté, au nombre desquels se trouve le *Lait antéphélique* de Candès, plus précieux que jamais en cette saison.

Si toutes les femmes accueillent avec plus ou moins de vanité satisfaite les compliments de messieurs les papillons, que beaucoup se défient de leur sincérité, et, si quelques-unes tolèrent la cour de l'un d'eux, c'est souvent après avoir prémédité un projet de vengeance railleuse contre celui qui cherche à les tromper.

Ainsi, il ne faut pas jouer avec le feu; la femme est, messieurs, soyez-en assurés, aussi malicieuse que le diable. Du reste, je vous conterai ce qui arriva au comte Arthur de C. Ce personnage, toujours mis au dernier goût du jour, se montre partout; il est aux ordres de toutes les jolies femmes.

Mme de B. entendit un jour, dans une causerie sur les chiffons, vanter les foulards de la *Colonie des Indes*. Une dame parla même d'une manière très élogieuse des prévenances que, dans ces magasins, on avait pour les clientes, auxquelles on envoie, sur demande faite franco, une collection charmante d'échantillons de foulards de tous les genres. De n'importe quelle distance, disait-on, on peut réclamer cette faveur, et, le choix fait, la robe arrive également franco à sa destination. — Tiens, dit Mme de B., c'est avec plaisir que l'on doit se passer la fantaisie d'avoir une robe de plus, et surtout une robe de foulard, étoffe d'un porter élégant et charmant en voyage, particulièrement où l'on aime à pouvoir affronter l'humidité tout en étant coquettement habillée, non en dame grise, mais en toilette aux nuances tout à la fois douces et chatoyantes.

Le comte Arthur de C. avait écouté attentivement la conversation féminine, et, le soir même, il adressait aux magasins de la *Colonie des Indes* une demande d'échantillons de foulards, qui arrivèrent poste pour poste. Semés de fleurettes, rayures-cachemire sur fonds blancs, bleu Mexico, pervenche, etc., tout cela passa entre les doigts rosés de Mme de B., qui fit son choix tout en souriant malicieusement, et deux robes ravissantes lui furent envoyées par le magasin de la *Colonie des Indes*.

Dans les causeries féminines, on parle ausi beaucoup des corsets signés Josselin. Ce nom évoque la grâce et la perfection du modelé de la taille. — Moi, dit Mme de B., je ne connais aucun modèle plus parfait et plus souple à l'usage que les corsets de Mme Josselin. J'ai fait plusieurs essais de corsets sortant d'autres maisons, eh bien! il m'était impossible de les supporter; il me fallait ne les mettre que lorsque j'y étais forcée, c'est-à-dire pour sortir à la ville ou pour le bal, et, une fois ma taille emprisonnée dans cet étau, il m'était impossible de prendre part aux repas sans souffrir cruellement après de l'estomac, car les corsets mal faits froissent particulièrement les organes digestifs.

Pour les paresseuses, Mme Josselin a créé de ravissantes ceintures du matin, et, pour les toilettes de bal, un tout ravissant corselet très bas, de façon à ne pas dépasser nos corsages décolletés; enfin, désormais, quant à moi, dit Mme de B., je resterai fidèle aux modèles signés Josselin.

En véritable artiste, Guélot éparpille çà et là tout le monde floral de nos prés, chacune mollement couchée dans les flots du tulle semble s'y reposer paisiblement.

Pour le prochain bal qui doit avoir lieu au Casino, je connais plusieurs dames qui ont adressé à Guélot des commandes, car en partant on emporte bien quelques toilettes toutes faites, mais, une fois arrivée, le désir de briller nécessite toujours de nombreux changements, et, ne voulant pas paraître plusieurs fois en dame blanche ou rose, on expédie vite à Paris des ordres exprès de faire parvenir robes et fleurs nouvelles aussi, entre nous, mesdames, je puis dire cela, puisque ces messieurs n'ont pas accès dans notre salon en ce moment, eh bien! j'en pourrais citer plus d'un qui est aux abois pour satisfaire nos caprices.

— Le rôle de chevalier galant doit finir

par devenir bien fatigant, me répondit à cela une blonde jeune fille.

— Lorsque vous aurez trente ans, répliqua Mme de B..., peut-être aurez-vous moins de compassion pour ces papillons et si, ma toute belle, vous connaissiez celui que l'on a surnommé le *Chasseur de chevelures*, peut-être seriez-vous moins sensible aux petites peines de ces messieurs, peines qu'ils s'imposent volontairement. Croyez-moi, chère Jenny, entre nous il est permis de rire des efforts qu'ils tentent pour nous plaire, car beaucoup entre eux se moquent de celles près desquelles ils paraissent les plus empressés, ainsi le fameux chasseur de chevelures, qui n'est autre que le beau comte Arthur de G..., est un de ceux qui méritent le plus particulièrement coups d'épingles et de griffes...

BIBLIOTHÈQUE

Cela vous étonne, ma charmante Jenny, car depuis hier il est parti exprès à Paris, a-t-il dit, pour aller choisir, pour vous, chez Martougen, une des jolies machines à coudre signés Wheeler-Wilson.

Vous aimez à broder, ma blonde fillette, je comprends ce plaisir, puis, pendant que le lacet court en dessins capricieux se fixer solidement sur votre étoffe au moyen de la petite aiguille que fait mouvementer la jolie machine à coudre; pendant ce temps, tout en dirigeant lacet ponceau ou bleu, vous rêvez une fée, l'imagination brode aussi avec vous et vous fait songer au comte Arthur.

Mais, chère enfant, ce petit M. de G... n'est qu'un chasseur de chevelures, et quant à moi, dit en riant Mme de B..., je suis sertaine qu'il regrettera bientôt de s'être empressé comme un fou d'aller me choisir dans la maison Ménard et Saivres, une mignonnette parure que j'y avais admirée avant mon départ et dont je parlai il y a quelques jours devant lui.

Je vantai à la marquise de G... la fine jouaillerie et le bon goût de la bijouterie simple de MM. Ménard et Saivres, aussitôt garçons d'hôtel furent mandés et le comte est parti.

Mais croyez-vous, Jenny, qu'il soit réellement à Paris? non, ma chère enfant, une lettre de lui l'y remplace; il apportera ma parure, votre machine à coudre arrivera; en attendant les délais de réception exigés pour ces objets, M. de C... papillonne à Trouville.

Vous avez, sans nul doute, ma blonde enfant, entendu parler d'un certain musée de curiosités que le comte Arthur possède à Paris et dans lequel se trouve réunie une collection de casse-têtes, d'armes indiennes et mille autres objets indiens, puis à côté de cela il y a, dit-on, une collection d'échantillons de chevelures de toutes nuances, n'allez pas croire qu'il s'agisse de chevelures prises par des peaux-rouges, non, vraiment non, ces mèches blondes ou brunes lui ont, dit-il, été données par des jolies femmes française, italiennes, espagnoles, etc. Mme de B... disait vrai.

Deux jours après cette conversation le chasseur de chevelures revint avec la parure, et la machine à coudre le précéda de quelques heures.

A la jolie Jenny, héritière fort riche, il fit une cour assidue; à Mme de B..., veuve et châtelaine d'un très beau domaine, il protestait d'un amour fidèle, puis il lui demanda une boucle de ses cheveux dorés comme gage affectueux; la boucle fut accordée!

Quoi, diront mes lectrices, comment une pareille inconséquence put-elle être commise!

Cela ne vous étonnera plus lorsque je vous aurai dit que la boucle blonde n'était qu'une boucle de la perruque que Mme de B... portait pour suivre un des caprices de la mode.

Le lendemain du jour où la boucle fut donnée au *Chasseur de chevelures*, Mme de B... redevint d'un noir d'ébène, couleur véritable de ses cheveux.

Jugez du dépit du comte de C..., lorsqu'il montra à un ami la jolie boucle de perruque.

—Mais, Mme de B... a de charmants cheveux noirs, dit en riant l'ami peu compatissant; et les dames, instruites du fait,

riaient malicieusement lorsque M. de C... se présentait dans un salon. Jenny, comme on le pense, se consola facilement en oubliant le comte Arthur de C...

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque ayant la forme d'un casque. — Les cheveux de la personne que l'on coiffe ne servent pour ainsi dire que de support. Il faut faire un casque très haut avec les cheveux du derrière, et onduler ceux du devant, que l'on relève à la Chinoise en plaçant une forte paire de crépons dessous. Il faut ensuite mettre, à intervalles égales, trois rangées de frisures légères montées sur un fil de fer sur le sommet de la tête, à partir du front. Dessous chacune d'elles, on doit passer un ruban qui ne se voit que par intertices, donner à vos rubans la forme d'une grecque. Cela fait, vous mettez sur l'extrémité du casque des frisures courtes, retombant sur un autre ruban qui doit former un demi-cintre en haut. Vous échelonnez les frisures du derrière pour imiter en petit la petite crinière d'un casque; vous bordez la nuque de frisures plus légères, et votre coiffure doit inévitablement produire un effet charmant.

Il y a peu de types à qui ce style aille mal. Les blondes, chetaines ou brunes peuvent impunément porter ce genre de coiffure.

Coiffure ornée de bandelettes avec roses. — Devant, un bandeau-corne ondulé; la mèche de cheveux qui borde les tempes doit être relevée dessus et ondulée aussi; il faut passer les bandelettes comme l'indique la gravure.

Derrière, un nœud de coques, surmontant le sommet de la tête, est accompagné d'un flot de frisures qui garnissent la nuque.

Cette coiffure, d'un genre plus modeste, peut se faire aux personnes de dix-huit à trente-cinq ans. On peut même, en apportant quelques modifications, lui donner la forme gracieuse du style Louis XV.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure genre grec (1 et 2). — Séparer les cheveux à 2 cent. environ du front aux oreilles; onduler à la neige cette partie du devant de la tête; peigner le reste des cheveux en arrière sans raie et les attacher. Après cette prépaaation, fixer, sur une natte d'au moins 60 cent., un cercle d'or d'une hauteur de 2 c. Faire une touffe en haut du front presque plate et poser la natte dessus, en ayant bien soin que le cercle touche parfaitement à la tête, et ne pas poser la natte trop droite. La touffe du bas doit être posée tout à fait à plat sur la natte et un peu en descendant.

Pour la coiffure, derrière, un cache-peigne frisé le plus légèrement possible et bien étagé.

Pour ornement, une cordelière d'or. La pose de cet ornement est assez difficile à décrire; il ne faut que de l'imagination pour le varier indéfiniment.

(3.) — Cette coiffure est plutôt faite pour porter avec un chapeau que pour soirée.

Comme les chapeaux tendent de plus en plus à laisser voir les coiffures, surtout derrière, il faut donc en profiter. La disposition des cheveux est la même qu'à la coiffure précédente; seulement, on peut n'onduler que la mèche du haut du front. On pose cette mèche ondulée presque à plat sur la tête, et on prolonge l'ondulation le plus loin possible en arrière, de manière à former un nuage ondulé. La mèche du bas se pose à plat sur les tempes; si le bout des cheveux de cette dernière mèche est assez long, on en fait une petite coque plate descendant derrière l'oreille. Pour la coiffure, derrière, on peut poser une fausse coque en bas, mais qui ne dépasse pas la nuque, et avoir soin de tenir les cheveux de la personne au-dessus de cette coque pour former deux autres coques, dont une montant à l'alignement du haut de la tête et l'autre entre les deux; ces deux dernières coques se font avec la même mèche.

Avec cette coiffure, on peut mettre un riche peigne entre les deux coques du haut.

On peut aussi transformer cette coiffure en



coiffure de soirée, en y ajoutant un diadème ou tout autre ornement.

A. GUYON, *professeur.*

Coiffure style grec (4). — Cette coiffure se compose de frisures postiches, sauf une mèche de cheveux ondulée sur les tempes, que l'on relève après avoir posé le premier rang de la cordelière qui est toute l'ornementation de cette coiffure gracieuse et légère, et qui peut être portée par toutes les jeunes dames.

Coiffure de mariée (5). — Faire une ondulation de chaque côté du front et une seconde sur chaque tempe; faire une petite Marie-Stuart, et puis le bandeau de dessus roulé très négligemment en arrière, afin que les branches de la guirlande puissent former deux bandeaux séparés. Le chignon se compose de quatre coques tournées en forme de grosses boucles, sur lesquelles on pose un cache-peigne en fleurs d'oranger avec pendants, que l'on dispose entre les coques.

PEILLON, *professeur.*

LE DERNIER JOUR DU LAPIN BLANC

— Oui, je crois que c'est ici, sur cet emplacement même... et cependant, je n'en suis pas certain... Diable! aurai-je perdu ma géométrie au milieu de cet immense vide? Quoi qu'il en soit, il faudra que je retrouve parmi ces décombres le point que je cherche, devrai-je de ma personne me rendre à *Hôtel-de-Ville*, *au bureau des plans!*

Ainsi soliloquait, dans les derniers jours du mois dernier, un petit homme de soixante ans environ, petit, maigre, pâle, au front intelligent, aux cheveux gris, et dont les allures contenues, le costume râpé et quasi-professoral, dénotaient un homme voué aux études exactes.

L'aspect de ce petit homme pérorant *à parte* me donna le curieux désir de savoir quel était l'emplacement qu'il recherchait avec une évidente anxiété.

Je dois dire que nous nous trouvions dans l'enceinte du quadrilatère formé d'un côté par le boulevard du Palais, de l'autre par la rue de la Cité, et enfin, à droite et à gauche, par le quai et la rue de Constantine.

Me rapprochant donc de l'inconnu, et ne trouvant d'autre moyen de l'aborder que par une banalité :

— Que de reconstructions à faire! lui dis-je en mesurant l'espace du regard et en donnant successivement à ma main droite la direction des quatre points cardinaux.

— Oui, que de reconstructions! répéta en poussant un soupir mon interlocuteur, et ce n'est que trop vrai malheureusement.

— Malheureusement? fis-je d'un air interrogateur.

— Je parle selon mes opinions, monsieur, repartit le petit homme d'un ton sec, et je le dis à qui veut l'entendre. Je ne puis voir, sans que ma pensée ne s'attriste, disparaître journellement le Paris de nos ancêtres. Ne trouvez-vous pas que la *vieille cité* a perdu, avec son blason *écartelé* par la poésie des siècles, tout son charme mélancolique? Jadis, dans ses places, carrefours, rues et ruelles, on sentait frémir comme son âme; aujourd'hui, avec ces monotones maisons alignées, l'âme s'est envolée, et notre capitale m'apparaît comme *un sépulcre blanchi*, où se prélassent des bourgeois, que je respecte sans doute, mais que leur amour des trottoirs et des alignements recommande fort peu à mes prédilections d'archéologue. Ceci soit dit sans vous offenser.

Je vis à qui j'avais affaire, et je répliquai immédiatement :

— Cela m'offense si peu, monsieur, que moi-même je me pique d'archéologie. Je n'ai pas l'amour-propre de penser que ce soit mon fort, mais j'avoue hautement que c'est mon faible!

L'inconnu releva le coin de ses lèvres en

guise de sourire, et il me parut prouvé que j'avais gagné ses bonnes grâces.

— Ah ! monsieur, reprit-il en soupirant de nouveau, dans quel temps vivons-nous ? Tout notre vieux Paris ne s'abat-il pas sous les coups de leurs arrêtés! Où retrouver trace, dans quelques années, de la cité de Philippe-Auguste et de Saint-Louis ? Ne ressemblons-nous pas à ces fils ingrats qui démolissent la maison de leurs pères, sous cet affreux prétexte qu'elle a fait son temps? Que vous dirai-je, enfin ? Non-seulement ils s'en prennent aux œuvres de l'homme, mais ils en arrivent à supprimer les œuvres de Dieu !

Je dus ici faire un geste de surprise.

— Oui, monsieur, continua mon homme sur le même ton épique, ils ont décidé qu'ils supprimeraient la Bièvre, la Bièvre ! charmant ruisseau sur les bords duquel Jean-Jacques Rousseau, Parmentier, Bernardin de Saint-Pierre et tant d'autres illustres, se sont plu à méditer ! Déjà, derrière les Gobelins, le célèbre ruisseau a disparu sous une voûte vulgaire ! déjà, enfin, pour continuer cette œuvre, un agent-voyer sans poésie prend avec le calme du juste des nivellements dans la direction des lavoirs où, de l'aube au crépuscule, chantent des blanchisseuses !

— Mais, me hasardai-je à dire, on prétend que la Bièvre infecte !

— A qui la faute? est-ce à ses eaux, par hasard? que ne lui laissiez-vous leur limpidité? belle époque, par ma foi, que celle qui trouble le cristal des ondes par de sales tanneries, et qui chasse de tous côtés le pittoresque par les obéliques des usines ! Je vous le répète, la truelle nous dépoétise tout, et Paris devient inhabitable pour tout homme s'occupant de cette science honnête, si instructive, si attrayante, et qui a nom l'archéologie. Tenez, sur l'emplacement même où nous sommes, ou non loin de cet emplacement, se trouvait la rue *aux Féves*, où l'on pouvait évoquer l'ombre de Saint-Eloi, et dans cette rue il y avait un cabaret, datant, ne vous en déplaise, du règne de Philippe-Auguste ! Un cabaret ayant fait parler de lui pendant six cents ans ! et ils me l'ont démoli ! ce vénérable sanctuaire, anobli par les siècles, ils l'ont mis à bas, comme s'il se fût agi d'un parvenu surgi d'hier, ô les malheureux !

— Je vois, répliquai-je, qu'il s'agit du *Lapin blanc* ?

— Comme vous le dites. Le *Lapin blanc*, monsieur, représentait autre chose qu'une vulgaire buvette de *marchand de vins*, selon l'expression moderne qui désigne ces sortes d'établissements. C'était un cabaret des vieux temps ! Un cabaret dans lequel s'étaient assis des pages, *des escoliers*, des clercs de la Bazoche, des chevaliers du guet, des soldats des croisades, et, il faut bien le dire, des filles d'amour aussi ! Plus tard, il retentit des refrains des apprentis robins et des mousquetaires, et plus d'un héros de Rocroy et du *Palatinat* y fit entendre les noms de Condé et de Turenne, plus tard encore, on put y entendre discourir *des lettrés*, fanatiques de ces lueurs révolutionnaires qui se montraient à l'horizon, lesquelles, devenues resplendissantes et éclairant tout sous un nouveau jour, devaient être fatales à ce *Lapin blanc*, incapable, en dépit de la majesté de son âge, d'imposer le respect à une génération voulant à toute force que les murs suivissent la transformation des esprits ! C'est un malheur ! un grand malheur ! J'aimais, là, assis, dans un coin obscur, à porter en moi-même des toasts aux architectes qui nous ont édifié le *Sainte-Chapelle* et *Notre-Dame*, et il me semblait voir, par les yeux de la pensée, assis auprès de moi, tantôt un reître aux ordres de Coligny, tantôt *une ribaude*, attendant un valeureux soudard !

Le petit homme se tut un instant et je crus devoir respecter son silence méditatif.

Il ne tarda pas à continuer.

— Je vins faire mes adieux au *Lapin blanc*, reprit-il, la veille même du jour où les démolisseurs devaient y mettre le marteau. J'ai donc assisté à ses derniers instants. Vous ne sauriez croire, monsieur,

ma profonde tristesse à la vue de ces murs six fois centenaires que l'on allait, le lendemain, marteler ! On eût dit que ces murs sympathisaient avec mes sentiments ! ils étaient presque mélancoliques. Les clartés du jour n'étaient pas gaies, et les ombres projetées avaient quelque chose de funèbre. Les joyeusetés même, répandues au hasard dans tous les coins de la salle, semblaient comprendre que nul ami ne les contemplerait plus ! Vrai, c'était navrant !

— Je puis dire de mon côté, repris-je, que j'ai vu ces joyeusetés peu de jours avant leur disparition.

— Alors, avouez que c'était digne du crayon d'un *Callot.*

— Je l'avoue.

— Vous rappelez-vous cet énorme poêle ventru, monté sur une mappe-monde en plâtre, et sur le tuyau duquel, en été, était toujours écrit le mot : *Relâché?*

— Très bien.

— Et ces tabourets en bois, percés d'un trou au milieu ; tradition dont l'origine est inconnue, et le père Morasse, chef de l'établissement, qui versifiait, tous les matins, un quatrain de sa façon.

— Un octogénaire qui ne jurait que par M. Eugène Sue. On n'oublie pas un pareil homme !

— Je suis de cet avis.

— Et cette galerie de bustes en plâtre dans laquelle figuraient : Lavater, affublé de lunettes bleues ; Jean-Jacques Rousseau, sur une colonne Vendôme ; Frédéric Lemaître, coiffé d'un chapeau de chiffonnier ; Félicien David, cachant sa luxuriante chevelure sous un turban ; Béranger, couronné d'immortelles ; Mlle Esther, avec des ailes en carton ; un Louis XV, moucheté avec des pains à cacheter ; puis, dans la salle du fond, tous les *Mystères de Paris* illustrés, collés côte-à-côte avec des batailles de tous les temps. Vous rappelez-vous tout cela ?

— J'ai le tout en mémoire : Fleur de Marie, Martial, le Chourineur, Narcisse Borel, Rodolphe, chefs-d'œuvres dus au crayon d'un naturel de l'établissement : un fort de la Halle !

Je n'ai pas oublié non plus cette curieuse affiche : On demande des apprenties pour repasser... *du linge neuf !* et brochant sur le tout, les quatrains du père Morasse, s'épanouissant jusqu'à la porte de l'allée conduisant à la rue ? J'en ai malheureusement perdu la collection.

— Je suis plus heureux que vous sous ce rapport, j'en ai encore dix exemplaires !...

— Soyez-en félicité !

— Et enfin, pour en finir, avez-vous gardé souvenance de cette Sainte-Vierge, respectueusement placée dans un coin réservé, et aux pieds de laquelle des mains féminines renouvelaient sans cesse des bouquets de fleurs ?

— Je la vois d'ici.

— Nous pouvons nous entendre. Vous avez la religion des souvenirs !

— A telle enseigne, monsieur, répliquai-je, que je vais ajouter un détail à votre énumération, et ce, non sans quelque satisfaction intime. Vous avez omis de citer, et c'est une omission à réparer : Le *Lapin blanc* lui-même, trônant de temps immémorial dans sa poudreuse niche !

— Sac à papier ! c'est vrai, s'écria le vieil archéologe avec un geste d'étonnement où se mêlait un peu de dépit. Ne pas avoir mentionné, dès le début, *le Dieu lare du Lapin blanc*, c'est impardonnable de ma part !

Et comme, tout en discourant, nous nous étions rapprochés du côté du quai, mon interlocuteur me saisit tout à coup vivement le bras, et frappant du pied la dalle du trottoir sur laquel nous nous trouvions :

— Elle était ici ! s'écria-t-il.

— La Morgue !

— Oui, monsieur, et ils me l'ont mise en face d'un parterre ! et ils en ont fait un petit château ! on pourrait à la rigueur y donner un bal ! ô ma vraie morgue, qu'est-tu devenue ? Asile sépulcral ! ils ont chassé les ombres de tous tes cadavres !

où, maintenant, irai-je me ressouvenir de Duchatelet, de Gérard de Nerval et de plusieurs autres de mes amis non moins savants, qui, à cette place même où nous sommes, ont reçu pour la dernièse fois, sur leurs corps immobilisés, les adieux de la lumière terrestre !

Pour détourner ma nouvelle connaissance des impressions pénibles qui paraissaient l'oppresser, je crus devoir hasarder quelques mots à la louange du temps présent :

— Ne nous plaignons pas trop, dis-je, de l'époque où nous vivons : le culte des souvenirs y est en honneur. Voyez plutôt : On a rendu à Notre-Dame, ses saints, ses saintes, ses gargouilles, ses clochetons, sa galerie des rois et sa grande flèche ; à Saint-Germain-l'Auxerrois, son caractère ; au Palais de Justice, son horloge, et à la Tour Saint-Jacques, enfin, en lui restituant ses sculptures, ne lui a-t-on pas donné de plus comme une corbeille de fleurs? N'est-ce pas un parfum qui s'exhale autour d'elle? et n'a-t-elle pas sans cesse à ses pieds ce qu'il y a en ce monde de plus gracieux et de plus intéressant? des enfants et des femmes? Vous le voyez, nos édiles songent encore au passé de Paris, car, de tous côtés, ils restaurent avec piété ces monuments dont les ombres se sont projetées sur nos devanciers.

Le petit homme noir bondit.

— Il n'aurait plus manqué, exclama-t-il, que l'on mît à bas Notre-Dame et la Tour Saint-Jacques !

Et de l'indignation passant à l'ironie, mon interlocuteur ajouta :

— L'homme agit souvent en sens inverse de sa volonté : nous avons cru pouvoir nous faire pardonner la disparition de nos vieilles rues par la restauration de nos vieux monuments. Erreur ! Croyez-moi, monsieur ! *les anges* de la galerie de Notre-Dame sourient de commisération à la vue de nos églises modernes, et quant à Saint-Jacques, du haut de sa tour, il pouffe de rire à l'aspect de ces deux immenses malles, ayant nom le Théâtre-Lyrique et l Théâtre du Châtelet. C'est bien fait ! c'est justice !

Après ces diverses exclamations, et voyant que mon archéologue endiablé s'apprêtait à me quitter, je me risquai à le prier de vouloir bien me donner et son nom et son adresse, l'assurant que rien ne me serait plus agréable que d'aller discourir avec lui sur ce vieux Paris qui s'en va...

— Je suis rarement chez moi, me répondit-il, mais vous me trouverez toujours au milieu des démolitions.

— Et votre nom ? car il me sera agréable de me le rappeler.

— Eustache N..., mais je suis plus généralement connu sous une qualification à moi donnée par quelques amis bienveillants, et que j'ai ratifiée avec le plus vif empressement, demandez donc, si vous me faites l'honneur de venir me voir...

Le Jérémie des démolitions !

BEN-CALAMI.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
1865

XXXIe ANNÉE. 7e LIVRAISON 1er JUILLET 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

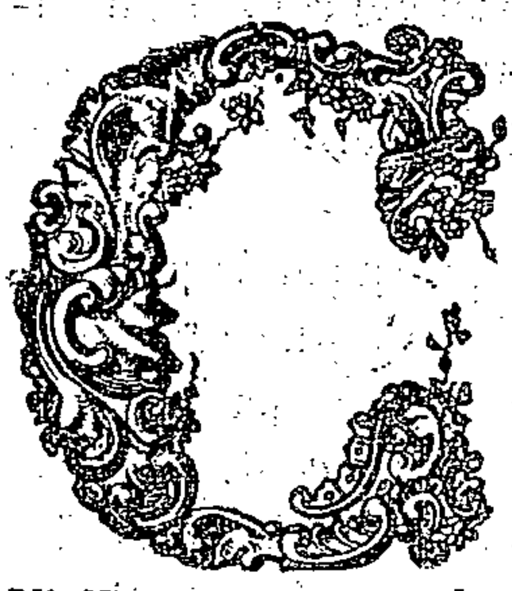
PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

GRAVURE



C'EST vraiment, mes chères lectrices, un parti pris ; il ne se montre à ces fêtes que nuages de toutes couleurs, tour à tour présage de soleil ou d'ombre. N'allez pas, pour cela, croire que le temps ait pris un sombre visage pour saluer le triomphe de Gladiateur, le héros du jour ; non, car le soleil brille dans tout son éclat depuis longtemps. Devant les nuages dont je parle, chacun s'incline ; il semble qu'ils sont autant de symboles d'alternative, de crainte et d'espérance qui accueillent ces courses effrénées ; puis, au milieu de leur vaporeux ensemble, que voit-on ? de ravissants visages de femmes, de fées toutes gracieuses encourageant ces valeureux acteurs par un battement de leurs mains mignonnes. Ces ombres azurées, rosées, pourpres, violettes ou blanches ne sont autres que de coquets chapeaux signés Léontine et ornementés avec un goût tout particulier de fleurs ou de tulle, formant de longs voiles, que viennent retenir sur le côté de frêles hirondelles.

Parmi les nombreux modèles Léontine que j'ai admirés, je citerai :

Un chapeau Empire réellement en tulle onceau bouillonné. Autour de la calotte, un voile de tulle de même nuance est retenu sur le côté, où il retombe long de 70 cent. par un croissant d'or bordé de perles fines et de grenat.

Ce chapeau, quoique très original, était d'une royale élégance et porté divinement bien par une belle personne aux cheveux noirs et au teint d'un blanc clair d'une harmonie parfaite avec cette couleur un peu vive.

Dans l'intérieur, bouillonné en tulle ponceau et roses ponceau.

Il y a dans la maison Léontine, anciennement tenue par Mme Stéphanie Voisin, il y a, dis-je, un choix multiple de modèles d'un choix exquis, dont l'énumération complète serait trop longue. A côté des formes Empire, coquille, etc., on y remarque aussi d'élégants chapeaux ronds de divers genres.

Celui dit Cape est charmant avec sa calotte enroulée dans un long voile azuré, retenu par un oiseau des îles.

Une maison qui innove journellement de coquettes nouveautés, c'est celle de Meunier et Ce, où j'ai remarqué, il y a peu de jours, une magnifique robe en mousseline, ornementée avec grande richesse et parfaite élégance; au bas de la jupe, à la tête d'une dentelle posée presque plate tout autour, on avait fixé un ruban bleu en taffetas nº 16, recouvert par deux rangs de losanges en fine guipure posés en sens contrarié; ces losanges sont en carré, hauts de 6 à 7 cent.

Le corsage se compose d'une petite basquine coupée avec les devants très fuyants des côtés à partir de l'encolure et se prolongeant derrière en forme ovale arrondie; il est bien entendu qu'une double rangée de losanges plus mignons est répétée tout autour de cette basquine vers l'encolure, de même que dans le haut et le bas des manches, et toujours sur transparent bleu ; ces doubles rangs de losanges en guipure sont partout accompagnés d'une dentelle assortie, haute de 15 cent. au bas de la jupe, de 10 autour du corsage, au bas de l'ornement du haut des manches, et de 5 vers celui du bas.

J'ai aussi remarqué, dans la même maison, de fines parures de lingerie distinguées et charmantes, quoique d'une grande simplicité.

Le modèle le plus nouveau a un col composé de petites barrettes en toile ayant la largeur d'un ruban nº 3, séparées par des entre-deux de même largeur en valenciennes très basse.

Les poignets des manches sont hauts de 10 à 12 cent.; le pli creux formé à la tête des barrettes de toile porte 4 cent. de hauteur et ceux du col 3 cent; un espace plat en toile est laissé entre chaque pli.

On fait aussi des cols à petites pattes tombantes comme les rabats des prêtres. Ces cols sont très étroits derrière et larges de 4 cent. aux coins, vers le bas desquels on ajoute 4 à 5 cent. d'augmentation pour faire le petit rabat qui est au col en mousseline couvert d'une échelle de petits plis ou encadré par un entre-deux brodé ou en dentelle très étroite; une valenciennes basse encadre ce genre de col.

Les bonnets de linge qui se font actuellement n'ont, pour les femmes comme il faut, aucune forme accusée; c'est le caprice qui les crée. Chez Meunier et Ce, il y a aussi en ce genre de ravissantes choses.

Le modèle toujours en vogue se compose encore du demi-fond résille, mais complété vers le haut par un triangle composé d'entre-deux, encadrés par une belle valenciennes; la garniture placée devant doit être très légère.

Comme toilette destinée à partir prochainement aux eaux, j'ai vu une ravissante robe blanche, ornée du bas par un tout nouveau ruban large de 20 cent., dont les deux tiers sont en taffetas noir et l'autre tiers ayant la largeur d'un ruban nº 9, est la reproduction parfaite d'une rayure de châle-cachemire aux mille couleurs d'un éclat merveilleux.

Le corsage est montant, fermé devant; un ruban assorti à celui de la jupe, mais plus étroit, est froncé sur les entournures et vers le bas des manches, qui sont fendues sur le côté et arrondies. Ce même ruban trace veste devant sur le corsage, et vient derrière encadrer deux pattes arrondies

taillées à la suite du patron formant les petits côtés du dos, qui est au milieu, se termine en pointe ; une ceinture noire entoure la taille, par-dessus une espèce de basquine sans manches entièrement en dentelle Chantilly destinée à compléter cette toilette dont le chapeau, assorti, sera blanc en tulle, de forme Empire, avec bord de passe orné de fleurs des champs de toutes sortes, et calotte entourée d'une magnifique écharpe en dentelle, tombant en voile sur le côté et retenue par une mignonne touffe de fleurs de champs.

Parmi les maisons qui reproduisent avec grande perfection tout le joli monde floral, celle de Guélot est celle où l'on trouve quantité de ravissantes nouveautés, je ne dirai pas positivement comme fleurs, car toutes ces jolies filles de la nature ont été reproduites, sauf quelques belles étrangères qui peuvent encore être inconnues, même aux plus célèbres botanistes.

La nouveauté remarquée chez Guélot se traduit dans la forme; les coupes diverses de nos chapeaux prêtent plus que jamais à l'innovation comme monture ; aussi, nous avons le cache-peigne, la couronne Pompadour, le cordon de fleurs qui doit toute sa grâce à la simplicité avec laquelle il doit se monter, simplicité où le talent de l'artiste se révèle tout particulièrement.

Viennent ensuite ces mignonnes touffes de fleurs qui doivent ressembler au petit bouquet fait en rêvant par une jolie promeneuse.

Depuis l'avénement de la machine à coudre on voit quantité d'ornementations très-originales que nous devons à l'agilité des mignonnes aiguilles mises en mouvement par ces nouveaux instruments de travail, dont M. Martouger a perfectionné l'invention relativement à la machine Wheeler-Wilson. Toutes les fantaisies et les toilettes charmantes que l'on s'évertue à créer n'auront aucun effet, avouons-le, si un corset bien fait ne vient encore y ajouter un prestige nouveau. Celui dit corset Impératrice a été une des apparitions les mieux accueillies dans les domaines de la mode, surtout à une époque où les toilettes prennent des proportions extrêmes comme élégance et luxe.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de velours rouge et branche de marguerites des champs. — Chignon de nattes tressées en trois ; frisures légères ; trois bondeaux ondulés ; bandeau de velours rouge orné d'un nœud-papillon et d'une marguerite au-dessus du front ; le bandeau de velours passé à travers les bandeaux de cheveux, et se montre au-dessus et au-dessous de l'oreille ; deux autres nœuds-papillons sur le milieu de la tête ; bande de velours plain traversant les nattes ; branche de marguerites terminant la coiffure.

Coiffure ornée de camées noirs sur bandeau d'or et deux rangs de perles noires. — Chignon dit catogan ; bandeaux relevés.

PETRUS, *Professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque, exécution (1 et 2). — Les divisions sont faites ainsi que pour une coiffure ordinaire ; divisez ensuite le bandeau en deux parties : celle du haut, relevée à la Chinoise, est réunie aux cheveux de derrière, qui sont attachés presque sur le sommet de la tête ; la partie garnissant la tempe est ondulée fortement ; ceci fait, placez sur le devant un postiche bien fourni de boucles à la neige très légères ; ensuite, relevez vos cheveux ondulés de bas en haut ; fixez-les au chignon, mais sans les tourner ; ce bandeau doit, par le crépé de l'ondulation, sembler continuer la frisure, et par conséquent ne pas être tiré à quatre épingles. Les petites branches de feuillage que l'on pose alors doivent seules lui donner la forme roulée.

Derrière, ainsi que je l'ai dit, les cheveux sont attachés très haut ; on fait simplement deux coques, et l'on pose au milieu une branche de frisures bien étagées, et se raccordant avec les frisures de devant sans solution de

continuité. Pour ornement, cordon de feuillage et quelques fleurs détachées.

Postiches.

La mode des chapeaux *Empire*, dont le succès grandit chaque jour, devait nécessairement nous amener le chignon Empire, nos anciennes coques s'adaptant très difficilement à ce genre de chapeau. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un modèle de ces nouveaux chignons. Le nº 1 se place très haut sur la tête, de façon à ce que la coque au-dessus du peigne entre dans le chapeau, dont la passe s'appuie sur le large peigne en métal doré, qui s'appelle aussi peigne *Empire*. La coque du bas, ainsi que les frisures qui sont au-dessus, sont tout à fait dehors du chignon.

Le deuxième chignon est un nœud ordinaire avec touffe de frisures au milieu; placé un peu haut, il convient surtout pour les chapeaux dits *fanchon*.

J. SYRET, *professeur*.

Coiffure de mariée (4 et 5). — Les cheveux des bandeaux sont ondulés; après avoir noué les cheveux de derrière un peu haut, faites vos bandeaux bouffants, fuyant et tournés en arrière, en ayant soin de les repousser un peu en l'air pour leur donner de l'ampleur; posez ensuite un devant de petites frisures sur le sommet de la tête; deux coques superposées par derrière, avec un rang de petites frisures très légères dans le bas de la nuque. Un autre rang entre les deux coques termine cette coiffure. La parure est composée d'une touffe de fleurs posée sur la coque du haut à la place du peigne, et de deux longues traînasses passant dans les frisures du devant et s'incrustant dans les bandeaux comme les bandelettes doivent le faire.

DESMAREST, *professeur*.

LES COIFFURES DE MARIÉE

Depuis quelques jours, l'aspect de Paris est d'un calme inusité : la grève des cochers en est la cause première, et ensuite l'émigration de nos charmantes Parisiennes; il nous reste, comme travail, les coiffures de mariée. Si les mariées que l'on coiffe n'appartiennent pas à la classe aristocratique, elles n'en sont pas moins jolies, et les incidents produits par la grève des cochers nous les laissent voir se promener à pied sur les boulevards.

Pas de voitures, il faut en prendre son parti, et faire comme à la campagne : aller les uns après les autres de l'église au restaurant et la mariée en tête.

Cela ne laisse pas que d'être original, à Paris surtout, où cette habitude était perdue. Le boulevard du Temple offrait, samedi dernier, le charmant spectacle de quatre mariages se suivant à peu de distance. Tout le monde était en admiration devant la marche de ces quatre jeunes filles, qui étaient obligées de se faire voir en public. Leurs coiffures étaient très simples : elles ne variaient que dans la pose du voile. La première avait une pose à la juive, la seconde en rideau, c'est-à-dire pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté, la troisième en écharpe et la dernière en vierge de Raphaël; aussi, que l'on ne vienne pas dire que telle pose est de mode, puisque, sur quatre que le hasard m'a fait voir, aucune n'était de même.

Je rends grâce à MM. les cochers, qui m'ont fait jouir d'un aussi charmant spectacle en plein cœur de Paris. Tout le monde avait l'air heureux d'être obligé de se passer de voiture, et quelqu'un d'entre eux disait : Nous magnerons l'argent qu'elles nous auraient coûté. Les restauratenrs n'ont pas dû s'en plaindre.

Plusieurs de nos confrères de province nous demandent quelques explications sur les coiffures qui se font pour les chapeaux. J'ai donné, il y a deux mois, quelques détails à ce sujet; j'en donnerai dans la planche prochaine. Trois coiffures réservées spécialement aux chapeaux.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy*.



GÊNES ET LES GÉNOIS

—

A Gênes, si le soleil est chaud, l'ombre est froide et les rues sont presque toutes dans l'ombre. Si l'angle d'une place reçoit en plein la lumière, la hauteur des maisons voisines noie l'autre dans les ténèbres, et le vent circule. Le grand voile blanc des femmes qui glissent le long des palais ajoute au caractère mystérieux de cette ville. Les mœurs anciennes s'y montrent par un coin. La spéculation n'a pas encore ouvert à grands coups de pioche ces grandes artères pleines de poudre et de bruit, que réclame le commerce. Bénissons cet oubli.

La foule cependant va, vient, monte et descend, s'agite et parle dans les rues avec cette *furia* qui n'est pas de l'activité, mais qui témoigne de la vie. Les portefaix traversent la ville, courant pieds nus sur les dalles; mille marchands de légumes, de fruits, d'eau fraîche, débitent leurs denrées à grands cris; chacun a le sien, et quelles notes aiguës ne trouvent-ils pas? Que d'*ut* dièze, que de *si* bémol, que de Tamberlick connus!

Le hasard voulait que j'arrivasse directement de Londres au moment où je parcourais Gênes. Quel abîme entre les races qui peuplent ces deux villes! Sans transition, je passais du mouvement rapide, infatigable et silencieux dans la fièvre et le bruit. Après l'activité régulière, productive et muette, le tumulte, mais un tumulte où la gaieté a plus de profit que le travail. Le commerce est la loi des deux villes, mais entre elles aucun point de contact.

Les Anglais, à qui échappent les lois de cette agitation, prennent volontiers les Méridionaux pour des fous; les Méridionaux, à leur tour, ne sont pas éloignés de penser que ces hommes du Nord, qui ne rient jamais, froids, silencieux et méthodiques, on le cerveau malade. Lesquels ont tort? Je n'oserais pas répondre.

On n'a pas fait cinq cents pas dans Gênes qu'on est écrasé par cette masse de marbres de toutes sortes qu'on heurte du pied dans chaque rue, et tout à la fois suffoqué par le mauvais goût de certains ornements qui s'étalent avec naïveté un peu partout. Un effroyable badigeon rouge couvre ici un palais fameux; un autre est jaune citron avec des agréments bleus; un troisième est barbouillé de fresques extravagantes; çà et là, sans motif, un pinceau fantasque a figuré des colonnes qui ne portent rien, des frises, des architraves, des statues qui grimacent dans de fausses niches. Entrez: l'or et les marbres les plus rares sont prodigués par les maîtres de ces palais, qui furent les maîtres de la mer.

Leurs petits-fils les possèdent encore. Voici le palais de la famille du marquis Imperiali, des princes de San Angelo. Un de leurs aïeux joua autrefois sa fortune dans une nuit de fête; il perdit tout: argent, palais, villas, terres, seigneuries. Au moment où il allait quitter la partie, comme le Robert-le-Diable de Scribe, il se souvint d'un pauvre vieux laurier qui était en dehors d'un jardin, et qui, par hasard, lui appartenait C'était tout ce qui lui restait. Il se rassit.

— Je joue mon laurier, dit-il.

Un arbre fut opposé au laurier; le prince gagna, et, d'arbre en arbre, de jardin en jardin, de palais en palais, de terre en terre, faisant paroli à tout coup, il rentra en pleine possession de sa fortune.

Le pauvre vieux laurier fut revêtu d'une armure d'or. Il méritait bien ça.

Voici le palais du marquis Serra. Dans les frises des plafonds se marient encore un D et un S, initiales du marquis Dominique Spinola, auquel ce palais a jadis appartenu. Il le joua, le perdit et le livra à son adversaire, le marquis Serra. D'autres palais restent aux Spinola pour les consoler de cette perte.

L'un des membres de la famille Serra vient de se faire arranger un appartement

de garçon dans ce palais. Le mobilier lui a coûté huit cent mille francs, dit-on. Les millionnaires improvisés de la Bourse de Paris ne se sentent-ils pas humiliés ?

Ces familles, dont les chefs étaient à la fois amiraux, capitaines, magistrats, négociants même, avaient leurs églises : voici celle des Durazzo ; cette autre, Sainte-Marie-de-Carignan, doit sa construction à une taquinerie des Fieschi. Cette famille, qui a fourni à Schiller le sujet d'une tragédie, avait une église voisine de son palais. Un jour, elle s'imagina d'en refuser l'entrée à la famille du marquis Sauli, qui habitait tout auprès. C'était son droit. Le marquis Sauli ouvrit sa caisse, fit venir des ouvriers; leur ordonna de tailler du marbre, et Sainte-Marie-de-Carignan fut bâtie.

L'église achevée, le marquis donna aux chanoines une maison et un jardin. Cette fois, il était bien sûr d'entendre la messe à son heure et à sa porte.

Quand une famille n'avait pas d'église, elle avait tout au moins une chapelle. Les marbres les plus riches et les tableaux les plus précieux en tapissaient l'intérieur.

Au hasard, par ci, par là, dans d'obscures ruelles, vous apercevez des cariatides d'un modèle et d'un mouvement superbes. Au-dessus d'une méchante porte, dans la rue des Orfèvres, un bas-relief en pierre noire, d'un travail précieux, décore le fronton d'une boutique. Il représente l'*Adoration des Mages*. Un Anglais le vit et en offrit trente mille francs au propriétaire de la boutique. Celui-ci accepta ; mais quand vinrent les maçons, le propriétaire de la maison s'opposa à l'enlèvement du bas-relief, lequel, disait-il, appartenait à l'immeuble et non à la boutique. Le propriétaire de la boutique insista, et un procès s'ensuivit. Le total plaidait contre la partie. En attendant que la cause soit jugée, l'*Adoration des Mages* est restée en place.

On pense qu'elle y restera longtemps.

Si ces longues et charmantes flâneries dont les Parisiens contractent la douce habitude le long des boulevards et des quais, vous font vous arrêter, à Gênes, devant le magasin d'un marchand d'estampes, vous y verrez les portraits de tous les artistes, chanteurs et danseurs, du Théâtre-Royal. Ceci n'est rien, mais voici où se montrent les mœurs de l'Italie moderne.

Sous chacun de ces portraits s'aligne un quatrain où la louange emprunte ses rimes et ses comparaisons à la mythologie. La prima ballerina est tenue pour la sœur de Terpsichore et l'émule des Grâces. *Il primo tenore* est tout simplement déclaré le maître du chant et le frère d'Orphée. Tous deux iront à la postérité. On sait que les vers, les vers italiens surtout, sont prompts à l'enthousiasme.

Ne faut-il pas s'attrister de voir un peuple faire une si large part à la musique, et n'y a-t-il pas de mauvais symptômes dans cette fièvre d'admiration pour le plus aimable, mais le plus énervant des arts ?

Dans la même boutique et tout à côté de ces portraits, vous en verrez un autre ; mais ici le caractère change.

Celui-là représente M. Jules Favre, très ressemblant, mais sans lunettes. Il y a une légende sous le portrait, et vous devinez à quel acte de sa vie elle fait allusion.

Une des singularités de Gênes, mais non pas la plus agréable, c'est qu'on ne peut voir le port que lorsqu'on y touche du pied. On a eu l'étrange et malencontreuse idée d'élever tout au bord du quai un long bâtiment flanqué de hautes murailles qui en masque le spectacle vivant et joyeux. Il faut habiter au quatrième étage des maisons pour découvrir la mer. Le bruit et le vent seuls vous disent que là, derrière ces murs gris, est le port.

On n'ignore pas que, dans un beau mouvement d'enthousiasme populaire, la citadelle de Gênes (je parle de celle qui battait la ville) fut condamnée à la démolition en 1848. Les jeunes révolutions ont de ces ardeurs. La citadelle fut donc mise à bas, et on se réjouit.

Seulement, en 1849, Gênes s'étant quelque peu soulevée, le général La Marmora établit une batterie sur une pointe de terre d'où commodément il bombarda le port et

la ville, qui se rendirent. Le point stratégique était trouvé. On ne reconstruisit pas une seconde citadelle, oh! que non, mais on bâtit une caserne formidable, qui peut contenir deux mille hommes, et qui, le cas échéant, foudroierait la ville. Les bâtiments sont à l'épreuve du boulet.

Quelle belle invention que les casernes! au moins cela ne s'appelle-t-il pas bastille ou citadelle.

C'est dans le palais Durazzo, à présent palais royal, que le malheureux roi Charles-Albert s'arrêta au moment où il quittait le Piémont pour n'y rentrer jamais. On vous fera voir dans un des appartements le lit dans lequel il passa la dernière nuit. Quel triste sommeil dut être le sien et quelle distance séparait alors l'héroïque vaincu de Novare du jour trompeur et brillant où il s'écriait : *Italia fara da se!*

Ce palais, un des plus vastes de Gênes, communique par une aile et une terrasse avec le port militaire, où dorment les belles batteries de la marine sarde. Une passe relie le port militaire au port marchand, toujours encombré de navires sur lesquels flottent les drapeaux de toutes les nations du globe. Un vieux batelier, sec comme un jonc et brun comme de l'acajou, qui me faisait visiter la rade et poussait sa barque çà et là, me parlait en un patois pittoresque des grandeurs passées de la ville de marbre. Il se souvenait du grand Doria, dont ses pères lui avaient redit le nom, et du temps glorieux où le pavillon de la république fondait de riches colonies en Grèce, en Orient et jusqu'en Crimée.

« *Allora eravamo Genova la superba; adesso noi siamo piccolini.* »

« Alors nous étions Gênes la superbe; à présent, nous sommes tout petits, » dit-il en finissant.

Il y avait dans le visage et l'accent du vieux marin un singulier et touchant mélange de résignation, d'ironie, d'amertume et de regret.

Il soupira et leva les épaules avec un mouvement que rien ne peut rendre, et un petit gémissement qui se compose d'une syllabe unique, interjection qui tient de *Eh!* et de *Ah!* toute particulière aux Italiens et d'une éloquence inimitable.

Il ne pensait plus qu'à ramer.

Un matin que j'étais à Saint-Laurent, un grand bruit remplit l'église tout à coup. C'était un bataillon de bersaglieri qui entrait, musique en tête. Les braves chasseurs venaient entendre la messe. Jamais cérémonie religieuse ne fut plus promptement expédiée. On aurait dit qu'un accord secret existait entre le prêtre qui officiait et les soldats qui se recueillaient; ceux-ci avaient dix minutes d'attention à la disposition de celui-là, rien de plus, rien de moins. Ils étaient fort paisibles au commencement; puis, vers la fin, on vit l'un d'eux tourner la tête du côté des voiles blancs, puis un autre encore, puis trois, puis quatre; un rang entier imita ces étourdis, et ce fut, parmi tous ces panaches de plumes, le mouvement d'un champ d'épis au milieu duquel passe le vent. Il était temps que la messe finît. Le commandant brandit son épée, l'ordre du départ fut donné, et les bersaglieri sortirent comme ils étaient entrés, en courant.

Il y a à Gênes une promenade charmante, l'*Acqua sola*, où chaque soir, et le dimanche surtout, la foule est nombreuse, et en outre un établissement qui tient à la fois de Tortoni et du café Anglais, la *Concordia*, que les étrangers ne manquent pas de fréquenter.

La *Concordia* est un jardin entouré de salons rafraîchis par une fontaine, orné de terrasses et tout planté de citronniers, d'orangers et de jasmins, où l'on prend des sorbets le soir; on y dîne aussi.

Gênes est la ville des cheveux; il y en a de toutes les nuances, depuis le blond d'or jusqu'au noir de jais à reflets bleus. Je ne voudrais médire de personne, mais vraiment je crois bien que la chevelure d'une seule Génoise coifferait, sans peine aucune, cinq têtes de Parisiennes, et, la coiffure achevée, on s'écrierait cinq fois de suite : Les beaux cheveux!

Un mot encore avant de terminer cette

promenade au travers de Gênes. On vous fait voir en passant, dans une rue voisine du port, une figure de madone placée sur la façade d'une maison. La maison n'a rien de remarquable, et la figure de la madone non plus. L'histoire seule de la statue a de l'originalité.

Lors du choléra qui éprouva Gênes autant que Marseille, cette maison fut épargnée; quand la maladie eut disparu, le propriétaire de l'immeuble eut l'idée pieuse de remercier la madone par l'offrande d'une statue. Jusque-là c'était bien; mais le brave homme, un peu marchand, étant Génois, voulut allier l'économie à la piété, et pensa faire contribuer les locataires, estimant à qu'il y aurait par ce fait à la fois profit pour son âme et pour sa bourse. Or, le locataire du premier était protestant, et celui du rez-de-chaussée juif. Ils se récrièrent, déclarant que, s'ils étaient fort reconnaissants au choléra de les avoir oubliés, ils n'avaient aucune relation avec la madone. Rien n'y fit. L'honnête et dévôt propriétaire tint bon. La madone eut sa statue et tout le monde paya.

A présent l'image de pierre tient lieu d'enseigne; elle rendra en augmentation de loyers ce qu'elle n'a pas coûté au propriétaire.

AMÉDÉE ACHARD.

TABLETTES

—

Je trouve à point pour égayer la fin de ma chronique une jolie histoire de Calino que m'envoie un aimable correspondant.

Un de ses amis vient le visiter à la campagne; il l'emmène dans son parc pour lui faire tirer un lapin, et le poste contre un arbre, en lui recommandant d'avoir toujours les yeux sur des terriers qui se trouvaient à quelques pas, puis il se met lui-même en observation.

Tout à coup un lapin sort du terrier et s'assied du côte de l'ami. Le coup était immanquable. L'ami, au grand désappointement de son hôte, se met à tousser fortement, et l'animal, de disparaître, comme bien vous pensez.

— Malheureux — lui crie son hôte — ne pouvais-tu choisir un autre moment pour élever la voix?

— Eh! je toussais pour que le lapin n'entendît point le craquement des chiens de mon fusil.

—

Nous serions injuste si Calino nous faisait oublier son ancêtre Jocrisse, plus méchant, mais aussi bête. Voici un exemple de sa manière rapporté par M. Nestor Roqueplan :

Jocrisse casse une assiette, son maître lui dit :

— Comment diable as-tu fait pour casser cette assiette?

— Comme cela, dit Jocrisse en laissant tomber à terre une autre assiette.

PHILIBERT.

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messagerie et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
8

XXXIe ANNÉE. 8e LIVRAISON 1er AOUT 1865.

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

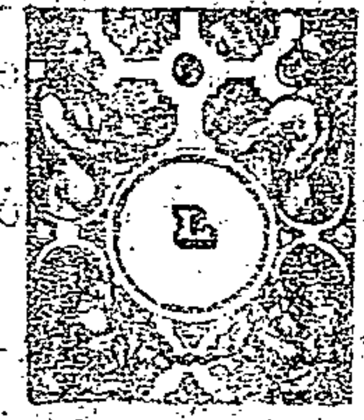
PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

GRAVURE



La plupart de nos élégantes ont pris leur vol vers la terre ou le rivage où l'attiraient leur goût ou leur caprice. Marguerite de G. est une de nos plus charmantes Parisiennes ; tout ce qu'elle admet comme modes est toujours irréprochable de bon goût ; il semble que le caractère futile ne doit toujours rêver que rubans et dentelles. Néanmoins, Marguerite a ses heures de rêverie sérieuses, heures où elle songe aux êtres souffrants.

Dernièrement, elle a, dit-on, fait transporter dans le délicieux château qu'elle possède aux environs de Bourges un nouveau protégé qu'elle recueillit en revenant d'un bal donné chez Mme de T.

On jase beaucoup du protégé de Marguerite comme de toute chose inconnue ; on jase d'autant plus, que la jeune femme fait en ce moment de grands préparatifs de toilette pour aller passer quelques jours dans ses terres du Berri.

Tout un roman est composé par les amies de la jeune élégante ; il est question d'un beau jeune homme souvent aperçu dans les environs du château, d'une fleur mystérieuse soignée et visitée chaque jour par Marguerite.

Ce qui intrigue tout particulièrement quelques amies de Marguerite, ce sont deux ravissantes toilettes de bal exécutées également pour la même jeune femme.

La première de ces robes est en taffetas blanc voilé d'une jupe blanche en crêpe

lisse, sur laquelle retombent cinq écharpes de tulle rose pincées à trois reprises par trois branches de roses ; le bas des écharpes de tulle est frangé d'un effilé en soie rose, au-dessus duquel sont ajoutés cinq rangs de petites blonde avec tête cachée par un plissé en ruban de satin rose nº 2. Chaque branche de roses marque la place des fronces qui doivent être faites à la jupe de crêpe blanc, fronces qui relèvent cette jupe et laissent dépasser de vingt-cinq centimètres le taffetas blanc.

Ces vingt-cinq centimètres sont couverts de six rangs de bouillonnés en tulle, semés d'une pluie de petites roses.

Un corselet en taffetas rose couvert de bouillonnés en tulle rose, semés de petites roses, marque la taille, le haut du corsage est formé d'une draperie de crêpe lisse retenu sur les épaules et devant au milieu par une branche de roses.

Les petites manches courtes sont roses, semées de fleurs et parfaitement assorties au corselet.

La seconde toilette faite pour Marguerite, est composée d'une jupe de gaze coupée en biais, à rayures ponceau; un cordon de roses blanches est fixé au bas de cette jupe, qui porte seulement 60 centimètres de hauteur, et qui retombe sur une sous-jupe en tarlatane blanche, ornée au bas par des carrés de dentelle Chantilly, surmontés chacun par un chou en tulle ponceau, au milieu duquel est couchée une rose blanche, entre chaque carré de dentelle, une hirondelle, également en dentelle de Chantilly, se trouve posée un peu plus haut que les carrés de dentelle.

Le corsage est blanc, en tarlatane drapée; un corselet milanais formé simplement par deux carrés en dentelle Chantilly, posé sur transparent ou taffetas blanc, orne ce corsage ; trois touffes de tulle ponceau avec petites roses blanches au milieu, semblent joindre sous les entournures les coutures du corselet.

Manches courtes en tulle blanc bouillonné, sur lesquelles retombent la pointe d'un carré de dentelle noire, posé en losange, à la tête duquel on pose un chou de tulle ponceau avec roses blanches au milieu.

Une ravissante parure d'opales, séparées par des étincelles en brillants, devait accompagner cette toilette ; bracelet, collier, et boucles d'oreilles se trouvaient au complet ; les agrafes du corsage se trouvaient fixées, l'une sur l'épaule, l'autre au milieu d'un chou de tulle ponceau fixé à la taille, un peu de côté ; à la suite de ce chou retombent de longs bouts flottants.

Ces deux charmantes toilettes mirent le comble à l'intrigue des amies indiscrètes, car tous ces frais de parures nouvelles devaient avoir une raison d'être, et quelle pouvait être la raison, si ce n'est des projets de fêtes et réceptions données par Marguerite dans son vieux château. Restait à connaître la cause de ces projets.

Aux malicieuses amies, j'apprendrai donc que Marguerite, sous des apparences frivoles, cachait un caractère affectueux ; elle protégeait avec bonheur tout ce qui est faible ou souffrant ; en sortant du bal de la marquise de T..., un pauvre abandonné s'était trouvé sous ses pas ; elle l'avait fait transporter dans sa voiture, il était beau et prêt à mourir, elle l'avait elle-même soigné avec une tendresse toute particulière, puis ensuite, dès que le protégé fut complétement revenu à la vie, elle l'avait fait transporter dans le Berri ; là, il embellit à vue d'œil, et Marguerite lui voua un culte respectueux, comme s'il lui avait été confié par celle qui l'aimait.

Peut-être, mes lectrices, ont-elles la malicieuse pensée de croire qu'il s'agit d'un prince Charmant évanoui sur le passage de Marguerite. Détrompez-vous, le prince Charmant n'est autre qu'un rosier blanc jeté, abandonné dans la rue, après la mort d'une femme pauvre et vieille qui lui vouait une tendresse toute maternelle ; car, pour elle, c'était le dernier présent que lui fit à sa fête un fils dont, depuis trois longues années, elle était séparée ; la pauvre vieille était tombée gravement malade, le rosier dépérit sous ses yeux faute de soins amis ; elle mourut, et le rosier fut jeté. Par ha-

sard, une seule touffe blanche avec quelque feuillage vert le fit remarquer par Marguerite, qui toute grande dame qu'elle était, s'abaissa pour le considérer ; elle ne put souffrir qu'une fleur du bon Dieu mourût ainsi, et les soins de la vieille mère furent, par la jeune élégante, rendus à la fleur dont l'histoire toute simple lui avait été contée.

Le protégé d'une jolie femme n'est pas toujours, comme on le croit trop facilement, un amoureux. Le rosier épanouit ses fleurs dans le jardin du château. Quelques années plus tard, le fils de la pauvre vieille, jeune peintre devenu célèbre, était revenu ; tout lui avait été raconté, et dans le monde brillant où son mérite lui donnait accès, il se fit présenter à la jolie Marguerite de G...

Le reste, chères lectrices, vous le devinerez facilement : Marguerite devint de plus en plus rieuse, coquette même ; chacun voulut deviner son secret, mais elle le cacha à tous, jusqu'à l'époque où elle partit dans ses terres. Peu de temps après son arrivée au château, les bons et malicieux amis reçurent de nombreuses lettres d'invitation pour une fête charmante qu'elle donna peu de temps avant son mariage avec M. V..., peintre très renommé.

Ménard et Saivres, à cette occasion, ont fourni de ravissantes parures à la jeune femme ; il y a, du reste, dans les magasins de ces habiles fabricants, un choix innombrable de bijoux coquets, d'une exquise délicatesse comme travail ; puis, de joyaux d'une magnificence princière. Je ne saurais vous dépeindre combien était joli et élégant le choix de mouchoirs signés Chapron, qui fut, pour la corbeille de Marguerite, fait au magasin de la *Sublime-Porte*. Il s'en trouva un entre autres tout particulièrement recommandé par le fiancé, et autour duquel, serpentait parmi des entre-deux en dentelle, un cordon de roses délicieusement brodé et entremêlé de myosotis.

Au bal du jour de son mariage, Marguerite se fit, par Leroy, coiffeur de l'Impératrice, disposer dans les cheveux quelques touffes de roses blanches, divinement imitées par Guélot.

Je ne pourrais rendre le goût et la grâce exquise avec laquelle les cheveux de Marguerite furent groupés autour de ces fleurs ; il faut être artiste comme Leroy pour savoir créer d'aussi ravissants chefs-d'œuvre.

Causons un peu des toilettes à Bourges.

Pour les promenades matinales, j'ai remarqué une ravissante robe en toile de l'Inde d'un très joli gris de lin. Le bas de la jupe est découpé à hautes dents de loup reposant sur 30 cent. de foulard groseille monté à gros plis ; entre chaque dent, retombe un nœud en taffetas noir, bordé d'une dentelle noire très basse.

Corsage Figaro, découpé à petites dents de loup reposant sur une chemisette tantôt en foulard groseille pareil au bas de la robe ou en nansouk blanc très fin, orné devant et derrière par trois bandes de toile brodées en soutache noire ou groseille, à volonté. Avec cette chemisette, on porte une ceinture-corselet groseille bordée de dentelle noire ; avec la chemisette groseille, la ceinture sera en toile de l'Inde gris de lin.

La confection, forme demi-ajustée et assortie à cette demi-toilette, sera en toile de l'Inde, découpée tout autour à petites dents de loup bordées d'un ruban nº 5 groseille. Au bas des manches, qui sont presque droites, même ornement ; vers le haut, jockey découpé.

Comme coiffure, petite toque en paille anglaise noire, avec petite aile blanche et noire au milieu.

Une autre robe est en mohair maïs, garnie au bas par un dessin grec, tracé avec double biais bleu Mexico en taffetas ; entre les biais, on pose une rangée de boutons bleus en soie très plats, ayant au centre une toute petite perle blanche.

Un petit corselet pareil à la robe se porte avec cette jupe ; une petite grecque bleue est répétée sur ce corselet, soutenu par des épaulières découpées à cinq grecques retombant sur le haut de la manche d'un sous-corsage à plis suisses ; sur chacun de ces plis, on pose un petit velours zéro bleu.

BIBLIOTH... IMPR.

La confection, assortie, est coupée en même étoffe, fuyante des côtés, bien ovale derrière et à bords découpés à petites grecques.

Le chapeau rond porté avec cette toilette est de forme boule et à petits bords plats ; autour de la forme vient s'enrouler un voile vert, dans lequel on place une hirondelle.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de cerises. — Devant, petit bandeau ondulé ; cheveux des tempes légèrement relevés à l'Impératrice ; au-dessus du premier bandeau, natte en torsade.

Derrière, les cheveux sont attachés, puis séparés en trois parts, de chacune desquelles on fait une coque roulée, que l'on dispose ainsi que la gravure l'indique.

Ornement : bouquet de cerises et nœud de rubans.

Coiffure ornée de roses et de marguerites. — Les cheveux sont d'abord attachés derrière ; ceux du front sont peignés à plat, et l'on pose dessus quelques frisettes retombant en boucles légères sur le front ; ensuite, on relève fortement les cheveux des tempes, et, avec la pointe, on fait une petite coque en arrière du bandeau relevé ; faites un chignon de fantaisie, puis posez vos ornements, parmi lesquels vous mélangerez quelques petites frisures.

LEROY, professeur,
Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

—

Coiffures pour chapeaux.

1 et 2. — Coiffure avec faux chignon sans natte. Cette coiffure est propice pour les chapeaux fermés qui sont exempts de bavolet. Tirez les bandeaux comme à l'ordinaire; nouez les cheveux derrière, et divisez chaque partie du devant en deux parties horizontales ; de celle du haut vous faites un bandeau plat, sur lequel vous placez la natte ; ensuite, vous relevez la partie basse sur ladite natte en crêpant les cheveux légèrement. Derrière, vous passez le chignon sur la ligature, et vous placez sur la monture une natte faite avec les cheveux de la personne ou une natte postiche. Vous liez ensuite les cheveux du chignon par la moitié ; vous roulez l'extrémité sur vos doigts en dedans, et vous attachez votre cordon derrière la natte qui est sur la ligature.

Coiffure pour chapeau rond (3). — Un petit bandeau ondulé et un autre relevé dessus ; deux traverses en ruban passées à la grecque sur les petits bandeaux. Derrière, un chignon à main levée, entouré de frisures légères, constitue cette coiffure, qui est d'un charmant effet.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

4 et 5. — Séparer les cheveux en avant, et faire chaque côté deux ondulation dites *à la corde* ; attacher les cheveux derrière un peu haut.

Former devant trois petits rouleaux avec la partie ondulée, de manière à ce qu'on voie le jour au travers ; les deux rouleaux du haut doivent être rejoints, de manière à former une Pompadour.

Derrière, on sépare les cheveux en deux parties : la première, celle du bas, sert à faire une seule coque ; la seconde partie sert à faire un nœud de trois coques faites d'un seul tour de main.

Cette coiffure est ornée d'un ruban de 1 c. de large au plus, et il en faut 4 m. pour orner la coiffure. On se sert, pour quadriller le ruban, d'une épingle en écaille de 15 à 18 c. de long.

On peut également poser des fleurs que l'on met disposées à cet effet, mais il faut une monture essentiellement fine.

Les fleurs d'oranger, entre toutes, font un effet magnifique disposées de la manière dont le ruban indique le modèle.

A. GUYON, *professeur.*

LA BARBE ET LES CHEVEUX

—

Nos confrères de province et de l'étranger nous demandent quelles sont les modes actuelles de porter la barbe et les cheveux.

En remontant un peu haut dans l'histoire, nous sommes heureux de pouvoir leur offrir l'avant-propos d'une brochure qui a paru en 1787, ayant pour titre, *l'Art du perruquier*, par M. de Garsault.

Clovis, premier roi des Francs, ses successeurs et les princes de leur sang, regardaient la longue chevelure comme une marque de dignité suprême, et ne faisaient jamais couper leurs cheveux. Raser un prince de la maison royale était l'exclure de la couronne.

La nation portait aussi ses cheveux, mais plus ou moins courts; d'ailleurs, l'obscurité qui règne à cet égard, faute de monuments, ne permet pas d'en dire davantage. On a vu dans un sceau royal de Hugues Capet, chef de la troisième race, qu'il y est représenté avec des cheveux courts et une barbe assez longue. Enfin en 1521, François Ier ayant été blessé à la tête par accident, fut obligé de faire couper ses cheveux, tous suivirent son exemple, jusqu'aux prêtres qui se firent tondre. Depuis ce temps il devient indifférent aux rois de porter les cheveux longs ou courts, et cette marque de dignité fut anéantie.

En partant de la première race, c'est-à-dire de Clovis, on voit que la barbe fut en recommandation parmi les Francs, pendant plusieurs siècles, jusqu'à ce que Louis VII se l'étant fait entièrement raser, tous ses sujets suivirent son exemple, aussi il n'y eut plus de barbe en France jusqu'à François Ier qui, en 1521, après avoir fait couper ses cheveux, comme on le vient de le dire, laissa croître sa barbe. La voilà donc revenue aux Français. Les gens de justice ne voulurent pas la reprendre. Henri IV donnait une forme régulière à la sienne, en l'arrondissant par en bas, et taillait ses moustaches en éventail; ce que l'on peut voir à la statue équestre sur le Pont-Neuf.

Tout ceci diminua petit à petit, de façon que sous Louis XIII, la moustache était beaucoup amincie, et l'on n'avait conservé du reste de la barbe, qu'un toupet en pointe au-dessous de la lèvre inférieure. Le toupet fut retranché, et Louis XIV n'avait plus qu'un filet de barbe à l'endroit de la moustache, qu'on nommait une royale, qu'il n'a pas même conservée jusqu'à la fin de son règne.

Maintenant, ni le roi ni aucun de ses sujets ne se laissaient croître la barbe, et tous les Français, de quelque état qu'ils soient, se font régulièrement raser.

Les soldats, principalement les grenadiers, conservent encore la moustache, qui n'est regardée à présent que comme un ornement militaire de soldat, non de l'officier.

Comme depuis François Ier les prérogatives qu'on avait attribuées aux cheveux et à la barbe sont abolies, ceux qui ont de beaux cheveux en font tout ce qu'ils veulent sans tirer à conséquence; mais la beauté que nous avons assignée à nos cheveux est une beauté rare; peu de personnes, surtout les hommes, se trouvent les avoir avec toutes les qualités nécessaires, dont voici les conditions, qui sont d'être raisonnablement épais et forts, d'une belle couleur de châtaigne plus ou moins foncée, ou d'un blond argenté d'une longueur moyenne, descendant jusqu'à la moitié du dos. Il faut que, sans être crêpés, ils frisent naturellement, ou du moins qu'ils tiennent longtemps la frisure; que les tempes et le dessus du front soient suffisamment garnis.

(En continuant la suite de cet article, je m'éloigne peut-être un peu de mon sujet, mais je crois être agréable à mes confrères en ne m'arrêtant pas en si bon chemin; la suite a toujours rapport au métier, c'est pourquoi je continue.)

Les cheveux en général sont sujets à bien des accidents et des défauts qu'il fallait supporter ou du moins pallier avant que la perruque eût été imaginée. Plusieurs se

trouvent en avoir très peu; il y a des maladies qui les font tomber. Ils se dégarnissent quelquefois sans maladie apparente, de manière que non-seulement les personnes âgées, mais celles qui ne le sont pas encore, deviennent chauves avant le temps; il fallait donc se résoudre à porter des calottes, coiffure triste et plate, surtout quand aucun cheveu ne l'accompagne. Ce fut pour remédier à ce désagrément qu'on imagina, au commencement du règne de Louis XIII, d'attacher à la calotte des cheveux postiches, qui parurent être les véritables; on parvint ensuite à lacer les cheveux dans un toilé étroit de tisserand, comme aussi dans un tissu de franges qu'on nomme le point de Milan.

On cousait par rangées ces entrelacements sur la calotte même, rendue plus mince et plus légère. Pour cet effet, on se servait d'un canepin (l'épiderme de la peau de mouton), sur lequel on attachait une chevelure qui accompagnait le visage et tombait sur le cou; c'était alors qu'on l'appela une perruque. Enfin, l'on perfectionna cette espèce de modèle, qui était déjà un acheminement aux tresses.

Les tresses sur trois soies furent trouvées; on les arrangeait en les cousant sur des rubans ou autre étoffe, que l'en tondait et assemblait sur des têtes de bois; on parvint enfin à copier une chevelure assez bien pour pouvoir la suppléer au défaut des cheveux naturels.

A. RANDON.

MESSE DE SAINT LOUIS

Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer :

Messieurs,

Pendant de longues années, sous la direction des bureaux de placement, et avec le concours d'un certain nombre de nos collègues dévoués, il a été célébré une fête commémorative en l'honneur de saint Louis, notre patron.

Cette fête instituée autrefois, par la corporation entière dans un but philanthropique et aussi pour resserrer parmi nous les liens de la bonne confraternité, cette fête cessa tout à coup d'être célébrée.

Au grand regret de beaucoup de nos collègues, il n'y a pas eu de messe en 1863!!!

La Société de Saint-Louis, désireuse de voir une aussi sainte et philanthropique coutume ne pas s'éteindre à jamais, a résolu de reconstituer la fête créée par nos pères en 1815.

C'est dans ce but, que déjà l'an dernier, elle a convié toute la corporation à la messe qu'elle a fait célébrer à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le sympathique empressement avec lequel on a répondu à cet appel encourage la Société à persévérer dans son œuvre; elle vient vous annoncer que, cette année, elle fera célébrer la messe en l'honneur de saint Louis, le mardi 29 août à midi très précis, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Une quête sera faite pendant la messe.

C'est plein de confiance en votre bon vouloir que nous venons vous solliciter de souscrire à notre œuvre philanthropique.

La Société, afin de faciliter les souscriptions, a désigné parmi ses membres un certain nombre de commissaires qui ont bien voulu se charger de la distribution des cartes à domicile; tous les sociétaires, sans distinction, auront de leur côté à leur disposition quelques cartes, afin de faciliter cette distribution. Mais, si malgré le zèle des délégués, si malgré la bonne volonté de tous les membres de la Société, il arrivait que quelques oublis eussent lieu, que ces oublis inévitables ne vous empêchent pas de venir assister à la cérémonie, nous vous y réserverons toujours un sympathique accueil.

Le prix des souscriptions est, comme par le passé, fixé à un franc, et donne droit à une carte d'entrée dans la nef, pour une famille.

Dans l'espoir de vous voir parmi nous, nous vous prions, messieurs, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Gendré, président, rue de Seine, 35 et 37.

Valentin, secrétaire, rue d'Amsterdam, 35 *bis*.

Quéant, caissier, rue Rameau, 7.

Nota. Messieurs les fournisseurs ou fabricants voudront bien se considérer comme faisant partie de la corporation; la présente invitation s'adresse donc à eux comme aux coiffeurs, et nous espérons qu'ils voudront bien nous honorer de leur présence à la messe.

COURRIER DE PARIS

—

Ce serait manquer au plus vulgaire et au plus impérieux devoir d'un chroniqueur bien appris, que de commencer un *courrier* sans parler de la chaleur.

Les mieux posés et les plus réussis de nos confrères n'ont garde d'y manquer, et lors même que cela ne nous fournirait pas la matière d'un certain nombre de lignes, nous ne pouvons faire autrement que comme tout le monde, — ce qui est en France la plus sûre manière de ne mécontenter personne.

Parlons donc de la chaleur.

Sans parler de la maturité des melons et du raisin, sur laquelle la température sénégalienne du présent mois de juillet n'a pu manquer d'avoir une influence salutaire, les deux résultats les plus immédiats et les plus fréquents du soleil, sont indirectement la noyade, et directement le suicide.

La noyade peut, il est vrai, devenir et est souvent une variété de suicide; mais il est pourtant à remarquer que ce n'est guère ce moyen que l'on adopte le plus en cette saison, où il semblerait devoir être le plus agréable.

Pourquoi ?

Nous n'en savons rien, et nous n'aimons pas assez la statistique pour nous livrer à cet égard à de laborieuses recherches.

Nous nous bornerons à constater que c'est généralement en se baignant pour son plaisir que l'on se noie l'été, comme c'est en chassant pour son plaisir toujours, que l'on se tue en automne.

Ce qui n'a, jusqu'à présent, dégoûté personne, que nous sachions, de chercher son plaisir partout où il se trouve.

Quant au suicide, c'est probablement le sujet sur lequel on a fait le plus de phrases, — sans préjudice de celles que l'on ne pourra manquer de faire plus tard.

Jean-Jacques Rousseau, qui ne dédaignait pas toujours assez la rhétorique, a agité cette grande question dans sa *Nouvelle Héloïse*. Des deux lettres qu'il lui a consacrées, la première, pour, est plus philosophique, tandis que la seconde, contre, est plus oratoire.

Ç'aurait dû être le contraire. Contre le suicide, il n'y a guère d'arguments que dans la raison et la loi; tandis que les passions et l'imagination trouvent volontiers leur compte à plaider pour.

Madame de Staël a remarqué que la lettre pour était plus éloquente que la lettre contre, et c'est une autre femme, madame George Sand, qui a remarqué la remarque de madame de Staël.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit aujourd'hui l'opinion des moralistes sur ce sujet, il n'en est pas moins vrai que le droit au suicide a été admis presque partout, et pendant fort longtemps.

La mort de Caton, fut, au dire de Sénèque, un spectacle digne des dieux mêmes, qui daignèrent descendre des cieux pour l'*honorer de leur présence.*

Les historiens font l'éloge d'un enfant lacédémonien, qui, outré de se voir réduit en servitude, se cassa la tête contre un mur plutôt que d'obéir au premier commandement de son maître.

Les noms de Lucrèce, femme de Collatin, de Porcie, femme de Caton, d'Arrie, femme de Pœtus, et de Pauline, femme de Sénèque, prouvent que le sexe pas plus que l'âge ne reculait jadis devant la mort volontaire.

A Soulis, ville de l'ancienne Grèce, non-seulement le suicide était permis, mais la loi ne permettait pas aux hommes de vivre au delà de soixante ans, parce qu'à cet âge on ne pouvait plus, ni jouir de la vie, ni servir la République.

Ce que l'on pouvait donc faire de mieux, c'était de mourir. Aussi, le jour où le vieillard devait mettre fin à ses jours, était-il un jour de fête. Le front ceint d'une couronne, la victime prenait une coupe empoisonnée, et, en présence de sa famille et de ses amis, se plongeait dans l'éternel sommeil.

A Marseille, du temps de Valère-Maxime, on donnait même du poison à ceux qui, ayant exposé au Sénat de bonnes raisons de s'ôter la vie, en obtenaient l'autorisation.

Le Sénat discutait les motifs, allait aux voix, et selon le résultat du scrutin, permettait au pétitionnaire de mourir, ou lui ordonnait de vivre.

Pour remonter aux temps modernes, ces jours derniers, une actrice du théâtre de Grenelle, en jouant le *Supplice d'une femme*, — cette pièce que M. de Girardin signe et vend tout en criant sur les toits qu'il n'en est pas l'auteur, — ayant surpris entre un de ses confrères masculins, sur lequel l'amour lui donnait des droits, et une dame des avant-scènes, un échange de regards de contrebande, résolut pour se conformer aux us et coutumes de sa profession, de mourir aux pieds de son infidèle.

Elle avala donc une forte dose d'opium dont, selon ses calculs, l'effet devait se produire au milieu d'une scène très dramatique entre elle et son amant.

Malheureusement pour les traditions dramatiques, mais fort heureusement pour l'héroïne, le héros était rentré dans la coulisse, et avait même quitté le théâtre avant que le toxique eût manifesté sa présence.

Ce que voyant, elle se décida à appeler au secours, ne voulant pas mourir — pour rien.

Le public, d'abord effrayé a ri, et il est probable que l'actrice renoncera désormais à transporter dans la vie privée, les ficelles de son métier.

Le comité de la Société des gens de lettres présente chaque année pour la décoration un certain nombre de ceux de ses membres qui — ne l'ont pas encore.

Le ministre en décore un ou deux et ajourne les autres à l'année suivante.

Cette liste de propositions se fait généralement en famille, et ceux qui demandent le plus ont de grandes chances d'être portés.

La chose a, par extraordinaire, soulevé cette année, quelques objections de M. Champfleury, qui a fait remarquer avec raison, que si l'amitié a des droits, le talent en a bien quelques-uns aussi qui devraient même avoir la préférence.

Un de nos confrères, en parlant de cette séance qui a fait du bruit, a cru devoir lui-même faire sa petite liste qui est ainsi formulée.

Charles Monselet (le talent).

Ponson du Terrail (le travail).

Ce libellé nous semble d'une fantaisie assez réussie.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris— Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

DÉPÔT
Sein
186

XXXe ANNÉE. 9e LIVRAISON 1er SEPTEMBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

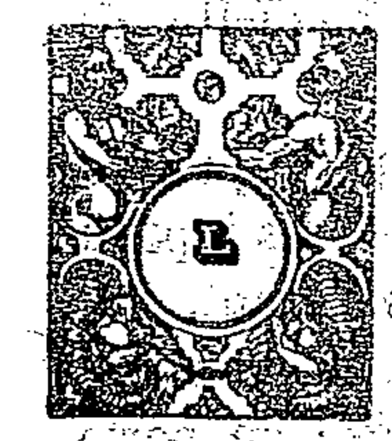
PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

GRAVURE



'HIVER, nous avons des bals où se heurtent et s'entre-croisent les marquises Pompadour avec les incroyables, où les Robespierre serrent la main des ducs et des barons, où Charlotte Corday se promène avec Marat. On voit aussi quelques beautés du Directoire faisant cercle autour de la sévère madame de Maintenon, malgré leur léger costume; les huguenots sont sérieusement bien en cour près de Charles IX et de Catherine de Médicis; les protestants peuvent en toute confiance approcher les les terribles catholiques portant à leur chapeau cette croix blanche, signe de ralliement et de démarcation d'avec ceux destinés dès lors à être massacrés. On est aussi tout surpris de voir une bergère Watteau avec une taille élancée et gracieusement cambrée. Enfin, en un mot, toutes ces ombres des temps passés, défilant devant nous en se souriant, semblent vouloir ramener les esprits vers un oubli mutuel de toute injure ; aimez-vous les uns les autres, a dit le Christ ; oui, on doit oublier le mal et ne penser qu'au bien ; tel on devra être après ce long sommeil duquel on sortira pour être par les anges appelés vers Dieu.

Si les bals costumés semblent nous donner l'image d'une modification dans les cœurs d'où la haine est bannie, ces mêmes bals nous montrent des costumes autrefois roides et guindés auxquels, dans ces temps modernes, on a donné une grâce ravissante tout en leur conservant scrupuleusement





leur forme. J'en pourrais citer beaucoup comme exemple, et entre autres ceux dits bergère Watteau, ceux du règne de Charles IX, etc., bien d'autres encore.

A qui devons-nous cette réformation dans le goût, cette apparition de tailles élégantes et gracieuses autrefois dissimulées et d'une roideur désespérante ? c'est au corset Josselin. Par lui s'est opéré ce miraculeux changement.

Depuis de nombreuses années, cette transformation réelle de la taille se fait surtout remarquer par l'effet d'opposition que produisent les costumes des différentes époques ; ainsi, retranchez des délicieuses peintures Watteau la roideur qui se remarque dans le buste de ses bergères au minois coquet et mutin, elles auront un charme tout particulier.

De nos jours, si bien fait que soit un corsage, croyez-moi, chères lectrices, il lui faut, pour en rehausser la coupe élégante, le corset de madame Josselin, surtout actuellement où différents styles de toilette se confondent, car si l'hiver nous avons, comme je viens de le dire, des bals où se coudoient des échantillons de modes de différents règnes, actuellement la réunion d'élégantes remarquées aux bois, aux eaux, portent des toilettes si excentriques, si différentes, que l'on pourrait donner à leurs excursions le nom de *promenades costumées*.

Il nous apparaît des robes un peu courtes charmantes en mousseline et en taffetas à mille raies disposées de telle façon qu'on rêve à la belle Marie-Antoinette, à la gracieuse duchesse de Lamballe ; de ces robes d'une simplicité sous laquelle perce une délicate élégance toute aristocratique; dans cet ensemble, rien n'est tapageur et ne choque la vue. Tout est harmonieux et doux.

Le chapeau rond fleuri comme un pré et l'écharpe carrée les complètent.

Ensuite se montrent quantité de nos plus grandes dames habillées réellement en soubrette Louis XV, sauf que par esprit de contradiction la mode n'a pas adopté positivement la forme de corsage de l'époque, corsage décolleté carrément devant, à plastron en mousseline et couvert de riches dentelles ou en soie pareille à celle de la robe. Les corsages de la saison sont tantôt à taille ronde, tantôt à gilet vrai ou simulé par des ornements assortis à ceux de la jupe, ornements qui se composent de nœuds, de pattes, de ganses en paille auxquelles se joignent toute espèce de perles en jais ou en cristal, des mignons boutons en nacre et des grelots. Ces toilettes sont à deux jupes; la première laisse voir le pied, las vraiment d'être depuis si longtemps caché; ce petit lutin, soit dit en passant, devient d'une coquetterie désespérante. Les toilettes Louis XV lui donnent prétexte à se chausser de bas à mille raies ou blancs à coins de couleur, ou bien encore à coins blancs travaillés. Il y a aussi pour différents costumes de fantaisie qui se montrent aux eaux ou bains de mer, des bas en fil d'Écosse ou en soie de nuance vive ponceau, violet-monseigneur, bleu-myosotis, etc.

Les jolis pieds de nos grandes dames adoptent avec ces bas de ravissants souliers à talons qui se parent d'un nœud ou d'une mignonne boucle d'acier ; quelques-uns sont en gros de Tours bleu, paille et parfois noir; ces derniers sont ornés de fine guipure ancienne et d'une bouffette de ruban mélangée de guipure.

La bottine hongroise ne se porte qu'avec la jupe courte ou relevée ; avec les jupes à traîne, le petit soulier est très élégant. Les bottines demi-habillées sont en chevreau doré, à boutons dorés ou bruns ; on porte également des petites bottes dont les guêtres sont en popeline à damier blanc et noir avec glands flottants. J'ai vu dernièrement en soieries de charmantes nouveautés destinées aux toilettes soubrette Louis XV, que ces dames complètent dans l'intérieur de leur maison par ces ravissantes coiffures en dentelles composées simplement d'un rond en blonde, en dentelle d'un carré long, en tulle illusion bouillonné ou plissé et encadré de dentelle. Parmi les étoffes que je vous signale, il y a des robes poult de soie

très beau, composant de charmantes robes à deux jupes ; la première est d'un violet groseille à fond uni au-dessous de l'ourlet ; il y a une disposition noire brochée ; la seconde jupe, à fond violet groseille, semé de petites rayures noires Pékin ; ce modèle est répété dans toutes les nuances ; on relève cette seconde jupe avec de longues attes violet groseille, voilées de dentelle Chantilly et encadrées de même.

Le corsage de ces robes peut se composer d'un corselet pareil à la seconde jupe posé sur corsage montant uni assorti à la première jupe.

Les manches pareilles au corsage montant sont ornées vers le haut par un jockey pareil au corselet : ce jockey, fendu au milieu, est, en outre, orné d'un nœud en dentelle à longs bouts. Ce genre de toilette est aussi charmant exécuté en foulard uni ou semé ; ainsi, j'ai vu une robe dont la première jupe était nuance rubis, et la seconde d'un gris écru était tout autour relevée par des pattes descendant jusqu'aux genoux, et en foulard rubis, une belle torsade de soie encadrant les pattes formant au bas à la pointe du milieu un nœud avec glands ; au bas de la première jupe, on avait posé une bande de foulard écru taillé en petits lambrequins encadrés eux-mêmes d'une torsade nuance écru et rubis en soie, avec glands mélangés de teintes tombant à l'extrémité de chaque lambrequin. Avec la machine à coudre Wheeler-Wilson, on trace sur cette bande un charmant dessin en soutaches rubis. Le corselet de cette robe est en foulard écru ; dans les échancrures placées près de la pointe du milieu, retombent derrière et devant des mignons, revers en foulard rubis encadrés d'une torsade rubis avec glands rubis tombant à la pointe du milieu des revers, et glands au milieu du corselet entre les pointes.

Avec ce corselet, on porte le sous-corsage russe à plis, ruban, n° 4, séparé une fois de chaque côté par un large entre-deux en vieille guipure, posé sur transparent de taffetas rubis, au milieu même, entre-deux plus large.

Les sous-manches sont en mousseline, taillées à coude, la couture de côté, et traversées par un entre-deux en guipure posé sur transparent rubis ; trois plis-ruban sont formés de chaque côté.

Au magasin de la *Colonie des Indes*, il y a le plus ravissant choix de foulard qui se puisse désirer ; ajoutons à cela que cette étoffe se plie merveilleusement aux coquettes robes Louis XV ; la légèreté et la souplesse de ce tissu permet mieux que tout autre de former les retroussés de la seconde jupe.

J'ai vu dans cette maison des fonds maïs à mouchetures noires, très coquets et chatoyants, avec lesquels on crée de ravissantes toilettes de campagne ; une de ce genre avait deux jupes, la première à rayures blanches et bleu de Sèvres, la seconde maïs ; des nœuds en foulard à rayures coupées à la pièce, marquaient les retroussés.

Le corsage se composait d'une chemise russe blanche à plis brodés en soutache bleu turquoise.

Les magasins de la *Colonie des Indes* attendent pour l'automne un grand arrivage de nouveautés en foulard, venant de Lyon et des rives orientales.

Parmi les teintes nouvelles, celle dit hortensia est d'un effet ravissant.

Figurez-vous, chères lectrices, un rose mauve qui semble voilé. Il y a en ce genre, pour soirées, des robes unies et à rayures blanches qui sont très-jolies portées par la jeune femme ou la jeune fille.

Un autre genre a un semé de dominos groseille sur fond blanc.

Un autre se compose de carreaux ponceau, de piqué, de trèfle noir sur différentes nuances.

On a baptisé ces nouveautés foulards Charles VI en songeant à ce malheureux roi de France devenu fou, et dont le jeu était devenu le seul plaisir capable d'émouvoir sa pauvre âme endormie. Enfin, chères lectrices, faites la demande d'une carte complète d'échantillons des nouveautés que vont bientôt recevoir les magasins de la

Colonie des Indes, vous aurez une idée plus complète des charmantes choses que l'on y trouve.

Le soleil qui depuis quelque temps nous est assez fidèle, fait briller aussi de ravissantes toilettes blanches en mousseline ou en gaze à rayures. Les unes comme les autres se portent sur transparent en taffetas de nuance tendre. Quelques coquettes, préférant la toilette entièrement blanche, adoptent les jupons de taffetas blanc.

A la maison de blanc Meunier et Cᵉ revient l'honneur de charmantes créations en robes de mousseline, parmi lesquelles je citerai :

Une robe avec jupe ayant le bas découpé à dents rondes, bordées d'un entre-deux brodé de la largeur d'un ruban bleu nº 4 posé dessous. Chaque dent est séparée par une rosace de ruban bleu nº 3 en taffetas; un losange de vieille guipure est posé au milieu des dents, à 8 cent. au-dessus de l'entre-deux brodé, qui est lui-même rehaussé du bas par une guipure haute de 5 cent.

Le corsage se compose d'une charmante basquine coupée, fuyante des côtés, un peu ovale derrière, et par-dessus laquelle on porte une ceinture gros grain bleu, couverte entièrement d'une bande de vieille guipure. Cette ceinture, de style russe, a un seul bout flottant, comme ce genre de ceinture en cuir. A trois places différentes, ma ceinture bleue est garnie de boucles en nacre montées sur ornement d'argent poli. Une boucle semblable sert à la fermer, et un ornement en nacre à pendillons d'argent est fixé à l'extrémité du bout tombant.

Dans la maison Meunier et Cᵉ, la toilette de mousseline est exécutée avec une exquise élégance. Nulle part on ne trouve de plus charmantes choses en lingerie, à commencer par ce genre de robe, à côté de laquelle se montrent les plus jolis modèles de sous-corsages blancs, de peignoirs, de coiffures de linge ou de soirée, etc.

Parmi les chapeaux, il se produit aussi des originalités indescriptibles d'une grâce toute coquette. Il y a des toques, des modèles ronds à calottes carrées ou rondes ; ces derniers, pour la demi-saison, seront encore admis. On les portera peu garnis et en feutre; les bords sont généralement assez étroits.

Pour la saison prochaine, on garder dit-on, comme chapeaux habillés, ceux de forme Empire.

Les modèles que j'ai vus sont petits, avec garniture de plumes ou de fleurs posées assez généralement autour de la forme.

Dans la maison Guélot, j'ai vu des feuillages tout nouveaux en velours d'un vert nuancé avec un goût vraiment artistique. Un cordon de feuillage de vigne m'a surtout émerveillée par la finesse de ses tons différents, fondus ensemble avec un naturel parfait. C'est un chapeau en crêpe blanc tendu sur la forme qui avait ce feuillage pour seule garniture.

Louise de NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque.—Pour l'exécution de cette coiffure, il est essentiel d'onduler tous les cheveux du devant; partagez ensuite le bandeau en deux parties ; relevez celle du haut en la peignant en arrière ; posez le diadème sur cette partie de cheveux ainsi relevés; puis à l'aide d'une épingle, on fait bouffer légèrement les cheveux devant et derrière le diadème, de façon qu'il se trouve entre deux bandeaux.

Derrière, les cheveux sont attachés un peu haut, puis roulés en une seule coque-chignon. Quelques oetites mèches du bas de la nuque sont frisées en tire-bouchon. Le derrière de la coiffure étant terminé, on relèvera alors la seconde partie du bandeau par-dessus l'extrémité du diadème, dont le milieu seul doit se voir ; les pointes de cette partie de cheveux sont attachées au-dessus du chignon où, à l'aide de quelques papillottes, on en fera une touffe de frisures.

Le chignon est ensuite enveloppé d'un petit réseau de perles, dont les extrémités sont fixées de chaque côté près de l'oreille par une broche également en perles.

Ce gracieux ornement, dont nos filets modernes sont une faible imitation, était très répandu dans les temps anciens ; bon nombre de camées et médailles grecques et romaines conservés dans nos musées en sont ornés. On l'appelait *sphérende* ou *fronde*; on le portait d'abord sur le devant du front; les extrémités se nouaient alors derrière ; mais quelques acteurs comiques, ayant imaginé d'intervertir cet ordre par derrière, cette bizarrerie fut goûtée et ne tarda pas à passer du théâtre à la ville ; les femmes l'adoptèrent, et quelques-unes finirent même par porter deux sphérendes, l'un à l'ancienne manière, l'autre à la nouvelle. On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les excentricités passent la rampe pour être adoptées par la mode.

Coiffure avec natte. — Ce genre de coiffure, dont nous avons déjà donné quelques modèles, jouit toujours d'une grande faveur, sur tout comme coiffure de ville. La natte-diadème s'harmonise si parfaitement avec le genre de chapeau à la mode, que l'on comprend qu'il soit difficile aux dames de résister à l'envie de la porter; certes, ce n'est pas nous qui les contrarierons. Il est, je crois, inutile de donner une longue description de cette coiffure, que nos lecteurs connaissent déjà. Le devant se fait à peu près comme pour la coiffure ci-dessus désignée, et, pour le chignon, il se compose d'un nœud de trois nattes entouré d'une quatrième faite avec les cheveux de la personne. Pour ornement, un petit bouquet sur le côté. Derrière, le peigne est couvert d'une galerie de fleurs formant peigne. Ce petit ornement, que les fleuristes montrent en ce moment comme haute nouveauté, pourrait bien avoir un grand succès cet hiver si on lui conserve sa forme gracieuse et légère.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1 et 2. — Devant, trois bandeaux entrelacés de frisures; celui du front forme un toupet et les deux autres une double Marie-Stuart.

Derrière, sur deux grosses coques, placez une chute de boucles légères.

Ornementation : fleurs légères et perles passées à la fantaisie du coiffeur.

3. — Devant, bandeau ondulé entremêlé de frisures derrière un cache-peigne; boucle horizontale retenue par des petits rubans de la même largeur que les bandelettes de devant.

PÉTRUS, *professeur.*

Coiffure ornée de liserons (4) vue de profil. — Cheveux des tempes ondulés descendant derrière l'oreille; petit bandeau sur le front; avec la pointe des cheveux, faire une petite coque en arrière du bandeau de la tempe.

(5) Vue de trois quarts. — Devant, petit bandeau accompagné de deux boucles; bandeau tombant droit derrière l'oreille; cheveux des tempes ondulés et relevés en racine droite; au milieu du front, quelques frisettes tombant légèrement.

Derrière, attachez les cheveux assez haut; séparez en quatre parties; faire de chacune d'elles une coque roulée sur les doigts, et quelques frisures sortant de ces coques.

Ornement : liserons mélangés de quelques frisures.

JESSON, *professeur.*

RÉUNION A LA SALLE MOLIÈRE

Notre devoir est de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui peut les intéresser; aussi, ne passerons-nous pas sous silence la réunion qui a eu lieu le 18 à la salle Molière, réunion à laquelle avait été convoquée toute la corporation, à l'effet de s'entendre

pour la création et l'organisation d'une nouvelle *Société de secours mutuels*, composée des patrons et ouvriers, non-seulement coiffeurs, mais encore de toutes les industries ayant du rapport avec eux, telles que : parfumeurs, marchands de cheveux, brossiers, etc., etc. La société se propose, en outre, de fonder une agence spéciale pour le placement gratuit des ouvriers sociétaires aux patrons qui en feront la demande et sans distinction de position, c'est-à dire à ceux qui seront ou ne seront pas sociétaires.

On comprend qu'un tel programme devait nécessairement piquer la curiosité ; aussi une foule nombreuse, composée de patrons et d'ouvriers, s'est empressée de se rendre à cette soirée, dont le but était de faire connaître les statuts et règlements de la nouvelle société, et de recueillir la signature des adhérents.

Nous pouvons dire que jamais réunion de coiffeurs ne s'est passée avec autant d'ordre et de calme. La lecture des statuts, qui a duré près d'une heure, n'a été interrompue que par de chaleureux applaudissements souvent répétés, et les adhésions qui ont suivi se sont élevées, pour cette fois seulement, à près de deux cents.

Voilà certes un beau résultat, dont doit être fier M. Valentin Caquineau, le promoteur et organisateur de la nouvelle société. Espérons qu'après un tel début le succès lui est assuré, et qu'elle tiendra toutes les promesses de son programme.

J. S.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Cette découverte parut si bonne et si secourable, qu'en 1655 Louis XIV, dit le Grand, créa quarante-huit charges de barbiers-perruquiers suivant la cour, et en même temps il fut aussi créé, en faveur du public, deux cents autres charges. Cette création resta sans exécution ; enfin, en 1673, on en fit une autre de deux cents charges. Celle-ci eut lieu.

Mais, quelque temps après que ces dernières charges eurent été créées, M. Colbert, s'apercevant qu'il sortait des sommes considérables du royaume pour acheter des cheveux chez l'étranger, il fut délibéré d'abolir les perruques, et de se servir de bonnets tels à peu près que quelques nations en portent.

Il en fut même essayé, devant le roi, plusieurs modèles ; mais le corps des perruquiers, sentant bien qu'il allait être anéanti, présenta au conseil un mémoire accompagné d'un tarif bien circonstancié, qui faisait voir qu'étant les premiers qui exerçaient cet art nouveau, lequel n'avait pas encore passé dans les états circonvoisins, tels que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, etc., etc., les envois de perruques qu'ils faisaient surpassaient beaucoup la dépense et faisaient entrer dans le royaume des sommes bien plus considérables qu'il n'en sortait pour l'achat des cheveux, ce qui fut cause que le projet des bonnets fut abandonné.

(On a d'autorités, pour citer ce fait, que la tradition ; celui qui m'en a instruit l'avait entendu dire par un officier décoré de la croix de saint Louis, fort vieux, qui lui dit en avoir été témoin.)

De nouvelles charges ont été créées, et elles sont actuellement au nombre de 850, sous le titre de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes. Ils reçoivent leurs lettres en chancellerie, et lèvent leurs charges aux parties casuelles ; leurs officiers sont : un prévôt, des gardes, des syndics ; le commerce des cheveux en gros et en détail leur est attribué, comme aussi il leur est permis de faire et vendre poudre, pommade, opiat pour les dents, en un mot, tout ce qui peut servir à la propreté de la tête et du visage.

Mais à présent, la plus grande partie des perruquiers ne s'embarrassent point de ces compositions, qu'ils laissent aux parfumeurs, dans le district duquel elles tombent naturellement ; ils font la barbe. Cette

opération du perruquier est la seule qui soit permise aux chirurgiens, le rasoir étant regardé comme un instrument de chirurgie; mais comme le perruquier et le chirurgien ont tous deux le droit de faire la barbe, qui est une opération générale et journalière, et que le chirurgien n'a pas celui d'accommoder la perruque, il était nécessaire de les distinguer l'un de l'autre par des marques extérieures, afin que le public puisse reconnaître auquel des deux il a affaire.

Le chirurgien doit avoir pour enseigne des bassins en cuivre jaune, et ne peut peindre le devant de sa boutique qu'en rouge ou en noir; au lieu que le perruquier a des bassins blancs d'étain, et peut peindre le devant de sa boutique en toutes autres couleurs.

Ce qui constitue particulièrement l'art du perruquier, est celui de faire les cheveux, c'est-à-dire de les étager, pour leur donner un aspect agréable : celui de construire toutes espèces de perruques et partie de perruques, comme tours, toupets, chignons, etc., pour hommes et pour femmes, et de tenir des bains et étuves.

La manufacture des perruques est un ar moderne; il se perfectionne de jour en jour, et il y a apparence qu'il sera durable par les avantages qu'il acquiert sur les cheveux naturels, dont un des plus grands est de débarrasser des soins journaliers. Les femmes mêmes en profitent, quoique plus rarement, attendu que leur tête ne se dégarnit pas si communément que celle des hommes; en un mot, la perruque est de tout sexe et de toute condition.

L'usage de la poudre est encore plus nouveau que celui de la perruque; Louis XIV ne pouvait la souffrir; on obtint cependant de lui, sur la fin de son règne, quelque adoucissement à cette aversion, et même il endurait qu'on en mît une idée à ses perruques. Maintenant, il est très commun de mettre de la poudre aux cheveux et aux perruques.

Les bains et étuves, autres apanages du perruquier, ont une origine bien différente des autres parties dont on vient de parler, car ils sont de toute antiquité, principalement dans les pays chauds, où ils sont journaliers. Dans le notre, on n'en use que de temps en temps, surtout en été; je ne parle que des bains de propreté; d'ailleurs, les bains sont d'un grand secours en médecine; alors, ils se divisent en différentes espèces : demi-bain, bain froid, bain chaud, bain d'immersion.

Quelques perruquiers s'adonnent à cette branche de l'art, et l'on trouve chez eux baignoirs, étuves, et tout ce qui a rapport à la toilette comme pâtes épilatoires, etc.

Là s'arrête l'avant-propos de l'art du perruquier; c'est un diminutif de l'histoire de notre métier, partie des hommes.

Voilà, chers lecteurs, où en était notre art sous Louis XV. J'aurai à parler, dans le prochain numéro, des perruques en vieux du règne de Louis XVI, de la Révolution, jusqu'à nos jours. Cet article fera suite au commencement de celui-ci, qui ne s'occupe que de la barbe et des cheveux.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

THÉATRES

AMBIGU, — *Princesse et Favorite*, drame en cinq actes de M. Jules Barbier. — Cet ouvrage vient d'obtenir un très grand et très légitime succès; M. Jules Barbier est un écrivain de beaucoup de talent et ses œuvres sont marquées d'un cachet littéraire qui se rencontre trop rarement dans les drames de notre temps.

L'auteur nous transporte en pleine Allemagne du seizième siècle, en pleine barbarie autant dire. Nous sommes dans un duché gros de quelques milliers d'habitants courbés sous le joug de fer d'un certain duc de Brunswick, grand buveur, grand joueur, grand coureur de femmes, mais au demeurant un fieffé coquin. Il a un frère, Maximilien, qui a dû

s'enfuir devant les poignards fratricides levés sur lui. Il a une épouse, la princesse Sophie de Hanovre, enlevée à Maximilien, qui l'aimait. Il a enfin une maîtresse, madame Platen, agréable personne, qui fait de son déshonneur un marchepied à son mari, et se livre, dans ses moments perdus, à l'étude de la chimie, — section toxicologique. La princesse Sophie promène sa tristesse de burg en burg, isolée au milieu de la foule, cachant ses larmes au milieu des rires, livrée aux médisances et à la calomnie que Mme Platen ne cesse de diriger sur elle.

Tout à coup, comme dans un conte de fées, un sauveur paraît, beau, jeune, élégant, d'un nom qui n'a pas d'ancêtres, mais qui signifie vaillance : Kœnigsmarck en un mot. Philippe de Kœnigsmarck, qui a pris autant de cœurs qu'il a pris de villes. Il vient apporter à la duchesse un dernier souvenir de Maximilien, qu'on a laissé pour mort sur le champ de bataille. Comme la princesse l'a reçu chez elle, la nuit, afin de détourner les soupçons, Platen, surintendant de la police et intéressé à perdre la duchesse auprès du duc, en faveur de sa femme, accuse Kœnigsmarck d'être l'amant de la duchesse. Kœnigsmarck sera pendu, la duchesse déshonorée. Seulement M. Platen a compté sans sa digne épouse, qui sauve l'officier de fortune de la potence, lui fait donner un grade de colonel des gardes, — sans compter le reste. Ceci pourrait aller longtemps ainsi si Maximilien ne s'avisait de revenir. Kœnigsmarck, renonçant à sa position et aux faveurs de Mme Platen, médite un projet de fuite pour la duchesse et pour Maximilien. Malheureusement, Mme Platen surprend le secret de Kœnigsmarck, et croyant à une infidélité de sa part, le fait tuer à l'instant où les deux amans s'enfuient. Kœnigsmarck, avant d'expirer, révèle au duc la trahison de Mme Platen à son égard, ce qui laisse supposer au public la chute de l'orgueilleuse favorite, qui, en tuant Kœnigsmarck, a tué sa position.

La pièce est bien jouée par Clément-Just, Mmes Adèle Page et Saint-Marc.

GAITÉ. — Le drame de M. Auguste Villiers de l'Isle-Adam, qui est reçu à la Gaîté, sera donné sans doute l'hiver prochain et aura pour interprètes principaux Dumaine, Mlles Lia-Félix et Agar.

THÉATRE BEAUMARCHAIS. — *Douglas le Vampire*, drame en cinq actes de M. Jules Dornay. — Voici un drame un peu noir, mais en somme très émouvant et très habilement arrangé ; le *Vampire* a tenu le public haletant, sous le charme d'un intérêt toujours croissant jusqu'au dénoûment, qui a été fort applaudi.

L'interprétation a été généralement bonne, mais il faut citer en première ligne Jouanni et Mme Aiguillon, deux véritables artistes.

La mise en scène a été très soignée par M. Moreau, et cet habile directeur mérite des éloges pour les efforts intelligents qu'il fait à ce théâtre ; le résultat est déjà très sensible.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
9 bre
1865

XXXe ANNÉE | 10e LIVRAISON | 1er OCTOBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.



GRAVURE



REPRENDRE les toilettes du premier Empire, il semble que c'est encore réveiller le souvenir de tout un règne glorieux. Il semble que cette même gloire va rayonner en sourire sur mille lèvres roses, mais... mais quelle est la jolie femme qui consentira à adopter une fantaisie où la grâce est absente?

Ainsi, que trouverait-on d'élégant dans une robe dont le corsage ressemble plutôt à une brassière pour soutenir la poitrine, et les jupes à de vrais étuis?

Aujourd'hui, la Mode n'a aucun cachet particulier; elle est étroitement unie au caprice, elle veut et ne veut plus; aussi, depuis quelque temps, en la voyant mettre en vogue une apparence de toilettes rappelant le premier Empire, on se dit : Osera-t-elle ou n'osera-t-elle pas nous les imposer au complet?

Nous portons déjà les corsages à tailles courtes, mais on ne peut positivement se décider à adopter cette espèce de brassière dont j'ai parlé plus haut; on taille bien les lés de jupes en biais, mais on leur laisse du bas une ampleur très grande, pouvant supporter une sous-jupe à ressorts de dimension raisonnable; enfin on essayera vainement, je crois, de chasser les sous-jupes, en faisant ces robes taillées en biais et se montant à la taille presque sans plis, comme une robe princesse. Il y a, en un

mot, grande hésitation à adopter positivement les vraies modes Empire.

La manière dont on porte les chapeaux ainsi nommés en est une preuve réelle; leur forme de calotte haute et sans bavolet exigerait que les cheveux fussent disposés en allant se fixer vers le sommet de la tête, et l'on fait toujours des coiffures basses; jugez du vilain effet que cela produit. Voulant adopter la forme en vogue, on a une espèce de coiffure singulière dont la calotte ressemble à une petite poche ou boîte vide perchée sur le sommet de la tête et d'où semble s'échapper au bas la masse de cheveux; cela est d'un comique peu gracieux; décidément, je préfère encore le chapeau fanchon, où alors il faudrait donner à cette poche ou boîte l'emploi qui autrefois lui etait réservé, c'est-à-dire celui de renfermer la masse des cheveux; mais nos dames semblent ne ponvoir se décider à quitter les coiffures basses.

Par caprice, pour bal ou théâtre seulement, on consent parfois à porter les coiffures hautes, coiffures qui, pour être en harmonie parfaite avec le visage, doivent être confiées à un artiste tel que Leroy, reconnu seul capable de leur donner un cachet de bon goût et de grâce exquise.

Je suis certaine que les quelques dames portant le chapeau Empire, en adoptant la coiffure exigible pour la forme, auraient garde de ne pas confier leur chevelure à Leroy; les jolies coquettes savent trop bien que c'est avec un talent tout particulier qu'il déposera ces myriades de petites boucles, accompagnement indispensable de la coiffure Joséphine ou Marie-Louise; c'est entre ces boucles que, pour bal ou théâtre, on place le diadème grec, en vogue actuellement.

Notre belle Impératrice est la première à faire acclamer Leroy comme artiste d'un mérite sérieux en lui confiant sa tête charmante.

Lors de son voyage à Biarritz, le jour de son entrevue avec la reine d'Espagne, Sa Majesté portait une robe de taffetas noir, garnie de dentelle et de jais.

Une petite casaque se relevait sur la jupe par des nœuds de dentelle et de jais.

Le corsage était garni des mêmes ornements.

La coiffure se composait d'un diadème grec, monté en ferrets de diamants et accompagné d'une écharpe de dentelle formant le fond de la coiffure et tombant comme une mantille sur les épaules.

Pour se rendre à Bayonne, Sa Majesté avait conservé la même toilette, excepté le diadème, et l'écharpe qui était remplacée par une mantille comme on les porte à Séville.

Parmi les dames accompagnant Sa Majesté, il y en avait dont les toilettes étaient d'un charmant effet; une très belle brune portait une robe en pou-de-soie grenat rosé, sur laquelle tombaient cinq rubans d'inégales longueurs, en vieille guipure, large de vingt-cinq centimètres, au bas de chaque guipure, on avait posé une suite de coques tombantes en satin et en velours noir ayant la largeur d'un ruban n° 4.

Le corsage de cette robe était coupé à basque moyen âge, encadrée d'une guipure remontant devant, de chaque côté, d'une suite de boutons assez larges voilés par un médaillon en guipure; cette robe formait la traîne, et les manches plates, presque justes, avaient dans le haut trois bouts de guipure accompagnés du bas, comme sur la jupe, par des coques retombantes; un bouton en diamant était posé à la tête de chaque coque de ruban.

Comme coiffure, un simple diadème d'or incrusté de diamants, et derrière deux barbes en vieille guipure, assez longues pour se relever en dessous et former une coque plate large de dix centimètres, ayant néanmoins un long bout à la suite duquel était disposé en frange quelques coques de rubans noirs en velours et grenat rosé en satin.

Une autre robe avait deux jupes; la première, bleu Mexico, en taffetas, ornée du bas par de larges étoiles en vieille guipure blanche; la seconde noire, en drap de soie, largement échancrée sur une espace de trois

ou quatre lés, de façon à se trouver vers le côté relevée sans le secours d'aucune patte tout en étant montée, à plis du haut, à même une petite basque moyen âge dépendant d'un corsage plat et décolleté, posé sur un sous-corsage bleu, comme la première jupe, demi-montant, et vers l'encolure duquel sont fixées des étoiles de vieille guipure, plus petites que celles ornant la jupe.

Cinq rouleautés bleus semés de perles blanches ornent le bas de la jupe noire.

Trois rouleautés semblables entourent le bas de la basque, et l'un d'eux cache la réunion de la jupe à même cette basque.

Les manches sont bleues, ornées du haut et du bas par trois étoiles de guipure.

La coiffure assortie à cette robe se compose d'une large étoile de guipure montée sur transparent bleu et laiton et se posant un peu en arrière.

Entre chaque branche de l'étoile, on remplit le vide par deux coques en velours noir, séparées par une coque de velours du même bleu que la jupe ; de cette façon, l'étoile formait un petit berret montagnard d'un effet ravissant, se posant sur un chignon relevé un peu haut, et duquel s'échappaient quatre longs rubans bleus et noirs en velours frangé de perles blanches.

Les rubans bleus sont encadrés de guipure blanche.

La personne portant cette toilette, d'un cachet tout original, avait un ravissant mouchoir assorti, sortant des magasins de Chapron.

Ce modèle était rond et tout semé d'étoiles de grandeur différentes.

Une guipure montée avec peu de fronce formait encadrement et se trouvait arrêtée aux coins, qui, eux, étaient formés d'une large étoile.

Rien n'était plus charmant de composition que ce mouchoir original.

Du reste, avec de fines et vieilles guipures, Chapron crée des modèles tout nouveaux qui ont un cachet d'élégance et de grande distinction.

Entr'autres, je citerais aussi un mouchoir ayant aux quatre coins un écusson entièrement en guipure, formant des motifs étroits, traversant en biais un petit espace de batiste unie.

Comme toilette de ville en rapport avec la saison dans laquelle nous nous trouvons, je citerai :

Une robe de drap de soie havane foncé. Sur chaque couture des lés se trouve une applique de feuilles ovales disposées sur deux rangs le long de la couture ; ces feuilles sont découpées en taffetas noir.

Le corsage a une petite basque tournant en rond autour des hanches, et sur laquelle sont appliquées, sur un rang, des feuilles ovales en taffetas noir, sous lesquelles on découpe, du bas seulement, le drap de soie havane, de façon à faire dépasser, sur le haut des plis de la jupe, toute la découpure de feuillage noir, qui est retenu par un rang de petites perles d'un blanc mat, passé dans chaque point au moyen de la machine à coudre Wheeler-Wilson.

Tout autour du haut du corsage, vers les épaules, à la distance d'un contour décolleté, on fixe un double rang de feuilles plus petites, fixées en guirlande.

Sur le côté, même ornement.

Le chapeau porté avec cette robe devra être en crêpe blanc, tendu forme une sur Empire, garni sur le bord de la passe d'un feuillage de velours havane et de velours noir ; derrière, sur le bavolet simulé par un bouillon de tulle, on fixe un bandeau de crêpe blanc avec feuillage ; une longue plume blanche, frangée des deux côtés de brindilles nuance havane, est fixée à cheval sur la calotte.

Comme confection, demi-basquine en faille avec devants arrondis du bas et fuyant des côtés.

Tout autour broderie, feuillage pointillé de jais.

Parmi les bijoux nouveaux, j'ai vu de très originales parures en tissu de cotte de maille oxydé, qui sont fort distinguées pour toilette demi-deuil ou de fantaisie.

Pour grand deuil, il se fait aussi de charmants bijoux en bois d'ébène sculptés.

Louise de NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure de mariée avec et sans voile. — Devant, tous les cheveux qui bordent le front sont relevés à la chinoise ; il faut passer dessus, à 2 cent. de leur naissance, un petit postiche de frisures légères monté sur fil de fer; ces frisures doivent être faites sur un fuseau gros comme un porte-plumes ; il faut qu'une partie soit frisée au bas et l'autre en remontant. Dans l'interstice qui existe forcément par ce mode de faire, on met des petits piquets ds fleurs d'oranger et de lilas. Les cheveux qui bordent les tempes et l'alentour des oreilles doivent être ondulés et relevés dessus comme l'indique la gravure.

Derrière, le chignon se compose d'une torsade retroussée, d'une grosse coque et de frisures légères.

La torsade est faite avec une fausse natte; elle est placée sur le sommet de la tête. La coque est faite avec les cheveux de la personne sur la ligature, et les frisures-postiches dessous.

Ces frisures sont montées sur fil de fer de la largeur de 30 cent. double replié; aux deux extrémités, il y a deux petits anneaux ; en échelonnant les cheveux avant de les travailler, il suffit, pour les faire tenir, de deux épingles.

J'ai dit que le devant se trouvait orné de petits piquets de fleurs mélangées.

Derrière, il faut mettre sur la torsade une petite demi-couronne.

Coiffure grecque ornée de bandelettes. — Devant, ondulation sur les tempes et les parties qui bordent les raies. Trois bandeaux entrecoupés par des bandelettes ayant la forme d'une grecque.

Les cheveux du derrière sont noués assez haut. Il faut en faire nne grosse bourse descendant sur le cou, et, au-dessus de ladite bourse, établir six boucles roulées. Cette coiffure est une modification de ce qui s'est fait jusqu'alors.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure fantaisie (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffure, faire la raie sur le côté au droit de l'œil et la raie derrière; d'une oreille a l'autre, tirez les cheveux sur le front en arrière en les faisant un peu bouffer; placez une natte très forte ; relevez la mèche des tempes ; derrière, un cache-peigne de frisures légères avec une natte dessus termine la coiffure.

Ornement : placez au-dessus de la raie une broche d'une part, une aigrette et deux rangs de perles venant sur le front et disparaissant dans le bandeau opposé.

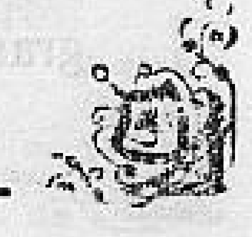
Cette coiffure convient autant à une blonde qu'à une brune.

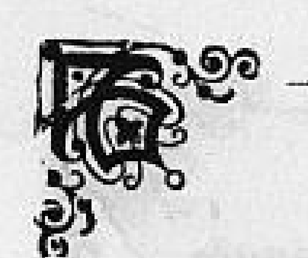
Coiffure antique (3). — Pour exécuter cette coiffure, il ne faut pas faire de raie; par devant, une seule droite d'une oreille à l'autre un peu en avant ; partager en neuf mèches; les créper légèrement, et en faire des espèces d'anneaux, comme il est indiqué ; les cheveux ayant été attachés derrière, partagez en six et faites des grosses boucles-marteau et un peu haut, de manière à laisser voir un peu la naissance des cheveux sur le cou.

Ornement : un ruban sur lequel on met huit camées placés comme il est indiqué, et derrière un autre plus large avec trois camées termine cette coiffure.

Cette coiffure convient à une brune à la figure bien régulière ; dans d'autres cas, elle est impossible.

A. LECAS, *professeur.*





Description des chignons.

4. Une grosse bourse surmontée de frisures légères.

Il faut avoir des cheveux de 60 cent. carrés autant que possible, les tresser et faire une monture de 25 cent. de large; au-dessus de cette monture, on doit coudre deux rangs de tresse de cheveux frisés de 15 cent. de longueur. La bourse se fait en nattant l'extrémité des cheveux, que l'on attache derrière la monture. On fait ensuite du premier rang de frisures des boucles roulées et du deuxième des frisures légères.

Les cheveux de la bourse doivent être ondulés.

5. La monture de ce chignon est la même que le précédent, avec 90 grammes de cheveux de 70 cent.

On peut obtenir trois nattes repoussées, telles que le représente le modèle; au-dessus, vous établissez deux rouleaux superposés l'un sur l'autre, en laissant échapper une frisure de chaque côté.

6. Chignon-torsade repoussé. Trois nattes montées en deux branches : l'une de 60 et les deux autres de 70 cent., dont on fait trois torsades; la plus petite doit surmonter les deux autres. Il faut les attacher sur une monture en cannetille ayant la forme du nœud.

7. Chignon tressé en neuf branches.

La monture doit avoir la largeur du chignon, qui se compose de neuf branches de natte, que l'on attache derrière la monture avec un recouvrement au-dessus; on ramène les cheveux par devant, et on fait une natte en neuf, dont on attache l'extrémité des cheveux derrière.

8. Cache-peigne frisé monté en quadrillé. Les boucles du haut sont posées perpendiculairement, celles du milieu horizontalement et celles du bas en frisures légères.

A. RANDON.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Les premiers qui eurent en France le monopole des bains publics, furent les barbiers à qui l'on donna le nom de *barbiers-étuvistes.* Ce fut seulement sous Louis XIII que quelques établissements furent créés, tant sur la Seine pour les bains froids que dans Paris pour les autres bains.

Ces établissements étaient à peu près dans le même style qu'actuellement, seulement ils étaient en plus petite quantité relativement à la population ; on avait peu l'habitude de prendre des bains. Cette branche industrielle appartenant à une corporation qui n'a aucun rapport avec la nôtre maintenant, nous la laisserons de côté pour nous occuper des perruquiers.

Dans le commencement de l'art du perruquier, le commerce des cheveux n'était pas encore bien établi ; ils étaient rares et chers, joint à ce qu'on garnissait si prodigieusement les perruques, qu'il y en avait telles dont le prix était excessif. Alors, quelques perruquiers conçurent qu'ils auraient du débit et feraient bien leur compte, en achetant à bon marché des perruques plus ou moins usées. Ils les travaillaient pour ainsi dire à neuf en tirant les meilleurs cheveux, et de deux n'en faisaient qu'une. Leurs confrères les surnommèrent les perruquiers en vieux. Ils vendaient ces perruques à bien meilleur marché, et il s'en trouvait à tout prix. Il est vrai qu'elles n'avaient pas de durée ; mais, comme elles jouaient le neuf, elles devenaient d'un grand secours aux particuliers auxquels la fortune ne permettait pas une forte dépense, et enfin aux indigents, vu qu'à cette époque tout le monde en portait. Cependant, le commerce devint plus abondant : l'abus des grosses et longues crinières se reforma, et les perruquiers par conséquent baissèrent de prix.

Les perruquiers en vieux ne pouvaient tenir boutique à Paris que sur le quai de l'Horloge du Palais ; ils ne faisaient pas la



barbe, aussi ils n'avaient pas de bassin pour enseigne ; ils pouvaient avoir sur le rebord de leurs boutiques ce qu'ils appellent un *marmot*, qui est une vieille tête de bois, sur laquelle ils clouent une très vieille perruque.

Ils peuvent autoriser par une ancienne sentence de police, faire du neuf ; mais il leur est enjoint d'y mêler du crin, et en conséquence d'attacher au fond de la coiffe un écrit contenant ces mots : *perruque mêlée* Le crin mêlé dans le corps de la perruque est défendu à tout autre perruquier, de façon que si celui du quai de l'Horloge allait s'établir partout ailleurs dans Paris, il courait risque d'être saisi et amendé s'il employait du crin.

Que l'on dise donc maintenant que le roi-soleil ne donnait pas à son bon peuple de Paris la liberté du commerce.

Des différentes façons de porter les cheveux.

Les ecclésiastiques faisaient couper leurs cheveux à la hauteur de la nuque ; d'autres les faisaient mettre en *bourse*, en *cadenette*, en *catogan* ; on porta aussi le toupet à la *grecque*, qui se roulait sur les doigts de l'avant à l'arrière ; ce toupet se trouvait maintenu par une lame de plomb de trois centimètres pliée en trois ; d'autres portaient des *marteaux* roulés sur une carte et arrêtés avec une épingle.

Il y avait sept sortes de perruques :

Les bonnets ou perruques courtes ;

Les perruques *bourse*, se terminant derrière par des cheveux plats et longs, que l'on enferme dans une bourse de taffetas noir qui les pend à la hauteur du cou ;

Les perruques *nouées* se terminant derrière par un simple nœud suivi d'un tire-bouchon en crin ;

La perruque d'*abbé* imite la perruque courte et donne une tête ronde. Les perruques naturelles imitent les longues chevelures ; elles sont prises comme toutes les autres le long de la face ; mais elles descendent à plat derrière jusque vers la moitié du dos. Cette perruque est portée par les hommes de justice.

Les perruques *carrées*, frisées en longues boucles, se portaient par les magistrats et les gens graves.

La perruque à la *brigadière*, c'est proprement la coiffure des gens de cheval ; elle se termine par de grosses boucles de crin, que l'on noue ensemble avec une rosette de ruban noir.

La perruque à *cadenettes* imite la perruque naturelle, si ce n'est la séparation des cheveux de derrière que l'on enferme dans deux cadenettes.

Le perruquier du roi assistait à son petit lever et présentait à Sa Majesté cinq perruques différentes, pour qu'il fît le choix de l'une d'elles ; il la lui accommodait devant les hauts personnages de la cour.

Les mousquetaires portaient la mouche et les moustaches relevées en croc, les cheveux frisés flottant sur les épaules ; ils couvraient leur tête d'un large feutre garni de plumes de couleur.

Les gentilshommes avaient la coiffure imitant les frisures à la *Ninon* de notre époque.

Leurs chapeaux avaient la forme Henri IV, avec des bords plats.

Les chevaliers de Saint-Louis, sous Louis XIV, portaient des cheveux longs frisés à flocon sur les épaules.

La poudre commença à poindre (fin du règne). Peu de personnes laissaient croître leur barbe, l'usage du tabac à priser était trop fréquent alors pour que l'on songeât à la porter.

Les perruques avaient subi quelques modifications sous le règne de Louis XV. Les cheveux du devant étaient courts et frisés en arrière, dégageant les tempes. Derrière, les cheveux étaient lisses et enfermés dans une large bourse de soie surmontée d'un gros nœud.

Très peu de variations eurent lieu sous le rapport de la coiffure d'homme sous le règne de Louis XVI, toujours ces charmantes perruques de marquis avec bourses. La mode changea en 1792 ; la poudre fut abolie et les cheveux à la *Caracalla*, en *oreilles*

de chien, à *cadenette relevée*, cheveux dits à la *victime*, eurent beaucoup de vogue.

La révolution nous donne des styles d'hommes très originaux; je veux parler des merveilleux et des incroyables; leurs coiffures dites *oreilles de chiens*, *Caracalla*, et à la *victime* sont le *nec plus ultra* du mauvais goût; de grandes mèches effilées et plates leur tombent le long des joues; des chapeaux impossibles surmontent ces dites coiffures et donnent l'aspect d'un homme sortant de l'eau; le col haut, montant jusqu'au milieu de la tête, ne laisse rien voir, comme coiffure derrière; aucun ne porte de barbe que des petits favoris sur lesquels les cheveux tombent.

La fin de la Révolution apporte quelques modifications à ces coiffures; elles sont généralement plus courtes et frisées et donnent à la tête une forme ronde. Le nom de François Ier est donné à cette mode qui rappelle un peu ce style.

A. RANDON.

COURRIER DE PARIS

—

La demoiselle Edith P..., appartenant à une famille très honorable, mais sans fortune, s'était efforcée de racheter ce dernier désavantage en acquérant des talents. Excellente musicienne, elle publia, il y a quelques années, des compositions qui furent remarquées et lui acquirent une certaine notoriété. Comme elle était d'ailleurs d'une rare beauté, elle vit bientôt bourdonner autour d'elle un essaim d'adorateurs. Elle eut tort de jouer avec le feu et de répondre, pour exercer sa verve littéraire, aux missives qui lui étaient adressées. Douée d'une grande force de volonté, elle sortit fière et immaculée de ces épreuves volontairement subies; mais elle laissait aux mains de différents individus des lettres dont on pouvait abuser.

Un baron allemand, M. de V..., grand amateur de mélodie, s'éprit éperdûment de Mlle Edith, parvint à toucher son cœur et ne tarda pas à l'épouser. La nouvelle baronne comprenant les imprudences qu'elle avait commises, s'efforça de faire rentrer dans ses mains les lettres compromettantes restées derrière elle. Ce que femme veut, Dieu le veut; elle parvint à les ressaisir toutes, et elle les plaça dans un tiroir secret, désirant les relire une fois encore avant d'en faire un autodafé.

Il y a environ deux mois, Mme de V.. s'aperçut un matin de la disparition de cette correspondance; elle pensa que les lettres lui avaient été dérobées par une femme de chambre qu'elle avait dû congédier l'avant-veille. Cette soustraction l'inquiéta, car elle pensait qu'on avait eu de mauvaises intentions en s'emparant de ces papiers; mais elle partait en ce moment pour la campagne avec son mari, afin de passer le reste de la belle saison dans une propriété de celui-ci, elle ne put se livrer à des recherches.

Il y a quelques jours, un individu, se disant homme d'affaires, demanda à lui parler en particulier et lui annonça qu'il était possesseur des lettres, qu'il avait achetées de la femme de chambre. Il exigeait, pour les remettre, une somme très forte, menaçant, si on le refusait, d'en faire un usage compromettant pour la baronne, il se montra si grossier, que, sans plus d'explication, celle-ci le fit jeter à la porte.

De retour chez lui, S... raconta sa mésaventure à un de ses amis. Un jeune homme nommé F..., son commis, entendit d'une pièce voisine cette conversation. Obéissant à un mouvement d'indignation, il trouva moyen de s'emparer du paquet de

lettres et alla le restituer sans condition à la baronne, qui, comprenant qu'il allait perdre sa place, lui remit une forte gratification. En même temps, elle révéla à son mari ce qui était arrivé et lui porta les lettres.

Le baron, convaincu de l'honnêteté de sa femme dans le passé comme dans le présent, refusa de les lire et l'invita à les brûler, ce qu'elle fit.

Sous ce titre : le *Géant chinois*, les journaux de Londres publient ce qui suit :

Chang est un géant dont l'arrivée en Angleterre a été annoncée aux sons de la grosse caisse des journaux. Un médecin, qui a quelque réputation, a invité plusieurs de ses confrères et les représentants de la presse à voir le géant, qui a pu ainsi faire sa première apparition ici dans un salon anglais. L'invitation a été rédigée par Chang lui-même, et comme elle était en chinois, il a fallu la traduire. Elle prévenait que les personnes qui étaient venues pour le voir devaient être en petit nombre, et que cette réunion, qui avait un caractère essentiellement privé, ne se composerait que de journalistes et de médecins.

Chang mérite bien d'être vu. C'est, sans contredit, le géant le plus intelligent et de l'extérieur le plus avantageux qui ait jamais paru de notre temps. Assis dans un immense fauteuil, placé au centre d'un dais, qui est dans le salon précité, ayant auprès de lui, d'un côté, deux Chinois, dont l'un est son secrétaire, et l'autre son trésorier, puis, de l'autre, sa femme, qu'il a récemment épousée, et sa servante ; il a un grotesque nain à ses pieds, et ressemble parfaitement à une monstrueuse idole païenne qui, tout à coup, est devenue vivante. Revêtu d'une magnifique robe de brocart en soie blanche et diversement nuancée, il porte au cou un énorme chapelet en forme de collier ; il est coiffé d'un superbe bonnet, et ses bottes chinoises sont doublées de semelles épaisses et blanches, conformément à l'orthodoxie.

Les dames seront enchantées de savoir que ce géant sociable, et qui a les mœurs de famille a positivement refusé de quitter la Chine avant de se marier. Sa résolution sur ce point fut prise avec une surprenante promptitude et en un moment assez peu favorable ; car, nous dit-on, à la veille de partir pour l'Europe, et lorsque tout était prêt pour son départ, son dernier mot fut celui-ci : « Une femme, ou je ne pars point ! » Il fallut sans retard lui en trouver une. Un des agents anglais de M. Chang nous a dit, en homme qui sait allier le sentiment avec les exigences des affaires : « Quoique nous ayons eu à faire le mariage » en toute hâte, je crois que c'en est un, » fort bon, fort heureux. » Cette union bénie a eu lieu il y a six mois. Mme Chang a une physionomie insignifiante ; elle n'es point belle, et n'a sur son mari que l'avantage d'être moins âgée. Chang, a, dit-on, dix-neuf ans, mais il en paraît avoir à peu près vingt-trois.

Cette intéressante famille d'étrangers se repose une semaine sur deux hors Londres. Ils sont arrivés hier pour recevoir des visiteurs, et sont retournés le soir à leur résidence.

Nous avons oublié de dire que Chang a fait apporter avec lui son cercueil, en cas d'accident, ou pour se conformer à la loi traditionnelle. Il a été fait avec un arbre et sert de caisse d'emballage pour vêtements et divers articles pendant son voyage en Europe.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, ru Coq-Héron 5.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
15 Cens

XXXe ANNÉE — 11e LIVRAISON — 1er NOVEMBRE 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

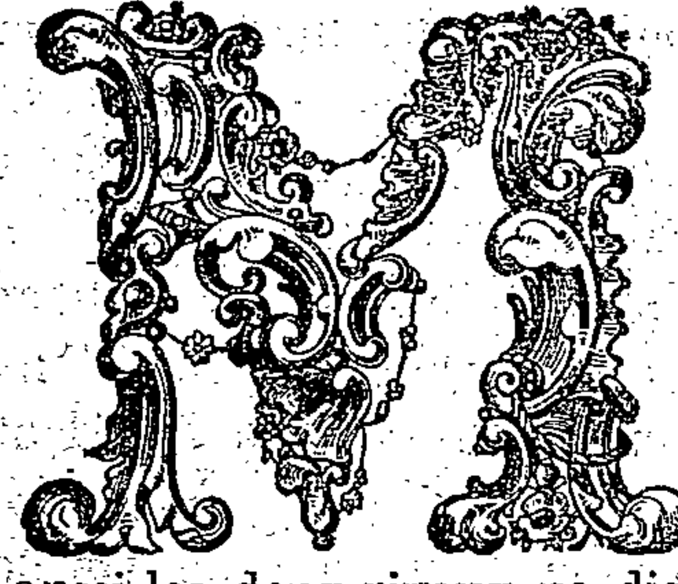
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



MANUELLA est coquette, Manuella a deux fiancés; ajoutons aussi que Manuella est une très jolie brunette; aussi les deux rivaux se disputent le bonheur d'obtenir sa main.

Quant à la jeune étourdie, de ces deux aspirants au mariage elle ne sait vraiment auquel donner la préférence; puis à peine a-t-elle le temps d'y songer, elle surtout, dont la pensée, comme un papillon, s'arrête si complaisamment sur une fleur ou sur un nouveau ruban; comment pourrait-elle avoir le loisir de faire choix d'un mari?

Manuella est vraiment trop occupée; aussi, lorsque des indiscrets ou des curieuses lui demandent si elle aime le petit marquis de C. ou le jeune vicomte de B., Manuella semble ne pas comprendre, et elle leur demande si elles connaissent la robe reine de Castille ou la redingote russe, confection nouvellement apparue.

Cette robe est fort élégante, j'en conviens ; du reste, je crois vous en avoir déjà parlé.

Sa coupe s'unit particulièrement avec les étoffes fortes, en soieries ou en lainages. Derrière, il y a une couture au milieu du dos, couture un peu cintrée à la taille, et descendant sans interruption depuis l'encolure jusqu'au bas de la traîne formée par la jupe, qui, avec le dos du corsage, se

coupent de même que pour une basquine.

Néanmoins, il y a des plis à cette robe, mais ces gros plis creux se trouvent placés dans l'espace pris par les petits côtés du dos et du devant du corsage, descendant sur les hanches, et long de trente centimètres depuis la taille jusqu'à l'extrémité de la pointe ou dent aiguë formée à la suite de la couture du dessous du bras ; les côtés de la pointe ont une échancrure arrondie remontant de douze à quinze centimètres au bas de la couture réunissant le dos à ses petits côtés, de même que le devant, sauf jusqu'ici le bas de chaque patron formant le milieu du devant, se taille en demi-pointe.

Manuella avait une charmante robe de cette coupe, un drap de soie violet-raisin, c'est-à-dire très sombre; au bas des basques des hanches, on avait fixé une passementerie-torsade, accompagnée de sequins en passementerie noire, très scintillante de jais ; à chaque pointe, on pose un enchaînement de sequins de dimensions graduées par trois et cinq séquins répétés à trois pendillons ; la passementerie-torsade remonte à la taille au milieu du dos, au bas duquel on pose aussi un groupe de pendillons. Une passementerie-torsade borde e bas de la jupe.

Les manches, en haut et au bas sur le côté, se garnissent avec les mêmes ornements assortis.

Avec cette robe, le chapeau qui convient est en velours noir ; vers la calotte le passé est en velours violet d'un ton vif, voilé de vieille guipure.

La séparation de la passe à la calotte est dissimulée sous un feuillage ovale en velours mauve, tournant derrière sur bavolet; bandeau en velours violet, voilé de guipure.

L'intérieur de la passe est garni par trois bandeaux très étroits en velours violet, sur lesquels sont fixés des petits camés blancs. Les brides sont violettes, bordées d'un côté par la continuation d'un entre-deux en guipure pareille à celui de la passe.

Avec cet ensemble de toilette, on porte, comme confection, le Gladiateur en drap montagnac noir-violeté ou en velours noir.

Ce modèle se taille sur le même patron qu'une basquine ; il a beaucoup d'ampleur du bas. L'ornement se compose de trois rangs de galons larges comme un ruban n 3, en satin noir, traçant une dent arrondie du bas et très ovale ; l'espace le plus large de cette dent ne comporte pas quinze centimètres ; elle commence à dix centimètres de la taille ; sa longueur est de trente centimètres, qui se trouve de quinze centimètres distancée du bord du bas de la confection où l'on ajoute tout autour deux rangs du même galon fixé à plat, et un posé à cheval sur l'étoffe.

Entre le bas de chaque dent on ajoute un médaillon en passementerie à pendillons perlés de jais.

Sur le bas des manches, presque justes, on fixe cinq rangs de galons, et dans le haut trois médaillons à pendillons.

Si le modèle est en velours noir, les galons se remplacent par trois entre-deux en guipure, dont deux sont noirs, et celui du milieu blanc.

En suivant Manuella dans toutes ses causeries sur les chiffons, je lui ai remarqué, il y a quelques jours, un air tout songeur, tout désœuvré, sous lequel elle ne s'était pas encore montrée, et qui me fit presque croire qu'à l'exemple de beaucoup de femmes, sa frivolité était un manteau sous lequel se cachait une pensée sérieuse.

Manuella, à peine âgée de vingt ans, libre de sa fortune et de sa main, n'ayant qu'une tutrice sexagénaire dont elle était l'enfant gâté, Manuella, jusqu'alors très prise d'une folle passion pour sa belle vie de jeune fille, vie sans ombres, où fleurs, rubans ou dentelles la rendaient joyeuse ; Manuella songeait peut-être que toutes ces jolies choses lui souriaient, mais ne lui parlaient pas. Sa compagne, sa seule parente, portait trop d'ombre à ses côtés par sa mélancolique physionomie encadrée de cheveux blancs. A jeune fille ou jeune femme il faut un jeune écho.

Manuella réfléchissait à tout cela ; puis,

sa tutrice pouvait mourir; alors, plus rien, plus de protection.

Une jeune fille ou femme libre et seule devient un objet d'étude pour tous ; ses actes, ses pensées, les moindres mouvements de sa physionomie sont soumis à passer par les alambics plus ou moins indulgents de la foule. On habille et on déshabille sans réserve l'esprit et le cœur de celles dites vieilles filles ou femmes libres.

Il faut donc que je me marie, disait Manuella. Cette question posée reçut sa solution affirmative ; mais lequel choisir de ses prétendus, voilà ce que la jeune fille ne savait décider. Tous deux sont distingués, de bonne noblesse, et, physiquement parlant, ils sont très bien. Chacun plaît, aucun ne semble préféré ; pourtant, à son insu, Manuella demande le plus souvent le goût de l'un sur le ruban ou la robe qu'elle a ou qu'elle va choisir. — Vicomte, dit-elle parfois à M. de B., demain il me faut aller chez Chapron pour faire la commande de quelques-uns de ses charmants mouchoirs ornementés de vieille guipure, tout nouvellement créés par ce grand spécialiste, et dont la duchesse de N. m'a montré un si coquet échantillon. Vous m'accompagnerez, dit la jeune despote. Par la même occasion, nous passerons chez Martougen, qui a si ingénieusement perfectionné les machines à coudre Wheeler-Wilson. — Comment, mademoiselle, vous êtes tentée de rester, ne fût-ce qu'une heure, la tête penchée sur ce meuble mignon ? Vraiment, je ne vous croyais pas si patiente.

Manuella répondit : Une de mes bonnes amies m'a montré différents ouvrages qu'elle a, en fort peu de temps, exécutés avec la machine Wheeler-Wilson; entre autres, une robe de soirée vraiment ravissante, à deux jupes : l'une en foulard blanc, l'autre en foulard bleu.

Au bas de chacune de ces jupes, sur le corsage et sur les petites manches courtes, grâce à l'aiguille si vivement mise en mouvement par la machine Wheeler-Wilson, une charmante broderie en soutache d'or suivait les contours d'un riche dessin oriental, parfaitement en harmonie avec les pampilles de croissants, de sequins, etc. à la mode pour cet hiver.

Ajoutez à cela que cette machine est un meuble qui peut se choisir aussi coquet que l'on désire : en palissandre, en ébène, en chêne sculpté ou autre bois des îles. Du reste, beaucoup de grandes dames l'admettent dans le petit salon réservé aux causeries intimes entre amies; puis, vous l'avouerai-je ? l'heure où je travaille est peut-être la seule pendant laquelle je pense. Monsieur le vicomte, ne souriez pas avec trop d'incrédulité, je pense quelquefois ; aussi, ai-je décidé, il y a quelques jours, que je donnerais ma main au marquis de C., le grand, le plus célèbre des chasseurs heureux, s'il pouvait m'apporter seulement une oreille de lièvre.

A cette plaisante résolution, le vicomte ne riait plus ; il resta même, dit-on, soucieux toute la soirée ; puis il semblait avoir hâte de quitter la méchante Manuella; l'impitoyable et rieuse enfant, ne sachant pas si elle aimait et qui elle aimait, fit ce jour-là, presque innocemment, du mal au jeune vicomte.

Sans plus s'en préoccuper, elle entra de nouveau en grand babillage de toilettes.

La vie de Manuella se passait donc ainsi, une heure de la journée; quelques heures du soir s'écoulaient en dissertant sur les modes nouvelles ; une autre heure, dans la journée, était consacrée à une visite dans nos premiers magasins de nouveautés; puis enfin venaient les heures de changements de toilettes, de spectacle, de soirée ou de promenade aux bois.

Au milieu de ces occupations le temps s'en allait rapidement ; pourtant, elle avait des heures de lassitude et de désœuvrement d'esprit ; c'est alors que, la tête penchée sur une broderie ou une tapisserie, Manuella réfléchissait, et bien des choses elle se disait, tout en jetant sur soie, canevas ou mousseline quelques fleurs, ou en suivant les contours d'un capricieux dessin. Manuella, un jour, se trouva, sans

BIBLIOTHÈQUE

trop savoir pourquoi, toute attristée dès son réveil. Il y avait, disons-le tout bas, huit grands jours que ses deux prétendus n'étaient venus la visiter. Ce jour-là, se disait-elle avec impatience, elle avait de grandes pérégrinations à faire dans nos premières maisons de modes en tous genres. Chez MM. Ménard et Saivres, elle avait remarqué une ravissante parure qu'elle ne pouvait choisir seule ; elle ne croyait aimer personne, et pourtant elle se créait de ces impossibilités qui, à deux, sont vite brisées.

Le marquis de C. était à la chasse de l'introuvable oreille de lièvre, et le vicomte avait prétexté un rien, une futilité pour s'éloigner.

Je ne puis pourtant choisir seule cette parure, se disait Manuella tout en brodant avec impatience ; ces boucles d'oreilles, style Campana, me semblent fort jolies, disait-elle ; le travail en est d'une délicatesse infinie, comme tout ce qui sort des fabriques de Ménard et Saivres ; mais serontelles en harmonie avec mon visage?

Manuella était encore plongée dans ces réflexions, lorsqu'une amie malicieuse et presque méchante, comme il s'en trouve beaucoup, vint la voir.

Sais-tu la nouvelle? lui dit l'impitoyable visiteuse; mon frère est parti hier matin pour la chasse avec le vicomte de B.; ils se sont perdus à la recherche d'une pièce de gibier abattue; depuis, impossible de se retrouver, et, il y a quelques instants, un de mes domestiques m'a rapporté le chapeau du vicomte percé par plusieurs plombs et reconnaissable au profil de lièvre dont il est orné. — Lui serait-il arrivé malheur ? exclama Manuella; puis elle faillit s'évanouir. Dès lors, son secret se trahit à elle-même : c'était donc le vicomte de B. qu'elle aimait à son insu; mais où était-il ? En continuant sa broderie, elle chercha à dissimuler son trouble. Son amie lui décrivait de charmantes nouveautés remarquées dans la maison Leroy et Albert, entr'autres une coiffure formée de narcisses en satin blanc, accompagnés d'un feuillage en velours vert, que Leroy emporta dernièrement à Biarritz avec d'autres non moins distinguées.

Manuella, toute plongée dans une triste préoccupation, répondait à peine. Cette coiffure, continuait la visiteuse, se compose d'un délicieux cache-peigne et d'une branche de mêmes fleurs, destinée à être posée sur le front ; figure-toi, chère petite, l'effet produit par ces fleurs, surtout étant posées sur une coiffure en cheveux comme Leroy seul sait en créer.

A touts ces détails, qui l'eussent intéressé la veille, Manuella répondait à peine; aussi jamais visite et babillage de chiffons ne lui parurent plus longs à supporter. Heureusement que la venue d'un domestique, lui présentant une carte, donna congé ou plutôt imposa silence à la jeune femme. Manuella, toute pâle et troublée lorsque le vicomte de B. entra, n'osa congédier son amie qui interpella pour elle le jeune ressuscité.

Vraiment, Monsieur, vous nous avez beaucoup inquiétés, mon frère et moi, puis aussi Manuella qui s'est desuite mis en tête que vous étiez blessé. Ces jeunes filles sont si folles qu'elles portent tout à l'extrême. Ces quelques paroles troublèrent deux cœurs à la fois. Manuella se courba sur sa broderie pour cacher sa rougeur que la robe blanche qu'elle finissait faisait encore mieux ressorti. — Comment, mademoiselle, serait-il vrai ? vous seriez-vous à ce point inquiétée de moi ?

A la chasse, les accidents, les malheurs sont si fréquents, balbutia Manuella; mais, n'en parlons plus. Vous voilà bien portant n'est-ce pas? Dites-moi, vicomte, combien de victimes vous avez faites. M'apportez-vous au moins une perdrix ou une plume de faisan? — Ni l'une, ni l'autre, répondit le jeune homme; mais je connais très bien une personne qui pourrait vous présenter une oreille de lièvre, car c'est elle-même qui tira sur mon chapeau, orné d'un magnifique et réel profil de lièvre. Ce pauvre marquis de C., je le plains vaiment; pour la première fois qu'il atteint la moitié

d'un lièvre, il est fâcheux qu'il soit empaillé. Que voulez-vous ? c'est un malin tour joué par le caprice de la nouvelle mode, qui veut que nos chapeaux de chasseurs soient ornementés de gibier. Est-ce pour nous railler que cette maligne fée a mis à l'ordre du jour cette fantaisie, voulant donner à un chasseur l'assurance de toujours rapporter, ne fût-ce qu'une tête de faisan. Quant à moi, mademoiselle, je ne rapporte rien ; j'ai au contraire perdu plus que jamais la tête, mais peut-être la retrouverai-je si vous vouliez devenir vicomtesse de B.

Manuella tendit sa petite main blanche en guise d'aquiescement à cette demande, et voilà pourquoi un profil de lièvre fut encadré et placé dans le petit salon affectionné par Manuella.

Parmi les chapeaux qui se font aujourd'hui, il en est qui sont, dit-elle, d'une singulière originalité d'ornements ; elle s'étendit beaucoup sur la description des modèles garnis d'or dont j'annonçais l'apparition dans le dernier courrier. Figurez-vous, dit-elle, que j'ai vu un chapeau forme Empire, en velours noir, brodé d'un semé de feuillage noir et blanc autour du rond de la calotte et de la passe à la calotte ; sur le côté était fixé, au pied d'un bouquet de plumes blanches d'un aspect tout satiné un camée noir sculpté en chêne d'Irlande ; sur le bavolet-bandeau, et au bord de la passe, un petit entre-deux en guipure était posé ; dans l'intérieur, sur le lien d'un nœud en velours rubis, fixé sur un bandeau de même velours, un semblable camée se trouvait répété et accompagné vers les joues par un plissé de guipure.

Un autre modèle est un crêpe bleu, forme coquille, ombrée d'un bouillonné de tulle de même nuance retombant derrière en voile pailleté d'argent, retenu un peu de côté par une feuille de groseiller en filigrane d'argent, à laquelle était jointe une chaîne de même composition, posée de façon à traverser à cheval sur le bord de la passe, pour aller dans l'intérieur, sur le côté, rejoindre un pouf de crêpe bleu posé près d'un bandeau en velours bleu, couvert de sequins d'argent.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

—

Coiffure grecque historique, cheveux roux — Nouer les cheveux très haut ; faire une petite natte des pointes tournées autour du lien, deux petits bandeaux ondulés inclinés sur le front, mais dégageant les tempes, deux barrettes en argent posées à 2 cent. de la raie ; au front, poser un chignon de frisures ; faire remonter trois boucles sur le sommet de la tête, et poser le peigne (diadème argent) formant la séparation.

Comme la nuque se trouve fort dégagée, il est gracieux de faire sortir çà et là quelques frisettes.

Coiffure Pompadour. — Cheveux noués moyennement haut ; une grosse coque lisse surmontée d'un petit nœud de cheveux, faite avec les pointes du chignon pour les utiliser.

Devant, côté gauche, un seul bandeau relevé assez mince du bas, et du côté droit le bandeau formant trois sens de cheveux, séparés chacun par une petite branche de myosotis. Cordon de mêmes fleurs tournant autour de la coque et pendant assez long sur le col. Une petite rose sur le côté, à la distance du sourcil.

PÉTRUS, *professeur.*



PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1 et 2, exécution. — Les divisions sont faites légèrement en pointe, puis on sépare le bandeau en trois parties; chaque partie est ensuite crépée et roulée en dessous, en commençant par celle du haut; mais au lieu de les attacher, comme d'habitude, en descendant près de l'oreille, on les tourne de bas en haut, de façon à leur faire former trois rouleaux renversés. Le quatrième rouleau, qui se trouve un peu en arrière de l'oreille, est fait avec la pointe des précédents. Les deux côtés terminés, on placera au milieu, cachant la raie, un petit postiche de frisures légères, dont quelques boucles couvrent le haut du front. Quelques rangs de tresses frisées à la neige seront ensuite placés entre chaque rouleau; mais on aura toujours soin de conserver es côtés le plus plat possible, afin de conserver à l'ensemble la forme d'un diadème. Derrière, les cheveux, attachés un peu haut, sont séparés en trois parties, lesquelles sont roulées en coques-canon, séparées également par de la frisure. Pour ornement, petite couronne de roses et de muguet.

Coiffure ornée de feuillage de lierre (3). — Devant, natte-diadème avec cheveux des tempes relevés par-dessus. Derrière, les cheveux sont attachés en deux parties : la première beaucoup plus forte à la hauteur ordinaire, l'autre presque sur le sommet de la tête; avec celle du has, faites une large coque-chignon, que vous arrêterez auprès de l'autre partie de cheveux, de laquelle vous ferez deux coques roulées en dessous, venant rejoindre le haut des bandeaux. Placez entre ces coques une branche de frisures montée en natte, puis posez votre traînée de feuillage ainsi que sur la gravure.

J. SYRET, *professeur*.

faire le devant de cette coiffure. Les cheveux des tempes sont réunis avec ceux de derrière, que l'on noue un peu haut. Les bandeaux sont divisés en deux parties ; celle du bord du front est ondulée, celle du dessous relevée en toupet, et sert de point d'appui pour poser une natte-diadème. Les cheveux ondulés sont relevés en remontant, et servent à cacher les pointes de la natte; avec une partie des cheveux de derrière, faites deux coques sur le sommet de la tête, dans le même sens que le toupet; un fort chignon surmonté de quelques frisures, avec un peigne orné, complète cette coiffure. Elle peut encore l'être différemment, entr'autre de la manière dont je l'ai exécutée à l'ouverture des cours de la maison Durand : des épis d'or reliés par des camées et posés à cheval entre les boucles.

DESMAREST, *professeur*.

OUVERTURE DES COURS DE COIFFURE

Jadis, les cours de coiffure ouvraient leurs portes au public en septembre ; maintenant, l'on voit venir mi-octobre, et aucune circulaire n'est venue annoncer aux disciples de la coiffure qu'ils aient à se rendre salle Molière pour y voir, comme toujours, les merveilles de l'art. M. Durand est, sans contredit, le directeur le plus zélé de ceux qui s'occupent des cours ; le premier il apparaît, et le dernier il s'éclipse. Rendons honneur à ce directeur et aux professeurs de son école. Depuis quelques années, c'est aussi lui qui offre les plus beaux prix.

Les autres pourraient en faire autant en s'adjoignant une partie des fournisseurs de la corporation, et comme notre tâche n'est pas de discuter la manière de s'en servir, nous félicitons le but qui est de donner de l'émulation aux jeunes gens. C'est assez dire que la première ouverture des cours fut celle de M. Durand avec une vingtaine de professeurs qui, si ils ne méritaient pas tous ce titre, faisaient du moins leurs efforts pour l'obtenir par leur travail.

Une tête, dont pas un cheveu ne reste sans être crêpé très fortement doit vous représenter un travail bien compliqué, eh bien, indépendamment de cela, il y avait pas mal de cheveux rajoutés.

Le style était, en général, de coiffures de deux ou trois ans : chignon bas, et devant très ouvragé.

Quelques professeurs, entr'autres notre collaborateur Demarest, ont fait des coiffures de notre époque, c'est-à-dire grec empirée : chignon haut et devant simple, traversé de bandelettes ou de fleurs légères.

Pourquoi, me dira-t-on, tous les professeurs ne cherchent-ils pas à faire du nouveau, et que, loin de là, ils font de l'ancien? Voici ma réponse : c'est qu'une partie d'entre eux coiffent peu la dame du monde, et qu'ils ignorent ce qui se fait; ils ne travaillent sérieusement qu'à l'époque des cours, et ne comprennent bien la mode qu'à la fin.

Les ornements auraient dû faire une grande révolution, puisque les coiffures sont totalement changées. Pourquoi n'avons-nous pas vu de nouveautés à ce cours ? Il serait à désirer que la coiffure et l'ornementation marchassent de front, que l'une changeât comme l'autre.

Enfin, ne soyons pas trop exigeant, c'est e commencement ; nous verrons plus tard si nous avons à féliciter ou à blâmer. Je ferai mon devoir en chroniqueur consciencieux.

Le vendredi suivant, M. Baumont faisait un appel à toute la corporation pour assister à l'ouverture de son école. Douze professeurs, dont deux dames, devaient seconder ce directeur, qui apporte, dans ces circonstances, toute l'intelligence et la fermeté que l'on doit avoir dans cette tâche difficile ; c'est une remarque que nous avons faite depuis plusieurs années. La direction de cette école a toujours suivi le progrès que quelques professeurs intelligents ont su faire naître. Cependant, cette année, nous sommes obligés d'avouer qu'une grande partie des professeurs qui faisaient la renommée des cours se sont abstenus de paraître en public. Ainsi, sur douze ou quinze coiffures faites à la séance d'ouverture de M. Baumont, deux seulement méritaient l'attention générale. Notre collaborateur Aubert avait fait une coiffure d'un bon style, ornée d'une plaque d'argent et miosotis : je n'en donne pas la description, vu qu'elle sera reproduite dans le journal le mois prochain, et que celle de M. Denarest aura le même sort. Ainsi, chers lecteurs, vous aurez la primeur de ce qui s'est fait de mieux dans ces deux séances.

M. Robert nous réserve-t-il quelque chose de nouveau? C'est à désirer; nous l'attendons avec une vive impatience.

A. RANDON.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Il ne faut pas se figurer que la barbe et les cheveux n'ont pas rempli un rôle très important dans notre histoire nationale. Il me tombe justement sous la main, à cet effet, une anecdote historique qui n'est pas sans intérêt ; elle fut cause d'une guerre de trois cents ans et de la mort de six millions d'hommes.

Revenons un peu sur nos pas, et reportons-nous en l'an de grâce 1137.

Eléonore vient de succéder à son père Guillaume IX dans le duché de Guyenne, qui comprend alors la Gascogne, la Saintonge et le comté de Poitou, trois des plus riches et des plus belles provinces du beau royaume de France. Aussi, le roi Louis VII avise-t-il qu'il ne saurait faire asseoir sur son trône princesse *plus sortable*, et il l'épousa.

L'historien Dreux du Radier nous dit qu'Eléonore, née vers l'an 1123, devait avoir à peine seize ans à la mort de son

père, le duc d'Aquitaine. C'était une des plus belles femmes de son temps.

Sa bouche était une grenade qui, en souriant, laissait voir une double rangée de perles.

Ses grands yeux bleus laissaient filtrer, à travers la frange de leurs cils noirs, un doux regard d'une expression inénarrable.

Le doux velouté d'un fruit vierge n'était pas aussi éblouissant que son teint.

A travers sa peau transparente, on voyait courir les capricieux méandres de ses veines azurées, ruisseau bleu dans une mer de lait.

Ce portrait, que nous copions textuellement dans un vieux chroniqueur, ne s'en tient pas au côté physique. Belle comme la Sulamite, Eléonore avait, à ce qu'il paraît, de l'esprit comme Ninon, de la grâce comme Mme Récamier et de la bonté comme vous toutes, chères lectrices.

Aussi, convenez-en, le successeur de Louis-le-Gros n'était pas bien malheureux de s'allier à cette princesse; mais comme il est des natures trop faibles devant le malheur et qui plient sous le faix, il est des organisations incomplètes, qui ne savent se mettre à la hauteur du bonheur, et brisent la coupe ambrosiaque en voulant y tremper leurs lèvres.

Louis VII était du nombre de ces impuissants, et, comme l'a dit un de ses biographes, avait plus de petitesses que de vertus.

Loin d'apprécier, comme il le devait, la faveur que le ciel lui avait faite en lui donnant une femme, il fuyait Eléonore, comme les peintres nous montrent saint Antoine se dérobant aux séductions de sa tentation proverbiale.

Nature expansive par excellence, Eléonore fut vite froissée par cette inexplicable répulsion. Vive, légère comme on l'est à seize ans, amoureuse de chansons et de liberté, elle voyait s'effeuiller une à une ses illusions, et bientôt l'arbre ombreux où elle avait suspendu son nid ne lui fut plus qu'un odieux perchoir, au pied duquel la rivait une chaîne dont elle sentait chaque jour s'alourdir le poids.

Mais ce ne fut pas tout.

Cédant aux obsessions de Pierre Lombard, l'illustre archevêque qui avait sur son esprit un grand empire, Louis VII raccourcit ses cheveux et rasa sa barbe.

Pierre Lombard avait décrété que les cheveux longs étaient antipathiques au Seigneur.

Vous peindre l'effet que produisit à Eléonore la vue de son mari, frais rasé et tondu de près, nous serait impossible.

Figurez-vous une poule qui a couvé des œufs de canard et reste stupéfiée en voyant sa progéniture, au sortir de la coquille, se précipiter dans la mare voisine; ce dût être cela ou quelque chose d'approchant.

A une telle commotion, il n'était que deux issues : la folie ou le rire; l'heureux caractère d'Eléonore la conduisit vers ce second échappatoire, et les joyeux éclats que nous dénombre si complaisamment Homère, à propos de la gaieté de l'Olympe, n'étaient rien à côté du rire de la reine de France.

A. RANDON.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, ru Coq-Héron, 5.

Seine
N° 11 Lim
1865

XXXe ANNÉE — 12e LIVRAISON — 1er DÉCEMBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE — DÉPÔT LÉGAL

GRAVURE



Oui, elles sont toutes groupées devant un foyer brillant, ces jolies Parisiennes qui, il y a peu de temps encore, folâtraient sous les vagues. Seulement, comme il est de mauvais genre de quitter, avant la clôture des chasses, les propriétés particulières, c'est dans de charmants castels et villas que nos élégantes font halte avant de nous revenir.

Il semble que l'on veuille tenir société aux dernières feuilles.

Pour couvrir la triste voix du vent, qui balaye sur son passage toute la parure des arbres dans les vieux castels, dans les modernes et coquettes habitations de plaisance, quelques préludes de fêtes et de soirées ont lieu.

D'un côté, c'est un thé auquel on s'invite entre voisins de châteaux; souvent même on se donne la comédie, puis un bal termine cette récréation.

Entre une tasse de thé et un quadrille, on se fait quelques confidence du grand désir que beaucoup de jolies femmes ont de retourner à Paris, désir à la réalisation duquel l'étiquette met obstacle.

On se fait part de quelques impressions de voyage; il y en a beaucoup dont on ne parle pas dans la crainte de dévoiler un peu son cœur, où prit naissance, entre deux vagues, un projet de mariage. On babille beaucoup et peu charitablement des au-

tres, des mille choses qui se sont passées aux eaux. On veut bien dissimuler dans l'ombre quelques coins de sa vie, mais, sans pitié ni discrétion, on met à jour celle des autres.

Puis vient le chapitre toilette, sur lequel on brode autant que possible.

Je rêve, disait une de nos coquettes naïades tout en agitant devant le feu le plus joli pied du monde, je rêve à une toilette qui, je crois, serait charmante. Figurez-vous une robe de pou-de-soie noire, dont chaque lé serait encadré sur les côtés par une largeur de 15 cent. en pou-de-soie bleu Mexico et du bas par 20 cent; un galon-cachemire se pose sur la couture réunissant ces deux teintes d'étoffe et une ruche-chicorée légère, mi-partie noire, mi-partie bleue, se pose sur chaque couture des lés et descendra jusqu'au bord du bas de la jupe.

Le corsage sera bleu, avec corselet noir très bas, taillé carrément du haut et à petites basques tailladées, encadrées d'un biais bleu et d'un galon-cachemire.

Le corselet est presque taillé, devant et derrière, comme une bavette de tablier, de manière à ce que, sous les entournures, il y ait une bande bleue.

Cette bavette est également encadrée de galon-cachemire.

Les manches, assorties, sont à coude, presque justes, moitié bleues et moitié noires.

Une autre toilette plus habillée est en pou-de-soie blanc à rayures ponceau, ornée sur les coutures des lés par une suite de feuilles ovales longues de 10 à 15 cent. en commençant par le bas et diminuant de longueur en remontant.

Ces feuilles sont en taffetas ponceau brodé de perles en jais; à leur extrémité, retombe une petite pastille de jais.

Sur les épaules, on répète en bretelle le même ornement.

Le corsage est décolleté carrément devant et derrière.

Ce corsage est taillé, jupe et dos, d'un seul morceau, comme une basquine. Les petits côtés du dos et du devant, réunis par la couture du dessous du bras se trouvent, à leur extrémité, par la façon dont ils sont taillés, former oriflamme, c'est-à-dire deux pointes séparées au milieu par une échancrure formant un creux aigu.

Le feuillage de taffetas posé en bretelle suit les coutures, réunissant le milieu du dos à son petit côté.

Une rangée de feuilles traverse aussi la couture du milieu de l'oriflamme, et cette rangée se termine au bas par une ou deux feuilles dépassant l'échancrure.

Parmi les objets de fantaisie qui se portent dans l'intérieur des appartements, on parle beaucoup d'un charmant surtout de corsage dit camisette orientale.

Cela s'exécute en cachemire blanc, ponceau ou bleu et même en drap léger.

Ce vêtement se taille très échancré en rond au bas de la taille, derrière et devant, où il tombe droit sans couture au milieu du dos.

Les coutures placées sous les bras sont cintrées à la taille et terminées en pointe, où l'on ajoute un gland en soie floche blanc.

La manche de ce vêtement est très large et terminée en pointe avec gland.

Trois larges galons-cachemire rouge ou bleu sur cachemire blanc traversent ce modèle devant au milieu et à partir des épaules jusqu'en bas.

Derrière, cinq ornements parallèles sont répétés.

Les coiffures qui se portent aujourd'hui sont généralement en blonde ou en mousseline.

Un modèle très joli, pouvant se reproduire en mousseline ou en tulle fleuri, est taillé d'un seul morceau, tout en prenant bien le sommet de la tête et en formant voile derrière sur les cheveux. Depuis le sommet de la tête, près du coquillé de blonde ou de dentelle posé vers le front, ce patron porte de 30 à 40 cent. de longueur sur 30 de largeur, qui se trouvent réduits à 12 ou 15 cent. étant froncé ou plissé sur

le sommet de la tête jusqu'à la galerie du peigne; ce froncé peut former trois bouillonnés; le reste du tulle ou de la mousseline tombant en voile est taillé arrondi ou pointu, à volonté. Un coquillé de dentelle mélangé de bouclettes en velours encadre ce modèle sur le sommet de la coiffure et traverse la galerie du peigne.

De chaque côté du voile, bordé de blonde, ou de dentelle, on laisse retomber des bouclettes de ruban et d'entre-deux en guipure ou blonde.

Si la coiffure est en blonde, on peut remplacer l'un des flots de ruban par une grappe de fleurs prenant naissance parmi le coquillé de dentelle posé sur la galerie du peigne.

Nos chapeaux se portent plus que jamais très petits; on pourrait vraiment les appeler plutôt chaperons, car ils ne coiffent plus que le chignon et le dessus de la tête.

Chez Leroy et Albert, il y a des modèles d'une élégance du plus haut goût.

Figurez-vous, chères lectrices, l'effet produit par une ravissante coquille en velours Régina, abritant une belle chevelure noire; ce velours est drapé. Sur les plis sont posés trois rangs de feuilles en velours tour à tour unies ou voilées d'une feuille de guipure de Cluny blanche, calquée, comme forme, exactement sur celles en velours; ces trois traverses de feuillage sont, du bas, réunies par une coquille d'or, retenant une double barbe de dentelle-guipure retombant sur un nnage de tulle nuance Régina. Dans l'intérieur, vers le front, froufrou de tulle Régina semé de feuilles en guipure blanche, et coquille d'or au milieu de ce bandeau.

Un autre modèle est en tulle blanc, forme Empire, orné de côté par une ou deux plumes de paon, retenues par une large boucle en perles fines imitées. Le bavolet-bandeau est en tulle uni, entièrement recouvert de feuilles ovales en velours vert, ayant une perle en poire à chaque pointe.

Un autre modèle est de forme coquille. Un voile de tulle lamé or et semé d'une application de feuillage de rose vert prend naissance d'un côté, où un croissant d'or mat le retient, et traverse en se drapant sur le front, au bas duquel, de côté, on place un second croissant d'or mat plus mignon et accompagné de pampilles d'or. Ce voile ainsi disposé doit retomber presque sur l'épaule. Dans l'intérieur, bouillonné de tulle lamé et semé de feuilles. Un croissant d'or mat semble retenir un peu de côté une toffe de roses noisette toutes mignonnes ou une belle pervenche en velours mauve, à volonté.

Dans la maison Leroy et Albert, il y a aussi des coiffures ravissantes comme ses chapeaux.

Cette maison a disposé, pour chaque spécialité de vente, des salons, vrais cadres de jolies femmes, dont l'opnementation est tout élégante.

Les coiffures de fleurs ou de dentelle s'épanouissent au milieu de riches tentures de nuance douce et brillante tout à la fois. Les chapeaux les plus coquets tranchent sur un fond d'une nuance plus foncée très riche de teinte; effet de jour, effet de couleur; tout est dans les salons de la maison Leroy et Albert étudié artistement avec le plus grand soin. Comment peut-on ne pas être jolie au milieu de ces splendides miroirs bizeautés, encadrés d'une dentelle de feuillage d'or.

J'ai traversé aussi un tout coquet boudoir destiné aux coiffures en cheveux, boudoir où Leroy improvise de charmantes créations, où il fait renaître à son choix tous les styles de coiffure.

Du reste, qui peut mieux que Leroy disposer parmi coques ou boucles de cheveux, feuillage, fleurs ou ces riches aigrettes de brillants montées avec tant de goût dans la maison de MM. Ménard et Saivres.

Ne sait pas qui veut fixer un diadème ou ces mignonnes couronnes, insigne du degré de noblesse de maintes grandes dames, dont Leroy est le coiffeur.

Dans la maison Ménard et Saivres, il m'a été montré dernièrement un choix splen-

dide de ravissantes parures montées d'une façon tout artistique.

En cas de parures à choisir pour mariée, j'engage beaucoup mes lectrices à visiter la maison Ménard et Saivres ; en qualité de fabricants, ces messieurs sont, mieux que tout autre, en mesure de livrer de luxueux bijoux à des conditions exceptionnelles. Le brillant surtout est, dans cette maison, livré à des prix très avantageux.

Pour les mouchoirs, c'est toujours à Chapron qu'une élégante doit faire visite; il n'y a que ce grand spécialiste qui sache varier à l'infini les modèles d'un objet de si peu d'importance (aux yeux du vulgaire seulement), car si on reconnaît la femme vraiment comme il faut aux gants et aux chaussures, j'ajouterai aussi que le mouchoir est un indice qui ne trompe jamais.

Chapron sait faire des mouchoirs babillards comme une fillette de quinze ans, puis aussi des modèles ornementés avec le plus grand soin, modèles où, néanmoins, l'incognito est gardé à tous les coins, sauf l'incognito de la distinction et de l'élégance, ce sont de vrais mouchoirs en domino.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Bien que nous approchions rapidement de la saison des bals, nous ne voyons encore paraître aucun changement dans le genre de coiffure adopté sur la fin de l'hiver dernier.

Les styles grec et Empire sont toujours en faveur; du reste, il est à remarquer que les changements n'ont jamais lieu que lorsqu'on est en pleine saison, c'est-à-dire vers les mois de février et mars, alors que les divers essais tentés par les élégantes ont eu plus ou moins de succès dans les nombreuses soirées qui se donnent à cette époque.

En attendant, on continue à porter force nattes et frisures accompagnées de l'inimitable bandelette, que souvent on remplace avec avantage par de petites traverses de fleurs légères.

La seule nouveauté du moment est tout entière dans les chignons. On a abandonné les anciennes coques pour ne faire que des rouleaux formant coque, que l'on dispose dans tous les sens. Ce genre, très élégant, se fait surtout en faux avec des cheveux frisés, ce qui donne la facilité de l'arranger de cent façons différentes.

Certes, ce n'est pas moi qui voudrait critiquer tout ce qui pourra porter profit à notre état; mais cependant n'est-il pas permis de craindre, en voyant le postiche perfectionné à un tel point que les cheveux naturels deviennent inutiles, que nos clientes n'en viennent à se passer de nous? Que l'on y prenne garde! Nous arrivons tout doucement aux postiches de 1800 à 1816, lesquels n'étaient que des espèces de perruques, qui, toutes coiffées d'avance et même souvent ornées de fleurs et rubans, les femmes n'avaient qu'à poser elles-mêmes. Aussi, qu'était devenu, à ce moment, l'art de la coiffure? J'espère que je m'alarme à tort, mais je ne puis m'empêcher dire à mes confrères : Faites du postiche, mais arrangez-vous de façon que la cliente ait toujours besoin de vous pour le placer.

Coiffure ornée de marguerites (exécution). — Les cheveux sont attachés très haut; on sépare ensuite le bandeau en deux parties, et on relève celle du haut à la Chinoise; ceci fait, placez sur cette partie de cheveux un diadème de fleurs mélangées de frisures légères; arrangez ces frisures de façon qu'il en tombe quelques-unes sur le front et derrière le diadème, qui se trouve tout à fait enveloppé de frisures. La seconde partie du bandeau est relevée par-dessus l'extrémité du diadème.

Derrière, les cheveux sont attachés très haut; faites d'abord un petit nœud de trois coques tout à fait sur le sommet de la tête, ensuite une large coque-chignon ne descendant pas plus bas que l'oreille; placez entre le nœud et le chignon une branche de fleurs également mélangées de frisures. Terminez la coiffure par la pose d'une barrette au-dessus du nœud de coque.

Coiffure ornée d'une branche de roses (exécution). — Devant, les divisions sont faites un peu en pointe ; séparez le bandeau en trois parties, que vous tournerez en rouleau dans le genre que j'ai décrit pour ma coiffure du mois dernier, puis vous placerez sur le front seulement deux ou trois petites boucles.

Derrière, les cheveux sont attachés en deux parties, dont une très haute ; avec celle là, faites quatre petites coques garnissant tout le sommet de la tête. La partie du bas est ensuite séparée en six branches, dont on fait autant ce coques fortement crépées et roulées en dessus. Placez ensuite votre branche de fleurs ainsi qu'il est indiqué sur la gravure La longue branche qui tombe s'attache quelquefois sur l'épaulette de la robe.

J. SYR..T, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

—

Coiffure ornée de lierre (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffnre, il faut faire une division ordinaire des cheveux, puis séparer les cheveux des bandeaux en deux parties ; de la partie du haut, on en fait trois petites Marie-Stuart tournées en remontant vers la raie, puis on pose une traverse de petites frisures légères, de manière à ce que celles du devant retombent jusqu'à la naissance des cheveux sur le front ; de la seconde partie des cheveux, on en fait un relevé tourné également en remontant. Pour le chignon, on lie les cheveux et on fait cinq coques, entre lesquelles on place de la frisure légère.

Coiffure Empire ornée d'une traînasse de petites roses (3). — Pour cette coiffure, il faut faire quatre boucles dites marteau et relever les cheveux des tempes en Marie-Stuart, puis placer des épingles-frisettes de manière à couvrir toutes les parties lisses. Pour le chignon, lier les cheveux et faire deux coques tournées un peu en remontont vers les oreilles. Placer un petit cache-peigne au milieu et une branche de petites frisettes pour garnir le cou.

PEILLON, *professeur.*

—

Avant de donner une coiffnre, chers lecteurs, je désirais qu'elle fût digne avant tout de la réputation du journal *le Bon Ton* ; je désirais aussi qu'elle eût le cachet de la nouveauté, et, joint à cela, l'exécution facile, car il arrive parfois qu'une description aussi bien faite, quelle qu'elle soit, on n'arrive pas toujours à la reproduction exacte. Ainsi donc, sans trop s'écarter des règles ordinaires, vous pourrez arriver facilement à la reproduire aussi exactement que moi avec l'explication suivante (*4* et 5) :

Les cheveux de devant sont ondulés sur le front et les tempes ; les cheveux sont partagés à 5 ou 6 cent. du front ; la raie du milieu est supprimée, et les cheveux sont attachés très haut, derrière ; les cheveux sont partagés, devant, aux deux angles ; vous réunissez dans vos mains cette partie du front, que vous crépez légèrement, et vous en formez un relevé ; ayez soin de cacher l'excédant dans le relevé même. Cela fait, vous aurez préparé à l'avance une jolie touffe de frisures légères frisées, de manière à laisser un vide au milieu pour y poser l'ornement ; de cette manière, la frisure se trouve faite aussi belle derrière comme devant. Si la personne a beaucoup de cheveux derrière, on peut placer un fort crépé pour former une grosse coque dite paysanne et une au dessus. La base de cette coiffure es un postiche léger et frisé ; vous placez deux autres frisures montées graduellement entre l'oreille et le chignon, après avoir relevé les deux mèches des tempes et une autre touffe de frisures entre les deux coques de derrière, et ensuite l'ornementation.

AUBERT, *professeur.*

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

C'était une hilarité convulsive, sanglotante, qui ne s'arrêtait un instant que pour recommencer sur nouveaux frais, un de ces bons et francs rires qui nous prennent aux côtes, si bien que l'on se courbe en deux en s'écriant :

Oh! la rate! oh! la rate!

On a dit que chez nous tout finissait par des chansons; tel ne fut pas cependant le dénouement de l'exhilarant accès qui s'était emparé de la reine.

Non, bien au contraire.

D'une voix doucement railleuse, elle demanda compte au roi de son étrange mascarade. Sans doute c'était une épigramme, mais polie, mais courtoise, qui rentrait ses griffes et faisait pattes de velours. Savez-vous comment Louis VII prit ce badinage?

Au plus mal.

Le bourdaud. L'épithète peut sembler virulente; mais elle est bien méritée.

Aux gentillesses de l'épagneul, il ripostait par le pavé de l'ours.

Assurément, ce pauvre monarque n'eût pas passionné le fablier de Mme de la Sablière, le bonhomme Jean de la Fontaine. Eh! eh! pas si bonhomme parfois.

— Ma mie, répondit l'inculpé à son accusatrice, il vous messied de plaisanter sur d'aussi graves matières. Autant de mots, autant de sottises.

— Il ne messied jamais à une jolie femme de plaisanter, surtout de plaisanter sur de graves matières.

La philosophie est chose grave, et certes nul ne déraisonna plus agréablement que Ninon.

Après cette réponse, que fit Éléonore, elle divorça, ayant cru, dit-elle, se marier avec un prince, et n'ayant qu'un moine.

En 1152, l'hymen de la duchesse de Guyenne et du roi de France fut solennellement rompu, et six semaines après, Éléonore portait à Henri II, duc de Normandie, la Gascogne, le Poitou et la Saintonhe en dot.

Or, ce duc de Normandie devint roi d'Angleterre, et la possession de l'Aquitaine lui permit de déclarer la guerre à la France, guerre qui dura trois siècles et coûta la vie à six millions d'hommes.

Ainsi les terribles journées de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, des Harengs, les siéges de Calais, d'Orléans et de Compiègne, la captivité du roi Jean, pour la rançon duquel on donna aux Anglais le pays de Poitou, les fiefs de Thouars et de Belleville, les pays de Gascogne, Agénois, Périgord, Limousin, Cahors, Tarbes, Bigorre, Rouergue, Angoumois, en toute souveraineté, avec les hommages des seigneurs étant en iceux : Montreuil-sur-Mer, Ponthieu, Calais, Guines, Lie-Mery, Sangète, Aumes, Vales et Aunis, c'est-à-dire le tiers du royaume, plus une ronde somme de trois millions d'écus;

La France réduite au dérisoire royaume de Bourges;

Jeanne d'Arc brûlée sur un bûcher;

Tout cela, parce que Louis VII s'était fait couper les cheveux. Et que l'on vienne nier l'influence de la chevelure sur la civilisation.

A. RANDON.

LES COURS DE COIFFURE

Le 2 novembre, M. Durand et les professeurs de son école ont donné une grande soirée de coiffures; je ne l'ai su que le lendemain, c'est pourquoi je n'y ai pas assisté. Je me suis informé si j'avais beaucoup perdu, on m'a assuré que non, vu qu'il n'y avait qu'une poudre de bien faite. M. Demarets en était l'auteur. Ceux qui m'assuraient que je n'avais rien perdu se trompent beaucoup, parce qu'il est rare de voir une belle poudre; quant aux autres coiffures, c'étaient, en général, des poses de rubans sur des coiffures impossibles. Je n'avais qu'une chose à faire, c'était de me remémorer le cours dernier pour me rendre compte de ce qui s'est fait.

La socitété dite *l'Union des coiffeurs de Paris* vient d'ouvrir, par une brillante séance, ses classes de coiffure; mais comme beaucoup d'entre vous, chers lecteurs, ne savent pas que l'on a organisé une nouvelle société, je suis obligé d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

La société dont il est question a été formée par M. Valentin et quelques-uns d'entre nous. Après plusieurs séances, ayant pour but la formation du bureau, près de cinq cents adhérents ont signé l'approbation de ces statuts, et se sont constitués en société de secours mutuels de patrons et d'ouvriers coiffeurs.

Une gérance, dont le siége est rue Rameau 7, place Louvois, a pour but de fournir des ouvriers aux patrons qui en feront la demande, et de l'ouvrage aux ouvriers. Les placements se font gratis. La société donne les mêmes avantages que toutes les sociétés de secours mutuels. Il serait superflu d'entrer dans des détails plus longs, vu que l'on peut se les procurer en écrivant à la gérance.

Revenons au cours qui eut lieu le 7 novembre.

Près de six cents personnes assistaient à cette soirée. Les premiers coiffeurs de Paris devaient prêter leur concours et nous faire ce qu'il y a de plus nouveau en coiffures modernes.

Beaucoup de professeurs ont tenu rigoureusement parole; c'était le plus beau cours de la saison.

Les coiffures avaient en général le cachet du style grec Empire. Beaucoup de frisures légères, intercalées dans les chignons; devant encore des frisures, mais le tout bien agencé.

Les ornements se composaient de fleurs détachées et de petites couronnes posées sur le sommet de la tête; des toilettes très fraîches rehaussaient les coiffures, ce qui est toujours d'un bon effet.

Deux professeurs se sont abstenus de travailler : ce sont MM. Syret et votre serviteur. Comme mon devoir de chroniqueur est de dire les choses par leur nom, je dirai que vis-à-vis du public ils ont eu tort, et qu'une autre fois ils ne s'exposeront pas à encourir le blâme que je leur adresse; dans un article prochain, je ferai comprendre à mes lecteurs les vicissitudes des professeurs en général.

Nous avons à signaler les noms suivants qui se sont signalés par le bon style de leurs coiffures : MM. Dondel, Pascal et Brad.

Quelques-uns de ces Messieurs, outre la coiffure qu'ils devaient faire, en ont exécuté une seconde, parce qu'il y avait des modèles libres. Cette bonne volonté mérite des louanges; mais il est à remarquer que, lorsque l'on vient dans une soirée pour ne faire qu'une coiffure, et que le zèle vous en fait faire deux, on est susceptible de faire la deuxième bien moins jolie que la première; c'est bien naturel, puisque l'on n'avait pris ses dispositions que pour une. L'impromptu dans ces cas-là est une faute; c'est ce qui est arrivé à l'un des professeurs ci-dessus désignés.

La méthode des applaudissements est

passée en mode. Triste mode, vu que l'on en abuse. Celui qui travaille mal est souvent plus applaudi que celui qui fait bien.

Mais laissons ce petit détail pour apprendre à nos confrères qu'un cours oral a été prononcé par M. Monaire, posticheur. La grande expérience de ce professeur l'a fait écouter avec une grande attention de la part de l'auditoire.

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles de toutes les personnes présentes qui ont applaudi à cette innovation.

Le 10 suivant, M. Baumont et ses professeurs donnaient un grand concours salle Molière. Le personnel était moins nombreux ; mais c'était le vrai personnel des cours ordinaires; c'est ce que nous appelons les vrais amateurs. Nous n'avons pas perdu notre temps en nous rendant à l'invitation de M. Beaumont.

Nous avons eu de très jolies poudres ; en donner les détails serait trop long à décrire; nous nous bornerons à signaler les noms qui se sont le plus distingués :

M. Pascal, une poudre Louis XVI.

M. Hugot, une poudre Louis XV, fin du règne.

M. Aubert, une coiffure Empire.

Plusieurs autres coiffures méritaient aussi d'être désignées. Nous avons eu aussi des coiffures qui dataient de plusieurs années.

En somme, si la saison continue, nous n'aurons pas perdu pour attendre, nous avons deux grands cours par semaine.

M. Durand et son école ont offert un bal précédé d'un cours. Mme *** dansait, coiffée en n'importe quoi, vis-à-vis de la dame d'un confrère ou de sa fille ; en face, la décence, la rigolbochomanie se livraient à des ébats excentriques ; c'est assez dire que nous renonçons à décrire les périodes de cette soirée.

Mme O. Dufour et M. Robert sont venus enfin offrir à la corporation un échantillon de leurs professeurs. Nommer de Bisterveld, Boutin, Maillot, Guyon, Pascal et Robert, c'est assez dire que ce devait être joli. Ces messieurs et leurs collègues ont certes rivalisé avec les autres écoles, et rendons-leur justice en leur disant que nous n'avons pas perdu pour attendre.

Les coiffures antiques, poudres et modernes se succédaient avec rapidité. L'ensemble était parfait ; c'est ce qu'il nous arrive peu souvent de dire.

Le 19 décembre prochain, une grande partie des professeurs de toutes les écoles de Paris convoqueront la corporation entière pour assister à une grande séance de coiffure, au bénéfice de M. Renouard. Nous avons l'espérance de voir tous nos abonnés.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

—

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.